Lisez en page 5 l'annonce de Paquet

CHAMBRE COMMUNES
OTTAWA ONT.
SALLE DE LECTURE
6-96 L 31 DEC 67

l'Action

QUEBEC — 60e ANNEE — Numéro 17,897 • • SEPT CENTS QUOTIDIEN CATHOLIQUE Samedi, 25 février 1967

Météorologie

Nébulosité variable et chutes de neige poussée par le vent froid, vents d'ouest de 20 à 30 milles. Ensoleillé et moins froid.

Le rapport Carter sur la fiscalité favorise le gagne-petit

46% des contribuables bénéficieraient de réductions d'impôt de plus de 15%

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (P.C.) — La commission d'enquête sur la fiscalité propose une transformation complète du régime fiscal canadien, suggérant des réductions radicales d'impôt dans le cas de certains particuliers mais répartissant le fardeau fiscal du pays sur une échelle beaucoup plus vaste.

En résumé, la commission Carter propose d'imposer tout revenu personnel et familial y compris les dons, les héritages, les gains de capital et même l'utilisation des autos d'une compagnie et d'autres avantages du genre, de créer de nouvelles unités contributives familiales au lieu d'imposer le particulier et de permettre de déduire certaines dépenses familiales, d'intégrer les revenus sur le revenu des particuliers et ceux des sociétés commerciales afin de faire en sorte que personne ne versera un impôt supérieur à 50 pour cent du revenu imposable tout en permettant aux familles à revenus modique et modéré de bénéficier de crédits pour la possession d'actions dans les compagnies qui versent des dividendes, d'abolir la taxe de vente fédérale de 12 pour cent au niveau du manufacturier et de le remplacer par une taxe de vente de 7 pour cent au niveau du détaillant, d'abolir les impôts sucessoraux de même que les privilèges fiscaux actuellement accordés aux entreprises minières et pétrolières.

La commission, présidée par M. Kenneth Carter, de Toronto, estime que 46 pour cent des contribuables canadiens bénéficieraient de réductions d'impôt de plus de 15 pour cent. Elle croit également que le régime qu'elle propose va apporter suffisamment de revenus au gouvernement pour permettre d'autres réductions fiscales.

Il faudrait cependant compter 10 ans avant que tout le programme proposé ne soit intégralement appliqué. Le volumineux rapport de six volumes contenant 2,700 pages, a été déposé aux Communes hier par le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, quelques minutes à peine avant l'ajournement des travaux parlementaires pour la fin de semaine. Il a été décidé de le publier à une heure aussi tardive afin d'éviter les répercussions sur les bourses, fermées jusqu'à lundi.

En janvier, M. Sharp avait dit qu'il faudrait plusieurs mois avant de pouvoir décider de l'attitude que le gouvernement adoptera en face des recommandations contenues dans le rapport Carter.

Le rapport a été signé par les six commissaires, bien que deux d'entre eux aient choisi de présenter un rapport minoritaire, exprimant quelques réserves sur certaines recommandations de la commission.

Etude approfondie

Il s'agit de l'étude la plus approfondie jamais entreprise par le gouvernement canadien en matière de fiscalité. Elle aura coûté près de $3,500,000.

La commission déclare que son objectif principal est d'assurer une transformation complète du régime fiscal canadien afin de réaliser l'équité, l'imposition suivant la faculté contributive. Le nouveau système proposé réduirait les impôts de la plupart des familles à bas revenu et des familles à revenu moyen, accroîtrait les investissements canadiens dans les entreprises canadiennes sans faire de distinction injuste contre les investisseurs étrangers et augmenterait le rendement de l'économie sans comprimer les recettes de l'impôt fédéral.

"Nous avons la ferme conviction que cette redistribution est nécessaire si nous voulons donner une chance égale à tous les Canadiens et permettre aux gens à faible revenu d'atteindre un niveau de vie convenable", a dit la commission dans son rapport.

"Cependant, nous sommes tout autant convaincus que les taux d'impôt applicables n'importe quel niveau de revenu ne devraient pas être élevés au point de décourager l'initiative et par là réduire la production de biens et de services destinés aux Canadiens".

M. Mitchell SHARP

Réductions fiscales

Si les recommandations de la commission sont adoptées par Ottawa, plus de la moitié des contribuables qui ont un revenu annuel inférieur à $5,000 jouiraient de réductions fiscales de plus de 15 pour cent.

La majorité des 1,616,278 contribuables qui gagnent entre $5,000 et $9,999 jouiraient de réductions fiscales de moins de 15 pour cent.

La commission estime que 4,128,818 contribuables jouiraient de réductions de plus de 15 pour cent, que 2,963,137 autres profiteraient de réductions de moins de 15 pour cent et que 631,490 autres devraient verser des impôts supérieurs de 15 pour cent.

Le rapport contient des centaines de recommandations, fruit de quatre ans et demi de travail et de recherches.

Voici quelques unes des grandes propositions de la commission : Le principe de la faculté contributive se traduirait par une nouvelle assiette de l'impôt qui incluerait, aux fins de l'impôt, les gains nets en pouvoir d'achat, y compris les gains de revenu réel actuellement exemptes d'impôt; l'imposition des gains de capital ne serait pas rétroactive; il y aurait une exemption à vie de $25,000 à l'égard des gains réalisés par la vente ou l'aliénation de maisons et de fermes occupées par le propriétaire. Les pertes de capital pourraient être déduites de n'importe quel revenu; les taux de l'impôt sur le revenu seraient grandement réduits. Au lieu du taux actuel de 80 pour cent facilement évité ,le taux maximum serait de 50 pour cent.

points saillants

Par la PRESSE CANADIENNE

Voici les points saillants du rapport de la Commission d'enquête Carter sur la fiscalité déposé hier aux Communes par le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp :

Nouvelle assiette fiscale incluant aux fins de l'impôt tous les gains nets en pouvoir d'achat, y compris les gains de capital, les gains fortuits, les bénéfices marginaux des employés, les allocations familiales et les prestations d'assurance chômage.

Imposition des gains de capital avec exemption à vie de $25,000 à l'égard des gains réalisés par la vente ou l'aliénation de maisons et de fermes occupées par le propriétaire.

Réductions importantes de l'impôt sur le revenu des particuliers, avec taux maximum de 50 pour cent au lieu de 80 pour cent.

Nouvelles unités contributives familiales où les familles seraient tenues de payer l'impôt sur leur revenu cumulé.

Abolition de l'impôt sur les biens transmis par un homme, à son décès, à son épouse et à ses enfants à charge.

Abolition de la taxe fédérale de vente de 12 pour cent au niveau du fabricant et institution d'une taxe fédérale de vente de sept pour cent au niveau du détaillant.

Perception de l'impôt des sociétés commerciales au seul taux uniforme de 50 pour cent au lieu du taux actuel de 21 pour cent sur la première tranche du revenu imposable de $35,000.

Autres détails p. 19 et 22

Remplacement des concessions fiscales aux sociétés par des privilèges d'amortissement accélérés pour les nouvelles et petites entreprises.

Intégration des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés commerciales.

Abolition des avantages fiscaux actuellement consentis aux coopératives et syndicats de crédit et caisses populaires.

Abolition des concessions fiscales triennales accordées aux entreprises minières et pétrolières.

Abolition des avantages accordés aux compagnies d'assurance-vie qui seraient traitées comme d'autres entreprises d'affaires.

Impôt perçu sur les dons autres que ceux faits entre membres d'une même famille, mais avec exemptions considérables pour la vie.

Les impôts sur les dons et les droits successoraux en tant que tels seraient abolis.

Les dépenses engagées par un employé pour gagner son revenu seraient reconnues aux fins de l'impôt.

On accorderait des crédits spéciaux aux mères qui travaillent.

Limites rigoureuses aux frais de déplacement et de représentation pour mettre un terme à la subsistance sur les comptes de dépenses.

Ottawa ne devrait pas consentir d'autres remises d'impôts aux provinces.

Ottawa devrait se charger de percevoir ses propres impôts sur le revenu et ceux des provinces.

Les provinces devraient se charger de percevoir les taxes de vente.

La limite de déductibilité à l'égard des dons de charité serait portée de 10 à 15 pour cent du revenu.

Création d'une nouvelle Cour de l'impôt qui remplacerait la commission actuelle de l'impôt.

Création d'un organisme politique et indépendant, nommé Commission du revenu national chargé de remplir les fonctions actuelles du ministère du Revenu.

Avant de le commenter

Le gouvernement examinera le rapport soigneusement (Sharp)

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral se gardera de tout commentaire sur les recommandations de la commission d'enquête Carter sur la fiscalité canadienne d'ici les prochains mois, a déclaré vendredi soir le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp.

"Tout commentaire prématuré, ou toute prévision quant aux intentions du gouvernement relativement aux recommandations de la commission seraient susceptibles d'influencer considérablement les marches et les décisions financières", a-t-il dit en déposant aux communes en anglais et en français le volumineux rapport de la commission.

"Le gouvernement, a-t-il ajouté, entend examiner soigneusement le rapport et les points de vue qu'il présente au cours des prochains mois.

"Les décisions qu'il prendra sur les recommandations de la commission tiendra compte de suggestions qui viendront d'autres sources.

M. Sharp a reconnu que la publication du rapport Carter, qui découle d'une enquête approfondie instituée en 1962, "créera des incertitudes dans certaines de nos marches et dans certaines industries durant la période d'examen du rapport".

Une étude approfondie des recommandations est nécessaire, a-t-il ajouté, pour en arriver à des décisions sages qui tiendront compte de la discussion publique sur des recommandations importantes et débattables".

M. Sharp a noté que la commission Carter propose "plusieurs changements importants et inédits" à la législation fiscale canadienne, "changements qui sont compiexes et relies les uns aux autres.

"Il faudra beaucoup de temps aux députés et au public en général, a ajouté le ministre, pour lire et digérer les recommandations du rapport et évaluer les arguments qui se développeront pour et contre les recommandations", a-t-il dit.

"Il ne fait aucun doute, a continué M. Sharp, qu'il y aura plusieurs divergences de vues quant à la suite à donner aux recommandations".

Le ministre des Finances a souligné que le premier ministre, M. Lester B. Pearson, avait reçu le rapport mercredi.

GARRISON FERRIE LEWIS

Assassinat du président Kennedy

Garrison dit avoir élucidé le problème

NOUVELLE - ORLEANS (AFP) — M. Jim Garrison, procureur de la Nouvelle-Orléans, a affirmé hier qu'il avait élucidé le problème de l'assassinat du président John F. Kennedy et qu'il arrêterait en son temps tous les individus impliqués dans ce complot.

Le procureur a fait cette déclaration à un groupe de journalistes, en se rendant au "Petroleum Club" pour y prononcer un discours.

Il n'a révélé aucun nouveau détail sur le déroulement de l'enquête qu'il mène depuis octobre dernier sur la possibilité d'un complot dans l'assassinat du président le 22 novembre 1963 à Dallas. A plusieurs reprises dans le passé il avait déclaré qu'il procéderait à des arrestations et qu'il était convaincu que les accusés seraient reconnus coupables et condamnés.

L'enquête du procureur Garrison avait été dévoilée il y a une semaine par le quotidien de la Nouvelle - Orléans, "States-Item". Interrogé sur le but précis de cette enquête, M. Garrison avait déclaré le 18 février que Lee Harvey Oswald, assassin présumé du président Kennedy, n'avait pas agi seul, contrairement à ce qu'affirmait le rapport de la commission Warren et qu'il n'était qu'un des éléments d'un complot ourdi à la Nouvelle-Orléans.

Il n'avait pas nommé les conspirateurs mais un de ses adjoints avait affirmé qu'ils étaient au nombre de quatre ou cinq. L'un d'eux, M. David Ferrie, a été trouvé mort mercredi dernier. Selon le rapport du médecin légiste, il n'a pas été assassiné mais est mort d'une hémorragie cérébrale.

Réfugiés cubains

Des réfugiés cubains seraient impliqués dans le complot. "Le rapport Warren s'écroulera lorsqu'on publiera les résultats de l'enquête", avait déclaré M. Bernard Torres, détective privé d'origine cubaine qui avait collaboré avec les agents des services secrets à une enquête à Miami, quatre jours avant l'assassinat du président Kennedy.

M. Torres, rescapé de l'invasion manquée de la baie des cochons en avril 1961, avait révélé le 19 février qu'à la suite de cette enquête, les services secrets s'attendaient sans aucun doute possible à un attentat contre le président Kennedy. Il avait ajouté avoir été chargé, avec un certain nombre de ses compatriotes, de surveiller un groupe d'exilés cubains pendant le séjour du président Kennedy à Miami.

Lee Harvey Oswald avait habité la Nouvelle-Orléans quelques mois avant de s'établir à Dallas. Pendant son séjour dans la grande ville de Louisiane, il avait été en rapport avec des exilés cubains et avait eu des démêlés avec la police après avoir distribué des tracts procastristes.

Un autre enquêteur de la Nouvelle-Orléans, M. Dave Lewis, ancien détective privé, avait déclaré à son tour que quatre ou cinq personnes étaient impliquées. "Je ne citerai aucun nom avant que M. Garrison ne me le demande", avait-il dit. Il avait laissé entendre qu'un Cubain condamné à neuf ans de prison pour vol avait été transféré sur ordre du procureur Garrison du pénitencier d'Angola en Louisiane à une prison de la Nouvelle-Orléans.

M. Lewis disparut de la Nouvelle - Orléans sans laisser d'adresse le jour même où Dave Ferrie fut trouvé mort, mais il réapparut le lendemain. Il déclara aux journalistes qu'il se cachait parce qu'il craignait pour la sécurité de sa famille.

M. Garrison refuse toujours de communiquer son dossier sur l'assassinat du président Kennedy aux autorités fédérales.

Complot d'anti-castristes à l'origine de l'assassinat

PARIS (AFP) — L'enquête du procureur Garrison à la Nouvelle-Orléans et les déclarations de certains témoins devant la Commission Warren se complètent et apportent des arguments favorables à la thèse d'un large complot d'anti-castriste qui serait à l'origine de l'assassinat du président John F. Kennedy, a déclaré en substance à Paris Mark Lane, l'auteur du livre et du film "L'Amérique fait appel".

Interviewée et filmée par l'auteur de ce film à succès, Mme Nancy Perrin Rich Hamilton, une ancienne employée de Jack Ruby affirme que celui-ci était, selon elle, le financier d'une organisation destinée à ramener de Cuba des réfugiés anti-castristes. Elle aurait assisté à trois réunions de cette organisation auxquelles participaient notamment un officier supérieur de l'armée de l'air américaine en uniforme et les fils de l'un des chefs de la Mafia.

Conflit vietnamien

Hanoï n'est pas prêt à négocier

PARIS (A.F.P.) — Le gouvernement de Hanoï a fait savoir officiellement hier à Paris que les Etats-Unis ne devaient pas s'attendre à un geste de réciprocité de sa part s'ils arrêtaient les bombardements du Nord-Vietnam.

Le délégué du Nord-Vietnam à Paris, M. Mai Van Bo, a confié le soin de rendre publique la position nord - vietnamienne au prince Norodom Sihanouk, qu'il a rencontré jeudi après-midi pendant 40 minutes. Le prince s'en est acquitté hier à l'occasion du déjeûner de la presse internationale dont il était l'hôte. "Il serait impossible au gouvernement de Hanoï de cesser de porter secours et d'aider ses frères du sud qui ont à se libérer de l'invasion et de l'occupation américaines", a déclaré M. Van Do à Norodom Sihanouk.

De l'avis général des observateurs, le conflit vietnamien n'est donc pas près de s'engager dans la voie de la négociation. Le prince Norodo mSihanouk a précisé d'ailleurs : "Nous, Français, nous Cambodgiens, ne pouvons prendre à l'heure actuelle une initiative en faveur d'une négociation".

Si le prince s'est ainsi permis de parler non seulement au nom du Cambodge, mais la position du gouvernement français a été aussi au nom de la France, c'est parce que exposée à plusieurs reprises et que le général de Gaulle l'a sans doute confirmée mercredi dernier encore au prince au cours de leur entretien à l'Elysée.

Le prince Norodom ne pense pas d'ailleurs qu'une conférence internationale comprenant les cinq grands et les intéressés puisse être convoquée. Le moment n'est pas opportun et il vaudrait mieux attendre que les Nord-Vietnamiens, les représentants du FNL et les Etats-Unis puissent se rencontrer. Or, à l'heure actuelle, les Etats-Unis ne paraissent pas décidés à accepter de négocier leur évacuation et la remise du Vietnam aux Vietnamiens, seul moyen, selon le prince, d'engager une négociation.

Le chef de l'Etat vietnamien a tenu même à donner un conseil aux Etats-Unis : Il leur donne l'assurance, "au nom de tous les Asiatiques, qu'ils ne perdront pas la face s'ils se retiraient même inconditionnellement du Vietnam. C'est au contraire en faisant une politique belliciste qu'ils la perdent".

l'Action

	Pages
Annonces classées	18-19
Bridge	21
Décès et funérailles ..	21
Editorial	4
Féminine	6
Finance	15
Horoscope	6
Mots croisés	21
Nouvelles canadiennes	19-20-22
Nouvelles provinciales ..	11
Spectacles, T.V.	16-17-20
Sport	12-13-14

La première réunion de la commission "Justice et paix" se tiendra à Rome du 18 au 25 avril

CITE DU VATICAN, (A.F.P.) — La première réunion plénière de la Commission "Justice et paix", que préside le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, se tiendra à Rome du 18 au 25 avril prochain, a annoncé Mgr Joseph Gremillion, secrétaire de cet organisme, au cours d'une conférence de presse.

Le prélat a rappelé les buts de cet organisme en soulignant que la Commission aura pour tâche d'étudier les solutions pouvant contribuer à assurer le maintien de la paix et la justice sociale entre les peuples et les individus.

Quelqu'un lui ayant demandé quel pourrait être le rôle de la Commission dans le règlement du conflit vietnamien, Mgr Gremillion a souligné que l'action de la Commission se situe dans un domaine plus vaste et que l'étude de ses plans est à longue échéance.

Le prélat a indiqué d'autre part que la Commission est déjà en rapport avec la Conférence épiscopale latino-américaine (CELAM) en vue de l'étude des problèmes du développement spirituel et matériel des pays du continent ibéro-américain. Il a ajouté que la Commission s'acquittera de sa tâche d'étude par des contacts aussi bien avec les conférences épiscopales et les mouvements laïcs, qu'avec les organismes internationaux, les églises chrétiennes non catholiques et les autres religions.

10 pouces de neige

Les routes dangereuses et la visibilité nulle

(Par G.B.) — La xième tempête à s'abattre sur la région de Québec au cours de la journée, hier, a laissé une dizaine de pouces de neige sur son passage. Le bureau de la météo de l'Ancienne-Lorette rapporte que la précipitation totale depuis le début de l'hiver est de 103 pouces. L'an dernier, à la même date, la précipitation était de 152 pouces, mais il est à noter que la température était plus douce ce qui faisait disparaître la neige à mesure qu'elle tombait. On ne voyait pas de ces bancs de neige qui longent les routes cet hiver.

La neige était accompagnée de vents de 20 à 30 milles à l'heure avec des rafales atteignant les 45 milles. L'observatoire de Lorette faisait également remarquer que la tempête devait diminuer d'intensité avec les heures pour faire place à une vague de froid. La tempête était très forte au-dessus du golfe et les régions du Bas St-Laurent et de la Gaspésie ont été, pour la troisième fois en moins d'une semaine, la cible de la tempête.

Tard hier soir, la plupart des routes de l'est de la province étaient impraticables. La route 1 entre Richelieu et Magog était fermée, mais praticable de Sherbrooke à Thetford. La 2 était fermée entre Rivière-du-Loup et Montmagny et praticable de ce dernier endroit à Québec. La même artère de Québec à Trois-Rivières était peu recommandable. La 3 était impraticable. La 5 et la 6 qui font le tour de la Gaspésie étaient fermées. Toutes les routes des comtés de Gaspésie et Matapédia étaient impraticables.

La route 9 était passable sur fond de neige, mais la visibilité était réduite à 40%. La 15 Québec-La Malbaie-Baie St-Paul et Tadoussac était passable mais très dangereuse. La 20 était fermée en bien des endroits, la 24 passable, la 25 impraticable, la 25A fermée. Enfin, la route 54 était ouverte à la circulation, mais très dangereuse en raison de la mauvaise visibilité et de l'épaisse couche de neige qui la recouvrait.

Les traversiers qui effectuent la navette entre Lévis et Québec ont cessé leur service entre 8h. et 10h., hier avant-midi, mais pouvaient reprendre les traversées peu après.

Quelques envolées d'Air Canada ont été contremandées, mais l'aéroport de l'Ancienne-Lorette s'attendait à ce que tout redevienne normale dans le courant de la soirée.

La circulation a été passablement ralentie dans la ville et la banlieue. La radio-police de la centrale du parc Victoria a reçu une cinquantaine de plaintes d'accrochages, mais on ne signale aucune tragédie mortelle.

Assemblée générale de la Chambre de commerce de Lévis

Ayant à prendre position sur plusieurs sujets, le conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Lévis est convoqué à une assemblée générale qui sera tenue le 27 février à 6h. p.m. au motel Rond-Point de Lévis.

Entre autres sujets, l'assemblée générale prendra position sur l'hôtel de ville de Lévis qui a été incendiée en 1965, sur le projet d'un terrain de camping pour la durée de l'Expo 67, afin de recevoir les visiteurs, ainsi que sur l'unification de l'administration des dotiques.

Un invité de la municipalité de Lévis sera présent afin de répondre aux questions relatives aux problèmes municipaux.

D'autres questions seront aussi soumises à l'assemblée générale.

Nul doute que les membres de cet organisme se feront un devoir d'assister à cette assemblée générale qui revêt un caractère bien important puisque c'est la première assemblée du genre tenue sous le règne du président actuel, M. Georges Laflamme.

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

Nouvelles de Portneuf

PONT-ROUGE — C'est demain qu'a lieu à l'O.T.J. de Pont-Rouge, le tournoi de hockey du CENTENAIRE de cette localité du comté de Portneuf. A cette occasion, DIX-NEUF équipes prendront part à cette compétition d'une journée, organisée conjointement par le comité sportif et le hockey mineur de Pont-Rouge. Ce tournoi annuel, qui, à chaque année connait le succès, est réservé aux jeunes hockeyeurs des catégories MOSQUITOS, PEE-WEE, BANTAM, MIDGET et JUVENILE.

D'autre part, les municipalités qui seront représentées dans cette classique sont: chez les cadets (mosquitos): Pont-Rouge, Portneuf, Montmorency et Saint-Marc des Carrières; PEE-WEE: Donnacona, Saint-Marc, Trois-Rivières et Pont-Rouge; BANTAM: Saint-Marc, Pont-Rouge, Val Saint-Michel et Loretteville; MIDGET: Montmorency, Pont-Rouge, Cap-Rouge et Saint-Marc des Carrières; et finalement, chez les ainés (juvénile): Pont-Rouge, Sainte-Catherine et l'Ecole Normale de Pont-Rouge.

D'autre part, rappelons que cette compétition hivernale débute à UNE heure p.m. pour ne prendre fin qu'en soirée. Toutes les rencontres disputées sur la patinoire municipale, seront à finir et en outre, on a cru bon d'appliquer les règlements de la C.A.H.A.

En terminant, le responsable de ce tournoi nous prie d'annoncer que chacun des clubs gagnants recevra un trophée, tandis que le joueur le plus utile à son équipe sera également récompensé.

* * *

DESCHAMBAULT — Le projet de construction d'un deuxième hôpital dans le comté de Portneuf, sera-t-il réalisé?

Voilà la question que se pose présentement la population de cette région qui est en voie de connaitre un développement considérable à tous les points de vues. Il y a quelque temps, le premier magistrat de Portneuf-Station, M. Albert Frenette soulevait la question, lors d'une réunion des membres de la Chambre de Commerce de Portneuf, qui avait lieu à Deschambault.

M. Frenette avait donc dit ce soir là, qu'il était du devoir de la Chambre de Commerce d'entreprendre le plus tôt possible, les démarches qui s'imposent en vue de la réouverture du dossier que le gouvernement a en main, sur le projet de l'érection d'un hôpital général dans le secteur Ouest du comté. Rappelons ici, que ce projet daterait de près de dix ans. Par ailleurs, ce dernier avait donné à entendre que les besoins du comté nécessitent la réalisation de cet édifice de plusieurs milliers de dollars. En terminant, M. Frenette avait déclaré que cet hôpital devait être construit à Deschambault soit dans le secteur Ouest, comme nous venons de le mentionner, afin de desservir les emunicipalités environnantes.

De son côté, le maire de Deschambault, M. Charles-H. Johnson avait maintenu les dires de son collègue en faisant remarquer d'autre part, que les démarches à cette fin avaient été complétées et ce, depuis fort longtemps. Celui-ci conclut que "l'emplacement était fourni gratuitement, les plans et devis terminés, enfin, tout le nécessaire était à point." Par suite d'une longue discussion sur le sujet, on sait donc mis d'accord pour adopter à l'unanimité une résolution en ce sens. Celle-ci a été envoyée au ministère de la Santé, au député provincial M. Marcel-R. Plamondon, ainsi qu'aux membres du gouvernement.

Unité sanitaire de Lévis

LUNDI 27 février

Lévis: Bureaux de l'Unité sanitaire de 9h.30 à 11h. et de 1h.30 à 2h.30: clinique antituberculeuse (examens pulmonaires).

Lévis: Bureaux de l'Unité sanitaire ,cartes de santé (manipulateurs d'aliments).

Christ-Roi: Local sous la sacristie, de 2h. à 3h.: clinique de puériculture. d'immunisations et de vaccinations.

Plaintendre: Salle du collège, de 2h. à 3h.: clinique de puériculture. d'immunisations et de vaccinations.

Breakeyville: Ecole, examens dentaires.

MARDI 28 février

Hôtel-Dieu de Lévis et Hôpital de Charny: Clinique de BCG.

St-Romuald: Hôtel de ville, de 2h. à 3h.: clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

Lévis: Bureaux de l'Unité sanitaire à 1h.30: cours d'hygiène prénatale.

Breakeyville: Ecole, examens dentaires.

MERCREDI 1er mars

Lévis: Bureaux de l'Unité sanitaire, clinique dentaire.

New-Liverpool: Ecole de 10h.30 à 11h.: clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

St-Rédempteur: Au sous-sol de la sacristie, de 2h. à 3h.: clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

St-Lambert: Ecole, examens dentaires.

JEUDI 2 mars

St-David: Salle du Conseil, de 10h. à 11h.: clinique de puériculture, d'immunisations et vaccinations.

Lévis: Bureaux de l'Unité sanitaire, de 2h. à 3h.30: clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

St-Lambert: Ecole, examens dentaires.

VENDREDI 3 mars

Hôtel-Dieu de Lévis et Hôpital de Charny: Clinique de BCG.

Lévis: Bureaux de l'Unité sanitaire, cliniques dentaires.

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Accusé d'avoir entravé les agents de la paix après le hold-up de la bijouterie René Marcoux, jeudi soir

A la suite du hold-up avorté de jeudi soir, à la Bijouterie René Marcoux, sur la rue de la Couronne, à Québec, et de la mort violente de Hector "Dino" Paradis, qui s'est fait abattre par un policier municipal, une plainte a été portée, hier, contre Claude Savard, débardeur d'une trentaine d'années, du 391, 5e rue, Québec.

Le prévenu, qui est arrivé sur les lieux du vol quelques instants après que Paradis se soit fait descendre par le policier, a été accusé d'avoir entravé les agents de la paix alors qu'ils étaient dans l'exercice de leurs devoirs.

Il semble qu'il aurait refusé de quitter les lieux, malgré les ordres des policiers en ce sens, croyant que son frère venait de se faire abattre.

Après sa comparution devant M. le juge Alphonse Garon, un cautionnement de $500 par personne solvable lui a été accordé pour sa mise en liberté provisoire.

Ce matin, Gilles Bourré, serveur de 21 ans, de la rue Champlain, Québec, doit comparaitre devant un juge de la Cour des Sessions de la Paix où il sera mis en accusation sous une charge de vol à main armée.

Me Jules Lesage représente les deux prévenus.

Jean-Guy Noël est condamné à 6 mois

Jean-Guy Noël, débardeur de 20 ans, du 1,461, rue Maufils, Québec qui est en détention préventive à la prison de Québec depuis onze mois, a été condamné, hier, à six mois par M. le juge Alphonse Garon pour un vol et une tentative de vol d'auto ainsi que pour la possession de marchandises, soit des radios, un couteau électrique, des tourne-disques, des couvertes d'une valeur d'environ $500, préalablement volés chez Daigle Tires Service.

Le juge Garon a considéré, en rendant sa sentence, les onze mois de prison préventive du prévenu ainsi que le fait que les deux véhicules ainsi que la marchandise avaient été retrouvés.

Mtres Jean Drouin et Georges Boudreau occupaient dans cette cause.

Sentence identique pour un voleur d'automobiles et de "ski-doos"

C'est bien de valeur mais, malgré votre jeune âge, vous ne semblez pas avoir de repentir et vous avez commis ces offenses alors que vous étiez déjà sous l'effet d'une sentence suspendue pour vol, a déclaré, hier, M. le juge en chef Thomas Tremblay à Raymond Denis, journalier de 19 ans, de Champigny, avant de le condamner à six mois d'emprisonnement.

Précédemment, l'accusé avait avoué avoir vendu six "ski-doo" qui n'ont pas été retrouvés. Par contre, quatre automobiles et de la marchandise volée ont été retrouvées.

La valeur des vols commis se chiffrait à $14,000 environ et les offenses se sont produites à l'Ancienne-Lorette, à Cap Rouge, au Lac St-Augustin et à Ste-Foy, entre le 24 décembre '66 et le 20 janvier '67.

BOIS et MATÉRIAUX de CONSTRUCTION

- PLANCHES MURALES de toutes sortes
- BARDEAUX MASONITE
- MERISIER — CHENE FRENE
- ARBORITE
- MERISIER A PLANCHER
- PORTES
- CEDRE DE LA COLOMBIE
- LATTES
- B-C-FIR préparé ou brut de toutes dimensions
- CONTRE-PLAQUE (Veneer)
- EPINETTE

Visitez notre nouveau local de PLANCHES MURALES revisé et remis à neuf, il facilitera vos achats.

600, 1ère RUE, LIMOILOU - Qué. 3 - Tél.: 525-4708

Me Yvon Groulx réclame avec force l'unilinguisme intégral au Québec

(Par Uriel POITRAS)

S'élevant contre la conscience canadienne qui, par le truchement de 100 années de Confédération, aurait sapé "les forces vives" des Canadiens français du Québec, au profit d'un groupe minoritaire qui pouvait conserver une pleine autonomie et un contrôle manifeste de l'économie provinciale, le président de la Société St-Jean Baptiste de Montréal, Me Yvon Groulx, a réclamé avec force une forme de conscience québécoise devant se manifester surtout par l'adoption d'un unilinguisme intégral dans la province.

Le conférencier qui s'adressait aux membres du club Fleur-de-Lys de Québec a démontré avec force statistiques qu'il considérait la Confédération canadienne comme un surplus d'injustice à l'égard des Canadiens français, les obligeant à parler anglais pour avoir du succès, et cela dans leur province propre.

Me Groulx a observé cependant qu'au cours des dernières années, la conscience québécoise des Canadiens français est "en train de supplanter, si elle ne l'a déjà fait, la conscience canadienne. Comment expliquer autrement, continue-t-il, le peu de chaleur qui a accueilli le drapeau canadien, il y a deux ans, et la cessation depuis quelques années, à toutes fins pratiques, de réclamations tant pour un drapeau canadien et un hymne national que pour le bilinguisme intégral d'un océan à l'autre ? Comment expliquer autrement la froideur de nos compatriotes à l'égard du centenaire de la Confédération ?"

Unilinguisme français

Me Groulx réclame par ailleurs que l'un des premiers impératifs de cette conscience québécoise sera de rendre le français seule langue officielle au Québec. "L'unilinguisme français s'impose de toute urgence au Québec, car le bilinguisme actuel n'existe et ne dure qu'au profit de la minorité anglophone et au détriment de la majorité francophone, au profit de la minorité anglophone privilégiée et bien nantie et au détriment de la majorité francophone dépourvue et défavorisée".

Il ajoute par ailleurs que le bilinguisme au Québec pousse vers la minorité anglophone la très forte majorité des immigrants et des Néo-Québécois. "Ainsi cette minorité a l'avantage de consolider constamment ses positions et même de doubler sa force numérique par l'apport de 90% des immigrants, qui s'intègrent au groupe anglophone pour adopter la langue parlée dans la majeure partie de l'Amérique du Nord".

Me Groulx est en outre persuadé que l'Acte d'Amérique du Nord Britannique ne s'oppose aucunement à ce que l'unilinguisme s'applique aux domaines de l'enseignement, de l'administration, des communications, du travail, de l'affichage.

Le conférencier espère donc voir poindre "le jour où la conscience québécoise aura supplanté définitivement et éliminé chez nous la conscience canadienne, qui a déformé notre optique pendant près de 100 ans et nous a imposé un complexe de minoritaires en regard du grand tout canadien, subordonnant notre comportement et notre orientation aux impératifs et aux intérêts de la majorité anglophone".

Me Guay rencontrera les membres de la Chambre de commerce de Saint-Romuald

Me Raynald Guay, député de Lévis aux Communes rencontrera les membres de la Chambre de Commerce de Saint-Romuald, dimanche, le 26 février, à 10 heures, en la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Me Guay traitera alors de quai en eau profonde, il répondra ensuite à toutes les questions que l'on voudra bien lui posées.

Les membres de la Chambre sont priés d'assister en grand nombre à cette rencontre.

Le festival du Christ-Roi se termine ce soir

Le festival du Christ-Roi se termine samedi soir alors que l'on procédera au couronnement de la reine qui présidera aux activités des loisirs durant la prochaine année.

Le couronnement aura lieu au Motel Tanguay, à 8 heures, en présence des duchesses et du Bonhomme.

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE-CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvres d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement: $1.00 au Canada; $1.25 aux Etats-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse: "LA SAINTE CROISADE" 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

A vendre — Divers

Pour de L'AMEUBLEMENT et des ACCESSOIRES électriques de qualité
Venez nous visiter
LES NECESSITES DOMESTIQUES
43 TRANS-CANADA ouest, Rond-Point Lévis
Point rendez-vous

Tél. 837-9381
66455 18-2 (s. au 11-3) 21 C.L.

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES des meilleures marques, neufs $59.95 — Machines à additionner, réparations de toutes marques par techniciens, 25 ans d'expérience. Ameublements de bureaux. Centre de Couture Couturier, 41 Avenue Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
66373 9-2 (1 ms) 60 C.L.

Machine à coudre

COUTURIER
LE SEUL centre de couture, spécialiste en machines à coudre, sur la Rive Sud. Machines à coudre neuves, 349.95. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Vendeur autorisé "PFAFF", "WHITE", "BERNINA", "OMEGA", etc. CENTRE DE COUTURE COUTURIER, 41 ave. Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
66108 3-2 (1 ms) 120, C.L.

A vendre — Divers

Tél. : 837-6567 J.-ANTOINE ROY

LE ROYAUME DU TAPIS ENR.

Qualités de toutes sortes
Couleurs assorties
Posage
Estimés gratuits sur demande

5, avenue Plante, LEVIS, P. Q.
66236 11-25-2 21 C.L.

N'ATTENDEZ PAS...

Oui, MAINTENANT c'est le meilleur temps pour les travaux de réparation et de rénovation de votre maison ou de votre bureau. MAINTENANT, parce que le service est plus rapide, la main-d'oeuvre qualifiée et les matériaux plus faciles à obtenir, les prix plus avantageux. Aussi, vous obtenez des prêts L.N.H. ou autres pour l'amélioration des maisons remboursables à long terme.

FAITES-LE MAINTENANT

EMPLOYEURS! Vous avez tout intérêt à appuyer la Campagne du Canada: FAITES-LE MAINTENANT TRAVAIL POUR TOUS, PROFIT POUR TOUS

POUR RENSEIGNEMENTS OU CONSEILS, S'ADRESSER OU TÉLÉPHONER AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Voyez ce que vous pouvez faire exécuter MAINTENANT: peinture à l'intérieur et à l'extérieur, pièces additionnelles, tapisserie murale des chambres défraichies, finissage du grenier et du sous-sol. Pensez-vous à un garage ou un abri d'auto? Ou encore à une salle de toilette, un foyer, à des marches, planchers, toiture, armoires, plomberie et accessoires? Faites mettre à point le moteur du bateau et la tondeuse à gazon . . . rembourrer vos meubles . . . nettoyer vos tapis et tentures. C'est le temps propice!

Publication autorisée par l'Honorable Jean Marchand, Ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

La Confédération année zéro

Chronique d'il y a 100 ans

par Pierre Chaloult

N.D.L.R. — Dans cette chronique qui paraît quotidiennement dans l'ACTION, Pierre Chaloult fait revivre des personnages et des événements d'il y a cent ans. Chaque jour, il emprunte la personnalité d'un Canadien de 1867, pour ressusciter cette époque, qui a vu naître la Confédération canadienne.

Le beau nom de Canada

LUNDI, le 25 février 1867

Le CANADIEN d'aujourd'hui commente le projet de loi pour nous donner un nouveau régime politique et faire de l'Union des Deux Canadas la Confédération canadienne :

"Nous voyons sur les journaux européens que l'on se plaint de ne point recevoir des nouvelles d'Amérique et que les fils télégraphiques sont toujours dérangés.

"Nous pourrions en dire autant de ce côté de l'Atlantique. Si l'on examine de près les dépêches télégraphiques, il est assez facile de voir que, depuis quelque temps, elles sont très souvent fabriquées à New York.

"Les journaux européens que nous recevons ce matin, sont remplis de renseignements. Nous apprenons que l'Adresse, en Angleterre, a été votée et nous donnons plus bas un court extrait des discours.

"La nouvelle que nous avions reçue de la passation de la seconde lecture du bill de la confédération est correcte et nous apprenons de plus, par l'UNION NATIONALE, qu'une dépêche privée a été reçue, disant que le bill avait déjà subi sa troisième lecture dans la Chambre des Lords et qu'il va être envoyé immédiatement à la Chambre des Communes, pour y subir la discussion.

"Il est probable que les choses ne se feront pas longtemps attendre et que la confédération des quatre provinces du Haut, du Bas-Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick sera consommée. L'avenir nous dira bientôt ce que nous y aurons gagné à ce changement.

"Le GLOBE prétend connaître quelques-uns des changements qui ont été faits au plan de la conférence de Québec et fait un long article à ce sujet, blâmant fortement quelques-uns des changements; mais en définitive, il conclut, que malgré tout, le plan est encore trop avantageux au Haut-Canada pour le repousser".

Le GLOBE est le journal de M. Brown et M. Brown est un libéral de la tendance réformiste. Il est surtout francophobe et anti-catholique parce qu'anti-papiste. Il ne cesse de protester contre la "domination française" c'est-à-dire contre nous, les Bas-Canadiens de langue française et de religion catholique.

M. BROWN EST AU COURANT

M. Brown est un des premiers "inventeurs" du projet de confédération. Si M. Brown était Bas-Canadien de langue française, il serait sans doute un "rouge" anti-clérical. M. Brown a besoin d'être anti-quelquechose qui aille à l'encontre de nos traditions bas-canadiennes. S'il est exact que son journal, le GLOBE, estime que la confédération est plus que moins avantageuse pour le Haut-Canada, c'est mauvais signe pour nous.

Je cite les quatre derniers paragraphes de l'éditorial du CANADIEN d'aujourd'hui où M. Evanturel termine l'analyse, d'après le GLOBE du projet de loi relatif à la confédération canadienne :

"Nous devons dire, en toute justice, que nous ne voyons pas, jusqu'ici du moins, que ((les nouveaux) amendements auraient pour effet de rendre le projet de Québec beaucoup plus mauvais. Tout au contraire, nous croyon qu'il y a quelqu'amélioration. Le dernier amendement, et qui est le plus important, nous voulons parler de la question de l'enseignement, est encore à l'état d'énigme.

"On y aperçoit cependant LE DROIT D'APPEL au gouvernement général, que nous repoussons, plus que jamais. Nous n'en dirons rien pour aujourd'hui et nous attendrons quelque chose de plus défini.

"Voici les termes du correspondant du GLOBE, car c'est toujours un journal anti-ministériel qui nous annonce les nouvelles. Les organes et les délégués sont toujours muets.

"Quant à ce qui regarde la question des écoles, on a introduit des clauses; 1— pour déclarer que tous les privilèges accordés aux écoles séparées du Haut-Canada seraient aussi accordés aux écoles séparées du Bas-Canada; 2— que toutes les mesures qui touchent les écoles séparées SERONT SUJETTES A L'APPEL du gouvernement général en conseil."

Suit dans le CANADIEN un autre article sur le même sujet :

"Nous avons appris par une correspondance du GLOBE de Toronto, que les délégués en étaient arrivés à trouver un nom pour notre pays. Comme de raison, les nouvelles ne nous viennent pas par les ministres; nous sommes renseignés de ce qui se passe par un journal de l'opposition.

"Nous voyons avec plaisir que l'on a au moins conservé le beau nom de Canada. Ainsi toutes les possessions britanniques confédérées s'appelleront, dit le correspondant du "Globe, le "Canada".

QUELQUES PERSONNES EXALTEES

"Le Bas-Canada, proprement dit, reprendra le nom de la "Province de Québec" comme du temps de la conquête, et le Haut-Canada s'appellera "Province d'Ontario".

"On ne pouvait mieux choisir et nous croyons que ces dénominations rencontreront l'approbation unanime.

"Samedi, la rumeur circulait partout, dans Québec, que notre ville avait été choisie comme la capitale générale de la confédération. Plusieurs personnes sont venues nous demander des renseignements.

"Il était facile de découvrir la source de tous ces bruits. En apprenant que le Bas-Canada s'appellerait désormais "Province de Québec", quelques personnes exaltées se sont imaginées par là que Québec avait été choisie comme capitale.

"Cette rumeur n'est donc pas fondée, d'ailleurs le choix de la capitale doit être laissé au gouvernement fédéral."

Le très ministériel COURRIER DU CANADA d'aujourd'hui ne parle que dans l'article numéro deux des : dénominations sous la confédération. A noter que le très ministériel JOURNAL de M. Langevin bâtit son article numéro deux à partir du GLOBE de M. Brown qui est un ancien ministre du cabinet de coalition mais un ministre démissionnaire qui ne pouvait décidément pas s'entendre avec des conservateurs de la trempe de M. Macdonald et de M. Galt.

Voici cet article du COURRIER DU CANADA :

" Le GLOBE de Toronto, de vendredi dernier, le 22, publie la dépêche suivante :

"Le nom de la confédération va être CANADA; celui du Bas-Canada QUEBEC et celui du Haut-Canada ONTARIO. Les autres provinces garderont leurs noms actuels.

Les dispositions générales du projet de Québec seront conservées.

"Le Nouveau-Brunswick recevra une plus large part des octrois du trésor fédéral — La Couronne aura le pouvoir d'augmenter le nombre des conseillers législatifs jusqu'à une certaine limite, quand il sera nécessaire, pour empêcher le DEAD LOCK. Le contrôle des pêcheries et des pénitentiaires est transféré lu gouvernement local au gouvernement fédéral.

"—Tous les privilèges accordés aux écoles séparées du Haut-Canada le seront à celles du Bas-Canada."

A la condition d'y aménager le Grand théâtre de Québec

LA VILLE EST PRETE A VENDRE LE PALAIS MONTCALM A LA PROVINCE

par Serge GAGNON

La ville de Québec serait prête à conclure une entente avec le gouvernement provincial aux fins de lui vendre le Palais Montcalm si ce dernier voulait prendre en sérieuse considération le projet de réaménagement du Palais Montcalm en vue d'y aménager le Grand théâtre de Québec.

Le maire Gilles Lamontagne estime que le projet mis de l'avant par l'urbaniste Jean Cimon mérite d'être étudié de plus près étant donné que sa réalisation permettrait d'économiser substantiellement. Le gouvernement québécois avait estimé à 10 ou 12 millions de dollars la construction du grand théâtre de Québec alors que l'urbaniste Cimon assure que son plan de réaménagement du Palais Montcalm ne nécessiterait que des investissements de l'ordre de $6 à $7 millions, ce qui constituerait une épargne de quelque $6 millions advenant le cas où le projet Cimon serait adopté.

Le maire a exprimé l'avis que si le gouvernement du Québec changeait sa politique pour adopter le plan mis de l'avant par l'urbaniste Jean Cimon, le théâtre pourrait être prêt dès l'an prochain ou au début de l'année 1969 au plus tard.

M. Gilles Lamontagne trouve le plan Cimon avantageux parce qu'on éviterait d'avoir dans la ville de Québec ce qu'il appelle "deux éléphants blanc". "Plutôt que d'avoir deux grands théâtres, il n'y en aurait qu'un".

Selon lui, la réalisation du plan Cimon constituerait un apport important à la rue St-Jean.

Quant à l'aspect stationnement, le maire de Québec voit dans le plan de M. Jean Cimon un réel avantage puisqu'il prévoit l'aménagement d'un parc souterrain de stationnement pouvant contenir environ 250 automobiles. D'après le plan soumis par l'urbaniste Cimon, ce parc de stationnement serait situé sous l'emplacement réservé actuellement au Palais de Glace, ce qui forme un quadrilatère de bonnes dimensions.

Selon M. Lamontagne, les travaux pourraient être faits en même temps que le réaménagement du boulevard St-Cyrille. En endossant le projet de l'urbaniste Jean Cimon, le maire insiste pour dire qu'il ne veut pas torpiller le projet gouvernemental mais simplement trouver une solution qui serait la plus économique possible.

• L'ACTION AU CENTRE HOPKINS — Une exposition au Hopkins du collège Dartmouth dans le domaine des arts, la création et la réalisation, est en cours le long d'un grand corridor où sont exposées les pages frontispices de 96 journaux quotidiens du Canada. Le choix a été fait par Marris B. Holmes, secrétaire exécutif de l'Association canadienne des quotidiens, pour montrer les nouvelles jugées importantes le même jour d'une côte à l'autre du pays. Cette exposition fait partie d'un plan d'ensemble des activités du Centre Hopkins en relations avec l'Année du Canada, observée à Dartmouth. Cette réalisation a attiré l'attention de centaines d'étudiants de Dartmouth et les visiteurs du Centre se sont arrêtés et ont lu les nouvelles canadiennes, rapportent les dirigeants du Centre Hopkins à Hanover, New-Hampshire.

Avez-vous lu ça?

C'est vrai que la loi forçait les enseignants à retourner à l'école, lundi dernier. Pour commander, il faut savoir obéir. Les enseignants sont des maîtres et, en obéissant à l'autorité supérieure, ils ont donné un bon exemple à mon enfant.

—oOo—

Le Pape Paul VI engage les fidèles (vous et moi) à faire du 19ième centenaire du martyre des apôtres Pierre et Paul "L'année de la foi". Voilà bien une directive qui arrive à son heure alors qu'on est souvent plus préoccupé à interpréter le Concile qu'à maintenir une foi "authentiquement sincère".

—oOo—

Le nouveau livre de Mme Solange Chaput-Rolland pique ma curiosité sur l'avenir de mon pays. Après un voyage d'observation à travers le Canada, elle croit que les Canadiens de langue anglaise ne "partageront pas avec nous la destinée du Canada". Mais elle ne croit pas non plus les Canadiens français suffisamment préparés aux heures sombres qui les attendent si...

—oOo—

Je n'ai jamais vue de soucoupes volantes. Mais après de si nombreux témoignages, y compris ceux de la région de Québec, tant de gens sérieux ne peuvent pas tous se tromper. J'y crois. Les hautes autorités militaires du pays doivent connaître ce secret.

—oOo—

Le président régional de l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement collégial s'inquiète des intentions du Ministère de l'Education de réduire de moitié l'enseignement de la philosophie. A l'époque où nous vivons, la science de la sagesse ne devrait pas être négligée.

—oOo—

Le président du Conseil d'Expansion économique, M. Albert Boulet, touche un point sensible, quand il dit que les droits successoraux nuisent à l'expansion de l'économie canadienne-française, parce que le fardeau qu'ils représentent incite les hommes d'affaires à vendre leurs entreprises aux Américains.

Jean NAPRAN

Avis de l'Institut Canadien de Québec

Avis important

Le FORUM annoncé pour le lundi 27 février est CONTREMANDE.

Cette activité sera remplacée par un récit de voyage avec diapositives et montage sonore sur "Les Iles grecques", par Me Gustave Guay, n.p., président du Comité des Récits de Voyages de l'Institut Canadien de Québec.

Le directeur général de l'I. C. Q.,
Roland Nadeau.

Concentration excessive de pouvoirs?

La situation à la Commission d'urbanisme de la ville de Québec est, sans être obscure, quelque peu imprécise depuis le départ il y a quelques mois de son président, M. A. R. Descarie, 92 ans, qui a assumé cette fonction depuis quelques décennies.

La charte de la ville de Québec prévoit que le maire est ipso facto "membre" de la Commission d'urbanisme de Québec. Quant à la présidence, après de nombreuses démarches auprès des fonctionnaires de la ville, il semble qu'il n'y soit pas fait mention, du moins quant à la procédure pour remplacer un président démissionnaire. C'est à dessein que j'emploie le mot "semble" car les hauts fonctionnaires eux-mêmes ne "semblent" pas s'y retrouver dans ce qui "semble" être un labyrinthe juridique, du moins à prime abord. Quelques-uns disent que le maire est ipso facto "membre" de cette commission alors que d'autres affirment qu'il en est le président puisque le maire est ipso facto président de toutes les commissions ou comités.

Quoi qu'il en soit, lorsque M. Descarie a remis aux autorités municipales sa démission en tant que président de la Commission d'urbanisme, le maire Gilles Lamontagne s'est nommé ou a été nommé président de cette commission, en vertu de je ne sais quels pouvoirs, de je ne sais quel texte juridique. De deux choses l'une : où M. Lamontagne est "membre" de la Commission d'urbanisme suivant les indications de la charte de la ville de Québec où il est actuellement président de cet organisme. S'il est membre de la commission, c'est évidemment son droit puisque la charte l'y autorise. Comme je l'ai dit plus haut, le maire de la ville devient par le fait même membre de la Commission d'urbanisme. Mais s'il en est le président, c'est une toute autre affaire qui exigerait sans doute une clarification. M. Lamontagne a en effet déjà dit qu'il devenait président intérimaire de cet organisme. Il ne s'agit pas ici de prétendre que le maire s'est arrogé des pouvoirs auxquels il n'a pas droit. Loin de là. Il s'agit tout simplement d'évoquer une situation qui paraît quelque peu embrouillée.

Tout ceci pour poser la question suivante : la concentration de pouvoirs dans les mains du maire de la Capitale n'est-elle pas trop forte ?

Actuellement, M. Lamontagne est président du comité exécutif de la ville. Or, le président de l'exécutif doit voir, en accord avec ses collègues, à la bonne marche de l'administration de la Capitale, ce qui, il faut en convenir, n'est pas une mince tâche, le maire possédant des responsabilités très étendues.

M. Lamontagne assume en plus les fonctions de président de la Commission de l'Exposition provinciale de Québec. Dans l'exercice de ses fonctions comme président de cette dernière commission, le maire est mis en présence d'une situation pour le moins étrange. En effet, la commission de l'exposition provinciale est responsable de ses actes devant le comité exécutif et le Conseil de ville. Or, le maire Lamontagne étant à la fois président du Comité exécutif et président de la Commission de l'exposition provinciale, il est donc appelé à se fournir des explications à lui-même. Imaginons que sur une question quelconque, le président de la commission de l'exposition doive faire rapport au président du comité exécutif ou à l'exécutif purement et simplement. Le maire Lamontagne, qui est président des deux organismes, doit donc s'écrire des lettres à lui-même.

Il est nécessaire de rappeler ici que le rapport Ross suggère de rendre consultative la Commission de l'exposition provinciale et de créer un service de la ville qui s'occuperait de la gestion du parc de l'exposition. C'est sans doute pour faire disparaître cette anomalie que le rapport Ross recommande ces modifications. Encore faut-il que l'exécutif donne suite à cette suggestion. Si il le faisait, le maire serait libéré d'une fonction qui peut incontestablement être assumée par un chef de service compétent. Par le fait même, l'application de cette recommandation contribuerait à "déconcentrer" les pouvoirs. Car il faut quand même se demander jusqu'à quel point un homme peut exercer efficacement tous les pouvoirs qui lui sont confiés. Indépendamment des qualités personnelles de M. Lamontagne, de son talent administratif ou de sa lucidité, il est généralement admis qu'une trop forte concentration de pouvoirs peut produire à des abus.

Serge GAGNON

Ville-Vanier

Les propriétaires opteraient pour l'aménagement d'une salle de jeux

Ville Vanier (J.D.) — Selon toute probabilité, les électeurs-propriétaires de Ville Vanier se prononceront en faveur de l'aménagement d'une salle de jeux, en bordure de la rue Beaucage, mardi soir, le 28 février prochain, lors de la tenue d'un référendum à cet effet. Néanmoins, il semble que les contribuables soient très peu favorables à la construction d'un autre complexe, soit un vaste centre de jeunesse, au coût de quelque $386,000. Ce dernier projet a déjà fait l'objet d'un règlement municipal qui en est au stade de l'adoption enp remière lecture.

C'est en somme la tournure que semble vouloir prendre les événements, à la suite d'une réunion d'information qui s'est tenue, cette semaine, au collège Bélanger. L'assemblée groupait le maire Jean-Paul Nolin, les six conseillers, des membres de la Ligue des Propriétaires de l'endroit, ainsi que des représentants de la Jeune Chambre de Commerce.

L'on sait que la construction de ce centre de jeunesse, au coût de $386,000 et de cette salle de jeux, requérant des déboursés de l'ordre de $86,-500, nécessiteraient, selon un rapport fourni par un comité municipal formé le 6 février dernier à la demande des autorités de Ville Vanier, une majoration d'environ $0.68 du taux de la taxe foncière sur chaque $100 d'évaluation.

Ces révélations ont semé le désorroi parmi les contribuables, qui trouvent excessif une telle augmentation du taux de la taxe foncière. D'autant plus que la Ligue des Propriétaires a déjà pris position et que la Jeune Chambre, entre autres corps intermédiaires, s'est prononcée en faveur de l'aménagement d'une salle de jeux, tout en manifestant son opposition quant à la construction d'un centre de jeunesse.

Bris important d'aqueduc à Ste-Foy

Un important bris d'aqueduc a privé d'eau les citoyens qui demeurent dans le secteur du Plateau Central, à Ste-Foy, hier matin. Plusieurs citoyens se sont vus privés d'eau pendant près de quatre heures.

Le bris qui a été constaté tôt, hier matin, est survenu à l'angle de la route du Vallon et des Quatre-Bourgeois. Il s'agit d'un tuyau de 14 pouces qui constitue un des conduits principaux du service d'aqueduc. Le bris a provoqué une diminution de pression et un manque d'eau dans le réservoir. Selon l'ingénieur en chef pour la cité de Ste-Foy, M. Paul Despatis, environ 80% de la population n'a pas été privé d'eau, en particulier ceux qui demeurent dans le bas du Plateau.

Les conséquences de ce bris ont été assez lourdes. L'eau a envahi le plancher du Grand Amphithéâtre de l'Académie de Québec. Les étudiants de cette institution n'ont pas eu de cours de la journée. Les employés de la Voirie municipale se sont employés, à l'aide de pompes, à retirer cette eau dans le courant de l'avant-midi.

Les travaux de l'égout collecteur du versant nord de Sainte-Foy sont maintenant complétés

par Jacques DALLAIRE

STE-FOY — De gigantesques travaux de l'ordre de $7 millions, entrepris en 1965 par la ville de Ste-Foy en vue de l'aménagement de l'égout collecteur du versant nord, viennent tout juste d'être complétés. En révélant la nouvelle, hier après-midi, l'ingénieur en chef de la ville de Ste-Foy, M Paul Despatis, a mentionné que la réalisation de ce projet permettra maintenant le développement rapide de la zone industrielle.

Ces travaux ont mis fin à de sérieux problèmes qui duraient depuis bientôt douze ans, en ce qui a trait à l'écoulement des égouts de la vallée de la rivière St-Charles. La ville de Ste-Foy, en 1965, sur ordre du ministère de la Santé et par suite des approbations de la Régie des Eaux et de la Commission municipale de Québec, demandaient des soumissions pour la construction de ce collecteur, en neuf étapes.

Le collecteur dirigera dorénavant, vers le fleuve St-Laurent, les égouts du versant nord de la ville, et en outre les égouts sanitaires d'un grand nombre de municipalités de la vallée de la St-Charles. Ce qui fait bien contraste avec ce qui prévalait jusqu'à il y a quelques années, alors que les égouts du versant nord de la ville de Ste-Foy s'épurgient dans des fosses construites à la requête du ministère de la Santé, durant l'année 1957. Ces fosses étant trop exiguës, le surplus se déversait dans les canaux à ciel ouvert se dirigeant vers la St-Charles tout en sillonnant les territoires de Duberger et de villes Les Saules. Mais, encore là il ne s'agissait que d'une solution temporaire au problème qui devenait de plus en plus d'actualité et nécessitant par ce fait l'élaboration de sérieuses études.

On ne tarda pas à se mettre à la tâche et en 1961, le projet actuel commença à prendre corps véritablement, par suite de recherches menées par MM. Jean Robitaille, ex-ingénieur de la ville, et Bernard Grondin, ingénieur également.

La Régie des Eaux et la Commission municipale devait donner leur approbation de principe aux plans et devis soumis, en 1964, lesquels furent complétés en 1965.

LE PROJET DANS SON ENTIER

Pour résumer les neuf phases du projet, il est bon de noter en premier lieu que l'égout collecteur comprend un tunnel de 12 pieds de hauteur, en forme de fer à cheval, d'une longueur de 3,040 pieds, à parois de béton. Ce tunnel qui se termine au sud sous le niveau de l'eau du fleuve, est limité, à son extrémité nord, par l'emplacement de l'usine d'épuration des eaux. Cette usine et le tunnel sont tous deux conçus pour recevoir les eaux usées d'un bon nombre de municipalités de la vallée de la St-Charles, qui parviendront à cet endroit par un collecteur commun.

Il a fallu ensuite pourvoir à la construction d'un collecteur d'eaux de surface d'une longueur de 5,600 pieds, à partir de l'entrée du tunnel au nord jusqu'au ruisseau Jones. Il fallut en outre faire construire un collecteur d'égouts sanitaires de 5,000 pieds de long, une conduite d'aqueduc de 3,400 pieds de longueur, ainsi qu'une autre conduite en fonte de 1,200 pieds de long.

D'autres conduites devaient ensuite être aménagées dans la section comprise entre le ruisseau Jones et la rue Mayrand en même temps qu'un collecteur d'eaux de surface en bordure du boulevard Henri IV, à partir du boulevard Charest jusqu'à la rivière Lorette. Des conduites d'eaux de surface et d'égouts sanitaires furent construites aux embranchements "Jones", et "La Suete". Aux embranchement "Des Talus" et "Du Vallon", on fit aménager des conduites d'eaux de surface et des conduites d'égouts domestiques.

La dernière partie des travaux concernaient la traversée des voies ferrées à l'aide de tunnels. En fait, cinq tunnels ont été érigés pour accueillir les embranchements cités précédemment, en plus du collecteur sis à proximité du boulevard Henri IV.

Chacun de ces embranchements est muni d'un déversoir d'orage de conception strictement hydraulique, sans qu'on y trouve de pièces mécaniques.

Comme le projet était divisé en neuf étapes, autant de contrats furent accordés par soumissions. Le plus important a été adjugé à la firme Spino Const. Ltd. au montant de $2,327,600, qui construisit le tunnel situé entre le fleuve St-Laurent et l'usine d'épuration des eaux. Les autres contrats furent accordés à Desourdy Const. Ltd., (quatre contrats), à Savard & Dion Inc., ainsi qu'à Eastern Canada Const. Ldt. La compagnie Spino Const. Ltd. obtint aussi un contrat de $166,400.

Les montants des contrats atteignaient $4,785,696, ajouté à cela $1,100,090 comme coût des matériaux, et les frais d'emprunt, honoraires d'ingénieurs, surveillance, administration et imprévus, soit 20%, le coût total des travaux se situe à $7,000,000 environ.

Par contre, il convient de souligner que la ville de Ste-Foy bénéficiera de subventions desgouvernementsprovincial et fédéral et de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logements. Le montant qu'eut à débourser la ville fut de $4,000,000 à peu près et la cédule des travaux s'échelonna sur dix-huit mois.

A date, une somme de $2,500,000 a été acceptée sur le marché des obligations. M. Despatis a précisé, hier après-midi, que $2,000,000 seront vendus le 1er mars prochain et que quelque $800,000 autres le seront aussi le 1er juin prochain.

Le club Fleur de Lys attaque le dernier numéro du "Bardy"

Dans un communiqué de presse, le club Fleur de Lys de Québec attaque le dernier numéro du "Bardy", l'organe officiel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, dont le "texte insidieux et mensongé sur le centenaire de la Confédération contribue à tromper avec une mauvaise foi une certaine partie de la population".

Selon le club, le "Bardy" fait une insinuation énorme en disant que l'acte de 1867 a fait des Canadiens français une nation et leur a donné des droits en tant que nation. Or, le club soutient que depuis 1838 les Canadiens français n'existaient plus en tant que groupement ethnique et la Constitution canadienne ne fait aucunement mention d'un groupement racial différent et jouissant d'une autonomie linguistique quelconque.

Le club affirme que le "Bardy" déclare que les citoyens du Canada ont conclu un pacte de coexistence en 1867. Selon le club, cette affirmation est fausse et l'historien Donald Creighton l'a rejetée lui aussi.

"Le rédacteur du "Bardy", de continuer le communiqué de presse du club, pousse la mauvaise foi jusqu'à faire croire à ses lecteurs que la Confédération a été une concession accordée aux nôtres alors que la Confédération n'est que la continuation, dans une formule diluée, de l'Acte d'Union de 1840".

"On se demande vraiment s'il faut rire ou pleurer en lisant dans le "Bardy" que "L'Acte de l'Amérique britannique marque l'échec de l'effort d'assimilation et décrasement des Canadiens français". Il suffit, selon le club, de consulter les statistiques du recensement de 1961 pour se rendre compte du contraire.

Le club Fleur de Lys rejette une affirmation du "Bardy" selon lequel l'Acte de 1867 reconnait bien que imparfaitement le caractère bilingue du Canada. Selon le club, l'article 133 de la Constitution ne fut pas conçu pour le bien des francophones, mais bien pour ne pas obliger les anglophones du Québec à parler français.

Augmentation des revenus à la Cour municipale

La Cour municipale a enregistré une augmentation de revenus de $46,170.67 sur l'année 1965.

La perception nette pour 1966 s'est chiffrée à $413,465.39 alors qu'en 1965, la Cour municiplae percevait $367,294.72.

Ces montants proviennent des amendes, des billets de stationnement, les arrestations, arrêts obligatoires et, en général, les contraventions au Code de la route.

Rhétoriciens 1934-35

Les Rhétoriciens du Séminaire de Québec de la promotion 1934-35, sont priés d'assister aux funérailles de leur confrère. M. Jean-Marie Lapointe. Elles auront lieu lundi matin à 10h. en l'église Ste-Maria Goretti, Charlesbourg.

l'Action éditoriale

On se remet au travail

Depuis l'ouverture de la première session de la 28e Législature du Québec, en décembre dernier, on n'a pas tellement varié les thèmes en discussion à l'Assemblée législative. Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône et les problèmes soulevés par les grèves dans le domaine de l'enseignement, ont été les deux sujets principaux de cette première partie de la session. Il ne faut pas croire pour cela que l'Assemblée législative soit demeurée complètement inactive, hormis ces deux sujets; mais on comprendra que toute autre question passait littéralement inaperçue dans les circonstances. Il faut admettre que le contexte se prêtait bien aux attaques de l'Opposition qui s'en prenait à l'immobilisme du gouvernement.

Avec la fin du débat sur l'adresse et adoption du Bill 25, la session est entrée dans une nouvelle phase marquée par un menu plus varié et, soit dit en passant, plus digestible.

On se souvient que la question constitutionnelle se dégageait comme idée principale du discours du Trône. Cette semaine, l'Assemblée législative s'est souvenue de cette réalité. La Chambre a approuvé en première lecture, un projet de loi présenté par le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, et recommandant l'abolition du Conseil législatif. Ce bill avait été inscrit au feuilleton dès les premiers jours de la session. Rien ne laisse croire que le bill franchira les deuxième et troisième lectures. Toutefois, il semble en quelque sorte, avoir aiguillonné le gouvernement qui, de son côté, a proposé une motion faisant revivre le Comité parlementaire de la constitution. Il lui a donné comme mandat particulier, le soin d'étudier l'abolition du Conseil législatif et son remplacement par un autre organisme.

La motion de M. Pierre Laporte, député de Chambly, visant à créer un comité chargé de reviser les règlements de la Chambre, présentait des aspects complexes. Le gouvernement ne semblait pas opposé à la création de ce comité parlementaire, mais l'on ne s'entendait pas sur le mandat qu'on devait lui assigner. On craignait qu'il n'y eût confusion entre les buts de ce comité, ceux du Comité parlementaire de la constitution et ceux du comité qui sera chargé d'étudier la charte des droits de l'homme.

Les problèmes constitutionnels allaient se noyer dans une mer de diversion mais déjà, ils émergent plus vigoureux que jamais. La progression des travaux de l'Assemblée législative se trouve donc devant un nouveau danger : on risquerait de minimiser de nombreuses priorités et de les retarder, en voulant accorder une importance exagérément grande aux questions constitutionnelles. Nous ne doutons ni de la valeur ni de l'autorité du problème constitutionnel, mais il ne faudrait pas, comme on l'a fait avec la question de l'éducation, s'y arrêter si longtemps qu'on en vienne à oublier les autres priorités: sécurité sociale, économie, agriculture, santé, justice et bien d'autres.

C'est dans cette deuxième phase de la session que s'affronteront vraiment les forces ministérielles et oppositionnistes. Les ministres qui doivent déjà surveiller deux ministères chacun, devront donc traverser une rude épreuve d'endurance. Chacun d'eux aura-t-il la force de tenir jusqu'au bout sous un tel régime ? Le ministre Maurice Bellemare, titulaire des ministères du Travail, de l'Industrie et du Commerce et responsable des Pêcheries, semblait mal posséder son sujet mardi dernier durant l'étude d'une loi pour augmenter le crédit aux pêcheries. L'ancien ministre, M. Gérard D. Lévesque est venu complaisamment à son secours. Si on ne veut pas les épuiser totalement, quelques ministres auront besoin bientôt d'être soulagés d'un peu de travail. La deuxième phase de la session pourrait donc être marquée aussi par un remaniement ministériel.

En somme, on peut s'attendre à plus de variété dans les questions politiques, au cours des prochains mois, que durant les premiers mois de la session.

ROGER BRUNEAU

La revue de la presse périodique

La Rive-Sud à l'avant-garde dans le domaine médical

On sait que depuis quelques jours, l'Hôtel-Dieu de Lévis est doté d'un service psychiatrique, et le directeur de cette nouvelle section, le docteur Roger Parent, a donné, la semaine dernière, une très intéressante causerie sur le sujet devant le club Richelieu.

Que ce service, le premier dans la région du Québec métropolitain à avoir été organisé dans un hôpital général, soit des plus modernes et des mieux aménagés, voilà déjà de quoi réjouir la population de la Rive-Sud, mai il faut aller bien plus loin, et constater l'utilité d'une telle réalisation.

Quelques chiffres, donnés par le docteur Parent, sont caractéristiques, il y a deux ou trois ans, par exemple, alors que déjà des consultations psychiatriques existaient, mais non pas comme partie intégrante d'un service organisé, quelques 300 malades mentaux pouvaient être traités en une année. Or, en 1966, plus de mille ont été soignés, alors qu on prévoit pour 1967, plus de 2,000 visites. Tout cela pour constater que les besoins sont réels dans ce domaine aussi, et que l'annonce de la création de ce nouveau département a provoqué dans la population une réaction extrêmement positive. Les maladies mentales, le dira-t-on assez, sont, malgré certaines préventions, des maladies comme les autres, et il est tout simplement impensable qu'un tel retard ait été pris dans ce domaine.

Dans cette spécialité aussi, les connaissances et les progrès techniques apportent chaque jour des éléments nouveaux et constructifs dans la lutte, la prévention et le traitement des maladies mentales, et l'on ne peut, en la circonstance, que se réjouir vivement de savoir Lévis et toute la Rive-Sud, dotées maintenant des plus modernes moyens en même temps que de copétences reconnues.

Trois médecins psychiatres travaillent à plein temps, et commencent déjà à être débordés sous la masse des demandes. Ils sont secondés par une quinzaine d'infirmières spécialistes, et d'un personnel adéquat, et lorsque l'installation sera entièrement complétée, plus de cinquante personnes s'occuperont de ce département, qui peut accommoder une quarantaine de malades, dans le cas d'hospitalisations.

On voit qu'une telle initiative n'était pas inutile, mais s'imposait même avec urgence.

Toute cette évolution, le docteur Parent pense qu'elle est réalisable seulement avec le concours actif de la population, et il a dit souhaiter que, de plus en plus, même s'il demeure encore en de trop nombreux points une barrière physique", le fleuve Saint-Laurent cesse d'être une "barrière morale et psychologique". Autrement dit, le fait pour la Rive-Sud d'être placée, vis-à-vis de Québec, dans une situation géographique que tout le monde connait, ne doit pas, pour autant, faire que la population de ce secteur se sente plus ou moins écrasée.

On sait que dans certains domaines (mouvement Desjardins, à Lévis; industries à Lauzon et Saint-Romauld, etc.) la Rive-Sud réagit positivement, et l'on constate que dans le domaine médical, plus encore avec la mise en marche de cette clinique psychiatrique, l'Hôtel-Dieu de Lévis, est à l'avant garde du modernisme et du réalisme de notre temps.

Constatations fort encourageantes certes, mais qui ne doivent pas, pour autant, faire en sorte que l'on "s'endorme sur ses lauriers".

Extrait de
"La Tribune de Lévis," 16-2-67

Sur l'échine de nos enfants

Le bourbier dans lequel l'inexpérimenté Gérin-Lajoie et son parti ont fait enliser l'enseignement au Québec ne s'est pas asséché avec les années comme on peut le constater. La mare aux grenouilles d'où venaient quelques croassements au début est devenue un immense cloaque dans lequel s'agitent les batraciens de l'éducation. On se chamaille, on se chicane, on s'engueule, on parade, on manifeste, on se soulève, on s'enrichit même... mais toujours sur le dos de nos tout petits... et de nos propriétés.

Le gouvernement se débat dans la crise dont la source remonte aux phrases ronflantes... "Tout mon programme sans aucune augmentation de taxes..." Instruction gratuite à tous les paliers... tant que je serai premier ministre, pas de ministère de l'Education...

Cette sorte de cinquième colonne servait bien certains politiciens. Elle écrase maintenant nos chers enfants. Ce qui est plus dégoûtant encore c'est que pendant que l'administration provinciale essaie de nous sortir de ce marasme attribuable à des changements trop rapides dans une usine qui n'était pas outillée, le parti libéral et le R.I.N. apostrophent à qui mieux mieux nos dirigeants pour se faire du capital politique. Que les malades de grands honneurs et les réformateurs à coups de gueule se tirent la couverte politique à qui mieux mieux, ça peut être fort bien leur domaine, mais qu'ils la tirent au point de laisser nos enfants nus à la fin d'une trop brève année scolaire, c'est quelque chose décoeurant au superlatif ! — Résumons la situation en rappelant que cette année sera la plus désastreuse dans l'histoire du savoir de nos jeunes. A part les vacances régulières du jour de l'an, de Pâques et autres congés, les écoliers finiront en avril parce que l'Expo 1967 ouvrira ses portes. Or, entre ces quelques congés et une année amputée de plusieurs semaines, les grèves laissent tous les enfants à leurs jeux plutôt qu'à leurs études. Voyons d'ici la fournée de cancres qui sortira en fin d'année; voyons d'ici les résultats pour l'ensemble de cette année scolaire.

Le chaos dans lequel se débat le système éducationnel est le fruit d'actes non réfléchis, d'une politique dans laquelle on s'est plongé aveuglément parce qu'il y avait le rapport Parent comme chef de file... On va se rendre compte maintenant que le chef de file nous a orienté sur une bien mauvaise piste. Pouvez-vous me nommer des "génies" sortis de l'éducation nouvelle depuis sept ans bientôt ? — Ils ne formeraient pas une grande légion. Pourtant la petite école du rang qu'on a tant dénigrée a produit les cerveaux hors pair comme les Mgr Louis-Adolphe Paquet, qui avait épaté le Sacré Collège en pleine Rome, les Armand Lavergne, et des centaines d'autres qui ont brillé au tout premier... rang sans la polyvalente... la régionale... l'option... la catéchèse, les loisirs organisés... les piscines avec hautparleurs et les fresques murales. A savoir s'il y a moins d'ignorants aujourd'hui avec l'éducation nouvelle, ce n'est pas encore prouvé, n'est-ce pas ?

Le crime du jour c'est que des politiciens désabusés et laissés pantelants par le peuple qui n'est pas si bête après tout essaient de redorer leur blason terni sur... l'échine de nos chers petits enfants. C'est là l'aspect morbide du problème résultant de la confusion dans l'enseignement.

Extrait de "L'Appel" 17-2-67

La grande charte de l'agriculture et la responsabilité populaire

Le mémoire présenté par l'U.C.C. à la Commission royale d'enquête sur l'agriculture pourrait bien être reconnu comme le meilleur schéma de ce qu'on devra appeler "La Grande Charte de l'Agriculture du Québec". Le corps le plus représentatif des agriculteurs, de la province, fort d'une quarantaine d'années d'expérience, propose toute une rénovation de la chose agricole. Tout ministre assez vigoureux pour rompre avec la routine et btir ce qui s'impose est invité à relever le défi qui se pose en ces termes: "ou bien développer un secteur agricole prospère et capable de faire vivre convenablement les cultivateurs ou bien abandonner graduellement ce secteur économique et orienter vers d'autres secteurs, la main-d'oeuvre et la population qui s'y consacre actuellement".

L'U.C.C. est convaincu que l'agriculture demeure essentielle à la croissance de l'économie provinciale, et même si son importance relative par rapport aux autres secteurs économiques diminue, son importance en chiffres absolus de valeur de production et de main-d'oeuvre reste tès grande. Il répugne à la conscience populaire, comme il doit répugner à tout pouvoir public sérieux de choisir une autre option que celle-là.

Mais aujourd'hui, c'est un choix qui comporte de réelles obligations. Les demi-mesures ou les calculs de transition à portée indéfinie, dans le but inavoué de sauver du temps, comportent des risques inacceptables. Le resserrement de l'étau "coup de revient-prix de vente" n'est pas dressé comme épouvantail à corneille. Considérablement accéléré au cours de ces 25 dernières années, ce coincement de l'agriculteur, entre ce qu'il doit payer pour faire fonctionner son entreprise et le prix que lui rapporte sa marchandise, invite d'urgence à des innovations majeures dans le domaine de nos institutions politiques touchant l'agriculture, des recherches à développer pour fin d'adaptation aux besoins de l'agriculteur, et dans le domaine de la compétence à favoriser au niveau de ce dernier.

L'U.C.C. fait au gouvernement du Québec des recommandations dont la mise en pratique modifierait avantageusement tout le visage agricole et partant économique du Québec.

En marge de la présentation de ce mémoire, il reste, toutefois, important de nous rappeler qu'il n'est pas bon de tout attendre de l'Etat pour régler ses problèmes. Quand il règne sur une population amorphe, sans initiative, l'Etat devient trop facilement un très mauvais maitre. L'agriculteur se doit de maintenir forte ses propres institutions qui, à cause de leur caractère, ont une qualité de permanence. C'est ainsi qu'il peut toujours se retrouver, chaque fois que nécessaire, sur une ligne stratégique de combat quand son intérêt est menacé.

Cette semaine l'assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée remet sur le tapis l'importance pour l'agriculteur de bien prendre en main les outils qu'il s'est lui-même forgés pour se protéger et améliorer son sort. La coopération est l'un de ces précieux outils.

Les coopératives agricoles ont connu un développement enviable depuis leur lancement au Québec, il y a quelque 40 ans. Leur progression, dans notre province est loin d'être en perte de vitesse notamment depuis 6 ans comme le faisait elle-même remarquer la Coopérative Fédérée du Québec, dans notre édition du 1er février. Serait-ce que le climat économique actuelle de la province soit plus favorable à leur épanouissement, ou que les membres des coopératives participent davantage à leurs entreprises ? Une partie de la réponse menace de demeurer dans le secret de chacun. On reconnait généralement que quelque chose ne peut faire autrement qué clocher chez un membre qui ne ferait pas à 100 p.c. ses transactions avec sa coopérative. Il a, du moins, une étrange façon de concevoir ses propres intérêts puisque toute transaction clandestine a pour effet d'aider de près ou de loin à des entreprises concurrentes de la sienne, sa coopérative à lui. Si votre coopérative vous devient à ce point étrangère, c'est que vous ne jouez pas le rôle que vous devriez vous efforcer de jouer dans son orientation et sa direction.

Si cette entreprise grossit malgré votre indifférence à son égard, il y a de fortes chances qu'elle en vienne un jour ou l'autre à considérer vos intérêts comme étrangers aux siens. Quand il a formé sa coopérative, le cultivateur s'est forgé un bon instrument pour lui-même, qui peut tout aussi bien servir à d'autres contre lui. Ce qui est malheureusement déjà prouvé.

Cette institution, qui a été inventée par les classes populaires, la coopérative a la vie longue. Dans un pays comme la France, le coopératisme a dû prendre racine au milieu du 19e siècle. A partir de la création célèbre du "Commerce véridique et social" de Lyon, s'étaient constitués en liaison avec le mouvement ouvrier naissant, les associations de "producteurs et de consommateurs" qui se donnaient pour objectif, de "substituer une économie de service à l'économie de profit en remplaçant les entreprises capitalistes". Pas plus en France qu'au Canada ou ailleurs, il n'est prouvé que tous puissent ou doivent être coopérateurs. Dans ce domaine comme dans tant d'autres, des ambitions exagérées peuvent détruire les meilleures fondations.

Il est toutefois reconnu, que pour avoir de bonnes coopératives, il faut avoir de bons coopérateurs. Le coopératisme n'est pas une remise de pouvoir mais un partage de responsabilités et d'actions communes bénéfiques à tous et chacun.

François Côté

Extrait de "La Terre de chez nous", 8.2.67.

courants et remous

Sur une prise de becs

Aux Communes, il y a quelque temps, une prise de becs est intervenue entre le député indépendant des Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain, et le député libéral de Hochelaga, M. Gérard Pelletier. Le sujet du litige ? Les grèves ! Surtout, apparemment, celles qui surviennent dans le secteur public ou qui y surgiront peut-être encore un jour. Car il pourra éventuellement en survenir, non seulement dans le secteur public québécois, mais aussi dans le secteur public outaouais. De fait, on le sait, Ottawa vient de reconnaitre à quelque 200,000 de ses employés ce fameux droit de grève dont on dit et laisse parfois entendre qu'il est, en quelque sorte, devenu comme un facteur, un élément de progrès social. Décidément, il y a plusieurs définitions du progrès social.

Or donc, M. Mongrain, tout en protestant de ses meilleurs sentiments à l'égard du monde ouvrier, affirma sans ambages que la plupart des grèves dans le secteur public se font sur le dos du bien commun. Le député des Trois-Rivières ajoutait : — qui ne le suivra pas dans ce voeu ? — il faut à tout prix trouver, mettre en place des mécanismes qui viendront réduire au minimum le nombre des grèves. Il y a trop de grèves aujourd'hui, dit M. Mongrain, qui n'équivalent qu'à des chantages auprès des pouvoirs publics.

En réplique, M. Pelletier, jadis grand adepte du labeur (bénévole ?) auprès des masses ouvrières, s'est dit presque scandalisé par les propos de son collègue des Trois-Rivières et a jeté les hauts cris. Il a fustigé ceux qui sont d'avis que le droit de grève est d'abord et avant tout un danger à prévenir et qui auraient l'idée de "vacciner" le bien commun contre une grève éventuelle. Le droit de grève est une conquête comme les autres (Oui, en un sens, là où il n'entre pas en conflit avec le bien commun). En tout cas, le représentant de Hochelaga déclare que pendant ses plus de douze ans de vie syndicale, il n'a jamais vu de chefs syndicaux imposer la grève à une assemblée de syndiqués qui n'en voulaient pas. Par contre, dit M. Pelletier, il arrive souvent que des syndiqués réunis en assemblée générale veulent imposer une grève à des chefs qui auraient voulu l'éviter.

Des malins auront peut-être été tentés de s'exclamer : Pauvres chefs syndicaux et, surtout pauvres chefs de centrales syndicales ! Quand il y a grève à eux imposée, plus de salaires, ni allocations ! Cela, sans compter les veilles, les longues nuits passées au chevet des malades, lorsque survient, par exemple, un arrêt de travail dans les hôpitaux. Que nul ne songe à devenir chef de centrale syndicale s'il n'a pas quelque entrainement aux privations et aux jeûnes prolongés. Autrement, il ne tiendrait pas le coup, c'est bien sûr.

Mais revenons plutôt à la prise de becs Mongrain-Pelletier. En réplique à la réplique, le député des Trois-Rivières a taquiné son collègue, devenu, dit-il l'un des anges gardiens du parti libéral après avoir "flirté" avec le N.P.D. Puis, il a ajouté que les démagogues ne sont pas tous en salopettes; d'après lui, il y en a aussi qui ont cols blancs et manchettes. Encore là, des malins auront peut-être la tentation d'ajouter : Quiconque, dans le passé, a entendu certains discours électoraux de M. Mongrain le croira sur parole ! Au demeurant, le député des Trois-Rivières concluait que le bien commun doit primer. Et il répétait : Il est grand temps que les gouvernements créent des mécanismes pour empêcher que d'éventuels litiges n'en viennent à se régler sur le dos du bien commun, sur le dos de la population.

Bien d'autres, on le sait, formulent ce voeu de voir apparaitre enfin des mécanismes du genre. La grève n'est pas en soi chose mauvaise. Mais il ne faut abuser de rien. Si l'on abuse, c'est pour tous une calamité. Dans le secteur public, c'est plus qu'une calamité; ça ne devrait jamais se produire. Il faut absolument mettre sur pied de quoi prévenir les arrêts de travail. Surtout, encore une fois ,dans le secteur public. Quand on en sera rendu au point où les gouvernants passeront, pour ainsi dire, le plus clair de leur temps à tenter de régler des conflits, la société dans son ensemble ne marchera pas ,ne courra pas vers l'anarchie; elle y volera.

Odilon ARTEAU

Se sentir de la famille

Les professionnels n'ont pas bonne presse.

Ce serait enfantin et bien inutile de la nier.

Qu'il s'agisse de certains actes qui sont présentement étudiés par les tribunaux criminels, ou de l'enquête tant réclamée et tant dénoncée sur la Justice. ou de certaines faillites dans de grandes études notariales, le public s'interroge.

Les professionnels ont cessé d'être des gens acceptés, consultés, écoutés.

N'allons ni nous illusionner sur notre part de responsabilité dans cette évolution ni, par un excès contraire, nous accuser inutilement de tous les péchés d'Israël. C'est vrai qu'à cause de notre attitude égoiste comme groupe nous avons contribué à provoquer les désagréments qui nous arrivent aujourd'hui, mais c'est vrai aussi que nous le devons en bonne partie au nivellement des classes qui s'est fait dans notre pays depuis quelques années.

Rien ne sert de pleurer sur le passé. Songeons plutôt à l'étudier froidement pour éviter demain de commettre les mêmes erreurs.

Notre passé d'égoïsme il a été réel, mais nous constatons qu'aujourd'hui dans presque toutes nos professions il y a un renouveau qui ne peut que nous encourager. Ce qui hier encore faisait sursauter d'indignation trop de professionnels le syndicalisme de cadre par exemple, est étudié à son mérite et en voie d'être accepté comme une nécessité. Des sujets que l'on ne voulait même pas aborder, comme l'assurance-santé, est discuté publiquement et avec de plus en plus de compréhension par ceux-là même qui en seront les premiers affectés.

Nous voyons bon nombre de professions Barreau, médecins, ingénieurs, etc., s'interroger sérieusement et en profondeur sur leur avenir.

Ce sont là des signes encourageants. Ceux qui espèrent revenir à un passé qu'ils ont peut-être aimé s'illusionnent fort et rendront un mauvais service à la société tout entière et aux professionnels en particulier s'ils se cramponnent à ce passé. Le mieux c'est d'ouvrir toutes grandes les portes, de dialoguer avec la société de s'adapter à la situation nouvelle.

C'est de cette façon que chacun se sentira de la famille et que les professionnels reprendront leur place, place d'ailleurs qu'ils n'ont jamais complètement perdue.

Extrait de "Le monde professionnel". 30.1-67.

DIEU

nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous (dit Jésus). Si vous étiez du monde, le monde vous aimerait comme son bien propre; mais comme vous n'êtes pas du monde et qu'au contraire je vous ai par mon choix retirés du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de cette parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître.

(Jean, XV, 18-20)

action 25/3/67

VOTRE OPINION

Félicitations à Monsieur Maurice Allard

L'émission TIREZ AU CLAIR de la Télévision de Radio-Canada présentait mercredi dernier, le 22 février, MM. Maurice Allard, député de Sherbrooke aux Communes et Louis Beaudoin, qui ont traité du divorce. Devant le fait que dans huit provinces canadiennes les causes de divorce s'instruisent devant les cours, tandis qu'un citoyen du Québec ou de Terre-Neuve, pour divorcer, doit obtenir un bill du Parlement fédéral, — on s'est posé la question à savoir s'il était souhaitable de concéder au Québec le même privilège dont jouissent les autres provinces en matière de recours au divorce devant les cours. M. Allard s'est catégoriquement opposé à ce projet, s'appuyant sur le Magistère de l'Eglise en cette matière, sur ses convictions de catholique et sur sa saine conception de la société. M. Allard a bien compris le prestige du lien sacré du mariage et de l'institution familiale; il a bien saisi le besoin urgent de protéger la famille, cellule de la société. Le recours facile au divorce, selon M. Allard, s'offrirait inévitablement comme une permission à toutes les déchéances morales, familiales et sociales, si conciliables avec la nature humaine déchue à laquelle nous appartenons tous. En se référant souvent à la pensée de Paul VI sur le divorce, à la grande indignation et au grand mécontentement des participants de l'émission, M. Allard n'a pas rougi de professer sa foi catholique.

C'est une attitude assez rare chez nos hommes publics aujourd'hui. Monsieur Allard n'a pas eu la partie facile car M. Louis Beaudoin, son antagoniste, ainsi que tous les participants de l'émission étaient favorables à la concession du recours au divorce pour le Québec, et n'accordaient aucune importance à la doctrine de l'Eglise sur le sujet, y compris M. l'abbé Desrosiers du tribunal des causes matrimoniales de Montréal et le R. P. Labrosse. Seul contre tous, M. Allard éprouvait un malaise visible et nous le comprenons. Deux participants de cette émission méritent notre admiration : M. Maurice Allard et M. Gilles Desmarais qui ont eu le courage d'identifier leurs positions — le premier CATHOLIQUE, le second, AGNOSTIQUE. Pour ce qui est des autres participants, ils auraient dû avoir le courage d'identifier leur appartenance religieuse. Leurs arguments en matière de divorce m'obligent à les identifier à M. Gilles Desmarais. Bravo ! Monsieur Allard. Vous avez magnifiquement représenté l'Eglise, vos coreligionnaires, vos électeurs et vos concitoyens. Vous avez fait honneur à votre profession et à votre Alma Mater. Nous vous admirons.

Un autre catholique

Choix d'éditoriaux puisés dans la presse anglaise du Canada

Sélection d'éditoriaux puisés dans les journaux du Canada anglais et traduits par la Presse Canadienne.

Le Daily Times de Victoria

— La présente session de la législature de la C.-B. a déclenché une nouvelle épidémie d'invectives geignardes à l'endroit du Canada et de la politique de son gouvernement central ainsi qu'une poussée correspondante de ... pseudo-séparatistes qui plongent dans l'embarras ... lation de cette province — tout aussi bien en qualité de citoyens de la C.-B. qu'à titre de citoyens canadiens — à cause de la publication des sentiments d'individus qui ont été élus à des fonctions responsables.

M. Kiernan, M. Gaglardi et jusqu'à M. Campbell, pourtant reconnu pour sa stabilité, se sont adonnés à ce jeu récemment, vantant le Canada et leur propre canadianisme pour ensuite décrier et mépriser les racines même de notre nationalité.

De qui M. Kiernan se fait-il le porte-parole lorsqu'il proclame, par exemple, "que nous serons toujours disposés à apporter notre contribution au Canada, mais que nous ne pouvons pas accepter l'érosion progressive de nos droits et de nos traditions...?" Qui sont ceux qui sont représentés par les "nous" dans de pareils propos M. Kiernan et ses collègues du cabinet créditiste ? Ce ne sont certes pas les citoyens de la C.-B. qui eux ne connaissent pas d'ennemis canadiens apparemment étranges qui menacent leurs droits et leurs traditions.

M. Kiernan s'est même abaissé en ayant recours à cette ruse éhontée pour nous faire croire que la langue française nous est imposée par une puissance nationale hostile aidée et encouragée par le Québec. Nous ne devrions pas être obligés d'endurer "dans cette région du Canada une langue seconde pour que n'importe quelle personne puisse jouir de ses pleins droits en tant que citoyen", ajouta-t-il. Il n'est pas facile de croire qu'un homme qui s'est vu confier un poste responsable au sein de notre gouvernement puisse formuler des commentaires aussi retors sur le caractère bilingue de notre nation...

Il y a tout lieu de s'inquiéter du fait que M. Bennett n'ait jamais répudié les propres dérogeants de ses collègues...

On a beau arborer une feuille en or à sa boutonnière, cela ne peut cacher ce qui n'est rien moins qu'une tactique visant à diviser les Canadiens de la C.-B. de leurs compatriotes des autres provinces et à affaiblir nos liens nationaux et à nous diviser comme une minorité qui se sent lésée et trompée.

M. Bennett est peut-être tortueux, mais il n'est pas stupide. Sa campagne anticanadienne — on ne peut lui trouver d'autre qualificatif — est poussée beaucoup plus loin qu'une simple manoeuvre financière. Quoi, exactement, nous réserve-t-il ? — Le 15 février.

La Gazette, Montréal

Maintenant que le bill 25 a été sanctionné et que les écoles ont réouvert leurs portes, le moment est venu d'amorcer de nouvelles discussions. Le bill 25 a été adopté d'urgence dans une atmosphère de tension et de contrainte. Il a servi à fixer les conditions qui prévaudront au cours des 18 prochains mois. La voie est de nouveau ouverte à la discussion pour supputer calmement et en profondeur les véritables problèmes que le bill a voulu résoudre.

Ce qui importe surtout c'est que le gouvernement lui-même ne considère pas le bill 25 comme étant final...

Le premier ministre Johnson a lui-même dit en parlant de l'échelle des salaires incorporée à la loi "qu'il ne fallait pas perdre de vue le fait que l'échelle n'est pas un dogme, qu'elle n'est pas fixée pour l'éternité".

Et le ministre de l'Education, l'hon. Jean-Jacques Bertrand, a dit que le retour au travail des enseignants, d'après les clauses du bill 25, "ne résout rien". Puis il a ajouté : "Les racines profondes de ces conflits doivent être extirpées ce qui ne peut être réalisé que par des négociations entre les enseignants, les commissions scolaires et le gouvernement".

On doit se rendre à l'évidence qu'aucune entente sur le plan de l'éducation ne peut vraisemblablement satisfaire tout le monde. On reconnaîtra que le droit de grève des instituteurs — un droit inexistant dans la plupart des autres provinces — ne peut pas ne pas être limité. Il vient un moment où les enfants doivent retourner à leurs études. Et il est également vrai que les fonds destinés à l'enseignement ne sont pas illimités. Tout gouvernement doit prendre en considération quelle proportion de son budget il peut consacrer à l'éducation en tenant compte de ses nombreuses obligations financières, sans oublier les capacités d'emprunt et d'impôt de la province par rapport aux autres provinces.

Mais justement parce que ni le droit de grève ni les fonds disponibles pour l'éducation ne pourront jamais être illimités, la nécessité d'une compréhension plus grande entre le gouvernement, les enseignants et les commissions scolaires s'impose, de même que la nécessité d'une compréhension plus profonde des besoins et des aspirations de l'éducation et le cadre à l'intérieur duquel ces besoins et aspirations pourront être réalisés.

Puisque le gouvernement lui-même ne prétend pas que le bill 25 soit final, le dialogue entre le gouvernement et les associations d'enseignants de même qu'avec les commissions scolaires devrait reprendre... Le 21 février.

Le Star, Toronto

Le Canada est un pays bilingue, mais ce n'est pas une raison pour se donner un hymne national qui soit un mélange de français et d'anglais.

Le comité parlementaire qui tente d'en arriver à une nouvelle version du "O Canada" ne devrait pas se préoccuper de la version qui lui a été soumise par une ménagère de Ste-Foy, en banlieue de Québec, qui marie les deux langues avec le résultat que voici :

"O Canada, our home, notre pays,

"La feuille d'érable, one flag (From sea to sea)", etc.

Non seulement les patriotes du Québec qui s'efforcent de purifier le français parlé dans cette province jureraient contre ce métissage linguistique, mais les Canadiens d'expression anglaise qui respectent leur langue ne pourraient s'empêcher de grimacer.

Quant à ceux qui peuvent même difficilement prononcer le nom du général de Gaulle, comment pourraient-ils s'en tirer avec le mot feuille ?

Les deux langues possèdent un vocabulaire riche et abondant. Aussi, y a-t-il moyen de trouver une traduction satisfaisante sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à un hymne national dont les paroles seraient en franglais...

Ce qu'il faut, ce sont deux versions dont l'une serait une traduction libre de l'autre et chacune exprimant les mêmes sentiments patriotiques.

Si le comité parlementaire ne peut obtenir ces deux versions française et anglaise à temps pour les rendre officielles avant le 1er juillet, pourquoi s'en faire. D'ailleurs, les hymnes nationaux sont généralement exécutés et non chantés et chaque fois que des Canadiens ont l'occasion d'entonner le O Canada, ils murmurent plus qu'ils ne chantent de toute façon. N'est-ce pas la mélodie qui compte surtout.

Qu'on proclame donc O Canada comme hymne national — quitte à réserver le God Save The Queen comme hymne royal — et nous pourrons nous contenter des présentes paroles jusqu'à ce que de nouvelles puissent être acceptées. — Le 18 février.

"Le Sun", Vancouver

Tout indique que l'expérience du Québec avec une entreprise d'investissement parrainée par le gouvernement se reflétera dans un débat parlementaire en prévision de la création de la ment du Canada dont la mise future Société de développe- de fonds initiale sera de l'ordre de un milliard de dollars.

Les députés voudront sans doute obtenir l'assurance que le projet fédéral ne connaîtra pas les mêmes difficultés que celles que traverse actuellement le Société générale de financement.

La SGF, qui a obtenu la moitié de sa mise de fonds initiale de $20 millions, en 19,3, en vendant au public des actions de $10, se voit maintenant dans l'obligation d'émettre de nouvelles obligations à long terme. Le gouvernement provincial, qui a souscrit un quart du capital original, viendra probablement à la rescousse de la SGF pour ce qui est de trouver une nouvelle méthode de prélever des fonds. Il n'est pas question cependant d'inviter le public à souscrire une seconde fois en raison du fait que les actions originales vendues $10 ne valent plus à l'heure actuelle que $5 . . .

L'un des arguments invoqués par M. Walter Gordon en faveur de la Société canadienne de développement est qu'elle contribuerait à conserver entre des mains canadiennes le contrôle de sociétés canadiennes. M. Gordon, qui s'est fait le champion de ce projet, dit que la société investirait dans des projets qui contribueraient vraisemblablement au développement économique du Canada et qui s'avèreraient avantageux à longue échéance. Tel est l'argument qu'on invoquerait pour offrir au grand public des actions d'une valeur au pair de $5 pour un montant global de $200 millions.

Avant que la Parlement approuve le projet, les membres de tous les partis réclameront probablement l'assurance que la valeur sur le marché des actions de la SCD soit sauvegardée par une politique prudente et par une administration éclairée. — Le 13 février.

Les conséquences du bill 25 : vider les régions excentriques des enseignants qualifiés qui y enseignent (G.-R. Laliberté)

"Une des conséquences du bill 25, c'est qu'on videra les régions excentriques des enseignants qualifiés qui y enseignent", a déclaré M. G.-Raymond Laliberté, président de la C.I.C. au cours d'une émission télévisée le 25 février.

M. Laliberté a dit que même s'il est devenu loi, le bill 25 demeure injuste et inacceptable pour les enseignants. "Les instituteurs se sont soumis à la loi pour éviter un désordre social plus grand, mais nous allons par tous les moyens à notre disposition nous opposer à cette loi et en dénoncer les conséquences".

M. Laliberté a parlé au cours de cette émission du double choix qu'il est possible de faire quant aux structures scolaires. D'abord, il a expliqué ce que le gouvernement avait choisi, soit la centralisation des décisions, la thèse gouvernementale reposant sur la nécessité de donner à tout le monde les mêmes chances d'accéder à la même éducation. M. Laliberté a ensuite présenté le choix des enseignants, soit la décentralisation des décisions en éducation au niveau des régions ou des grandes zones économiques. Ce choix se fonde, a dit M. Laliberté, sur le droit des parents de conserver certaines décisions en éducation, sur les besoins particulier à certaines régions et sur le droit de tout groupe de se donner plus que les services minimums s'il le croit nécessaire.

Défendant la régionalisation, M. Laliberté a mentionné qu'il n'était pas possible de détacher les aspects administratifs des autres aspects scolaires et qu'en ce sens une centralisation administrative trop poussée présentait de sérieux risques quant à la qualité du service qui sera donné dans les régions excentriques. M. Laliberté craint que le bill 25, en nivelant les salaires à l'échelle provinciale, n'apporte chez les enseignants des régions éloignées un désir de s'en aller vers les grands centres, où ils trouveront plus de facilité de perfectionnement, de même qu'un milieu culturel plus complet.

VOYAGES BEL-AIR INC.

dont les bureaux sont actuellement situés au 34, Côte de la Fabrique, occuperont de nouveaux locaux à compter du 28 mars au

42, COTE DE LA FABRIQUE

Nous vous présentons une équipe dynamique et compétente constituée de personnes au service du public depuis de nombreuses années.

GILLES FRAGASSO

YVES JAMIN

HENRI TROUPEL

Sur simple demande de votre part, les brochures de nos voyages vous seront adressées gratuitement.

SERVICE ET COURTOISIE

VOYAGES BEL-AIR INC.

34, Côte de la Fabrique, Québec 4, P.Q. — Tél. : 529-3747

L'affichage : un atout important pour le Vieux Québec

Quand une enseigne décide de se faire belle

par Lucie PLANTE

La Ville tient de plus en plus au réaménagement de son Vieux Québec. Elle est assurée de son prestige tant auprès des touristes que des gens qui l'habitent et le maire Lamontagne a autorisé une inspection complet sympathique du vieux quartier. On a d'ailleurs presque fini de photographier tout l'affichage du quartier Latin. Après une législation du gouvernement provincial, qui passera bientôt, il sera possible de demander aux gens de n'exhiber que des annonces publicitaires qui cadrent bien avec l'ambiance du secteur. Cette politique se concrétiserait dès le début de l'été.

Déjà, en parcourant les principales rues du Vieux quartier, on aperçoit quelques affiches qui contribuent à lui donner un cachet tout à fait spécial. Un magasin d'antiquités, un atelier de lettrage, un restaurant une maison de chambres, une boutique de cadeaux, une tabagie, voire même une taverne ont emboîté le pas.

Et lorsque l'on demande aux propriétaires de ces établissements pourquoi ils ont choisi de telles enseignes; ils nous répondent qu'ils se sont toujours intéressés au Vieux Québec et qu'après avoir consulté les archives de la Cité et du Musée et le président de la Société des Monuments historiques, ils ont déniché un tableau convenant très bien au site de leur maison.

Pour beaucoup, les affiches traditionnelles ne disent rien.

Et les explications coulent franchement sur les goûts de chacun : Un marchand, c'est à cause de l'historique de sa maison, qui date de 1746. Un autre a choisi, lui, un parchemin parce que cela rappelle le début des écrits. Un message était toujours transmis sur une écorce de bouleau. Son sens pratique du réel l'a fait opter pour cet écriteau. Il ne l'a installé que l'automne dernier. Un autre, parce que cela reflétait mieux le caractère particulier de la Place Royale. Ce dernier est aussi d'avis que tous devraient se faire un point d'honneur d'embellir de quelque façon que ce soit le Vieux Québec. Et, l'on a même rencontré un homme qui a dessiné le plan et exécuté lui-même son affiche. Elle est découpée dans une seule pièce. Ce qu'il désirait : remplacer les annonces publicitaires habituelles par quelque chose de plus original et qui se prêterait davantage au cachet du quartier.

de plus en plus les Québécois s'intéresseront au réaménage-

ment de leur Vieux Québec. La plupart ... des affiches ... sont

sculptées et ornées de fer forgé.

Soulignons que toutes ces enseignes ont été fabriqués à Québec. Et l'artiste qui les exécute nous a confié qu'il compte présentement un bon nombre de contrats venant de maisons d'affaires du quartier Latin. Son atelier n'est ouvert que depuis un an et il prévoit que

Programme des cliniques de donneurs de sang

La banque de sang est actuellement dans un état satisfaisant, en dépit du fait que pendant la fin de semaine du 18 février, les camions de la Croix-Rouge aient parcouru 155 milles dans la seule ville de Québec, à la suite des demandes répétées de la part des hôpitaux. L'augmentation des accidentés serait semble-t-il partiellement due à l'affluence des touristes et aux prouesses des athlètes qui participaient aux Jeux d'Hiver 1967.

Voici le programme des collectes de sang pour la semaine débutant le 26 février :

LUNDI 27 février : à l'école Ste-Chrétienne, 3,335 rue Guimont à Giffard, de 2 hres à 5 hres et le soir de 7 hres à 9 hres p.m.

MARDI 28 FEVRIER : à la salle de jeux de l'école des infirmières de l'hôpital St-François d'Assise de 10 hres a.m. à 4 hres p.m. Une seconde collecte de sang aura lieu à la salle du gymnase du Collège des Jésuites, 1,150 St-Cyrille Ouest, de 2 hres à 5 hres.

MERCREDI 1er MARS : au Centre Récréatif de Ste-Marie de Beauce, de 2 hres à 5.30 hres p.m. et le soir de 7 hres à 9.30 hres p.m.

JEUDI 2 mars : à la salle d'étude de l'Externat St-Jean-Eudes, 801 - 12ème Rue à Québec, de 9 h. 30 a.m. à midi. Une deuxième clinique, celle des employés municipaux, sera tenue à la salle du Conseil de ville de Québec, de 9 hres a.m. à midi et de 2 hres à 5 hres p.m.

L'immeuble de la Croix-Rouge est ouvert aux donneurs de sang, à chaque semaine, les lundi, mercredi et vendredi de 1 h. à 5 hres et le lundi de 7 hres à 9 hres p.m.

Quinzaine internationale de Rouen

L'Association Canada - Normandie dont M. Jacques Aubrée est le président a lancé, jeudi dernier, la Quinzaine internationale de Rouen. Parmi les pays représentés, le Canada, et plus particulièrement le Québec, occupe une place d'importance.

Le secteur de la ville comprenant l'avenue Jacques-Cartier, le quai Cavelier-de-la-Salle et l'avenue Champlain sera le centre d'attraction de cette quinzaine. Les vitrines seront alors décorées de documents que le ministère du Tourisme, l'Office municipal du Tourisme, et l'Office d'Information et de Publicité de la Province ont expédiés à M. Michel Hinfray.

Par ailleurs, M. Gilles Lamontagne, maire de Québec, participe à la Quinzaine par l'envoi d'une plaquette souvenir destinée ensuite au maire de Rouen.

Le 24 mars, le navire marchand Le Moyne d'Iberville appareillera de Rouen vers Québec, Trois-Rivières, et Montréal en instituant ainsi une liaison hebdomadaire. La capitale de la Normandie et la capitale du Québec seront désormais en contacts maritimes.

Ces deux événements doivent conduire vers les jumelages municipaux, commerciaux, industriels et culturels des deux villes sous l'égide de Canada-Normandie et Normandie-Canada.

Table ronde : le syndicalisme chez les ingénieurs

C'est dans les cadres du congrès des étudiants en génie et en sciences que se tiendra, samedi le 25 février à 1:30 hre p.m., une table ronde réunissant quelques personnalités tels MM. John H. Dinsmore, président de la Corporation des Ingénieurs, Yvan Brunet, président de la Fédération des Cadres, Jean-Réal Cardin, directeur du département des relations industrielles à Laval, ainsi que Jean Champagne, adjoint du secrétaire-général de la C.S.N.

Le sujet de cette table ronde sera le **syndicalisme chez les ingénieurs.** L'animateur sera M. Jacques St-Laurent, professeur au département des relations industrielles à la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval.

Tout a été organisé afin que tous les intéressés puissent participer à cette table ronde, au grand amphithéâtre du pavillon Pouliot.

Congrès de la FELC les 4 et 5 mars

La Fédération des étudiants libéraux du Québec tiendra son congrès annuel les 4 et 5 mars prochain à Montréal.

Ces assises, qui porteront sur "Le rôle du député", se tiendront à l'hôtel Le Martinique, angle des rues Guy et Dorchester, à Montréal.

Découpez et conservez

ce programme

Télémodes Paquet

dimanche le 26 février

à 10h. p.m.

à Télé 4

Soyez à l'écran de Télé 4 afin d'y admirer notre grand défilé de modes printanières '67. Voici la liste des vêtements qui y seront montrés:

1ere SCENE: Gare

Manteau/robe blanc et vert	170.00
Manteau/robe pêche	170.00
Imperméable de fillette, bleu	12.99
Ensemble pour fillette, rouge, 3 pièces	15.99
Imperméable pour garçonnet	14.99
Costume à carreaux vert/beige	100.00
Manteau bleu marine, style militaire	59.99
Manteau vert, style tunique	59.99
Veste en lainage pour messieurs	59.50
Manteau de cuir pour messieurs	79.99
Costume orange/pois jaunes, 3 pièces	59.99
Costume en worsted	79.95
Ensemble de Jersey bleu/vert, adolescente	23.99
Imperméable pour garçon	17.99
Imperméables divers	19.99 à 25.00

2ème SCENE: Discothèque

Ensemble en tricot mauve à pois	19.99
Pantalon "Mod" pour messieurs	15.99
Chemise en velours côtelé	7.95
Costume pantalon en cuir	59.99
2 pièces en Jersey bleu pâle	29.99
2 pièces en pied-de-coq bleu/blanc	10.99 et 19.99
Costume fleuri, 3 pièces	29.00
Pantalon "Mod" uni	15.99
Chemise imprimée	5.95
Robe rayée, adolescente	7.99
Pantalon "Mod" à carreaux	12.99
Chemise fleurie	2.99
Ensembles de mini-jupes et blouses	20.00 à 25.00

3ème SCENE: Zoo

Ensemble robe/veste, bleu à pois jaunes	29.99
Veste en daim pour messieurs	55.00
Ensemble militaire bleu marine	29.99
Coupe-vent pour messieurs	12.99
Ensemble à carreaux bleu, 3 pièces	44.99
3 pièces lainage pied-de-poule, bleu/blanc	14.97
1 pantalon "Mod" en velours	11.99
1 chemise imprimée	2.99
Robe "jean" avec chapeau	25.00
Ensemble robe et manteau	35.00

4ème SCENE: Mariage

Robe de mariée	110.00
Robe demoiselle d'honneur	45.00
Ensemble robe/manteau (mère de la mariée)	85.00
Ensemble robe/manteau broché	70.00
Ensemble pour fillette	7.99
Costume pour petit garçon	24.99
Robe cage en dentelle	70.00
Robe en mousseline fleurie adolescente	16.99
Costume en worsted bleu, adolescente	30.00
Robe verte en Jersey	25.00
Costume en worsted (homme)	75.00
Robes diverses	20.00 à 25.00

l'Action féminine

Un exemple rend perplexe

Le jour de l'émancipation féminine s'est-il levé ?

MONTGOMERY, Ala. — (PA) — On dit que le jour de l'émancipation féminine s'est levé, et c'est un fait, en principe.

Par ailleurs, une petite illustration du genre d'existence pour la femme gouverneur de l'Etat de l'Alabama, rend perplexe.

Le gouverneur Lurleen Wallace déjeunait récemment à la cafétéria de l'édifice du Capitole à Montgomery, en compagnie de son mari, George, qu'elle a remplacé à titre de gouverneur, considérant qu'il ne pouvait briguer de nouveau les suffrages, selon la loi.

Un monsieur très courtois s'approcha de leur table, la main tendue, et aussitôt l'ex-gouverneur se leva pour lui adresser la parole. Puis il le présenta à sa femme comme étant M. Frank Spain, et lui annonçant qu'il venait d'être nommé président du plus récent comité auprès du gouverneur.

Madame le gouverneur déclara qu'elle était heureuse de faire la connaissance de M. Spain.

Le jour où la candidature de Mme Wallace avait été annoncée, son mari, qui était alors gouverneur, avait laissé entendre qu'il dicterait les politiques d'administration. Mais de son côté, Lurleen indiquait clairement que ses fonctions ne se borneraient pas à porter le titre de gouverneur.

Plusieurs observateurs estiment que Mme Wallace, malgré les dictées administratives de son mari, serait quand même en mesure de laisser une marque distinctive pendant son mandat de gouverneur de l'Etat de l'Alabama.

On jugeait une femme d'après le nombre de jupons qu'elle portait

Auparavant, on disait qu'une personne était élégante et bien vêtue d'après le nombre de jupons qu'elle portait. Aujourd'hui, les vêtements qui épousent la silhouette requièrent le minimum de sous-vêtements. Maintenant disponible pour les jupes courtes, il y a la gaine-culotte courte avec un jupon miniature cousu à même par une large bande de dentelle — les jupons séparés sont maintenant inutiles. Une autre combinaison très soignée, c'est le soutien-gorge jupon; il remplit admirablement cette double fonction avec le moins de bourrelets possible.

Les mini-jupes demeurent très populaires

Les mini-jupes demeurent très populaires parmi la jeune génération et cette dernière se demande encore s'il y a des vêtements de base sur le marché pour ces nouvelles toilettes. Les manufacturiers de vêtements de base ont maintenant lancé sur le marché la gaine la plus courte qui peut exister; ce vêtement mesure seulement 10 pouces de long, mais il procure assez de contrôle pour mouler parfaitement les hanches et les cuisses et de plus il est suffisamment court pour demeurer invisible. Bien entendu, cette toilette est pour les silhouettes jeunes et élancées; de toute façon, c'est la silhouette que requièrent les minis.

Les mini-jupes le jour, mais le soir il y a de plus en plus de jolies robes de toilette. Elles descendent jusqu'à terre, leur dos est complètement découvert et elles ont un grand décolleté. Le problème de soutien-gorge est facilement résolu avec le modèle sans dos. Les bretelles de ce soutien-gorge s'ajustent près des bras, complètement à l'extérieur des épaules. Ce soutien-gorge est retenu en place par deux jarretières élastiques placées à partir du dessous du buste et qui s'attachent juste au-dessous de la gaine. Un autre soutien-gorge qui peut être porté avec une robe du soir très décolletée est bien entendu le soutien-gorge sans bretelles, soit court ou long. Aujourd'hui, les soutiens-gorge sans bretelles sont mieux dessinées que précédemment; ils demeurent en place, de plus ils accordent une silhouette ravissante sous les toilettes du soir.

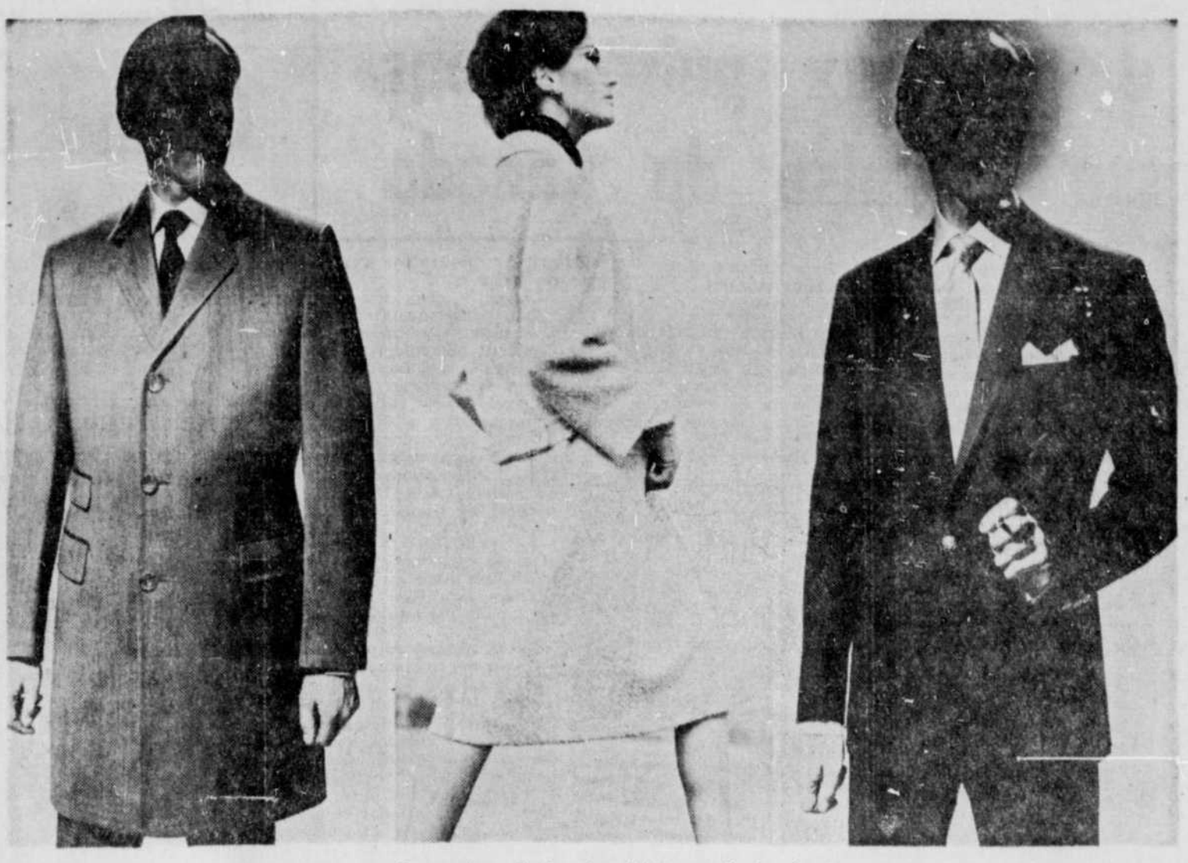

● Ce manteau de dame droit conçu par Aquascutum de Londres fait ressortir les épaules rapportées et la demi-ceinture; en worsted pur anglais ou, tel qu'illustré ici, en mélange de laine et de worsted. Huntsman de Savile Row a choisi ces tissus de laine anglais pour ces deux vêtements d'hommes — à gauche, un pardessus droit bien coupé afin de souligner la taille et allant jusqu'au dessus des genoux. Le bas du pardessus, et les bords des manches sont garnis de points cousus main. A droite, un complet avec un veston sport droit en flanelle bleue légère et des fentes profondes sur les côtés. Les boutons dorés et argentés ajoutent une note de luxe à ce complet.

L'Académie des Grands Ballets Canadiens, une institution québécoise d'importance

Une douzaine d'années après sa fondation, l'Académie des Grands Ballets Canadiens, école officielle de la Compagnie des Grands Ballets Canadiens, remplit tous les espoirs mis en elle.

Destinée principalement à former les danseurs dont la Compagnie a besoin, l'Académie fournit à celle-ci chaque saison depuis 1962, trois ou quatre élèves finissants dignes de s'intégrer au corps de ballet.

Pour la saison 1966-1967, l'Académie a accueilli, avec des visées professionnelles, 286 élèves de 7 à 17 ans à son siège de Montréal, et une centaine à sa succursale de Québec. Dans huit villes de la province (Valleyfield, Laval-des-Rapides, Chomedey, Sorel, Tracy, Sept-Iles, Lévis, Thetford Mines), des professeurs de l'Académie viennent chaque semaine donner une formule spéciale de cours primaires à un grand nombre d'enfants de 7 à 12 ans.

Chiffres et faits classent l'Académie comme la plus importante institution d'enseignement du ballet au Québec. Les élèves y sont acceptés dès l'âge de 7 ans, en classe préparatoire. Ensuite, de 8 à 11 ans, ils font 4 ans de cours primaire. Pour les plus doués, cet enseignement est suivi, à Montréal et à Québec, de deux ans de cours intermédiaires et deux ans de cours avancés. Un système de bourses a été mis au point pour encourager les meilleurs talents de l'extérieur à poursuivre leurs études dans l'une de ces deux villes.

Après ces quatre années, les adolescents qui joignent la persévérance à un grand talent et à de nombreux attributs, sont alors qualifiés pour commencer le stage d'apprenti qui achèvera de les préparer à leur carrière de ballerine ou de danseur.

Pour diffuser la connaissance du ballet et satisfaire de nombreux amateurs qui veulent apprendre la danse pour leur plaisir et non pour faire carrière, l'Académie offre des classes spéciales et des cours d'été.

Un long chemin a été parcouru depuis la fondation d'une modeste école privée par Madame Ludmilla Chiriaeff. Celle-ci avait constitué sa propre compagnie de ballet au début de l'année 1953, pour répondre à la demande, faite par Radio-Canada, d'émissions de ballet pour la télévision naissante. Elle lui adjoignit une école de ballet parce qu'elle connaissait, grâce à son expérience internationale, l'impérieuse nécessité pour un corps de ballet de pouvoir former dans son style ses propres danseurs, afin d'atteindre un vrai statut professionnel.

En 1959, Les Ballets Chiriaeff furent donnés à la province de Québec par leur fondatrice et devinrent Les Grands Ballets Canadiens, une compagnie artistique sans but lucratif. Madame Chiriaeff compléta son geste en donnant son école privée à la Compagnie. L'Académie des Grands Ballets Canadiens était née.

Les directeurs artistiques de la Compagnie, Madame Ludmilla Chiriaeff et M. Fernand Nault, président également aux destinées du corps enseignant de l'Académie et ont formulé la méthode d'enseignement dispensée par leurs professeurs. Ceux-ci se recrutent parmi les anciens danseurs pour les cours intermédiaires et avancés, et, pour les classes pré-ballet et primaires, parmi les élèves finissants qui ne deviennent pas eux-mêmes danseurs. C'est une autre ressource intéressante créée au Québec par l'Académie des Grands Ballets Canadiens.

A noter

Par suite d'une augmentation dans le coût de production, les patrons de confection "Marian Martin" se vendront désormais .65 au lieu de .50.

Les patrons de tricots "Alice Brooks" demeurent au même prix, soit .50 ch.

Hip, hip, hourra ! . . .

9128
2-8
Marian Martin

Hip, hip, hourra ! . . . pour toutes les fillettes qui aiment se balancer avec cette robe à taille basse ! Confectionnez-la en une seule couleur, unie, à carreaux ou imprimée, ou encore à deux couleurs, ce qui fera un très joli contraste. Très facile !

Le patron 9128 se vend grandeurs : 2, 4, 6, 8.

Envoyez .65 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

● Pour sa collection du printemps et de l'été 1967, Hardy Amies a choisi du nouveau crêpe de laine britannique dans de très jolies couleurs printanières pour ces deux robes-costumes. Celle à gauche est en rose fleur de pommier, tandis que celle de droite est en vert amande pâle. Toutes deux sont rehaussées d'un énorme breton en paille assortie. Le fameux modelliste de Londres, couturier de la reine Elisabeth, voyage actuellement dans le monde entier pour étudier les uniformes des hôtesses de l'air dans les différents pays. En effet, il a été chargé dernièrement par la British European Airways, de réaliser de nouveaux uniformes pour les jeunes filles de la plus grande ligne aérienne européenne.

TRADITIONNELLE FAMILLE DE MEUNIERS

La lignée des meuniers est en voie d'extinction en Hollande. Cependant les trois moulins à vent qui fonctionnent toujours dans Rotterdam reconstruite et moderne sont aux mains d'Arie et de Gerrit Kluit, issus d'une traditionnelle famille de meuniers.

Sauvé du pic des démolisseurs

On considère les Kulit comme les meuniers en titre de Rotterdam. C'est fort justifié si l'on songe que les ancêtres de la famille Kluit étaient déjà enregistrés comme meuniers de l'ancien moulin à farine "De Noord" ou Le Nord, construit en l'an 1570 à Rotterdam. Ce moulin a poursuivi sa carrière entre les mains de divers propriétaires jusqu'à l'année 1954 où il fut malheureusement la proie des flammes. Ce moulin Le Nord avait été confié à la direction d'Arie Kluit l'aîné en 1926. Cette année là, c'est de justesse que l'on sauva le moulin de la destruction. Le conseil de ville de Rotterdam avait décidé en effet de la démolition du vieux moulin dont la haute tour sembla faire obstacle aux plans d'urbanisme de la ville. Seules les fortes protestations d'un architecte de la ville mirent halte aux pics des démolisseurs. Vers cette époque, Arie Kluit qui possédait un moulin à vent dans un hameau à proximité de Rotterdam, vint à passer devant l'ancien moulin et put y lire l'avis : "Moulin à louer". Il se hâta donc de louer ce moulin de ses ancêtres dont la ville de Rotterdam lui céda l'usage au taux annuel de sept cents "forins", soit environ $200.

La municipalité exécuta les travaux de réparation qui s'imposaient à l'extérieur de l'ancien moulin et Arie Kluit en restaura l'intérieur. On remit également la machinerie en bon état et ramena le moulin au point de fonctionnement. Avant peu le moulin Le Nord pouvait fournir aux boulangers de Rotterdam la meilleure qualité de farine en ville. Quand Arie Kluit aîné mourut en 1936, ses deux fils Arie et Gerrit prirent la relève. A ce moment les frères héritèrent non seulement l'entreprise meunière, mais aussi l'épicerie établie par leur père au moulin même.

La Baleine

Lorsque leur moulin à vent brûla en 1954, les frères Kluit ne s'avouèrent pas vaincus pour autant. Depuis quelque temps déjà ils avaient en vue l'achat d'un autre moulin appelé "La Baleine" non loin de Rotterdam. Ce moulin, datant de l'année 1794, était désaffecté depuis près de vingt ans. Afin de sauver ce moulin des ravages du temps et de l'abandon, la Société hollandaise "De Hollandse Molen" qui a pour mission la conservation des moulins à vent du pays, en avait fait l'acquisition. Les frères Kluit emménagèrent donc dans La Baleine où ils s'employèrent à moudre le blé. Peu après un autre moulin était vacant. Il s'appelait "Les Quatre Vents", était la propriété de la ville de Rotterdam, et se situait sur la petite rivière Rotte dont Rotterdam tire d'ailleurs son nom. Arie Kluit devint le meunier attitré du moulin Les Quatre Vents ("The Four Winds") alors que son frère Gerrit demeurait meunier à La Baleine ("The Whale").

Sur les traces de son père

En 1959 la cité de Rotterdam se porta acquéreur d'un autre moulin à farine situé dans la zone verte de son nouveau secteur résidentiel du sud. Ce moulin, "De Zandweg" ou La Terre Sablonneuse, fut admirablement restauré par G. J. Dirksen, l'un des meilleurs constructeurs de moulins de Hollande. Le moulin fut prêt à battre en 1962. Qui donc saurait en prendre la direction sinon un frère Kluit. Gerrit Kluit prit donc le moulin en charge et vend maintenant sa farine préparée aux deux moulins La Baleine et La Terre Sablonneuse.

Son jeune fils de dix ans a bien hâte de grandir pour devenir meunier à son tour. Ainsi semble assurée la succession Kluit comme meuniers de Rotterdam. Grâce à cette famille gardienne de traditions chères, les générations hollandaises futures seront sans doute en mesure d'admirer l'aimable et saisissant contraste de ces grandes ailes de moulins d'antan battant au coeur même d'une cité éclatante de modernisme et dont le port l'emporte en préséance sur tous les ports du monde.

Traits caractéristiques du paysage hollandais

Au milieu du siècle dernier les Pays-Bas comptaient 9,000 moulins à vent actifs. Ce fut là le plus grand nombre de moulins à vent à fonctionner simultanément en Hollande. On utilisait ces moulins à diverses fins. Au début ils servaient surtout à moudre le grain et à opérer le drainage des polders à bas niveau, pour l'asséchement des terres ma récageuses situées au-dessous du niveau de la mer afin d'en faire des sols habitables. Plus tard les moulins à vent furent au service de l'industrie.

Horoscope

LUNDI 27 FEVRIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Les planètes ne sont pas tellement en votre faveur. Suivez de près les courants d'opinions. Vous obtiendrez gain de cause.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Etudiez attentivement votre programme, avant d'en entreprendre la réalisation. Surveillez la marche de vos progrès.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Une réconciliation en perspective. Encouragez ceux qui sont trop faibles pour s'encourager eux-mêmes.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Recherchez l'ordre et l'équilibre en tout et partout. Vous entreprenez des améliorations qui serviront d'exemple à d'autres.

24 juillet au 23 août (Lion) — Demeurez le maître de vos pensées et de vos actions. Vous n'avez pas de temps à perdre avec les badauds.

22 août au 23 septembre (Vierge) — Exprimez-vous clairement, c'est un excellent moyen pour éviter des ambiguïtés. Influences planétaires moyennes.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous faites une bonne sélection. Dans l'intérêt de votre bien-être alternez: travail, récréation et repos.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Etudiez votre programme de vacances. Ça vous réussira mieux que de partir sous le signe de l'aventure.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Défiez-vous des acquisitions trop faciles. La variété de vos occupations les rendra intéressantes.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous prendrez toutes choses à coeur, les joies autant que les peines. Configurations planétaires propices aux religieux, aux éducateurs et aux agriculteurs.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Cette première journée de votre semaine de travail donnera un élan remarquable à celles qui suivront.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous regardez toutes choses d'un oeil critique. N'imaginez pas d'obstacle où il n'y en a pas.

SI VOUS ETES NE UN 27 FEVRIER

Vous êtes toujours prêt à tendre une main secourable, même aux dépens de vos propres affaires. Vous jouirez de l'estime et du respect de vos proches. Vous n'aimez pas les gens qui sont esclaves de leurs habitudes.

BANQUET RECEPTIONS NOCES
50 couverts: $3.00 ch.
75 couverts: $2.75 ch.
100 couverts: $2.50 ch.
BANQUET-VIN-ORGUE-MOTEL
L'ERMITAGE
CHAMPIGNY
TEL.: 653-8593

HOMME
OU
FEMME
Temps plein ou partiel. Avec un capital de $250.00. Devenez agent distributeur dans votre localité, perruque postiche, etc. Cheveux 100% humain.
Ecrire à :
A. E. Conabree & Fils
7503 Montpetit
Montréal 36. Tél.: 725-8209

Soyez pleine d'ENTRAIN.

Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les
PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-59

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir- effet demain matin
CONSTIPATION

LE BOUQUET de la MARIEE

H.W. McKenna INC.
FLEURISTES
1183 rue St-Jean — 522-6868

Et maintenant service complet
DE CORSETERIE MEDICALE
et section pour COMMUNAUTES
Pour les cas
• POSTOPERATOIRES
• SUPPORTS LOMBAIRES
• MASTECTOMIE
Spécialistes diplômées et choix complets de supports CAMP.
Ordonnances médicales exécutées de façon impeccable

COMMUNAUTES
Pour les membres des
nous mettons à leur disposition une section spéciale de notre salon et huit salons d'essayage
• 22 employées
• 9 corsetières diplômées
• 18 salons d'essayage
Service CAMP Autorisé
Geneviève Morel
287 est, rue St-Joseph 522-3590

À ST-ROCH ET PLACE LAURIER, À COMPTER DE LUNDI, 27 FEVRIER NOUS FÊTONS AVEC VOUS NOTRE 8È

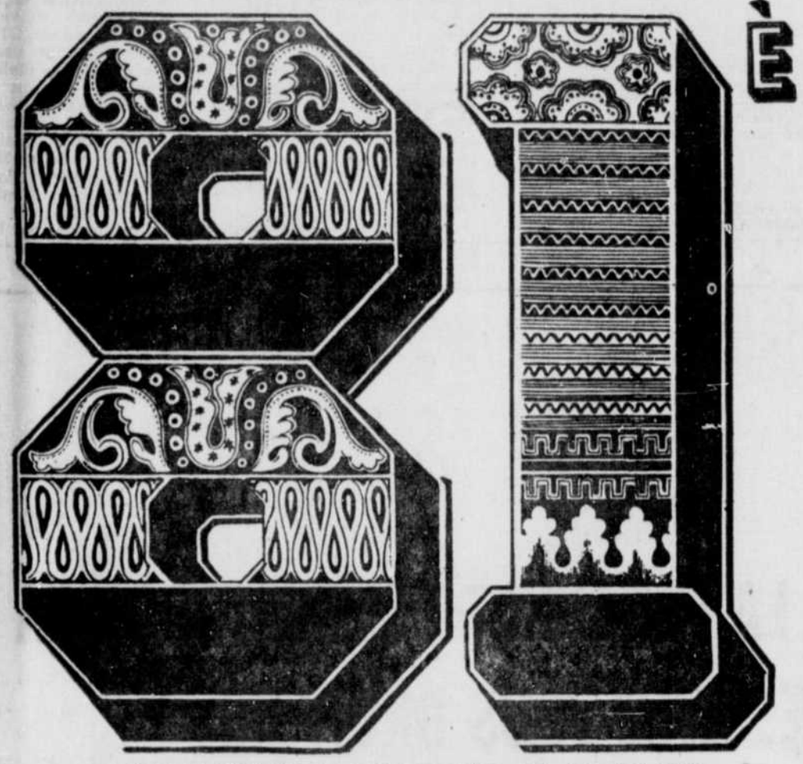

ANNIVERSAIRE

EN PRÉSENTANT UN ÉTALAGE DE MILLE ET UNE MARCHANDISES À PRIX INÉGALABLES.

LE Syndicat DE QUÉBEC

Peignoirs

Valeur 12.98

Prix anniversaire... 7.00 ch.

Peignoirs en ratine spongieuse. Petit, moyen, grand. Modèle ample avec imprimés en tangerine ou rouge sur fond blanc. Aussi modèle sans manche de teintes unies: jaune, blanc, bleu.

ST-ROCH, 4e ETAGE ET PLACE LAURIER.

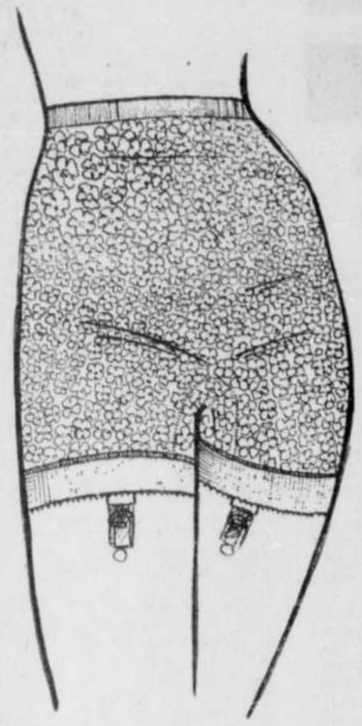

Gaines-culottes

Val. 4.00 et 5.00

2.00 ch. 3 pr 5.00

En dentelle élastique extensible dans les deux sens. Une seule grandeur. Blanc, bleu, rose, noir, couleur chair.

ST-ROCH, 4e ETAGE ET PLACE LAURIER.

Toutes les élégantes épargneront...

Bas double mèche

Valeur .59 pre

3 paires 1.00

En double mèche de qualité. Teinte populaire: tropical tan. Pointures: 8½ à 11. Profitez de ce prix exceptionnel.

ST-ROCH, REZ-de-CHAUSSEE et PLACE LAURIER

Satin antique uni

Valeur 3.00
Largeur 48"

1.00 vge

Pour la confection de rideaux de chambre ou salon, satin antique de qualité dans les tons unis: beige, champagne, brun, cacao, turquoise, vert, caramel, etc.

ST-ROCH, 5e ETAGE ET PLACE LAURIER.

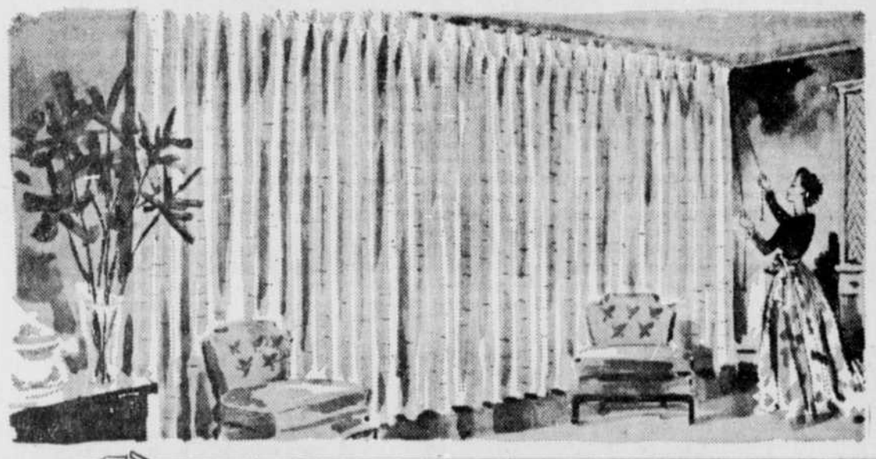

Chemises blanches

Très spécial

2.49 ch. 4 pr 9.00

En broadcloth de coton irrétrécissable. Col à pointes et apprêtage permanent, aussi à pattelettes. Grs: 14 à 17.

REZ-DE-CHAUSSEE ET PLACE LAURIER

Ensembles sport

Valeur 9.98
Grs: 2 à 6 ans X 5.00 ch.

En nylon extensible, coquets ensembles deux pièces dans un choix de modèles nouveaux pour le printemps.

ST-ROCH, 4e ETAGE ET PLACE LAURIER

Imperméables

Val. 15.95 à 18.95

Grs: 8 à 18 ans 10.00

En gabardine de qualité. Modèles réguliers ou réversibles avec ou sans ceinture. Marine, brun, beige.

ST-ROCH, 4e ETAGE ET PLACE LAURIER.

Il gagne un diamant mais perd un Blanix

Le 28 février 1966 semblait un jour propice au vol à voile. Le matin, la base des nuages était seulement à 3,000 pieds, mais les thermiques étaient forts et faciles à trouver. Dans l'anticipation d'une bonne journée, le terrain de l'Aéro-Club de Los Caranches, près de Cordoba, en Argentine, s'était couvert d'un bon nombre de planeurs et de remorqueurs. Au début de l'après-midi, des orages commencèrent à se former.

Abel Sintora, le sujet de ce récit, est un pilote de l'aviation militaire expérimenté dans le vol à haute altitude et connaissant bien les conséquences du manque d'oxygène, mais relativement peu familier avec le vol à voile. Il s'envola vers 4h. 30 dans un Blanik avec l'intention d'ajouter l'épreuve d'altitude d'or à ses exploits. Ayant quitté le remorqueur à 2,300 pieds, il se retrouva peu après sous un cumulo-nimbus dans une ascendance de 600 pieds/minute. En entrant dans le nuage, l'ascendance augmenta à 1,400 et 1,600 pieds/minute et il arriva à 14,800 pieds sans embarras, son épreuve accomplie.

Parce qu'il n'avait pas d'oxygène à bord, Abel décida d'arrêter sa facile ascension et quitta le nuage. A ce moment, il était à six milles au nord du terrain. Entre le terrain et lui se trouvait un gigantesque cumulo-nimbus, dont la hauteur fut estimée à 49,000 pieds par des pilotes de ligne. La tentation était grande. Ce serait splendide, ayant obtenu l'altitude d'or, d'empocher l'altitude de diamant en rentrant au terrain.

Après une brève réflexion, Abel entra dans le nuage au-dessus de sa base, aux environs de 6,500 pieds et trouva bientôt une ascendance de 1,000 pieds/minute qui, en prenant de l'altitude et en centrant ses cercles, augmenta jusqu'à 6,000 pieds/minute. Le pilote réalisa que la situation était extrêmement dangereuse, mais il calcula qu'il lui suffirait de cinq cercles supplémentaires pour atteindre ses 26,000 pieds! Bien qu'il fit très attention, et qu'il vérifiât souvent ses ongles, sa décision de quitter le nuage vint trop tard. Il se rappelle avoir atteint 21,000 pieds en pleine conscience et d'avoir été à demi-conscient à 26,000 pieds. Puis il perdit connaissance.

L'observation suivante du pilote, ayant plus ou moins regagné ses facultés, se fit à une altitude de 3,000 pieds. Le planeur était en spirale descendante accentuée à une vitesse de 110 milles à l'heure. Le pilote se sentait faible, trop faible pour sauter en parachute. Ses tentatives pour ramener le planeur en vol normal montrèrent que l'appareil ne répondait pas aux commandes normalement. On découvrit par la suite que les ailes étaient raccourcies de 10 pieds de chaque côté (les ailerons étaient partis avec les bouts d'ailes) et que le fuselage était tordu d'environ 25 degrés entre la cabine et la queue.

Juste avant de toucher le sol, la spirale s'applatit quelque peu et le planeur "atterrit" en touchant d'abord le sol d'une aile, pivotant ensuite autour du point d'impact avant que le fuselage ne touche le sol à un angle de 30 degrés. Le pilote, qui avait bien serré ses bretelles de sécurité, s'en tira indemne. Le planeur a été complètement détruit.

Quoi faire? Senor Sintora mit simplement le barographe sous son bras et dirigea ses pas vers la station de radio de Cordoba qui n'était qu'à deux milles.

L'examen de la trace du barographe faite par la suite, et les restes du planeur, conduisirent aux conclusions suivantes sur le vol: La trace propre, indiquant l'ascension au milieu du cumulo-nimbus ,montait jusqu'à 39,400 pieds, montrant que le planeur avait continué à grimper dans la forte ascendance même après que le pilote eut perdu conscience. En calibrant la trace, on prouva que l'ascendance avait dépassé par moments 6,000 pieds/minute et au maximum, était plutôt de 8,000 pieds/minute. Au-delà de ce point sur la trace, le barographe était barbouillé d'encre, indiquant une turbulence extrême et un vol désordonné. Après, la trace plongeait brutalement, montrant la descente. Pendant cette période le Blanik piqua apparemment à des vitesses de 190 à 250 milles à l'heure, ce qui dépasse d'une bonne marge la vitesse-limite du planeur.

Le pilote estima qu'il avait amélioré le record du monde d'altitude absolue, mais l'Aéro-Club d'Argentine n'accepta qu'un gain d'altitude de 37,000 pieds, à cause de la difficulté qu'il y avait à lire le barographe. Mais après tout, il y avait quand même un diamant dans ce nuage!

* * *

Cette histoire est traduite de la revue "Soaring", qui n'avait pas depuis longtemps publié de récit aussi palpitant. Les gens avertis savent bien que l'on ne doit pas voler au-dessus de 10,000 pieds sans oxygène, et que les contrevenants peuvent arriver à des résultats fracassants, comme on vient de le voir.

* * *

Neuf personnes ont perdu la vie aux Etats-Unis l'an dernier en faisant du vol à voile, mais il apparaît que c'étaient des gens qui avaient perdu la tête avant de perdre le reste. L'un d'eux fut mal pris lorsque sa verrière s'ouvrit pendant le décollage, parce qu'il n'utilisait jamais sa ceinture de sécurité. Il perdit la maîtrise de son appareil et l'impact lui fut fatal. Tout véhicule est dangereux et l'on doit TOUJOURS observer de bonnes règles de prudence.

Un conseiller de Québec demande au gouvernement fédéral de plafonner les prix et les salaires et de supprimer le droit de grève dans certains secteurs

Par Remy d'ANJOU

QUEBEC (P.C.) — Un ancien président de l'Association canadienne de la construction a affirmé à Québec jeudi, que la situation syndicale au pays est un régime du "crois ou meurs".

"On assiste à un mouvement de force qui voudrait contrôler le gouvernement sans se faire élire", a dit M. Armand Trottier, échevin de Québec, alors qu'il présentait un mémoire devant le sous-comité des prix aux consommateurs, sous - comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, qui a tenu une journée d'audience publique dans la Vieille Capitale.

Alors qu'il expliquait ce qui, selon lui, consituent les principales causes de l'inflation dans le domaine de la construction domiciliaire, M. Trottier a affirmé que les augmentation de salaires de 9 et 10 pour cent, réclamés annuellement par les unions ouvrières en étaient une des principales.

"On n'assiste plus aux véritables négociations de travail et on ne peut plus discuter d'égal, de part et d'autre de la table des négociations. On nous arrive avec des séries de demandes pour se faire dire que c'est la grève si nous les refusons", a-t-il lancé en ajoutant que les travailleurs eux-mêmes ne demandent pas tellement d'augmentations de salaires ou de conditions spéciales de travail, mais bien du travail.

"Ils sont victimes d'un climat créé par les syndicats qui ont perdu de vue les besoins qui ont amené leur formation", a dit M. Trottier.

SYNDICATS

L'échevin de Québec a réclamé du gouvernement fédéral un changement radical dans la législation ouvrière, changement qui, à son avis, pourrait comporter un plafonnement des prix et des salaires, — "Ce à quoi aucun patron ne s'objecte" — et à la suppression du droit de grève dans certains secteurs tant privé que publics, droits qui, "dans plusieurs cas est abusif".

"Etes-vous en faveur d'une suppression du droit de grève dans certains cas particuliers", lui a par la suite demandé Me Auguste Choquette, libéral de Lotbinière, membre du comité.

M. Trottier a répondu en disant: "Evidemment". Il a ensuite expliqué qu'il considérait les chefs ouvriers comme des agitateurs et que les membres d'un syndicat n'étaient pas libres de prendre eux-mêmes leurs décisions dans les cas de grèves.

"Il faudrait un vote obligatoire et secret de la part des syndiqués pour le déclenchement d'une grève, ce qui ne se fait pas à l'heure actuelle", a dit M. Trottier.

Parmi les autres causes de l'inflation dans le domaine de la construction, M. Trottier a signalé la taxe fédérale de 11 pour cent sur les matériaux, et, le développement technique qui apporte des produits de luxe et, nécessairement, plus coûteux.

Utiliser le cours du change comme instrument de stabilisation des prix

Un économiste québécois a représenté hier devant le sous-comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes sur les prix aux consommateurs, que le cours du change pourrait être utilisé au Canada comme instrument tout-puissant de stabilisation des prix.

Le professeur Roger Dehem de l'Université Laval a déclaré, dans un cours mémoire: "Si l'on veut vraiment arrêter la tendance des prix à la hausse, il suffit d'apprécier systématiquement la valeur du dollar canadien en fonction d'une formule simple ou complexe, mais rigide".

"Si cette politique était appliquée avec persévérance et sagesse pendant une longue période de temps, les consommateurs canadiens jouiraient des prix les plus stables et les entreprises et gouvernements canadiens des taux les plus bas au monde", a expliqué M. Dehem.

Par ailleurs, le professeur a tenté de démontrer que le problème de la hausse des prix est, en partie, un problème de relations industrielles.

M. Dehem a dit que le taux de chômage a son importance dans la hausse des prix.

"Je souhaite, comme tout le monde, que le degré de chômage puisse se maintenir à un niveau aussi bas que possible, mais, l'Europe occidentale a connu un plein emploi à peu près ininterrompu depuis quinze ans. En conséquence, la hausse des prix y fut relativement rapide et, si les prix ont monté moins rapidement au Canada et aux Etats-Unis, cela fut principalement dû au degré plus élevé de chômage qui a régné en Amérique du Nord", a dit le professeur en ajoutant que les mécanismes de hausse trop rapide des salaires à l'approche du plein emploi, sont encore trop mal connus.

ALLARD — SUGGESTIONS

Par ailleurs, M. Jean-Claude Allard, gérant de la production et des prêts hypothécaires, pour le compte d'une firme québécoise de construction d'habitations, a suggéré de modifier le coût d'achat des terrains en modifiant les exigences de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Il a suggéré que la profondeur des terrains soit diminuée de 100 pieds à 85 pieds, ce qui, sur l'achat d'un terrain à $0.40 le pied carré, équivaudrait à une économie de $420.

Le sous-comité a siégé à Québec, en audiences publiques, pendant toute la journée hier. Il se rendra ensuite siéger à London, en Ontario, lundi prochain et se dirigera ensuite vers Toronto.

Enquête pour déterminer si le CIA s'est infiltré dans nos syndicats

Montréal. — "Après ses voyages à travers le pays, la Commission d'enquête sur les structures du Congrès du Travail du Canada devrait faire un rapport au conseil exécutif de cette centrale syndicale pour dire si elle a eu connaissance d'une quelconque infiltration de la machine américaine des syndicats internationaux". C'est ce qu'a déclaré récemment M. Jean Gérin-Lajoie, directeur québécois du Syndicat des Métallos (FTQ).

M. Gérin-Lajoie a souligné que l'infiltration de la Central Intelligence Agency — si cette infiltration existe — dans certaines activités de certains syndicats serait en violation de la constitution du CTC.

Le directeur des Métallos a déclaré qu'il était "extrêmement réconfortant" de voir que le président du syndicat des travailleurs de l'automobile, M. Walter Reuther, ait démissionner du poste qu'il occupait à l'Afro-American Labor Centre, un centre qui est mentionné sur la liste des organismes subventionnés par la CIA.

Une expo-aviation très impressionnante

par Pierre Pourchelle

Si l'on s'en rapporte à l'Expo-Aviation de la Place Sainte-Foy, qui débutait hier, l'Escadrille des avions radio-commandés n'est plus seulement une escadrille; c'est une véritable escadre qui a pu exposer 58 appareils de modèles variés, tous plus colorés les uns que les autres, soigneusement finis et pomponnées.

Le concours d'élégance qui a eu lieu jeudi soir a permis à M. Ken MacKenzie de remporter la palme avec un magnifique Spitfire d'une envergure de six pieds, très bien reproduit et au camouflage très étudié. Il faut voir le détail de la prise d'air du moteur, par exemple, ou le pilote miniature sous sa verrière. Suivaient, dans l'ordre, MM. Marcel Guilbault, avec un Cessna 172, Jacques Laliberté, Hervé Dion et Jacques Doré.

Si cette escadrille a tout le mérite d'avoir été à l'origine de l'Expo-Aviation, d'autres organismes impressionnent par leur participation. Air Canada qui, à l'origine, ne devait rien exposer, a contribué d'une imposante maquette de DC-9.

Le Club de vol à voile de Québec a monté son planeur Schweizer 1-26 blanc et bleu et a préparé des panneaux sur lesquels ont voit des planeurs en vol ou des explications concernant le vol à voile.

L'exposition comprend également un gyrocoptère à voilure tournante; le Tapis Rouge devait faire entrer un Cessna 150 hier et l'Aéro-Club de Québec doit contribuer d'un moteur de 145 chevaux appartenant à un Cessna 172. On attend aussi un aéroglisseur (hovercraft).

CALENDRIER DES CROISIÈRES

CUNARD aux pays du soleil

2 MARS
FRANCONIA
Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, Curaçao, la Barbade, Santa Lucia, la Martinique, Antigua, St-Thomas, San Juan.
14 jours. A compter de $400

14 MARS
CARMANIA
Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, Aruba, la Barbade, St-Thomas, San Juan.
12 jours. A compter de $310

28 MARS
CARMANIA
Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, Montego Bay, San Juan, Saint-Thomas, St-Martin.
10 jours. A compter de $260

8 & 17 AVR.
CARMANIA
Départ de Fort Lauderdale (Floride) pour Nassau, San Juan, Saint-Thomas, Port-au-Prince.
8 jours. A compter de $195

5 MAI
CARONIA
CROISIÈRE DE PRINTEMPS EN MÉDITERRANÉE. 18 PORTS.
41 jours. A compter de $1,175.

28 JUIN
CARONIA
Croisières dans les mers du Nord. Départ de New York pour la Scandinavie, la Pologne, l'Allemagne, la Hollande et les Iles Britanniques.
49 jours: $1,300 (et plus)

18 JUIL.
FRANCONIA
Croisière Feuille d'érable. Départ de New York pour Québec et Montréal.
4 jours. A compter de $103 (can.)

24 JUIL.
FRANCONIA
Croisière "Centenaire". Départs de Montréal et Québec pour Boston, les Bermudes, Charlottetown, St-Pierre.
12 jours. A compter de $300 (can.)

7 AOÛT
FRANCONIA
Croisière sur la voie maritime. Départ de Montréal pour Québec et New York.
4 jours. A compter de $103 (can.)

8 AOÛT
CARMANIA
Croisière sur le St-Laurent. Départs de Montréal et Québec pour le Saguenay et St-Pierre-et-Miquelon.
5½ jours. A compter de $130 (can.)

Pour les plus belles croisières voyez une agence de voyage

26 AOÛT
CARONIA
Croisière d'été en Méditerranée. Départ de New York. Escale dans 13 ports pittoresques.
31 jours: $975 (et plus)

28 SEPT.
CARONIA
Croisière d'automne. Départ de New York. Escale dans 30 ports de la Méditerranée et de la Mer Noire.
61 jours: $1,250 (et plus)

Les prix sont indiqués en dollars USA sauf indication contraire

CUNARD

BÉNÉFICIAIRES DE LA PENSION DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE: AVEZ-VOUS DROIT AU

SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI?

Vous avez reçu maintenant votre formule de demande et la brochure de renseignements. Ne manquez pas de lire la brochure attentivement et si vous avez droit au supplément, faites votre demande au plus tôt. Il faut quelque temps pour donner suite aux nombreuses demandes. Plus tôt vous ferez votre demande, plus tôt vous recevrez votre premier paiement. Les paiements seront inclus dans votre chèque de pension de sécurité de la vieillesse. Si vous aviez droit à un supplément à partir de janvier 1967, votre premier paiement comprendra les arrérages depuis janvier.

Le nouveau supplément de revenu garanti est un paiement de $30 par mois qui sera ajouté à vos $75 de pension de sécurité de la vieillesse si vous n'avez pas d'autre revenu. Si vous avez un autre revenu mais que celui-ci est inférieur à $720 par an ($60 par mois), vous avez encore droit à un supplément, mais à une échelle réduite. Cela veut dire que tous les bénéficiaires de la pension de sécurité de la vieillesse au Canada auront maintenant un revenu garanti de $105 par mois. Un couple marié aura droit à un revenu garanti de $210 par mois, si les deux conjoints touchent déjà la pension de sécurité de la vieillesse. Si vous avez droit au supplément de revenu, faites votre demande sans tarder. Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre demande, adressez-vous au plus proche bureau des pensions de sécurité de la vieillesse, du régime de pensions du Canada, ou de l'impôt sur le revenu. Les adresses sont indiquées dans la brochure.

PUBLIÉ PAR L'HONORABLE ALLAN J. MacEACHEN
MINISTRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Mgr Fausto Vallainc a dressé une liste de démentis concernant Fatima, Haïti et Oder-Neisse

CITE DU VATICAN AFP— Confirmant le démenti du gouvernement de Bonn à ce sujet, Mgr Fausto Vallainc, chef de la salle de presse du Saint-Siège, a déclaré au cours de sa conférence de presse hebdomadaire qu'il est faux que Mgr Corrado Bafile, non ce en Allemagne, ait fait savoir aux autorités fédérales allemandes que le Saint-Siège reconsidérerait sa position à l'égard de la question de la frontière Oder-Neisse si la question des écoles n'était pas réglée dans l'Etat de Bade-Wurtemberg.

Comme on lui demandait si le Saint - Siège envisageait d'instituer des consulats dans les pays de démocratie populaire, suivant une idée émise il y a quelques années par un prélat roman, Mgr Vallainc a dit qu'un tel projet n'était pas à l'étude en vue d'une application concrète. Le prélat a par contre souligné l'importance de l'innovation qui a consisté à créer des délégués apostoliques ayant rang de "représentant du Saint-Siège" et qui sans avoir de statut diplomatique jouissent des privilèges réservés aux diplomates, comme cela a été fait avec la Yougoslavie.

Démenti

Mgr Vallainc a en outre démenti qu'il ait déclaré que le Pape n'irait pas à Fatima pour "ne pas cnosolider le régime Salazar". Le prélat a rappelé qu'il s'était borné à indiquer au cours d'une autre conférence de presse qu'il ne pouvait pas dire si le Saint-Père ferait ce voyage.

Fatima

Le prélat a ensuite affirmé que le cardinal Alfredo Ottaviani, en parlant de Fatima, le 11 février dernier, n'a pas blâmé "l'armée bleue", comme l'ont prétendu certains. Si le cardinal a omis de prononcer les paroles mentionnant cette organisation et figurant dans un résumé de son discours c'est précisément, a souligné Mgr Vallainc, parce qu'il a craint que ces paroles ne fussent mal interprétées.

HAITI

Un journaliste lui ayant demandé pourquoi le Saint-Siège n'avait pas tenu compte de la pratique du vou-dou et de la situation politique de Haïti lors de la conclusion de l'accord de l'année dernière, Mgr Vallainc a déclaré sur ce dernier point que l'Eglise ne s'immisce pas dans les affaires intérieures des pays et qu'elle n'a en vue que les questions touchant la liberté religieuse. Sur la première question, Mgr Vallainc a dit que l'accord devait permettre à l'Eglise de nommer de nouveaux évêques.

La reconstitution de la hiérarchie permettra à celle-ci d'oeuvrer pour que la foi retrouve sa pureté primitive dans le pays.

Les diacres permanents devront être célibataires, d'âge mûr si déjà mariés

CITE DU VATICAN. (AFP). — Les diacres permanents, dont l'institution a été demandée par le concile, devront être ou célibataires ou d'âge mûr s'ils sont déjà mariés.

C'est ce qui ressort d'un discours que le pape a prononcé en recevant les membres de la Commission d'étude post-conciliaire sur l'application pratique du rétablissement de l'ordre diaconal permanent dans l'Eglise latine.

Paul VI a déclaré qu'avant de procéder à la promulgation du texte instituant le diaconat permanent il avait voulu mettre les membres de la commission au courant des études qu'il lui appartenait de faire effectuer et d'examiner avec eux la question dans son ensemble en vue de son heureux aboutissement.

"Il nous plait de penser, a dit le Saint-Père, que l'Eglise aura dans les diacres permanents un nouvel et upr exemple de cette splendeur de chastes moeurs que postule à juste titre le ministère sacré, soit que ceux qui reçoivent l'ordre diaconal restent célibataires soient que, d'âge mûr, ils soient déjà mariés. Veuille le Seigneur faire de cette nouveauté une source de joi spirituelle que noare vénération s'accroisse pour ceux qui dans l'Eglise sont apeplés à prêter leur oeuvre et leur témoignage dans le diaconat sacré et que s'accroisse l'efficacité de l'activité pastorale et de l'apostolat chrétien que nous attendons des diacres permanents".

La pire tempête de mémoire d'homme, en Europe, jeudi

HAMBOURG, Allemagne de l'Ouest. (P.A.). — Des vents furieux ont balayé l'Europe jeudi, de la mer du Nord jusqu'aux Alpes, semant la mort et la destruction en différentes régions. Les premiers rapports hier faisaient état de 23 personnes mortes ou disparues et des vingtaines de blessés, à la suite de la tempête considérée comme la pire de mémoire d'homme.

Des sirènes et des canons se sont fait entendre donnant l'alarme et appelant les secouristes pour combattre les inondations.

A Elmshorn, ville de 40,000 habitants, au nord-ouest de Hambourg, on a commencé à évacuer les familles.

Les eaux de la mer du Nord, poussées par les vents, sont montées à leur plus haut niveau depuis les désastreuses inondations de 1962 qui avaient coûté la vie à 343 personnes en Allemagne du Nord.

Six membres d'équipages auraient péri quand le navire côtier allemand Ruhr a sombré dans l'estuaire de la Wesser au cours des opérations de secours.

Un navire de pêche p tant cinq personnes à bord est disparu de son port d'attache en Hollande. Deux petits navires ont sombré en Hollande, dans la rivière Waal, et une personne s'est noyée.

Huit personnes ont été tuées par des arbres brisés en Allemagne, et deux autres ont perdu la vie en Suisse.

Danemark

Au Danemark, la pire tempête depuis 1936 a paralysé le pays, projetant les toitures dans les rues, brisant les cheminées et causant des millions de dollars de dégâts.

Des vents de 80 milles à l'heure, accompagnés de pluie en certains endroits, ont soufflé sur l'Autriche. La brigade à incendie de Vienne a répondu à 130 appels au cours de la nuit par suite des dommages causés par la tempête.

L'alarme du désastre a retenti jeudi soir le long de la côte allemande de la mer du Nord, avertissant la population que l'inondation atteindrait son sommet aux premières heures du jour.

Dse gardes ont été placés sur les digues qui protègent Hambourg et d'autres cités de la côte. On a rapporté ce matin, des inondations de peu d'importance dans certaines régions mais en quelques endroits l'eau a commencé à passer par-dessus les digues.

En Tchécoslovaquie, la ville de Pilzen, centre renommé pour ses brasseries, a rapporté que des vents de 100 milles à l'heure avaient endommagé des édifices et jonché les rues d'arbres brisés et de débris de toutes sortes.

A Bremerhaven, le paquebot de 52,000 tonnes United States a retardé son départ pour New York.

Le représentant démocrate noir de Harlem pourra siéger au Congrès

WASHINGTON. (A. F. P.) — M. Adam Clayton Powell, représentant démocrate à Washington du quartier newyorkais noir de Harlem, qui n'avait pu occuper son siège à la Chambre à l'ouverture de la nouvelle session parlementaire en janvier, pourra à nouveau l'occuper suivant sa décision d'ici le 15 mars.

Cette mesure avait été prise à son égard parce qu'il avait utilisé des fonds parlementaires dans des buts autres que ceux auquels ils étaient destinés et parce qu'il avait manqué à ses devoirs officiels.

Cette décision a été prise jeudi par une commission composée de neuf membres du Congrès. Ils avaient été chargés d'enquêter sur la conduite de leur collègue, accusé de nombreux délits d'un d'entre eux ayant été le refus de payer, à la suite d'une condamnation, des dommages et intérêts à une veuve de Harlem qu'il avait diffamée.

Le commission a toutefois stipulé que M. Powell ne pourrait reprendre son mandat de représentant qu'après avoir reçu un blâme et remboursé $40,000 au Congrès pour s'exonérer.

Des méfaits en Chine

MOSCOU (AFP) — L'agence Tass, citant des révélations faites par l'écrivain soviétique Vladimir Tourkine qui a effectué un voyage en Chine en décembre dernier, apporte des renseignements nouveaux sur les exactions commises par les Gardes rouges à l'égard d'intellectuels chinois.

Selon l'agence, les Gardes rouges" ont fracturé les poignets du jeune pianiste Liou Ohi-koun, lauréat du concours international Tchaikovski de Moscou, à cause de son attachement pour la "musique bourgeoise".

Toujours selon la même source, Liou Chi-koun, un des écrivains les plus populaires de la Chine d'aujourd'hui, s'est donné la mort pour échapper aux persécutions.

Tian-han, auteur de l'hymne national de Chine populaire et l'acteur Hou Pao-lin, ont été arrêtés pour être traduits en justice. La tombe de Ti Pai-chi, peintre chinois de renom a été profanée, et le buste de Pouchkine érigé à Changhai, détruit.

La Malaysie achète 20 avions au Canada

KUALA LUMPUR (AFP) — M. Abdul Razak, ministre de la Défense de la Malaysie, a déclaré aujourd'hui au parlement que le gouvernement avait commandé 20 avions au Canada.

Ces appareils seront destinés à l'entrainement des pilotes, a déclaré le ministre, car la Malaysie, n'a aucune intention agressive, et M. Aboul Razak a précisé que, même si le pays était doté de forces plus importantes, il serait incapable de résister à une agression extérieure.

Satisfaction des Newyorkais de la décision canadienne sur la Mercantile

NEW YORK (P.C.) — La banque newyorkaise First National City a manifesté sa satisfaction devant la décision canadienne de permettre à sa filiale canadienne, la Banque Mercantile du Canada, de poursuivre quelque temps encore ses opérations comme institution américaine.

Le communiqué de la First National City ne comporte qu'une phrase.

Il a fait suite à la décision du comité des communes sur les finances de recommander au Parlement de donner à la Banque Mercantile jusqu'au 31 décembre 1972 avant de redevenir banque canadienne.

A la date plus haut mentionnée, la Banque Mercantile ne pourra posséder un passif de plus de $200,000,000 tant que la banque-mère de New York détiendra plus de 25 pour cent de ses actions.

Des gardes rouges se seraient bagarrés entre eux à Canton

HONG KONK (AFP) — De violentes bagarres ont éclaté jeudi entre des groupes de gardes rouges à Canton et on a compté de nombreuses victimes, a déclaré un voyageur arrivé de Chine à Hong Kong.

Les gardes rouges, a-t-il dit, se dirigeaient en procession vers un bâtiment administratif pour critiquer un haut fonctionnaire. "Soudain, le groupe se divisa et les jeunes gens commencèrent à échanger des horions". Avant de quitter Canton, ce voyageur a appris que le nombre des victimes était élevé.

Canton est la capitale de la province méridionale du Kwantugn. Au début de ce mois, des affiches murales à Pékin avaient fait état du rassemblement dans la ville de forces importantes antimaoistes comprenant des gardes rouges.

D'autres voyageurs arrivés aujourd'hui de Canton ont déclaré que beaucoup de gardes rouges impécunieux, la plupart venant du nord, chapardaient des victuailles dans les magasins. D'autre part, un voyageur arrivé de la région de Tung Koon, dans cette même province, auarit vu de nombreuses affiches contre Mao.

Université Laval

Prix Raymond-Casgrain

Le prix Raymond-Casgrain, fondé dans le dessein d'encourager la publication d'ouvrages historiques ou littéraires, est attribué au printemps de chaque année au professeur de l'Université Laval ou de ses collèges affiliés ou à l'étudiant de l'Université Laval qui a publié, au cours de l'année précédente, l'ouvrage historique ou littéraire reconnu le meilleur par les membres du jury. Trois professeurs de la Faculté des lettres sont chargés d'étudier les ouvrages présentés et d'attribuer, s'il y a lieu, ce prix de $100.

Les intéressés sont priés de faire parvenir, avant le 30 mars, trois exemplaires de leur ouvrage au Secrétaire de la Faculté des lettres.

Cité universitaire, Québec 10e

Université Laval

EXAMEN D'ADMISSION

A LA FACULTE DES LETTRES

La Faculté des lettres admet aux études de la licence ès lettres et de la licence d'enseignement secondaire, option lettres, les titulaires du baccalauréat en pédagogie ou du brevet A, à condition qu'ils subissent avec succès un examen d'admission de culture générale.

Peuvent aussi se présenter à cet examen les étudiants qui termineront en mai prochain la scolarité du baccalauréat en pédagogie ou du brevet A.

L'examen d'admission est fixé au SAMEDI 18 MARS, à 8 h. 30 du matin, en l'amphithéâtre O A du Pavillon De Koninck Cité universitaire.

Les intéressés sont priés de s'inscrire par écrit au Secrétariat de la Faculté des lettres. Les droits d'examen sont de $5., et sont payables lors de l'inscription.

— — — —

Sont dispensés de l'examen d'admission :

- les titulaires du baccalauréat en pédagogie ou du brevet A qui ont fait une rhétorique régulière;
- les titulaires du baccalauréat en pédagogie ou du brevet A qui s'inscrivent à la licence de géographie.

— — — — — —

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de s'adresser au

Secrétaire de la Faculté, bureau 3262,
Pavillon De Koninck — Téléphone : 656-3401.

Cité universitaire, Québec 10e

Prenez un coupé sport ou une décapotable Camaro.

Faites-en une Rally Sport avec phares dissimulés.

Faites-en une SS avec le nouveau V8 de 325 CV.

Ou les deux: SS avec équipement Rally Sport.

Commandez ces équipements ou d'autres encore. La Camaro, c'est la voiture faite à votre idée.

La Camaro CHEVROLET

GARANTIE CAMARO 1967
1 Garantie de 24 mois/24,000 milles de toute la voiture,
2 Garantie de 5 ans/50,000 milles du groupe motopropulseur,
3 Garantie de 5 ans/50,000 milles de la direction, de la suspension (avant et arrière) et des roues.
Pour plus de renseignements, veuillez consulter le concessionnaire Chevrolet.

GM
SYMBOLE D'EXCELLENCE

Chevrolet – *transformera votre vie*

Concessionnaires autorisés de Camaro pour le Québec Métropolitain

LaPorte Automobiles, Ltée
250 est, boul. Charest, Québec — Tél.: 529-4561

Roger Barré Automobiles, Ltée
1095, de la Canardière, Québec — Tél.: 529-3331

Denis Pepin Autos, Ltée
2500 Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, Qué. — Tél.: 653-2861

Ne manquez pas de regarder "Tous pour un" tous les lundis soir à 9 h 30 sur le réseau complet de Radio-Canada.

A LA REGIE DES RENTES

M. André DIONNE

QUEBEC—M. Robert De Coster, président de la Régie des rentes du Québec, annonce la nomination de M. André Dionne, F.S.A., F.I.C.A., au poste d'actuaire de la Régie.

M. Dionne, qui vient de prendre charge de son nouveau poste, assume de plus la fonction de directeur du Service des régimes supplémentaires de rentes.

Originaire de Rimouski, M. Dionne a fait des études en actuariat à l'Université Laval ainsi qu'à l'Occidental College de Los Angeles. Il est Fellow de la Société des Actuaires ainsi que de l'Institut canadien des Actuaires. Il détient un diplôme en sciences commerciales de Laval. Au moment de sa nomination à la Régie des rentes, M. Dionne était actuaire à la Stabilité, Compagnie d'Assurance-Vie, après avoir rempli la fonction d'assistant-actuaire à l'Assurance-Vie Desjardins à Lévis.

Pearson espère des changements sur le divorce

TORONTO. (PC). — Le premier ministre Pearson a exprimé l'espoir jeudi soir que le Parlement effectue cette année des changements sur le divorce et sur le code criminel qui régit le contrôle des naissances et les avortements.

Parlant lors d'une assemblée politique à Toronto, le premier ministre, faisant allusion aux réformes sur le divorce, l'avortement, le contrôle des naissances, la protection du consammateur et le contrôle de la pollution, a déclaré que le gouvernement s'en occupe et que "j'espère que nous terminerons notre travail sur ces questions au cours de l'année".

Plus tôt, au cours du mois, M. Pearson avait indiqué à une délégation du Conseil national des femmes canadiens que les réformes du contrôle des naissances et des lois sur l'avortement seraient incorporées dans les amendements qui seront apportés au cours de l'année au code criminel.

Le code prohibe actuellement l'avortement excepté dans les cas où il est nécessaire pour sauver la vie de la mère. Il défend aussi la vente et la réclame des produits anti-conceptionnels.

Oeuvre spéciale commandée pour le Festival du Canada

VANCOUVER — l'Ensemble de musique de chambre de l'Université de la Colombie-Britannique a chargé Mlle Barbara Pentland, l'un des compositeurs canadiens les mieux connus, d'écrire une oeuvre spéciale pour le Festival du Canada.

C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui M. John Loban et M. Keith MacMillan, secrétaire du Centre de musique canadien. Ce centre est chargé d'administrer la subvention de $60,000 accordée par la Commission du Centenaire au titre du Festival du Canada, programme des arts du spectacle de la Commission du Centenaire.

L'Ensemble de musique de chambre de l'Université de la Colombie-Britannique a été formé en 1965 et comprend John Loban, violon, Hans-Karl Piltz, viole, et Eugene Wilson, violoncelle. Le répertoire englobe toutes les oeuvres d'importance écrites pour ces trois instruments; le groupe s'est déjà fait entendre sur les ondes de Radio-Canada.

L'oeuvre est en quatre mouvements, changeant de mode et rythme, soit des variations sur le premier thème. Le trio s'intitule "Trio Con Alea", pour évoquer l'élément de hasard, inhérent à cette écriture musicale qui accorde occasionnellement à l'un ou deux des exécutants la liberté d'improviser.

La Marine pourra conserver ses grades

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Défense, M. Hellyer, a dit que la Marine pourra conserver ses grades jusqu'à ce que les pays alliés fassent eux aussi l'Unification.

Il a aussi déclaré devant le comité de la Défense que, même une fois le costume devenu uniforme pour toutes les branches des forces armées dans quatre ou cinq ans, les militaires pourront encore porter leur costume traditionnel de sortie en des occasions particulières.

Il n'a pas donné de définition pour les mots "occasions particulières".

M. Hellyer a précisé qu'une nouvelle échelle de grades sera bientôt adoptée. Elle sera calquée en bonne partie sur celle qui existe maintenant dans l'armée. Mais il a ajouté que "J'ai l'intention de laisser les militaires se servir des noms de grades auxquels ils sont habitués. C'est la politique générale que nous adopterons. "Les particularités des modes d'application de ce changement sera l'oeuvre commune des fonctionnaires du ministère et le Conseil des forces armées".

Plus tard, en réponse à M. Harold Winch NPD Vancouver-est, il a dit que ces règlements permettront aux marins de continuer à se servir de leurs grades actuels, tel que maître, capitaine etc... Le changement ne les obligeraient pas à adopter la nomenclature de l'armée.

Si le projet d'unification réussit et "lorsque dans quelques années les autres nations auront fait les mêmes transformations" il s'ensuivra un consencus pour l'adoption d'une nomenclature pour les forces unifiées.

M. Hellyer a dit à M. Gordon Churchill, ex-ministre de la Défense, que la présence même à la séance de cinq membres du ministère de la Défense en uniforme différent était le témoignage de l'harmonie qui règne au sein de son ministère.

M. Hellyer a poursuivi en disant que l'uniformisation n'apportera pas de transformation dans l'organisation des unités de combat "et, partant, la technique militaire et l'esprit de corps seront sauvegardés".

Il a dit que l'unification ne sera pas complété avant 1972, c'est-à-dire huit ans après la mise en oeuvre du projet. "Il n'a pas moyen de faire l'unification de façon instantanée, et nous n'avons aucune intention de la faire ainsi, a-t-il dit, elle s'effectuera graduellement, d'une manière rationnelle, en tenant rigoureusement compte de la valeur opérationnelle et de l'intérêt de nos militaires".

M. Hellyer a dit que le chevauchement des trois services a donné lieu à des incidents qui à cause d'une rivalité entre les services avaient porté préjudice à l'intérêt de la nation.

Un droit qui peut changer le climat des relations ouvrières au Canada

Harrison Hot Spring, C.-B. (PC) — M. John Carson, président de la Commission de la fonction publique du Canada, a déclaré jeudi que le fait d'accorder aux employés du gouvernement fédéral le droit de négocier collectivement leur contrat de travail changerait le climat des relations ouvrières à travers tout le pays.

Tous les concepts traditionnels seront remis en question, la forme des négociations dans l'industrie privée sera transformée et le rôle joué par le gouvernement dans les conflits ouvriers en sera influencé, a déclaré le haut fonctionnaire au cours d'un colloque organisé par l'Association des spécialistes en relations industrielles de la Colombie-Britannique.

Conséquences

M. Carson a déclaré que la loi accordant aux fonctionnaires le droit à la négociation collectivi ajoutera une masse de plus de 200,000 travailleurs aux rangs des syndiqués et augmentera cette force collective de façon considérable.

PLACEZ VOTRE ARGENT

EN TOUTE SURETE

La Fabrique de la paroisse Saint-Mathieu
DE LA CITE DE SAINTE-FOY

a été autorisée à emprunter la somme de $360,000.00 pour financer la construction de son église et de son presbytère.

On termine actuellement ces travaux.

La Fabrique de la paroisse Saint-Mathieu accepte tout prêt et offre jusqu'à 6% payable annuellement, selon la date d'échéance.

S'adresser à LA FABRIQUE SAINT-MATHIEU
906, ave Duchesneau, Ste-Foy, Québec 10, P.Q.
Tél.: 653-9575 Louis MAROIS, ptre, curé
Achille LETARTE, secrétaire.

Cours de formation sociale
Par correspondance
Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.
Annexé à l'Université de Sherbrooke
Diplôme en fin d'étude
POUR RENSEIGNEMENTS: LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII INC.
C.P. 610, NICOLET, P.Q.

Ottawa a refusé à deux reprises les droits d'auteur de la version anglaise de "O Canada"

Par NEIL LOUTTIT

TORONTO (PC) — Les droits d'auteur de la version anglaise de "O Canada" ont été offerts au moins à deux reprises au gouvernement fédéral, mais n'ont jamais été acceptés, déclare le détenteur du copyright.

John Bird, président de la maison Gordon V. Thompson Limited, maison d'édition musicale de Toronto, qui détient des droits, déclare que l'offre fut faite d'abord par M. Thompson, alors que Mackenzie King était premier ministre. Le prix devait être de $1.

"M. Thompson a réitéré l'offre au premier ministre Pearson le 7 mai 1965", dit M. Bird, mais la compagnie n'a pas reçu de réponse à sa lettre.

Depuis près d'un demi-siècle, O Canada est chanté dans les écoles et dans les assemblées publiques, bien que ce ne soit pas l'hymne national officiel.

Une résolution lui donnant un statut officiel et décrétant le God Save the Queen hymne royal est au feuilleton des Communes depuis le 9 janvier.

Un comité parlementaire sera chargé d'étudier les versions anglaise et française d'O Canada, étant donné que ni l'une ni l'autre ne semble acceptable aux Canadiens de langue anglaise ou française.

Coopération

L'hymne fut originairement écrit en français par Sir Adolphe Routhier sur une musique de Calixa Lavallée. Ni la musique ni les paroles françaises ne sont protégées par le copyright.

Robert Stanley Weir écrivit une version anglaise en 1908, et M. Bird déclare que sa maison d'édition en déposa l es droits afin d'empêcher que d'autres se servent des paroles à des fins injustifiées, par exemple sur "des boîtes de savon ou de céréales".

Les droits seront valides jusqu'au 20 août 1976, soit cinquante ans après la mort du juge Weir.

"Nous avons toujours considéré les paroles comme un bien appartenant au public et n'avons aucune intention de les retenir", dit M. Bird. "La seule raison pour laquelle nous avons souligné le fait était d'offrir notre coopération".

M. Pearson lui-même a d'ailleurs suggéré que la version de Weir, qui contient la phrase "stand on guard" cinq fois dans le même couplet, pourrait être améliorée.

Quelques membres du Parlement ont également suggéré qu'une version sans paroles de l'hymne national soit adoptée, afin qu'elle soit acceptée à la fois des Canadiens français et des Canadiens anglais.

La version Weir

Cependant, le juge Weir a amené des arguments à la défense des deux versions.

"La vers ou dans les deux langues, loin de créer la confusion, apporte un certain piquant dans certaines occasions assez fréquentes à Montréal et à Québec, où des assemblées mixtes expriment leur fierté nationale en deux langues, au son de la même musique", écrit-il dans la revue des professeurs du collège Macdonald.

Le juge Weir ajoute que les mots "stand on guard" ne font pas allusion à la guerre, et que "true north" vient d'un poème écrit par Tennyson pour la reine Victoria.

M. Thompson a beaucoup contribué à conserver la version Weir, déclare M. Bird.

"Comme il existait plusieurs versions anglaises, M. Thompson entreprit un voyage spécial à travers le Canada, au cours duquel il visita les écoles, les chorales d'églises, les organistes et les chefs d'orchestre afin d'établir quelle version ils préféraient.

"Il découvrit que 95 pour cent étaient en faveur de la version Weir, ce qui le décida à acquérir les droits et à faire en sorte que le chant patriotique devienne un hymne national.

M. Bird déclare que les royautés, qui sont de 4 cents par enregistrement, sont divisées également entre la maison d'édition et la succession Weir.

Alcool et éducation

Plus de la moitié des alcooliques, que l'on trouve dans la province d'Ontario, sont des individus n'ayant jamais fréquenté l'école secondaire.

VERRES de CONTACT
Dr Marcel Tremblay
OPTOMETRISTE
973, 3e Avenue Québec 524-2869

MEUBLES
ET APPAREILS ELECTRIQUES
à prix avantageux
Le rendez-vous des FUTURS MARIES
Gaston LEVESQUE Inc.
122, ave Plante - Ville Vanier
683-3471

VOYAGE CULTUREL
ETE — 1967
EUROPE
Plus de six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. 47 jours en Europe: départ le 25 juin, "jet", Dorval-Amsterdam — retour 11 août Londres-Dorval — Hollande, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, France, Angleterre.
TOUT COMPRIS $1227.00 (canad.)
Profitez de l'expérience: treizième année consécutive. Excellents services d'une grande agence. Pour informations:
P. Julien Déziel, O.F.M.
2010, boul. Dorchester-O.
MONTREAL

CANADIAN IMPORT LIMITEE
COMBUSTIBLES — TEL.: 529-0561

UNE QUALITE ET UNE VARIETE
JAMAIS EGALEES
* PANNEAUX ET REVETEMENTS DE CONTRE-PLAQUE
* PAREMENTS A CLINS, A RAINURES ET A CANNELURES, ETC.
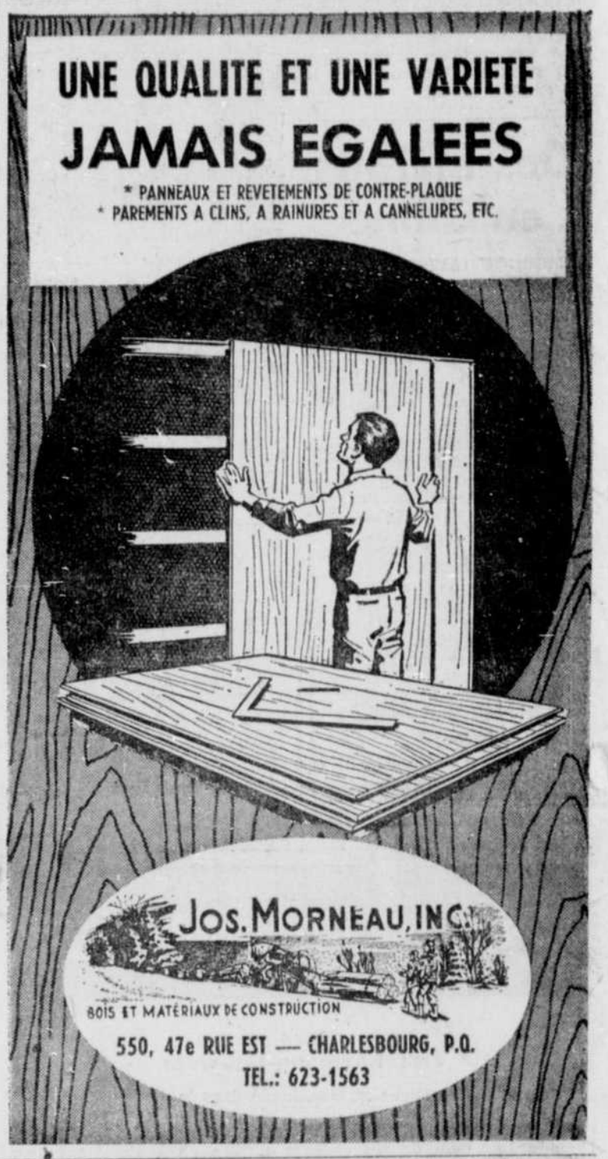

550, 47e RUE EST — CHARLESBOURG, P.Q.
TEL.: 623-1563

En bref

OTTAWA. (P.C.) — Un haut fonctionnaire du ministère de la Défense a qualifié de pure fantaisie la prédiction selon laquelle la conscription serait imposée deux ans après l'unification des forces armées. Cette rumeur avait été lancée par le "Free Press" de Winnipeg. Le fonctionnaire qui a démenti cette rumeur y voit une tentative de faire du sentiment sur la question de l'unification des trois armes de la part de ceux qui s'y opposent.

EN BREF — 10 —Page 10 —

—o—

WINNIPEG. (P.C.) — Le chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, a refusé d'indiquer hier s'il tentera de faire renouveler son mandat comme chef du parti progressiste-conservateur, dont le congrès national se tiendra à Toronto du 6 au 9 septembre.

"Je n'ai aucun projet pour le moment", a-t-il dit aux reporters. "J'ai six mois pour y penser et je ne vois pas pourquoi je ferais plus que m'intéresser à ce qui se passe chaque jour". M. Diefenbaker se trouvait à Winnipeg, en route pour son comté de Prince-Albert où il assistera à un carnaval.

—o—

RED DEER. (P.C.) — Le chef du Crédit social, M. Robert Thompson, a quitté hier Red Deer, en Alberta, pour entreprendre une tournée de six nations d'Extrême-Orient. M. Thompson est accompagné dans ce voyage de deux autres députés et de trois hommes d'affaires canadiens. Le groupe visitera le Japon, la Corée, Formose, le Sud-Vietnam, la Malaysia et la Thaïlande, ainsi que Hong Kong.

EN VENTE LUNDI
AU MAGASIN DE QUÉBEC
DÈS 9.30 A.M. JUSQU'A 5.30 P.M.
Pollack
SOLDES DE FDM
fin — de — mois

- Magasinez à tous les rayons pour des centaines d'aubaines à de formidables bas prix.
- Tout le monde participe à cette vente.
- Pas de commandes par la poste ou téléphone

Afin de liquider toutes nos marchandises désassorties nous continuons nos soldes de FIN DE MOIS. Cela nous permet de vous offrir toutes sortes d'articles, pratiquement au prix coûtant. Il est entendu que quelques-uns sont légèrement défraîchis.

Les quantités sont forcément limitées. Nous vous conseillons de vous rendre chez Pollack de bonne heure pour un meilleur choix d'articles. Repérez les étiquettes spéciales : rouges et jaunes dans tous les rayons.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% ET PLUS Le magasin entier participe à cette vente de fin de mois ... grand nombre d'item non annoncés ... toutes ventes finales ... pas d'échange. Voyez aussi nos étiquettes spéciales — rouge et jaune.

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

A Montréal

Johnson déplore que les assistés sociaux n'aient pas leurs chèques, mais affirme que l'Etat ne peut agir comme médiateur

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré hier qu'il était inhumain de ne pas faire fonctionner le service du bien-être social de la ville de Montréal, à cause de la grève des fonctionnaires municipaux. "Ce n'est pas humain de faire souffrir des gens dénués de tout moyen pour tenter de régler le problème des salaires des employés de bureau". Il a regretté qu'on n'ait pas jugé bon de s'entendre sur la distribution des chèques et de l'assistance d'urgence à Montréal.

M. Johnson qui faisait cette déclaration à l'Assemblée législative a ajouté qu'il n'était pas question que le gouvernement provincial se charge pour le moment du service du bien être social de Montréal et fasse le travail à la place du service pendant la grève des fonctionnaires de la ville.

Il a fait remarquer que selon un plan établi, le gouvernement devait en 1968, s'occuper de la distribution de l'assistance sociale et de l'administration des fonds du service du bien-être social de Montréal, qui proviennent de la province.

Selon le premier ministre, le gouvernement ne peut exercer les fonctions de médiateur dans le conflit de travail qui oppose les autorités de Montréal et leurs fonctionnaires. Car, il s'agit de salaires dans la fonction publique et le gouvernement est personnellement intéressé à ce domaine.

Toutefois, le ministre du Travail, M. Bellemare, a convoqué les représentants syndicaux et le président du comité exécutif de la ville non pas pour que le gouvernement devienne médiateur, mais pour que les parties s'entendent pour trouver un médiateur.

Acquisitions de la compagnie Québec téléphone Ltée

Rimouski (PC) — La compagnie Québec téléphone Ltée a annoncé mardi qu'elle s'est porté acquéreur de deux réseaux de téléphone rural, celui de Saint-Jean de la Lande et celui de Saint-Théophile, près de la frontière qui sépare le Québec de l'Etat du Maine.

Le Québec téléphone assumera la direction de ces deux réseaux à partir du 1er juin prochain. Le prix d'acquisition n'a pas été révélé.

La compagnie a fait savoir qu'elle a commencé les travaux de changement à la composition automatique dans les cadres d'un projet qui coûtera $2,100,000.

L'UN n'a pas promis de subvention de $4,000 au journal "Jeune-Québec"

Le premier ministre Johnson a nié hier devant quelques journalistes, que son parti ou un organisme autorisé ont promis une subvention de $4,000. au journal étudiant "Jeune-Québec".

M. Johnson faisait alors allusion à une émission télévisée de Radio-Canada où l'un des directeurs de ce journal avait affirmé avoir obtenu de l'Union nationale, une subvention inconditionnelle. Le premier ministre, qui était interrogé à la suite du jeune homme, avait dit ignorer le tout à ce moment et avait promis de s'enquérir des faits.

Le chef de l'Union nationale a toutefois admis qu'il est impossible que des amis de l'Union nationale aient posé un tel geste. "Cela n'engage pas du tout le parti, a-t-il ajouté. D'ailleurs, l'U.N. n'est pas la CIA (Central Intelligence Agency).

On sait que la CIA est présentement accusé d'avoir financé en grande partie un groupe national d'étudiants américains.

Projet de loi sur le partage de l'assiette fiscale

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a inscrit à l'ordre du jour de la Chambre un projet de loi relatif aux accords fédéraux-provinciaux sur le partage de l'assiette fiscale. Les accords quinquennaux actuels expirent le 31 mars prochain.

La nouvelle loi régira les accords des cinq prochaines années. A la suite des propositions annoncées par M. Sharp lors de la conférence fédérale-provinciale d'octobre dernier, il est à prévoir une augmentation des paiements de péréquation aux provinces moins favorisées, de même qu'un redressement de la part que les provinces retirent de l'impôt sur le revenu.

Quant au détail de cette loi, on ne peut s'attendre à ce qu'il soit révélé avant que la Chambre n'adopte la résolution préliminaire.

● TIMBRES DE PAQUES — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a inauguré hier la campagne du timbre de Pâques en faveur des handicapés. Les dons qui sont faits au cours de cette campagne vont à la Clinique de Réadaptation de Québec située sur le boulevard Saint-Cyrille. Ils servent, entre autres, à payer des membres artificiels et des appareils orthopédiques. Sur la photo, l'on voit M. Johnson en compagnie du jeune Charles Couture, 8 ans, et du président de la campagne, M. Eugène Dagenais.

Enquête auprès des députés qui sera utilisée par les étudiants libéraux lors de leur congrès

Par Jean Martel

La Fédération des étudiants libéraux du Québec vient d'envoyer un questionnaire aux députés du parti, et cette enquête servira au congrès de la F.E.L.Q. qui se tiendra au début de mars et qui sera consacré au rôle du député.

Le questionnaire porte sur la personne du député lui-même, son comté, son travail avec ses électeurs, ses relations avec la Fédération libérale et avec le parti, sa tâche à l'Assemblée législative, ses opinions sur la politique.

Le député lui-même

Une première partie pose des questions sur le député lui-même ou, si l'on veut, sur l'homme. On demande son âge, l'instruction qu'il a reçue, sa profession, son expérience en politique, le nombre d'années qu'il a siégé à l'Assemblée législative, la majorité qu'il a obtenue en 1962 et le 5 juin 1966.

Ensuite, l'on veut connaître le comté qu'il représente. S'agit-il d'un comté rural, urbain ou mixte ? Quelle est la situation économique du comté ? Les électeurs sont-ils des employés de bureau ou des ouvriers manuels ? Combien y a-t-il de Canadiens français et de Canadiens anglais dans le comté ?

Dans une autre partie, le questionnaire interroge le député sur ses relations avec ses électeurs. Le député peut-il dire la vérité à ses électeurs en toutes circonstances ? Subit-il des pressions afin d'accorder des faveurs ? Peut-il négliger le favoritisme et être néanmoins réélu ? Quelle est la fréquence des contacts du député avec son comté ?

Le questionnaire demande au député comment il conçoit la Fédération libérale du Québec. Il lui demande quelle est l'importance de la Fédération par rapport au caucus dans la détermination de la politique du parti; quel rôle devrait jouer la Fédération dans la détermination de la politique du parti; quelle est l'importance de l'Association libérale du comté sur les décisions prises par le député.

Une autre section du questionnaire porte sur les relations du député avec le parti. Quelle importance le député accorde-t-il au chef du parti, au président de la Fédération ? Quelle est la latitude accordée par le caucus au député de l'arrière-banc? Devrait-on augmenter l'importance du caucus par rapport au cabinet dans la détermination de la politique du parti ?

L'on demande aussi si le député considère avoir un rôle à jouer au sein du caucus; si les chefs de parti devraient encourager les députés de l'arrière-banc à se spécialiser dans un domaine ou deux; quelle devrait être la liberté d'expression existant au sein d'un parti au pouvoir et d'un parti dans l'opposition. Qu'est-ce que le député de la solidarité de parti ?

Travail à l'Assemblée

Dans une autre section, le questionnaire interroge le député sur son travail à l'Assemblée législative. Quelle importance le député accorde-t-il à sa fonction législative et à sa fonction de représentant d'un comté ? Que pense-t-il des moyens qu'il a pour faire de la recherche ? Que pense-t-il des comités de l'Assemblée ?

A la fin du questionnaire, l'on demande au député si ses opinions sur la politique ont changé depuis son élection, quel rôle devraient jouer les étudiants en politique et ce qu'il pense des organisations d'étudiants au Québec.

Campagne du Timbre de Pâques

M. Johnson suggère aux clubs sociaux de coordonner leurs oeuvres de charité

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a suggéré hier aux clubs sociaux de la région de Québec d'instituer un conseil de coordination qui pourrait coordonner leurs diverses activités charitables. Il sera possible ensuite de planifier ces activités avec celles du gouvernement; le gouvernement pourra voir où il peut être utile dans le domaine du bien-être social et les clubs sociaux pourront de leur côté mieux orienter leur travail.

C'est ce qu'a déclaré le premier ministre alors qu'il recevait à son bureau une délégation du club Rotary de Québec qui faisait inaugurer leur campagne du timbre de Pâques en faveur des handicapés.

M. Johnson a fait remarquer que nous n'étions pas avancés dans le domaine du bien-être des handicapés et qu'il y avait encore beaucoup de recherches à faire pour améliorer le sort de ces personnes.

"Petite chronique de l'éducation" pour les parents à la radio

Le ministère de l'Education diffuse, depuis le 13 février, sur les ondes de dix-huit postes de radio, une émission intitulée "Petite chronique de l'éducation" à l'intention de tous les parents et surtout de la maîtresse de maison qui, retenue chez elle, ne peut pas se tenir tout aussi au courant que ceux qui travaillent à l'extérieur.

Toutes les régions de la province sont atteintes par le choix des postes de radio.

M. Jean Royer, critique artistique au journal l'Action, est le scripteur de cette émission. Il écrit les textes en étroite collaboration avec les agents d'information du ministère de l'Education, qui le dirigent et lui indiquent les informations à divulguer. M. Royer se décrit lui-même comme un néophyte. Il est un peu comme le représentant des parents qui se présenteraient au ministère afin de recevoir certaines explications sur les sujets les plus brûlants d'actualité, en matière d'éducation. C'est pourquoi il essaie de rendre ses commentaires dans le langage le plus simple, afin d'être à la portée de tout le monde. Il faut éviter dans ce cas le jargon des pédagogues.

SUJETS TRAITES

Au cours des deux premières émissions, l'on a traité du cours élémentaire, de son programme et de sa réorganisation pédagogique. Les deux prochaines émissions seront aussi consacrées à ce sujet. Par la suite, l'on parlera du passage de l'élémentaire au secondaire; de l'organisation de l'école polyvalente et des instituts. Des entrevues avec des gens du ministère qui répondront à des questions précises sur les bourses d'études, les nouvelles formes d'examens et les ateliers pédagogiques, sont aussi prévues.

Mais le but principal de ces émissions c'est de répondre aux mille questions que se posent les parents. On invite donc ces derniers à écrire directement au Service de l'Information du ministère de l'Education. Car on orientera beaucoup l'émission d'après les questions du public. "Petite chronique de l'éducation" constitue une émission pratique et non de verbiage.

Réalisée particulièrement par M. Roberto Wilson, un agent d'information du ministère, selon une idée de M. Charles Denis, directeur du Service de l'Information, cette série d'émissions se poursuivra durant treize semaines, plus précisément jusqu'au 8 mai.

Moins de crimes commis à Montréal au cours de 1966

MONTREAL (P.C.) — Le directeur le la police de Montréal M. Jean-Paul Gilbert, a déclaré jeudi, au cours d'une conférence de presse qu'on avait enregistré une baisse de neuf pour cent dans les crimes majeurs commis à Montréal au cours de 1966. Les vols d'importance ont également diminué, de 10 pour cent cette fois, de même que les cambriolages commis dans les maisons de rapports, qui ont baissé de 13 pour cent après avoir atteint un sommet-record au cours de 1965.

Le chef Gilbert a souligné que la récente poussée dans la construction de vastes maisons de rapports à Montréal a entraîné une augmentation très sensibles des cambriolages. "C'est avec satisfaction", a-t-il ajouté, "que nous constatons l'efficacité des méthodes policières employées par la Gendarmerie et la police de Montréal pour enrayer ce genre de délits".

Par ailleurs, le directeur de la Sûreté municipale a annoncé pour l'automne 1967 l'installation d'un réseau de télévision en circuit fermé dans les postes de police de Montréal. Il a également parlé de l'Expo 67 et notamment des problèmes de circulation qui ne manqueront pas de se poser à Montréal pendant les mois à venir.

"Nous serons extrêmement sévères, a-t-il affirmé, pour les automobilistes qui stationneront leur voiture dans les zones défendues."

Robert Cliche sera candidat dans Duvernay

MONTREAL (PC) — Me Robert Cliche, leader du Nouveau Parti démocratique dans le Québec, a déclaré qu'il accepte d'être candidat dans la circonscription fédérale de Duvernay, lors des prochaines élections fédérales.

Des rumeurs circulaient depuis quelque temps sur la candidature possible de M. Cliche dans un comté urbain.

Le président adjoint du NPD au Canada estime que le nouveau comté de Duvernay comprend une forte population de cols blancs, petits bourgeois, ouvriers et gens de professions libérales. D'après lui, "c'est auprès de cette classe de la société que le NPD recrute le plus de partisans".

La nouvelle circonscription de Duvernay compte environ 40,000 électeurs.

Judy n'est pas candidate

NIAGARA FALLS. (PC). — Le secrétaire d'Etat, Mme Judy LaMarsh, a dit qu'elle n'est pas intéressée à être nommée présidente de la Société Radio-Canada.

Mme LaMarsh faisait écho à une nouvelle publiée par la Presse Canadienne voulant qu'elle soit elle-même intéressée à succéder au président actuel, M. Alphonse Ouimet, dont le terme d'office se terminera vers la fin de l'année.

Le Bâtonnier
Ross Drouin, C.R.,
Richard Drouin, LL.L.,
AVOCATS
61, rue d'Auteuil
Québec 4
Tél. : 522-1581

AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C.N. DORION, c.r.
MARIE-J. CANTIN, LL.L.
RAYMOND-A. GAGNON, LL.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél. : 653-8486 Le Soir : mardi, jeudi, vendredi.

BATISSE A VENDRE

A Québec — 21,000 p.c. de terrain et Stationnement — 10,000 p.c. d'entrepôt et de bureau. Construit en 1965 et fait de béton et d'acier — hauteur du plafond, 16 pieds — 4 portes de garage — Immeuble en très bon état. Pour information:
Montreal Trust
500 est, Grande-Allée
R. Jacques Plante
B : 329-8841 — Soir : 656-0234
(courtier en Immeuble)

BOUM !...
Il n'y a pas de prix (REGULIER) nous vous offrons toujours nos
MATERIAUX A PRIX SPECIAUX
taxe fédérale incluse.
EXEMPLES
PANNEAUX PREFINIS
Feuilles de 4' x 8'
Couleurs:
"PEANUTS" $3.65
"LAUAN" FONCE $3.65
MIEL $3.95
SAUMON $3.95
"MILKY" $4.15
CONTRE-PLAQUE
à plancher - Feuilles 4' x 8'
5/16"... $3.10 1/2" $4.60
3/8" .... $3.40 5/8" $5.50
3/4" $6.60
FOAM
Isolant 1,000 pieds $72.00
15 modèles de TUILES A PLAFONDS .10 à .15½
MASONITE 4' x 8' la feuille $1.40
ARBORITE 4' x 8' la feuille $13.75
BOIS 2" x 3" $88.00 M.P.
Sheetrock
NOTRE PREMIERE SPECIALITE A PARTIR DE $50.00 M.P.
MODERN PLYWOOD REG'D
74 Boul. Pie XI - Ville de Bélair
Ouvert le soir — Livraison Québec et environs
TEL.: 842-1911

359 est, Boul. UN BON VOYAGE commence au ROYAUME de la CAMERA Charest Qué.

ENTENDRE SANS COMPRENDRE
Des milliers de gens souffrent de surdité légère. Cette surdité partielle est souvent causée par une faiblesse du nerf auditif.
Les personnes affectées d'une faiblesse du nerf auditif entendent sans comprendre distinctement.
Si ce problème est le vôtre, vous apprécierez grandement la brochure: "Faits concernant la surdité du nerf auditif". Cette brochure vous sera envoyée gratuitement si vous écrivez à
SERVICE AUDITIF MAICO INC.
815, Côte d'Abraham, Qué. 4.

RESTAURANT Bastogne
RECEPTIONS BANQUETS ASSEMBLEES D'AFFAIRES MARIAGES
Laurentides
750 boul. Ste-Anne 663-7881

Etes-vous BEGUE ?
Traitement rapide
au centre LUCIE
DE VIENNE
527-1749
RESIDENCE :
1517 boul. St-Cyrille ouest
Québec 6
sur rendez-vous seulement

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2815

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 550 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

EXAMEN DE LA VUE LUNETTES VERRES DE CONTACT
PAUL LAMBERT O.D.
OPTOMETRISTE
Le Syndicat DE QUÉBEC
TEL.: 529-7351
POSTE 245

165, Prince-Edouard Québec 529-9088
GENERAL BEARING SERVICE LTEE

nous nettoyons les TAPIS
EMILIEN ROCHETTE 529-4164

Au RUEL BUSINESS COLLEGE
Aucun contrat à signer

Félicitations à Mlle Monique Boldue, 3 rue Roi, Lauzon, qui a suivi les cours de secrétariat anglais et français du RUEL BUSINESS COLLEGE, 32, Côte-du-Passage, Lévis et qui a obtenu une position de sténographe bilingue chez: Adjuster & Appraisers Ltd., 376 rue du Roi, Québec.

NOUVEAU JEU SENSATIONNEL
JOUEZ AUX QUILLES AUX CARTES A LA MAISON
DES HEURES DE PLAISIR SANS AUCUNE DEPENSE
POUR CEUX QUI AIMENT LES QUILLES
C'EST UN PRESENT INATTENDU
DANS UNE BOITE-CADEAU
SE JOUE A 1, 2, 3, 4, 5 ou 6 PERSONNES
ON MARQUE LES POINTS COMME AUX VRAIES QUILLES
AVEC LIVRE D'INSTRUCTIONS
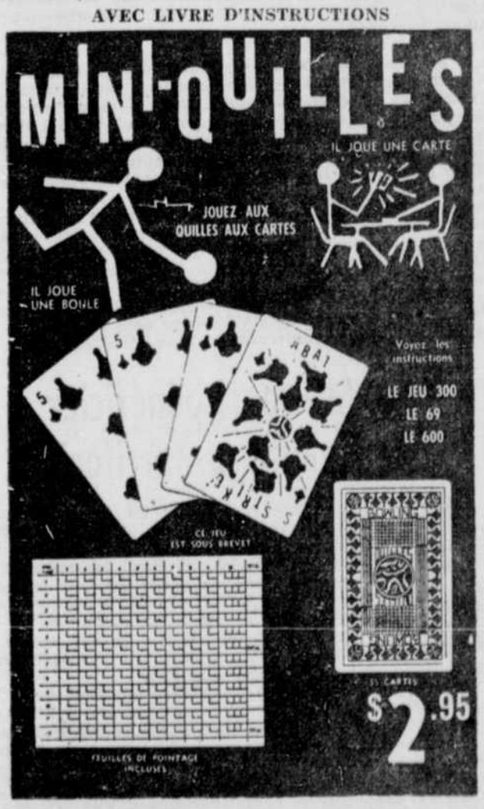

COUPON DE COMMANDE
MINI-QUILLES ENRG.
C.P. 117 (Station E)
Montréal 14
POUR INFORMATION
☐ POUR UNE LIGUE DE QUILLES
☐ POUR UN MARCHAND DEPOSITAIRE
☐ POUR LA PUBLICITE D'UNE COMPAGNIE
Ci-inclus un bon de poste au montant de : $
☐ Nombre de jeux à $2.95 plus 6% taxe (Port payé)
NOM
ADRESSE
VILLE
COMTE

Le Patro Roc Amadour en contact direct avec Daytona Beach

Après avoir été le théâtre de compétions sportives nationales, à l'occasion des Premiers Jeux d'Hiver canadiens, le Patro Roc-Amadour élargira davantage son rayonnement, demain après-midi. C'est en effet dans son vaste gymnase que sera télédiffusée la fameuse course d'automobiles de Daytona Beach.

Le promoteur Allen Mitchell, à qui revient le mérite de cette initiative, songeait tout d'abord à offrir cette attraction aux Québécois dans l'enceinte de La Tour où se déroulent chaque semaine des combats de lutte. Il ne tarda toutefois pas à se rendre compte que cet endroit était trop compact pour accueillir les milliers de personnes se proposant de ne pas manquer cette première occasion d'assister à l'une des plus spectaculaires compétitions du sport automobile. Grâce aux gros plans et à la variété des angles de vues du reportage en direct, la course sera plus intéressante à suivre devant l'un des deux écrans du patro qu'au bord même de la piste de Daytona où la vision est restreinte. Le grand pouvoir de rapprochement de la télévision est devenu illimité en plaçant aux premières loges les gens les plus éloignés du point de mire des caméras, qu'ils en soient séparés par quelques pieds ou des centaines de milles.

L'illusion d'être là sans y être sera ressentie par ceux qui la suivront à Québec, comme lorsqu'on télédiffuse un combat de boxe. Seule l'absence du parfum si caractéristique des courses d'automobiles empêchera les spectateurs de Québec d'être pleinement dans l'ambiance de cette classique disputée sur une distance de 500 milles entre des véhicules de marques conventionnelles aux moteurs surcompressés pouvant atteindre des vitesses supérieures à 170 milles, comme la Chevelle pilotée par Curtis Turner qui, lors des essais, a filé à 180 milles à l'heure.

Cette compétition donne lieu chaque année à un farouche duel entre les grands constructeurs ne reculant pas devant de lourdes dépenses pour mettre en évidence la puissance de leurs voitures. Certains grands conducteurs seront "dans le coup", notamment Mario Andretti et Richard Petty. Ca accorde à ce dernier les meilleures chances de vaincre pour rééditer ses succès de 1964 et 1966. Très dangereuse est évidemment cette course puisqu'elle confronte des véhicules n'étant pas spécialement conçus pour les compétitions, comme le sont les bolides de formules 1 et 2 dont l'empattement accentue l'adhérence au sol. Des accidents aussi graves que spectaculaires sont donc possibles et c'est sans doute avec le secret espoir d'en voir un se produire que beaucoup de Québécois auront les yeux rivés sur les écrans géants du patro, demain après-midi.

Expérience prometteuse tentée bientôt en Abitibi

Maintenues à l'écart des Jeux d'Hiver canadiens, à cause de la grande distance les séparant des centres nerveux du monde sportif québécois, les forces athlétiques de l'Abitibi pourront quand même se révéler prochainement. On vient en effet d'annoncer officiellement que des championnats intérieurs de piste et pelouse seront disputés au Forum de Rouyn, le 15 avril. Il s'agira d'une grande première car ce sera la première fois que se dérouleront des compétitions de ce genre en "vase clos" comme souhaitaient en présenter les organisateurs des Jeux d'Hiver, au Colisée de Québec.

Le mérite de ce précédent revient à Michel Dupuis, le directeur de la récréation à Rouyn. Tenant compte de la préférence accordée à l'athlétisme en Abitibi, Michel Dupuis a réclamé et obtenu le privilège que se tiennent dans sa ville les premiers championnats provinciaux "indoor". Le succès d'un tel essai pourrait fort bien s'avérer l'amorce d'un large engouement à travers le Québec où l'essor de l'athlétisme pur s'accomplit avec une extrême lenteur, à cause de la brièveté des saisons estivales. Bien plus encore qu'aux Etats-Unis où les hivers sont moins longs et rigoureux (sauf cette année), les compétitions intérieures de piste et pelouse s'ajustent parfaitement aux particularités du climat canadien. Voilà pourquoi une première expérience est tentée à Rouyn. Selon Michel Dupuis avec qui nous avons communiqué par l'entremise de Jean Boileau, l'Abitibi n'a pas été représentée dans les Jeux d'Hiver à cause du manque de contact de ses athlètes avec ceux des autres régions de la province, notamment de Montréal. De plus, la proximité de l'Ontario influence l'orientation sportive des jeunes de cette contrée québécoise se sentant poussée davantage vers les disciplines athlétiques jouissant d'une grande popularité chez leurs voisins avec qui ils ont l'opportunité de se confronter souvent. Ainsi, qu'on ne soit pas surpris de la forte proportion des représentants de l'Abitibi au sein de l'équipe du Québec, quand se dérouleront les Jeux d'Eté canadiens.

Les As vont bénéficier d'un avantage territorial

Même si la lutte est très vive entre Baltimore, Québec et Springfield à l'approche des éliminatoires de la coupe Calder, les As devraient logiquement se qualifier pour le détail car, sur les seize rencontres qu'il leur reste à disputer pour compléter le calendrier, pas moins de dix auront lieu au Colisée, ce qui assure au club de Phil Watson un avantage territorial qui est certes très appréciable.

C'est au cours des deux prochaines semaines qu'ils devront s'efforcer de retirer le maximum de profits des joutes à domicile alors qu'ils vont affronter successivement les Bears de Hershey, les Barons de Cleveland, les Clippers de Baltimore et les Hornets de Pittsburgh. D'ici le 23 mars, l'équipe québécoise va en effet disputer huit parties au Colisée et une seule à l'extérieur quand elle ira rendre visite aux Reds de Providence, vendredi soir prochain. Tous ces matches du début du mois seront déterminants, particulièrement ceux disputés contre les meneurs des deux sections et, bien entendu, face aux Clippers avec qui les As partageaient hier le second rang de la section Ouest.

Voici quels sont les rendez-vous des As jusqu'au terme du calendrier :

Dimanche 26 février : Hershey à Québec
Mardi 28 février : Hershey à Québec
Vendredi 3 mars : Québec à Providence
Dimanche 5 mars : Cleveland à Québec
Mardi 7 mars : Cleveland à Québec
Dimanche 12 mars : Baltimore à Québec
Mardi 14 mars : Baltimore à Québec
Dimanche 19 mars : Pittsburgh à Québec
Mardi 21 mars : Pittsburgh à Québec
Jeudi 23 mars : Québec à Baltimore
Vendredi 24 mars : Québec à Buffalo
Dimanche 26 mars : Québec à Rochester
Mardi 28 mars : Buffalo à Québec
Jeudi 30 mars : Buffalo à Québec
Samedi 1 avril : Québec à Hershey
Dimanche 2 avril : Québec à Springfield.

Dernier voyage du Hershey au Colisée

Rochefort sera de retour pour affronter les meneurs de l'Est

Par Jean POULIOT

Si vous êtes habitué à parier sur les joutes de hockey, il n'y a qu'un conseil que nous puissions vous donner en ce qui concerne le match Hershey-As : ne donnez pas de point. Les deux grands rivaux de la division Est s'affronteront en effet pour une 7e fois dimanche soir au Colisée et jusqu'à maintenant chaque équipe a remporté trois victoires et a marqué 21 buts. De plus chaque club est allé remporter une victoire sur le terrain de l'adversaire.

ROCHEFORT Y SERA

Phil Watson a confirmé le retour de Léon Rochefort qui était au rancart avec un malaise au genou. Léon viendra patrouiller l'aile droite avec son ancien centre Cleland Mortson, qui joue présentement son meilleur hockey de la saison.

Le cas de Bill Sutherland est encore douteux, mais l'athlète de Winnipeg prendra lui-même une décision après avoir patiné aujourd'hui. Si l'on ne peut pas réunir immédiatement le trio Keke-Suds-Cheezy, c'est Bob Rivard qui évoluera à l'aile gauche. Les trios Labossière-Hicks-Gendron et Lacroix-Nolet-Laforge demeureront intact.

LES COMPTEURS

Même si la lutte pour une place dans les éliminatoires et pour le deuxième rang prédomine actuellement l'esprit des joueurs des As, il ne faut pas oublier que deux joueurs des As ont de bonnes chances de remporter le championnat des compteurs pour la première fois. Labossière et Hicks occupent les 1er et 3e rangs et leurs principaux rivaux seront tous sur la glace du Colisée, soit Roger DeJordy, Gene Ubriaco, Jeannot Gilbert et Mike "Assist" Nykoluk.

Phil Watson s'est refusé à se montrer trop optimiste après les deux gains contre Providence. "Si on remporte les deux contre Hershey, alors nous serons en bonne posture", s'est-il contenté de dire. En bonne posture en effet, puisque les As ne seraient plus alors qu'à cinq points des Bears.

La visite de Hershey, qui fut la meilleure attraction à Québec, bon an, mal an, permettra également de juger si l'apathie subite des amateurs était passagère et due au Carnaval ou au faible Providence.

La mise au jeu se fera à 8 heures précises.

Jeannot GILBERT

Tableau de rendement des As

	Cle	Buf	Bal	Roc	Her	Pit	Pro	Spr	B	A	Pts
Labossière	3-5	4-7	3-1	4-6	2-5	5-8	5-5	4-4	30	41	71
Hicks	3-5	4-9	0-3	2-3	6-4	3-11	1-6	3-5	22	46	68
Gendron	1-9	5-5	1-3	2-3	2-0	4-7	5-7	2-8	22	37	59
Sutherland	5-3	0-4	5-0	6-4	3-3	6-3	2-6	5-3	32	26	58
Rivard	3-2	2-2	1-3	2-6	1-3	1-4	5-3	2-6	17	29	46
Mortson	2-4	1-3	0-2	3-7	2-5	2-4	2-5	1-2	13	32	45
Nolet	4-3	5-1	1-0	4-2	1-1	2-2	4-2	2-5	24	16	40
Morrison	0-4	0-9	0-3	0-4	0-7	2-4	1-2	0-2	3	35	38
Lacroix	2-3	2-3	1-1	1-3	1-0	2-1	3-3	6-3	18	17	35
Laforge	2-1	3-3	0-0	2-3	1-1	1-2	2-2	1-4	12	15	27
Hanna	1-3	1-1	0-0	1-0	0-1	2-0	0-3	0-3	5	11	16
Price	0-1	0-1	0-2	0-1	0-2	0-1	1-3	0-2	1	13	14
Johns	0-1	0-1	0-1	0-2	0-3	0-1	0-2	0-0	0	12	12
Larose	0-0	0-2	0-0	0-0	0-1	0-2	0-0	0-3	0	8	8
Rochefort	0-0	0-0	0-0	0-0	2-1	0-0	1-1	0-0	3	2	5
Lacoste	0-0	1-0	0-0	0-0	0-0	0-1	0-2	0-0	1	3	4
Drolet	0-0	1-0	0-0	0-0	0-1	0-0	0-2	0-0	1	3	4
Pelletier	0-2	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0	2	2

GARDIENS DE BUTS

		Mins	BC	Moy.
Morissette :	Au Colisée	80	2	1.50
	Sur la route	129	5	2.33
	Total	209	7	2.01
Bauman :	Au Colisée	739	32	2.60
	Sur la route	831	63	4.55
	Total	1570	95	3.63
Gilbert :	Au Colisée	161	9	3.35
	Sur la route	2	0	0.00
	Total	163	9	3.31
Banville :	Au Colisée	580	25	2.60
	Sur la route	838	67	4.79
	Total	1418	92	3.89
L'équipe :	Au Colisée	1560	68	2.61
	Sur la route	1800	135	4.50
	Total	3360	203x	3.63

x — Un but dans un filet désert

COMPARAISON DES ASSISTANCES

Nombre de parties	Geoffrion et les vieux	Watson et les jeunes	Augmentation ou diminution
26	134,770	116,940	— 17,830

Baltimore, Rochester et Cleveland sont les gagnants dans la L.A.H.

BALTIMORE (PA) — Après s'être battus aux poings pendant une première période sans point, les Bears de Hershey et les Clippers de Baltimore se sont adonnés au hockey pendant la balance d'un match de la ligue Américaine de hockey, remporté par les Clippers au compte de 4-2 hier soir.

Une bagarre a éclaté au début du match et, avant la fin du premier engagement, l'arbitre avait imposé trois majeures, une mauvaise conduite et quatre mineures.

Bob Cunningham, Sandy McGregor et Bill Collins ont compté à six minutes d'intervalle au profit des locaux dans la deuxième reprise, où Gene Ubriaco et Bruce Cline ont répliqué pour les visiteurs.

Jim Bartlett a complété le total du match dans cette victoire des Clippers, qui se sont ainsi approchés à sept points des Bears, meneurs dans la division Est du circuit.

Première période

Aucun point

Punitions : Keller mineure et majeure et Hicke majeure 3.20, MacQueen 4.15, Knibbs 6.52, Awrey 8.09 et majeure 18.42, Polano et Marshall mauvaises conduites 14.47

Deuxième période

1—Hershey, Ubriaco (Popeil) 5.44
2—Baltimore, Cunningham (Bartlett, McGregor) 9.36
3—Baltimore, McGregor (Cunningham, Polano) 13.40
4—Baltimore, Collins (MacQueen, Knibbs) 15.57
5—Hershey, Cline (Yanosik ,Nykoluk) 19.21

Punitions : Rivers 11.47.

Troisième période

6—Baltimore, Bartlett (Selling, Cunningham) 9.54

Punitions : Gilbert et Guidolin 11.57, Selling 14.25.

Lancers :

Hershey	9	8	15	— 32
Baltimore	10	14	4	— 33

Assistance : 8,213.

ROCHESTER (P.A.) — Dick Gamble a compté quatre buts et Eddie Joyal a réussi le truc du chapeau hier soir alors que les Américains de Rochester ont écrasé les Bisons de Buffalo 11-2 dans un match de la ligue Américaine de hockey.

Don Cherry a ajouté deux autres buts au profit des vainqueurs, dont les autres compteurs ont été Bronco Horvath et Don Blackburn, tandis que Billy Carter et Pat Hannigan évitaient l'humiliation totale aux visiteurs.

CLEVELAND (PA) — Tom McCarthy a compté à deux reprises et le gardien Ernie Wakely a effectué 35 arrêts hier soir, lors d'un gain de 5-1 des Barons de Cleveland sur les Hornets de Pittsburgh, dans un match de la ligue Américaine de hockey.

Bob Gourey, Jean [illegible] Keith McCreary ont réussi les autres buts [illegible] que Ab McDonald évitait le blanchissage aux visiteurs.

Sylvain gagne la 1ère étape

LACONIA (PA) — Eddie Sylvain, de Lac Beauport, Qué., a remporté la première des trois étapes des championnats mondiaux de courses de traîneaux avec chiens en parcourant les 20 milles de la compétition en 1:22.59 heure.

Ray Garneau, de Québec, a pris le deuxième rang, en 1:25.12 et Marcel Plante, de Québec, le 5e en 1:25.43 parmi un groupe de 43 concurrents, soit le plus grand nombre dans l'histoire de cette épreuve.

● Mario Andretti sera l'un des favoris pour détrôner Richard Petty lors de la course de 500 milles de Daytona Beach dimanche. La course prend un intérêt particulier à Québec, puisqu'elle sera retransmise en circuit fermé au Patro Roc-Amadour pour la première fois. (Téléphoto U.P.I.)

HIER

Ligue Américaine
Hershey 2, Baltimore 4
Pittsburgh 1, Cleveland 5
Buffalo 2, Rochester 11

Ligue Interuniversitaire
Laval 5, Guelph 0
McGill 2, Waterloo 4
Montréal 4, Toronto 4

Ligue Junior A du Québec
Trois-Rivières 0, Thetford 4 (2e p.)
(Joute retardée par la tempête)

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Rochester à Cleveland
Baltimore à Pittsburgh
Buffalo à Springfield

Ligue Nationale
New York à Montréal
Détroit à Toronto
Boston à Chicago

Ligue Interuniversitaire
Laval à Waterloo
Montréal à Queen's
McGill à McMaster

DIMANCHE

Ligue Américaine
Hershey à Québec 8 hres
Baltimore à Providence
Springfield à Buffalo
Cleveland à Rochester

Ligue Nationale
Montréal à Chicago
Toronto à New York
Boston à Détroit

Ligue Junior A du Québec
Semi-finale 4 de 7
Shawinigan à Thetford
Quarts de finale 3 de 5
Québec à Sorel
Drummondville à T.-Rivières
(premières parties)

Ligue Junior B
Finale 3 de 5
Ste-Foy à C.T.R., 2.15 hres
(C.T.R. mène 2-0)

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hershey	54	29	16	9	220	158	67
Baltimore	55	27	22	6	194	163	60
Québec	56	26	24	6	205	204	58
Springfield	54	23	24	8	204	199	52
Providence	54	10	38	9	154	261	29

Division OUEST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Pittsburgh	53	35	12	8	229	161	78
Rochester	56	30	19	7	234	174	67
Cleveland	56	27	23	8	233	194	62
Buffalo	57	11	39	7	166	300	29

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	52	31	13	8	190	124	70
New York	53	26	19	8	146	133	60
Toronto	52	22	21	9	140	155	53
Montréal	53	22	23	8	134	143	52
Détroit	55	22	30	3	166	176	47
Boston	55	15	32	8	139	184	38

Laval 5 Guelph 0

GUELPH (PC) Le Rouge et Or de Laval a blanchi les Redmen de Guelph 5-0 hier soir, dans un match de la ligue Interuniversitaire.

Carl Normand, Jean Fontaine, Guy Morel, Gus Potvin et Brian Gravel, se sont partagés les buts des Québecois, alors que Jacques Audy effectuait 28 arrêts, en enregistrant le blanchissage.

Pont-Rouge en évidence

Les Loisirs de Pont-Rouge ont été en évidence dans la ligue de hockey Nap. Côté. Le club bantam a égalisé les chances 1 à 1 avec Giffard en le battant 5 à 1. Yvon Delisle a conduit l'attaque des vainqueurs en comptant trois buts.

Les autres vont à André Delisle et Guy Bussières. Michel Turcotte évita le blanchissage aux siens. Puis l'équipe midget de Pont-Rouge prenait les devants 1 à 0 contre Giffard en l'emportant 3 à 1. Gilles Laroche, Yves Boilard et François Piché ont récolté les buts. Marcel Tremblay évita le blanchissage à Giffard à la première période. Toutes les séries sont de 2 de 3.

Le C.T.R. à l'assaut du titre junior "B"

Le C.T.R. réussira-t-il à remporter la série finale 3 de 5 de la ligue Junior "B" Québec-District en trois rencontres consécutives. C'est ce qu'on saura dimanche après-midi alors que sera présenté le troisième match de cette série. Si l'on se fie aux résultats des deux premières joutes, on peut croire que les joueurs de Roger Huot n'auront aucune difficulté à y parvenir. En effet les deux victoires de ces derniers remporté par des pointages de 8 à 2 semblent les placer dans une classe à part, mais tel n'est pas le cas. Si on analyse la dernière joute, on voit que les champions de la saison régulière n'ont été assuré du gain que dans la deuxième moitié de la dernière période, alors que la défensive des joueurs de Bob Chevalier s'est complètement effondrée. Un fait à noter, est que le champion compteur du circuit Dave Boeda a été complètement tenu en échec depuis le début de la série et il tentera sûrement de secouer sa léthargie, ce qui pourrait par le fait même, stimuler l'équipe entière. Le match débutera à 2.15 heures et il sera précédé par une rencontre peewee entre les clubs Ste-Foy et Castors, à compter de 1.00 heure.

COLISEE
Tél.: 525-5129 - 525-9979
LIGUE AMERICAINE
DE HOCKEY

27e JOUTE de CEDULE
DIMANCHE SOIR, à 8 h.

"BEARS"
de HERSHEY
— VS —
AS DE QUEBEC

PRIX D'ENTREE
(RES.) : Loges $3.25 —
Mezz. (4 premières rang.)
$2.50 — (4 autres rang.)
$2.00 — Balcon : $1.60
(Taxe, charge de service incluses)

— Dépositaires de billets —
● Tabagie GRAVEL, 400, 3e Avenue
● Tabagie JOS. HUNT, 790, rue St-Jean
● Buffet L.-P. DEMERS, 901 ouest, St-Cyrille
● Pharmacie SOUCY, 369, de la Couronne (D-S)

Billets de SAISON et autres billets libres et réservés en vente dans les DEPOTS jusqu'à 7 h. CE SOIR et au COLISEE jusqu'à 5 heures. Contrôle ouvert dimanche de 11 h. a.m. à 5 h. p.m. et commençant à 7 heures.

— LIGUE JR "A" —
Mercredi soir 8h. 15 p.m.
Série Eliminatoire
AS JUNIORS vs SOREL
(ad. Gén. Adul. $1.50; Enf. 75¢)
D-S

MADAME !
c'est une
RENAULT
AUTOMATIQUE
qu'il vous faut
Elle est si ...
économique et confortable!

TRES LARGES FACILITES DE PAIEMENT

CARETTE AUTOMOBILES
LIMITEE
2060 BOUL. CHAREST, OUEST — 681-7371

Bagotville atteint la finale dans le curling mixte O'Keefe

L'équipe d'Earl Carson, de Bagotville, s'est qualifiée pour la finale du championnat provincial mixte de curling en disposant dans la dernière ronde de la seule autre équipe invincible, celle de Thomas Hunter, de Hudson Heights par 8 à 5. Carson termine ainsi au premier rang d'une division de sept champions régionaux. Dans l'autre division, la situation n'est pas aussi claire, car trois équipes ont terminé sur un pied d'égalité avec une fiche identique de quatre victoires et deux défaites. Ceci est survenu quand le rink de Mark Kremer, de Matagami a défait celui de Jack Little, de Wentworth, par 12 à 7 en dernière ronde. L'autre équipe, qui avait atteint une fiche identique grâce à sa victoire de l'après-midi, est celle de Gerry Boyd, de Lachute.

Les trois clubs égaux se rencontreront ce matin et cet après-midi et le vainqueur affrontera Bagotville ce soir pour la coupe d'or O'Keefe.

L'équipe de Pierre Gréco, du club Jacques-Cartier de Québec, a terminé en beauté battant Granby 13-6 et Sept-Iles 7-3 pour terminer une seule victoire derrière les meneurs de la deuxième division.

O'Keefe provincial

Sixième ronde:
Matane (Lapointe) 4,
Hudson (Hunter) 10
T-Rivières (Giroux) 12,
Valleyfield (Bellerive) 6
Sutton (Marcoux) 16,
Cedarview (MacDonald) 6

Deuxième division
Jacques Cartier (Gréco) 13,
Granby (Hamilton) 6
Sept-Iles (MacKenzie) 5,
Wentworth (Little) 12
Matagami (Kremer) 7,
Lachute (Boyd) 8

Septième ronde:

Première division
Valleyfield (Bellerive) 6,
Sutton (Marcoux) 7
Hudson (Hunter) 5,
Bagotville (Carson) 8
Matane (Lapointe) 10,
T-Rivières (Giroux) 13

Deuxième division
Wentworth (Little) 7,
Matagami (Kremer) 12
Granby (Hamilton) 7,
St-Lambert (Parent) 8
Jacques artier (Gréco) 7,
Sept-Iles (MacKenzie) 3

LE CLASSEMENT

CLASSEMENT
Première division

	G	P
Bagotville (Carson)	6	0
Hudson (Hunter)	5	1
Sutton (Marcoux)	4	2
Trois-Rivières (Giroux)	3	3
Matane (Lapointe)	2	4
Cedarview (MacDonald)	1	5
Valleyfield (Bellerive)	0	6

Deuxième division

	G	P
Lachute (Boyd)	4	2
Matagami (Kremer)	4	2
Wentworth (Little)	4	2
Jacques-Cartier (Gréco)	3	3
St-Lambert (Parent)	2	4
Granby (Hamilton)	2	4
Sept-Iles (MacKenzie)	2	4

Reportages en provenance de Sutton et de Los Angeles

Une partie de l'impressionnant matériel utilisé par Radio-Canada pour les Premiers Jeux d'Hiver Canadiens a été déplacée à Sutton où se disputent en fin de semaine les championnats juniors canadiens de ski. C'est sur cette compétition que seront braquées les caméras de CBC devant alimenter en images l'émission "du sport et des hommes" de demain après-midi, entre 3h.00 et 4h.00.

On verra alors sans doute sur les écrans les phases importantes où le dénouement de ces championnats confrontant les meilleurs espoirs du ski canadien. L'an passé, cette compétition alpine s'était déroulée près de Québec, à Stoneham, alors que les spécialistes du ski nordique étaient réunis au Lac Beauport. Il faut s'attendre à d'excellentes prises de vues sur cet événement digne du plus large intérêt.

Par ailleurs, l'émission "du sport et des hommes" doit être complétée par un reportage en différé effectué à Los Angeles, lors du premier tournoi d'athlétisme intérieur de l'année 1967. Cette séquence ne devrait pas non plus manquer d'attraits, tout en prouvant la haute valeur spectaculaire de compétitions que l'on va prochainement tenter de populariser dans la province de Québec, après un premier essai au coeur de l'Abitibi, au Forum de Rouyn.

On reverra Vachon avec plaisir devant le filet du Tricolore

Voir le Canadien en bas de .500 n'a rien de très habituel pour les partisans du Tricolore. C'est pourtant la situation à laquelle les hommes de Toe Blake sont réduits par suite de leur impuissance offensive.

Le total de 134 buts comptés par les Habitants est le plus faible de la ligue. La seule raison pour laquelle ils s'accrochent encore au 4e rang et à une place dans les séries Stanley est la 3e meilleure défensive du circuit.

La présence de Rogatien Vachon dans les filets constituera à elle seule une attraction de valeur, car il est beaucoup plus vivant que Charley Hodge. On peut d'ailleurs se demander ce qui arrivera de Hodge, car son moral a subi un dur coup à Toronto mercredi. La décision du président Campbell dans le cas de Bobby Rousseau, qui a bousculé l'arbitre Art Skov, n'est pas de nature à améliorer les choses, car le Canadien sera privé de son meilleur compteur en fin de semaine.

Les Rangers à qui les pessimistes prédisaient la dégringolade habituelle il y a une semaine, ont su se retrouver à temps en remportant une série aller-retour contre les Black Hawks, puis en blanchissant les Red Wing 1-0. Le fait que l'unique but de la partie ait été marqué après seulement 70 secondes et que cette mince avance ait duré toute la partie est la meilleure preuve dont les Rangers avaient besoin pour se convaincre qu'ils sont "réels" cette année, que leur place dans le classement n'est pas un rêve.

Programmation sportive de la fin de semaine

SAMEDI

CBVT (11) — 1h.: Golf
Tele 5 — 1h.: CBS Golf classic
2h.: Championship
3h.: Wonderful world of golf
4h.: Kaleidesport
CBVT (11) et Tele 5: 8h.30 — New York à Montréal (hockey)

DIMANCHE

CBVT (11) — 3h.: Championnat de ski alpin à Sutton
Tournoi d'athlétisme de Los Angeles
5h.30: l'heure des quilles
Télé 4: 4h.30: Téléquilles

John Ritchie et Sue Clift dominent le slalom géant

SUTTON (PC) — John Ritchie, de l'Ontario, a triomphé dans le slalom géant hier, lors de la deuxième journée des championnats nationaux de ski junior disputés à Mont Sutton dans les Cantons de l'Est.

Ritchie a enregistré un temps de 1:22.47 sur la piste de 3,500 pieds comprenant 46 barrières.

Kelly Fock et Steve Becker, de l'Alberta, ont pris les deuxième et troisième places respectivement en 1:22.92 et 1:23.06.

Sue Clift, de Montréal, a dominé ses concurrentes en 1:28.86, suivie des Ontariennes Judy Crawford et Diana Gibson, respectivement en 1:29.23 et 1:30.00.

AUTRES MENEURS

Greg Humphreys, de la C.B., a fini au quatrième rang, suivi de Neil Becker et Wayne Colborne, de l'Alberta; Bill Honeywell et **Denis Deslauriers**, de Québec; Doug Irwin, de l'Ontario; et Jean Crépeault, de Québec.

Bev Chambers, de l'Ontario, a terminé au quatrième rang chez les skieuses, suivie d'Antoinette Sevensma, de la C.B., Denis Crichton, du Québec; Ann Finch, de la C.B.; Diane Colver et Pam McCormick, du Québec; et Mary Finch, de la C.B.

Les 58 skieurs et 33 skieuses se disputeront aujourd'hui le slalom spécial.

Titre interscolaire de curling à l'Alberta

FLIN FLON, Manitoba. (P.C.) — Le quatuor Stan Trout, d'Edmonton, a procuré le championnat canadien de curling scolaire à l'Alberta hier en remportant une victoire de 10-4 sur celui de la Nouvelle-Ecosse, dirigé par Chuck Rafuse, dans la dernière ronde du tournoi.

Ce dernier tentait de remporter un premier gain pour les Maritimes dans cette classique, mais a dû finalement se contenter du quatrième rang, sur un pied d'égalité avec l'Ontario, dont le skip Barry Timbers a subi son troisième revers au compte de 5-4 devant Jim Armstrong, de Victoria.

Le triomphe de ce dernier a permis à la Colombie-Britannique de rejoindre le Manitoba en deuxième place, Brian Clapham, de Winnipeg, ayant porté sa fiche à 8-2 avec un gain de 6-5 aux dépens du Nord de l'Ontario.

La Saskatchewan, qui a déjà remporté cette classique à neuf reprises, a dû se contenter du 6e rang même si Ron Jacques, de Régina, a remporté une dernière victoire de 6-5 aux dépens de Will Eby, de Port-Arthur.

L'Ile-du-Prince-Edouard, qui a disputé les trois dernières rondes avec seulement trois joueurs en raison d'une infection à la gorge de leur skip, a triomphé du Québec 9-8 en partageant la 7e place avec le Nord de l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

Le Québec, du skip Mike Kinley, de Shawinigan, a pris la 10e position avec une piètre fiche de 1-9, tandis que Terre-Neuve subissait l'humiliation complète avec un record de 0-10.

Classement final

	PJ	G	P
Alberta	10	9	1
Manitoba	10	8	2
Colombie-Britannique	10	8	2
Nouvelle-Ecosse	10	7	3
Ontario	10	7	3
Saskatchewan	10	6	4
Ontario-Nord	10	3	7
Ile-du-Prince-Edouard	10	3	7
Nouveau-Brunswick	10	3	7
Québec	10	1	9
Terre-Neuve	10	0	10

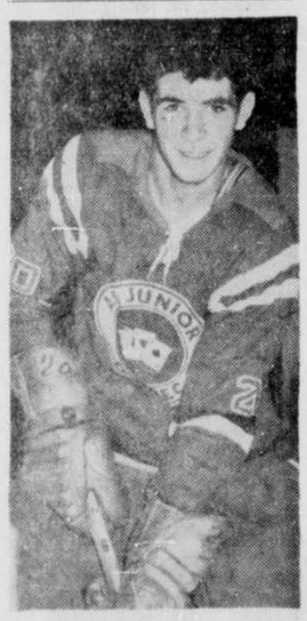

● **Gilles Renaud, un athlète de 21 ans qui appartient aux As de Québec, a été choisi la recrue de l'année dans la ligue Senior Provinciale. Trois autres athlètes bien connus à Québec, Guy Black, Serge Aubry et Georges Roy ont été choisis respectivement le plus utile à son club, le meilleur gardien de buts et le meilleur instructeur.**

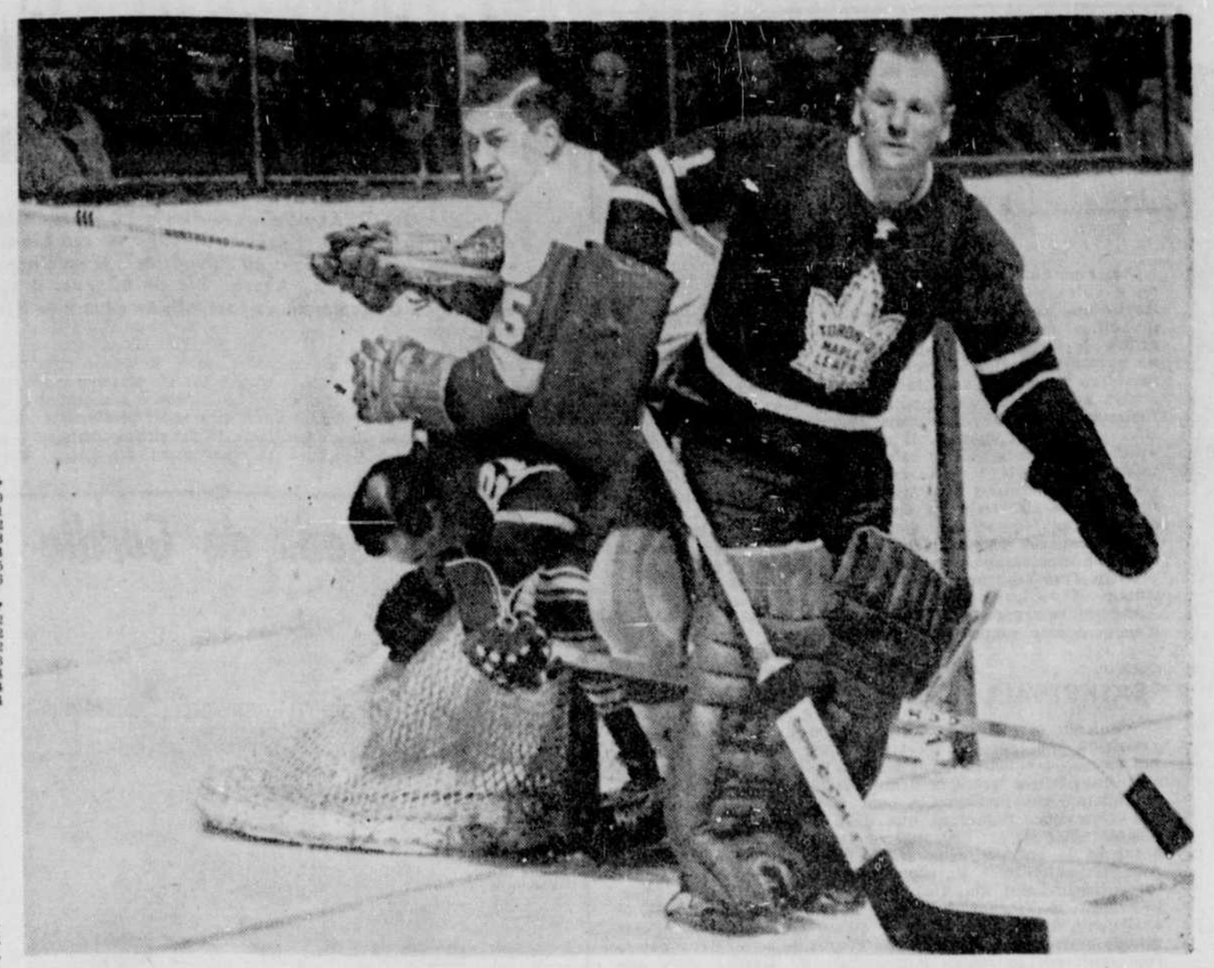

● **Les imprévisibles Maple Leafs de Toronto, qui étaient menacés d'être rejetés hors des éliminatoires après une longue série de défaites, ont rebondi à la manière de champions et se sont hissés au 3e rang sous la tutelle de King Clancy. (Téléphoto U.P.I.)**

L'enthousiasme de King Clancy se réflète chez les Maple Leafs

Par la PRESSE CANADIENNE

Après une longue période de famine, marquée de 10 échecs successifs, les Maple Leafs de Toronto sont soudainement devenus invincibles. Le pilote et gérant général Punch Imlach a dû être hospitalisé la semaine dernière en raison d'épuisement et King Clancy l'a remplacé derrière le banc des joueurs. Les Leafs n'ont pas quitté le sentier de la victoire depuis.

Terry Sawchuk a effectué un retour au jeu jeudi, après une absence de plus de deux mois, et a conduit les Leafs à un gain de 4-2 sur Détroit avec un total de 38 arrêts.

La victoire, 5e gain consécutif des Leafs, leur a permis de devancer les Canadiens au troisième rang dans la ligue Nationale.

Ron Ellis a révélé que les Leafs aimaient bien Clancy comme remplaçant d'Imlach.

"Punch nous a raplombés après notre série de défaites et Clancy nous a maintenus sur la bonne voie. Ce dernier devient tellement enthousiaste dans le vestiaire que son enthousiasme se reflète chez les joueurs..."

CALENDRIER

Les Leafs reçoivent les Red Wings de Détroit ce soir alors que les Rangers de New York visitent les Canadiens au Forum et que les Bruins de Boston se rendent à Chicago.

Dimanche, Montréal se rend à Chicago, les Leafs visitent les Rangers et Boston évolue à Détroit.

Les Red Wings, dont les espoirs de participer aux séries de fin de saison diminuent rapidement, ont subi un autre choc hier en apprenant que Norm Ullman, victime d'une fracture aux côtées jeudi soir, sera absent au cours des deux joutes de fin de semaine.

Garry Jarrett a été rappelé du Pittsburgh, de la ligue Américaine, et Jimmy Peters, fils, du Memphis, de la ligue Centrale.

Détroit entreprendra un voyage de cinq parties à l'étranger du 4 au 15 mars pendant la présentation d'une revue sur glace à l'Olympia.

Avant la blessure à Ullman, le gérant Sid Abel était optimiste au sujet des chances des siens en vue de participer aux séries éliminatoires, car les Wings avaient remporté leurs trois derniers matchs et n'avaient plus que deux matchs à disputer aux Black Hawks de Chicago tandis que les Leafs devaient affronter ces derniers à quatre reprises.

Rousseau suspendu pour deux parties

MONTREAL PC — Robert Rousseau, des Canadiens de Montréal, a été suspendu hier par le président Clarence Campbell, de la LNH, pour les deux prochaines parties de son équipe.

On sait qu'il avait écopé d'une punition de match jeudi soir, lors de la visite du Boston.

A la suite de la visite de Rousseau et du pilote Toe Blake à son bureau, Campbell a émis le communiqué suivant:

"Le rapport de l'arbitre Art Skov a révélé que, vers la fin de la première période, Rousseau avait perdu la rondelle dans la zone défensive des Bruins.

"A son retour au centre de la patinoire, il a dévié de son chemin d'au moins cinq pieds afin d'atteindre l'arbitre à l'abdomen avec son coude.

'Ce dernier a immédiatement arrêté le jeu et a imposé une punition de match à Rousseau, qui a dû prendre le chemin de son vestiaire.

"Lors de sa comparution hier, en compagnie de Blake, Rousseau a admis qu'il avait volontairement atteint l'officiel mais non durement.

"A la décharge de Rousseau, ce dernier avait été frustré plus tôt par une punition "non justifiée". De plus, immédiatement avant d'être venu en contact avec l'arbitre, un rival l'avait fait trébucher sans écoper de punition.

"Ces provocations ne sont que des excuses qui ne peuvent justifier son action à l'endroit de l'arbitre.

"On a également suggéré une certaine clémence à l'endroit de Rousseau en raison de sa conduite favorable au cours de sa carrière de six saisons.

"On a donc tenu compte de cette suggestion dans la sentence imposée, laquelle aurait été plus sévère en raison de la fréquence récente de semblables incidents signalée à tous les joueurs et les équipes du circuit.

"Si ce genre de mauvaise conduite persiste, des suspensions plus longues seront imposées.

"Dans les circonstances et en raison du record antérieur de Rousseau, je crois qu'une suspension de deux joutes sans rémunération est appropriée et entrera en vigueur immédiatement."

Rousseau devra également verser l'amende de $50, automatique avec toute punition de match.

GROS GIN MARCHAND
LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITÉE

Course contremandée

La course de fond qui devait avoir lieu au club de ski de Lauzon "Le Faucon", samedi après-midi le 25 février 1967, a été contremandée pour des raisons incontrôlables.

Vie d'aventure

Les jeunes gens qui fréquentent les collèges des forces armées et les universités canadiennes sous le régime du Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP), commun aux trois Armes, se préparent à une carrière d'officier captivante et des plus profitables dans les forces armées du Canada. Les diplômés d'école secondaire qui ont leur immatriculation supérieure ou simplement leur immatriculation sont acceptés dans les collèges militaires par voie de concours. La sélection des candidats et leur avancement par la suite se feront sur une seule et unique base — par leur mérite.

On peut obtenir tous les renseignements nécessaires sur les frais de scolarité, la pension, le logement, les uniformes, les livres, les instruments, les soins médicaux et dentaires, de même que la solde, en s'adressant au plus proche centre de recrutement des forces canadiennes, ou encore en écrivant au Directeur du recrutement, Ministère de la Défense nationale, Ottawa 4 (Ont.).

Vous êtes éligible si vous êtes âgé de 16 à 20 ans, en bonne santé et êtes présentement en 11e Sciences ou Rhétorique (Latin-Sciences).

Ne laissez pas cette chance passer outre — Détachez et mallez le coupon dès maintenant.

QUEBEC 1048, rue St-Jean — Tél.: 529-4191
CHICOUTIMI 200, rue Racine Est — Tél.: 543-1880
RIMOUSKI 168N, rue St-Germain — Tél.: 723-5271
TROIS-RIVIERES 1432, rue Royale — Tél.: 374-3510

Veuillez m'envoyer sans obligation de ma part, des renseignements concernant le Programme d'Instruction pour la formation d'Officiers des Forces régulières (ROTP). **(L'Action-QC-6097-FR)**

Nom .....
Age ..... Date de naissance .....
Adresse .....
Ville ..... Tél.: .....
Dernière année d'étude terminée avec succès .....
Année en cours ..... Option .....

Ca va cogner dur bientôt au Colisée

Une des figures les plus connues parmi les patineurs qui viendront à Québec le 2 mars lors de la joute d'étoiles de la ligue Internationale de Match sur Roulettes, est certes celle de Joan Weston.

Ceux qui suivent régulièrement ce nouveau sport à la télévision ont rapidement adopté Joan comme une de leurs favorites et déjà elle est très bien connue, même si elle n'a jamais évolué en personne à Québec.

Mlle Weston, le pivot de l'équipe féminine des Bombers de San Francisco, les champions du monde, sera au Colisée le 2 mars lorsque les Bombers affronteront l'équipe d'étoiles du Match sur Roulettes, et elle devrait connaître une soirée passablement occupée.

Les deux grandes rivales de Joan sont Joan Kazmerski des Chiefs de New-York et la très jolie Margie Laszlo des Cardinals du Nord-Ouest.

Ordinairement lors d'une joute, Mlle Weston et Mlle Kazmerski s'en donnent à qui mieux mieux comme s'il s'agissait d'une lutte à finir.

Et c'est la même chose pour Mlle Weston lorsqu'elle affronte Margie. Les coups de coudes, de genoux, et de poings pleuvent. Weston et Laszlo mesurent toutes deux 5'10", mais Joan a un avantage de 15 livres sur Margie.

Contre l'équipe d'étoiles, Mlle Weston aura deux fois plus de difficultés, car ses deux éternelles rivales joueront contre elle pour la même équipe. Et en plusieurs occasions, Kazmerski et Laszlo seront sur la piste en même temps, ce qui ne donnera pas tellement de chance à Joan de reprendre son souffle.

Mlle Kazmerski a été choisie la patineuse la plus utile à son équipe dans la ligue cette saison tandis que Mlle Laszlo a été choisie la plus populaire.

On considère Joan Weston comme la meilleure patineuse au monde. Elle aura certes l'occasion de le prouver le 2 mars.

Entretemps, Robert Sirois, le gérant-général des Promotions canadiennes de Match sur Roulettes, a annoncé que l'équipe montréalaise, le Fleur de Lys, avait obtenu la permission du commissaire Rob Robinson de la ligue, de négocier avec le réputé Mike Gammon.

Gammon, le meilleur compteur dans l'histoire de la ligue Internationale de Match sur Roulettes, portait l'uniforme des Chiefs de New-York, mais est devenu agent libre à la fin de la dernière saison.

Comme le Fleur de Lys est une nouvelle franchise dans la ligue, on ne savait pas si on pouvait négocier avec Gammon. Lors d'une conversation téléphonique avec Robinson, Sirois a appris qu'on lui avait accordé la permission de discuter avec Gammon, qui a compté 1,339 points l'an dernier.

"Je sais que Gammon sera assez dispendieux, mais je ne veux rien épargner pour le Fleur de Lys", a révélé Sirois. "Nous avons le droit de repêcher trois joueurs américains et je veux le meilleur talent disponible".

On sait que le Fleur de Lys s'est déjà assuré des services de Ronnie Robinson en vue de la prochaine saison.

Au coeur des PATROS

FIN de SAISON...

Depuis quelque temps, dans tous les Patros de la région, on a entrepris les éliminatoires pour la saison de hockey. Après une saison, bien remplie (où la neige n'a pas fait défaut) les équipes se sont préparées pour donner un dernier effort, le meilleur d'eux-mêmes. Certes, il faut couronner un champion et chacun recherche cette gloire. Ainsi, que ce soit dans la section des plus jeunes, des adolescents ou des jeunes gens, la même compétition s'est déroulée puisque par l'élimination on aboutira sans aucun doute à une lutte à finir entre deux équipes. Il en est de même dans la ligue Inter-Patros alors que le calendrier tire à sa fin. Dans la catégorie juvénile, la lutte est de plus en plus chaude à la suite de la dernière du Patro St-Vincent. En effet, celui-ci a rejoint le Charlesbourg en troisième position et cela est d'une grande importance quand on sait que seulement les trois premières positions détailleront. Les dernières joutes du calendrier seront plus qu'intéressantes alors que la compétition s'est beaucoup resserrée à la suite des derniers résultats. Chez les juniors cependant, le Laval et le Roc-Amadour entreprendront une série alors que Charlesbourg n'a pas encore aucune victoire cette saison.

BASKETBALL... GOURET DE SALLE...

Puisque la saison de hockey extérieure tire à sa fin, les gymnases ont redoublé d'activité alors que les ballons ont fait leur apparition. En effet dès le 5 mars, la ligue de Basketball Inter-Patros recommencera ses activités. Il ne reste en fait que quelques parties pour atteindre les éliminatoires du printemps. Signalons que dans la catégorie junior, le Manoir Charles de Foucauld et le Séminaire St-Augustin occupent le premier rang suivis du Charlesbourg, du Roc-Amadour et enfin le Pavillon le Prévost. Par contre dans la catégorie juvénile, Roc-Amadour vient en tête suivi du Charlesbourg, St-Vincent, Lévis et Laval. Une autre activité également se développe alors qu'on vient d'annoncer les grands tournois du printemps de gouret de salle. Deux patros représenteront la région patronagiale de Québec alors que tous les deux auront à défendre leur titre puisque lors du premier tournoi, Charlesbourg et Laval s'étaient accaparés les deux trophées mis à l'enjeu dans les catégories junior et midget. Cependant, cette année, on a étendu les cadres pour permettre aux équipes bantams d'entrer en compétition. Belle lutte en perspective entre les deux favoris.

FAITS DIVERS...

— **Denis Deslauriers, membre du Patro de Charlesbourg, prenait part cette semaine aux épreuves de championnat du Canada dans le domaine du ski, catégorie junior. La spécialité de Denis est le ski alpin où l'équipe de la division de Québec était favorite pour remporter les grands honneurs et ce, pour la première fois. Les épreuves avaient lieu au Mont Sutton et la maison Pepsi-Cola s'était chargée de la distribution des trophées. Somme toute, c'est une belle récompense pour un jeune homme qui a multiplié les efforts au cours des dernières années afin de parvenir au sommet de sa discipline préférée.**

— **A tour de rôle, le St-Vincent, le Laval et le Roc-Amadour ont vaincu le Patro de Charlesbourg au hockey dans la catégorie juvénile.**

— **Au basket, l'équipe féminine du patro de Charlesbourg a remporté dernièrement un double contre le St-Joseph College pour aller vaincre ensuite le Beauport.**

— **Jean Dansereau, un membre des Patros, a officié dans quelques parties de basketball, section féminine aux Premiers Jeux d'Hiver Canadiens.**

— **Certes les Jeux d'Hiver ont ensoleillé plusieurs personnes puisqu'il est question de relancer à fond la gymnastique dans certains patros de la région.**

— **Plusieurs membres de patro participeront prochainement à un tournoi de ping-pong au Centre Mgr-Marcoux.**

— **Le Foyer-Patro de Rivière-du-Loup organise un super tournoi de volleyball le 11 et 12 février. Plusieurs équipes de tous les coins de la province, également des provinces maritimes et du Maine se donneront rendez-vous pour déterminer un vainqueur. Signalons également le tournoi de basketball dans les catégories juvénile et classe ouverte qui se déroulera le 4 et 5 mars prochain. Les dirigeants de ce tournoi nous ont confié que quelques équipes de la région de Québec tenteront de s'approprier les deux trophées mis à l'enjeu.**

LE CLOU DE LA SEMAINE...

Il y a quelque temps, Jean Gauthier, un gars de Patro, participait au marathon de Donnacona. Durant cette compétition, il nous a été permis de constater un véritable manque d'esprit sportif de la part d'un supporteur d'un concurrent adverse. Ce qu'il y a de plus surprenant est le fait que cet individu vient de la même région que Jean. Il faut avoir l'esprit de compétition certes mais il faut aussi respecter l'adversaire en ne le couvrant pas d'injures alors que celui-ci s'exécute.

Gilles PROULX

L'administration du football ne regarde pas le public (McEachern)

MONTREAL (P.C.) — Il y a 10 jours, Allan McEachern ne désirait rien d'autre que de relever le prestige de ses Lions de la C.-B. Aujourd'hui en raison "d'un accident du calendrier", il est l'homme le plus puissant dans le football canadien. Avocat âgé de 40 ans, il est président des Lions et de la ligue Canadienne de football, en plus d'en être le commissaire temporaire.

McEachern a accédé à ce poste à la suite de la démission tumultueuse du sénateur Keith Davey et possède maintenant les rênes du football dans ses mains. Il demeurera commissaire tant qu'on n'aura pas trouvé un successeur à Davey.

"Le poste de commissaire ne me déplaisait tellement pas, mais je me devais d'abord à la reconstruction des Lions. Toutefois, il était inutile de bâtir une puissante équipe au sein d'une ligue faible. J'ai l'intention de m'occuper d'abord des Lions, mais tout directeur a la responsabilité de faire son possible pour le football en tant que circuit."

Par ailleurs, il a également l'intention de communiquer souvent avec l'ancien commissaire Sydney Halter.

CONFLIT D'INTERET

"J'ai l'intention d'éviter tout conflit d'intérêt."

S'il survient une dispute au sujet d'un déplacement de joueurs entre les deux conférences, il confiera la décision à quelqu'un d'autre, car un échange entre Winnipeg et Montréal pourrait bien contrecarrer les plans des Lions.

Sera-t-il un homme de paille ?

"Je ne serai pas capable de suivre les traces de Halter ni de procéder de la façon dont Davey aurait dû le faire selon nous, mais j'éviterai les conflits d'intérêt."

PRODUIT UNIQUE

Selon lui, le football est un produit unique, dont les problèmes administratifs n'intéressent pas les amateurs.

"Le football canadien s'est amélioré chaque année et il n'y a pas de raison pourquoi l'amélioration ne se poursuivra pas."

McEachern est assisté par des hommes capables sur le comité de direction, soit Jake Gaudaur, du Hamilton, Hugh McColl, d'Edmonton, et Lew Hayman, du Toronto.

Les gens qui ont travaillé avec lui à Vancouver déclarent qu'il est juste et sait très bien partager son autorité.

CARRIERE

McEachern est devenu membre des Lions de la C.-B. en 1953, avant la formation de l'équipe et l'érection d'un stadium.

Ancien président de la Conférence de l'Ouest, il a accupé le poste de vice-président des Lions avant d'en devenir le président.

Lorsque Davey a résigné son poste de commissaire après seulement 54 jours, la direction du circuit a décidé que le président de la ligue devait le remplacer jusqu'à ce qu'on lui trouve un successeur.

"Ce fut un accident du calendrier. En somme, je venais à peine d'être nommé président lorsque la situation s'est présentée."

PHILOSOPHIE

McEachern a révélé sa philosophie du football dans son discours lors de l'assemblée annuelle des Lions plus tôt ce mois-ci.

"Je n'ai que du sang et des sueurs à offrir, car il y a eu assez de larmes. Le temps de la rédaction des livres et des campagnes électorales est révolu, c'est maintenant le temps de s'occuper du football."

Il faisait alors allusion au pilote Dave Skrien qui a écrit un livre sur la conquête de la coupe Grey après avoir conduit les Lions au championnat canadien ainsi qu'à l'ancien gérant général Herb Capozzi, maintenant député provincial.

Les conseils de Gordie

19

NE LANCEZ RIEN

● Lancer des objets sur la glace est non seulement la preuve d'un pauvre esprit sportif, mais cela peut causer des blessures à n'importe quel joueur qui est sur la patinoire à ce moment-là. Cette coutume a mis fin à de brillantes carrières qui ne faisaient que commencer et a retardé plusieurs joutes. Ayez la fierté de votre patinoire en ne lançant rien.

Les clubs pauvres recevront de l'aide des plus riches

MONTREAL (PC) — La ligue Canadienne de football a terminé son assemblée annuelle sur une note harmonieuse hier, en adoptant unanimement le rapport de son Comité d'une Ligue qui entrera en vigueur en 1968.

Ce changement n'apportera guère de changements pour les spectateurs, car il servira surtout à standardiser les revenus du circuit dans trois domaines: soit les récettes provenant de la TV et celles provenant des joutes hors-concours d'avant-saison régulière.

En somme, les équipes de l'Est et de l'Ouest en sont finalement venues à une entente hier sur l'égalisation des récettes aux guichets.

Le nouveau commissaire Allan McEachern, de Vancouver, a déclaré que l'entente demeurera en vigueur pendant "une période indéfinie".

"Nous avons l'intention de nous y tenir pendant longtemps et c'est pourquoi nous avons pris tellement de temps pour y arriver".

DIRECTION

La direction de la LCF sera composée d'un président, d'un vice-président et de neuf délégués, un de chaque équipe, qui formeront le bureau des directeurs pendant une période de deux ans.

McEachern a révélé que, en 1968, la Ligue sera divisée en deux sections, connues sous le nom de divisions plutôt que conférences, mais que les séries éliminatoires et la classique de la coupe Grey seront disputées selon la formule actuelle.

● Vernon Law, des Pirates de Pittsburgh, n'a pas assez de l'entrainement que lui fait subir son équipe. Il dirige également l'entrainement de ses fils: Veldon, 14 ans; Veryl, 11 ans; Vance, 10 ans; Vaughan, 7 ans, et Varlin, 5 ans. (Téléphoto U.P.I.)

Le Père Bauer évalue à 50% nos chances en Autriche

HAMILTON (PC) — Le père David Bauer a déclaré que l'équipe nationale de hockey du Canada avait 50 pour cent des chances de remporter le championnat mondial de hockey le mois prochain à Vienne.

Le conseiller de l'équipe a déclaré devant un club social que les équipes étrangères qui avaient baissé pavillon devant le Canada lors d'un tournoi du Centenaire, le mois dernier à Winnipeg, "étaient retournées dans leurs pays après s'être aperçues qu'il leur faudrait redoubler leurs efforts après avoir perdu à Winnipeg".

"Entre-temps, le fait que nous n'ayons pas disputé de joute importante depuis un mois et demi pourrait avoir un certain effet sur notre jeu, mais je ne le pense pas.

"Je pense que nous aurons des chances égales en Autriche, mais ce sera dur".

Le père Bauer qui projette de former une deuxième équipe nationale annoncera probablement son projet à la suite d'une réunion de l'Association amateur canadienne de hockey qui doit se tenir à Ottawa, le 2 mars.

Grand tournoi de tennis sur table en perspective

Un nombre record d'inscriptions ont été reçues pour le premier tournoi de tennis sur table organisé par la ligue Nap. Côté Sports en collaboration avec la brasserie Dow.

Un grand total de 125 compétiteurs de Québec, Montmagny et Drummondville se donneront rendez-vous samedi et dimanche pour ce championnat Québec-District ouvert qui se déroulera au centre Mgr Marcoux.

C'est la première fois qu'un tournoi de tennis sur table est disputé à Québec avec autant de participants.

Quarante joueurs se disputeront le championnat de la classe A, 65 le championnat de la classe B et 10 championnat féminin. Six tables seront à la disposition des concurrents. Le tournoi commencera à midi par la classe B, A 3 hres, les joueurs de la classe A seront à l'oeuvre. Le double aura lieu dimanche matin à 10 hres par le début de la première ronde de la classe B.

Le simple de dames se disputera seulement dimanche à 2 hres. Parmi les joueurs à surveiller, citons Clovis Savard, Pierre Maillot, Yves Lavoie, Raymond Côté, Marcel Dumas et Bertrand Jutras. Marie Jobin et Colette Dumas devraient se faire la lutte chez les dames.

Voici l'horaire de la première ronde:

CLASSE B

12.00 L. Goupil vs. R. Plante
R. Savard vs. A. Richaard
Oliva Faille vs. M. Caouette
J. Michaud vs. R. Potvin
Y. Alain vs. J.P. Tardivel
G.H. Gignac vs. L. Martin
Roger Potvin vs. M. Drolet
C. Nadeau vs. Y. Pouliot
R. Drapeau vs. P. Ahodippé
G. Beaulieu vs. R. Garneau
J. Fortier vs. R. Marcoux
R. Croteau vs. J.P. Picard
M. Genest vs R. Côté
D. Rivard vs. M. Nadeau
D. Gélinas vs. R. Blais

1.00 G. Bouchard vs. M. Roy
J.C. Lepage vs. R. Lachance
M. Bergeron vs. R. Hébert
Reaud Plamondon vs A. Hardy
P. Jobin vs. S. Savard
G. Lapointe vs. S. Beaulieu
J. Giguère vs. J. Lentendre
C. Thivierge vs. R. Garnache
Y. Siconnely vs. R. Gagnon
M. Laflamme vs. R. Harvey
R. Arsenault vs. H. Plamondon
F. Havers vs. Y. Caouette
A. Masse vs. L. Francoeur
N. Hamelin vs. C. Cossette
R. Masse vs. J. Bilodeau
G. Jobin vs. J.P. Gagné
M. Brunet vs. M. Lepage

2.00 **Deuxième ronde**

CLASSE A

3.00 P. Plamondon vs. R. Guimont
M. Morin vs. A. Guy
M. Laflamme vs. C. Deslauriers
A. Hardy vs. R. Arsenault
L. Dumas vs. Y. Talbot
M. Rousseau vs. M. Caouette
G. Dumas vs. J. Labrecque
J.C. Lepage vs. M. Dumas
J. Plante vs. L. Goupil
Y. Bernard vs. J. Lalliberté
R. Savard vs. R. Morency
R. Kromstron vs. G. Bérard
P. Jobin vs. J. Dufresne
C. Michaud vs. P. Desroches
M. Lepage vs. E. Leclerc
M. Drolet vs Y. Descoteaux
C. Savard, bye
R. Lavallée, bye
R. Côté, bye
Y. Lavoie, bye
J.P. Aubé, bye
F. Szloboda, bye
B. Jutras, bye

4.00 **Deuxième ronde**

SIMPLE FEMININ

Colette Dumas vs. L. Desrochers
M. Bouffard vs. C. Fournier
M. Leclerc vs. G. Renaud
J.-M. Gaumond vs. M. Jobin

DANS L'AMERICAINE

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Labossière, Qué.	30	41	71
DeJordy, Her.	40	29	69
Hicks, Qué.	22	46	68
Ubriaco, Her.	32	36	68
Gilbert, Her.	21	44	65
Nykoluk, Her.	11	54	65
Gamble, Roc.	37	27	64
Joyal, Roc.	24	38	62
Horvath, Roc.	22	38	60

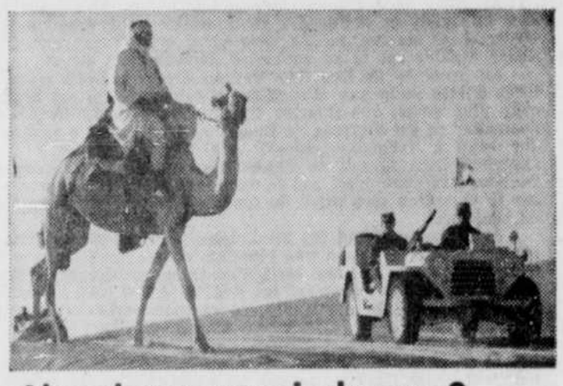

Aimeriez-vous voir du pays?
...ne pas faire comme tout le monde?
...développer vos connaissances?
...gagner un bon salaire?
...fuir la routine?

Venez nous voir: nous pouvons peut-être vous procurer tout cela.

Visitez — écrivez ou téléphonez au Centre de recrutement le plus rapproché — ou postez le coupon.

Québec - 1048, rue St-Jean Tél.: 529-4191
Chicoutimi - 200, rue Racine Est Tél.: 543-1880
Rimouski - 168B, rue St-Germain Tél.: 723-5271
Trois-Rivières - 1432, rue Royale Tél.: 374-3510

Veuillez m'envoyer sans obligation de ma part des renseignements sur les diverses carrières offertes dans les Forces Armées du Canada.

Nom ..... Age .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....
Dernière année d'étude réussie .....

L'Action-QC-6100-FR

Les forces armées du Canada. Pensez-y!

● Le Pollack de Ste-Foy a décroché le titre pee-wee de la ligue de hockey Nap. Côté Sports en balayant sa série contre les Loisirs de Pont-Rouge. Le club représentera le circuit aux éliminatoires de la Q.A.H.A. Entre-temps, il se rendra à Boston le 3 mars. Les jeunes champions sont entourés de leur instructeur, Armand Robitaille, de son assistant, Brian Turpin et de Mme Turpin.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

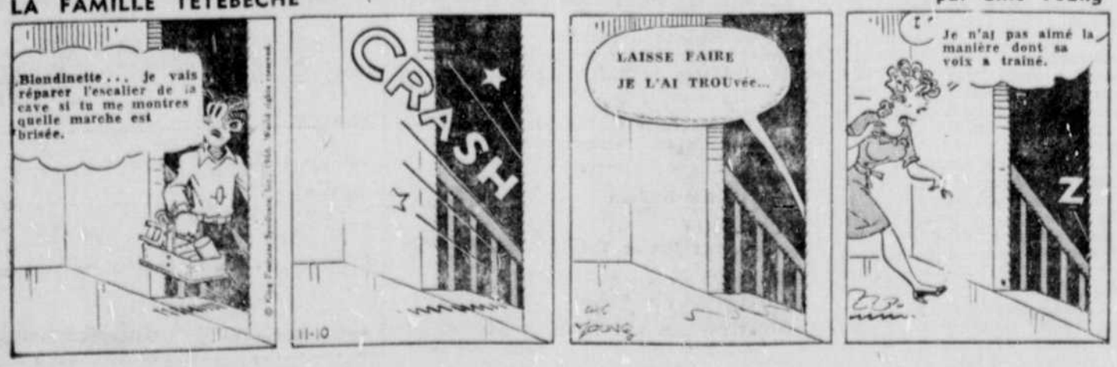

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

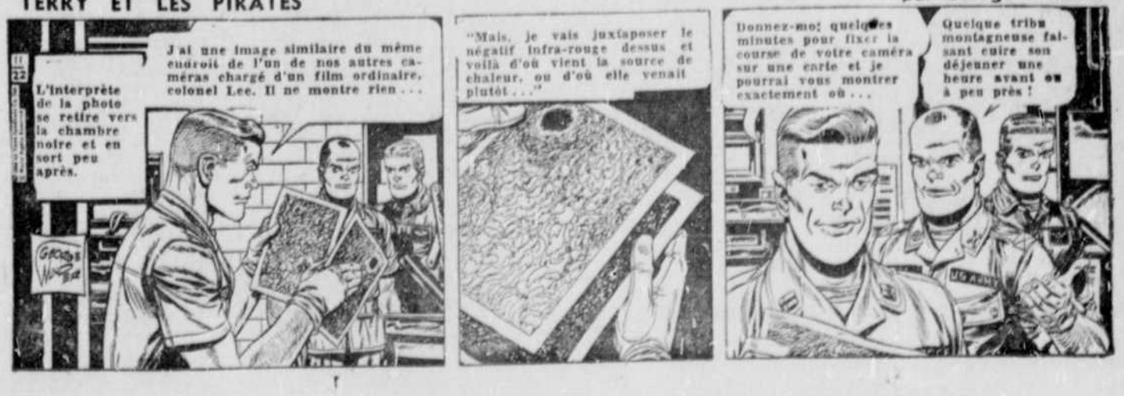

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Acad Uran	2000	4	4	4
Accra	531	12	12	12
Acme Gas	5500	21½	21	21
Advocate	600	350	340	350
Agnico	1000	115	115	115
Akaitcho	2400	62	62	62
Am Moly	2700	31	31	31
Ang Ruyn	2300	121	120	120
Ang U Dev	7000	70	70	70
Area	3600	330	315	315
Argosy	6900	80	75	78
Armore	4000	20½	20	20½
Arcadia	1600	24	22½	24
Atl C Cop	4000	90	90	90
Aunor	200	268	268	268
Bankeno	3000	95	92	94
Barex	100	40	40	40
Barnat	300	40	40	40
Bary Expl	100	19½	19½	19½
Belcher	1400	37	37	37
Belletere	6500	23½	22	23½
Bethlm	3285	700	685	700
Big Nama	1000	32	32	32
Black Bay	3000	9½	9½	9½
BL Hawk	2000	92	90	90
Bralorne	500	160	160	160
Broul Reef	4307	24	23½	23½
Brunswk	3893	845	830	835
Bunk H	18500	26½	26	26
Calmor IB	1500	40	40	40
Cam Mine	3000	15½	15¼	15½
Camflo	3713	385	365	385
Camp Chib	300	785	780	780
Camp RL	1750	20⅝	20¼	20¼
C Tung	7800	144	140	140
C Dyno	1850	150	146	150
C Faraday	600	255	251	251
C jamiesn	2100	112	105	105
C Keely	21000	11	10½	10½
C Malart	7000	10½	10½	10½
Cdn Nisto	1750	20½	19	19
Candor	34500	31½	30½	31
Can-fer	1600	93	93	93
Cantre	1000	17	17	17
Captain	5500	19½	18½	19
Carib	12500	47	45	47
Cassiar	654	16½	16½	16½
Cassiar	9939	44	41½	41½
Cent Pat	530	150	147	147
Chestryl	10000	21½	21	21
Chib Kay	1000	14	14	14
Chimo	1700	94	92	94
Cooh Will	500	183	179	183
Coin Lake	1500	21	21	21
Comb Met	1500	20	20	20
Coniagas	3100	58	58	58
Conigo	1000	14½	14	14
C Key	18500	9½	9½	9½
Con Shaw	100	25	25	25
C Bellek	2200	7½	7½	7½
C Callinan	6500	9½	9	9½
C Hall	12112	50	49	50
C Marben	500	225	215	215
C Mogul	3715	335	320	335
C Mrsn	52250	455	435	445
C Mosher	100	26½	26½	26½
C Rambler	200	184	181	181
C Red P	27000	24½	23½	23½
Conwest	200	565	565	565
Coprcorp	4500	49	48	48
Cop Fields	2800	136	132	133
Cop-M	81000	34	31	32
Coulee	1500	54	52	54
Courvan	1000	14	14	14
Cowich	500	36	36	36
Craigmt	685	13¼	13¼	13½
Crowpat	5500	13½	12	13
Daerg	13000	16	16	16
D'Aragon	3000	16	15½	15½
Deer Horn	2500	22½	22	22
D'Elda	80425	153	145	150
Denison	3225	53⅛	53½	53½
Dicknsn	1000	365	365	365
Discovry	1375	143	135	140
Dome	1130	44	42½	44
Donalda	3200	20	20	20
Dunraine	3200	69	67	67
Duvan	2000	9½	9½	9½
East Sull	952	585	575	575
F'west T	1000	10	10	10
F Mar	1600	290	285	285
Frobex	13436	460	450	455
Gt Mas	30050	149	142	149
Giant Yk	210	890	890	890
Glenn	17000	16	15	15½
Goldray	2167	84	83	83
Goldrim	3800	31	31	31
Gortdrm	2750	265	256	265
Gradore	3100	27	26	26
Granby	10	42½	42½	42½
Grdroy	92500	46½	42	45½
Granduc	1250	385	375	385
Granisle	2300	615	590	590
Green Pnt	2300	26	26	26
Gulch	41000	19½	18½	19
Gulf L	4000	8	7½	7½
Gunnar	5450	138	132	134
Hastings	2020	160	153	155
Headway	5500	21	20½	20½
Heath	5000	8	8	8
High-Bl	1650	950	940	940
Hollinger	525	24	24	24
Huds Bay	2450	65	64	65
Hu-Pam	3200	8½	8	8
Hydra Ex	1110	18	18	18
Int Bibis T	700	82	82	82
Irish Cop	1400	18	18	18
Iso	1500	161	157	157
jaye Exp	2500	19	18	18
jelex	5000	23½	23	23
joliet	5600	43	42	42
jonsm	87900	29	26½	28
joutel	2800	105	101	102
jowsey	5865	57	56	57
Kam Kotia	2700	385	370	385
Kerr Add	4420	11¾	11½	11½
K Anacon	3700	130	125	126
Kid Coper	3700	61	61	61
Kilembe	400	12	12	12
Kirk M	21100	12	10	10½
Lab Min	125	29⅜	28⅞	29⅜
L Dufault	4620	15½	15	15
Lakehead	1110	24½	24½	24½
L Osu	9500	15	13½	13½
L Shore	23	190	190	190
La Lu z	2025	19⅜	19⅜	19⅜
Leitch	3500	665	650	665
Liberian	25	11¼	11¼	11¼
LL Lac	1120	165	165	165
Lorado	100	84	84	84
Louvicrt	4100	21	20½	21
Macassa	500	200	200	200
Macdon	500	24	24	24
Madsen	4050	130	125	125
Malartic	500	51	51	51
Manok MS	1500	6	6	6
Martin	6200	29	28	29
Match	8	4	4	4
Mattgmi	2325	16	15¾	15¾
Maybrun	2500	13	12½	13
Mc Adam	4500	52	50	50
McWat	7500	53	50	53
Merrill	200	75	75	75
Metal Min	100	113	113	113
Midrim	600	37	37	37
Min Ore	129100	17	15	15½
Mt Wrt	18500	26	24½	26
Multi-Mi	9475	149	143	147
N Exp	12000	12	12	12
Nealon	16000	6½	6½	6½
New Bid	2100	5	5	5
New Cal	2300	33	31	33
Nenex	14150	530	520	525
Nenx	27600	42	34	35
N Harri	6000	15	13½	15
N Hosco	2500	270	268	268
N Impri	24050	340	320	330
N Kelore	7500	10½	8½	10
Newlund	200	12	12	12
N Myla	12058	19	18	18
Newnor	1000	10	10	10
N Que Ragi	100	540	540	540
N Senator	7500	21	20	20
N Rim	46000	17	14	16½
Norbeau	3200	54	50	50
Norgld	10000	10	9½	9½
Noriax	37000	27	24½	25
Normetal	600	430	420	430
Norpax	3000	12	11	12
N Bordu	6000	10	9½	10
Northcal	3500	29½	28	29½
North Exp	4500	32	30	32
Northgat	2600	495	485	485
N Rank	9000	30½	28	27
N Rock	2000	25	25	25
North Can	1000	128	128	128
N Beauc	500	32	32	32
Nudul	500	14½	14½	14½
Obaska	3000	9	8	8
Opem	11068	12	11¼	11⅜
Orchan	1300	248	245	248
Osisko	1000	53	53	53
Patino	326	980	980	980
Pato	12	325	325	325
Pax Int	7000	16	15	16
Pce Exp	576100	70	58	64
Priess	11000	12	11	11½
Perron	500	7	7	7
Pick Crow	521	22	22	22
Pine Point	1314	52	51⅜	51⅜
Placer	1000	31	30½	31
Preston	1000	47	44	44
Probe M	12000	13	12½	13
Purdex	2000	11	10	10
Pyramid	3100	400	385	385
QMI	186	235	235	235
Que Chib	1100	14	14	14
Que Man	4000	26	24½	26
Q Mattgmi	5500	67	66	67
Quemont	2155	905	880	885
Quonto	1500	6½	6¼	6½
Radior	13400	63	60	61
Rayrock	9000	138	135	138
Rio Algop	2737	24⅞	24½	24⅞
Rio Pr	80	99	99	99
Rio Alg	25	11	11	11
Roman	6615	13	12½	12½
Ryanor	1000	12½	12½	12½
San Antoni	1500	22	22	22
Satel	27875	28½	24½	27
Sherritt	2170	445	435	435
Sigma	41	450	450	450
Sil Eureka	200	135	135	135
Silvrfids	1350	300	299	299
Sil Miller	1300	13	13	13
Silmq	14500	34	33	33½
Sil Stand	2000	87	87	87
Siscoe	5600	430	420	430
Stanrek	600	195	195	195
Steep R	5423	600	580	600
Sud Cont	3000	26	25	25
Sullivan	600	390	385	385
Sunburst	2130	9½	9½	9½
Teck Corp	760	530	525	525
Territ	16000	16	14	16
Texmont	4350	75	74	74
Texore	1000	22	22	22
Thom L	100	42	42	42
Tombill	200	108	108	108
Tribag	1300	123	121	123
Trin Chib	3000	11	11	11
Tundra	2000	35	35	35
U Buffad	22000	46	42½	46
Un Cmstk	2000	13	12½	13
Un Keno	1927	415	375	395
U Mac F	35500	22	19	22
Utd Pore	1000	12½	12½	12½
Upp Can	350	150	150	150
Urban	19000	15½	15	15½
vespar	3000	34	33½	34
Wasmac	1466	77	77	77
W Beaver	3000	11	11	11
West Mine	500	465	450	450
Wht Str	36500	36	32	34
Wilco	6200	42	41½	41½
Wdfali	12000	25	23½	24
Win Eld	33580	28	25	27
Wr Harg	600	81	81	81
Yale Lead	7000	18	17	17
Yk Bear	2700	192	192	192
Young H G	1000	5½	5½	5½
Yukon C	2000	99	99	99
zenmac	7500	28	27	27½
zulapa	2500	16½	16	16

PETROLES ET GAS

Alminex	2200	480	475	475
A Led	21700	19	17½	19
Anchor	1000	8	8	8
Asama	14000	420	365	400
Banff	5325	14¼	13¾	13⅞
Calvert	3500	24	24	24
CS Pete	7100	230	219	220
C Dehi	353	240	235	240
CE Gas	11650	420	405	410
C Gridoil	1800	600	590	600
C Homestd	1150	229	222	222
C LI Pete	500	25	25	25
Cdn Sup O	3395	31½	30¾	30¾
Cdn Trient	200	320	315	315
Cent Del	7606	13⅜	12½	12⅞
Chieftan D	500	895	850	895
C West P	110	155	155	155
Dynam	104225	170	136	165
Fargo	750	330	325	325
French Pt	750	415	410	415
Gr Plains	1850	12¼	12⅛	12¼
Gt C Oilsds	500	10⅜	10¼	10⅜
Int Helium	6450	340	335	335
Mill C	42500	200	154	175
N Con t	64350	64	55	60
N Davies	1000	15	15	15
NC Oils	4150	237	232	233
Numac	34680	25	24	25
Permo	600	255	240	240
Peruv	23300	184	178	183
Place G	7300	450	425	450
Prairie Oil	37780	515	490	505
Prov G	4150	250	242	242
Ranger	125	21	21	21
Scurry Rn	4900	51	47	47
Spooner	16	18	18	18
Stanwell	2850	197	195	195
Triad Oil	9900	290	275	285
Un Reef P	1500	20	19	19
W Decalta	2200	289	280	280
W Decit	900	145	140	140

Titres les plus actifs

(Par la Presse Canadienne)

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	ch.
INDUSTRIES					
MB Ltd	16694	27½	27⅜	27½	+⅛
H Bay Co	12195	17½	17¼	17½	+⅛
Nor Ctl G	10505	13¾	13⅜	13½	−¼
Shell Can	10346	26¼	25¾	26⅛	+⅜
QN Gas	6475	10¼	10	10⅛	+⅛
MINES					
Pce Expl	576100	70	58	64	+ 3
Min Ore	129100	17	15	15½	
Grandroy	92500	46½	42	45½	+3½
jonsmith	87900	29	26½	28	+ 2
Cop Man	81000	34	31	32	
PETROLES					
Dynamic	104225	170	136	165	+31
N Cont	64350	64	55	60	+ 5
Mill City	42500	200	154	175	+24
Provo Gas	37780	515	490	505	+10
Permo	34680	25	24	25	+ 1

LA CIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE RENFORCE SON SERVICE AU QUÉBEC

Montréal : Consciente du développement économique du Canada et plus particulièrement de la Province de Québec, la Compagnie Générale Transatlantique, désireuse de participer largement à l'accroissement des échanges commerciaux entre le Canada et la France, annonce le renforcement de son service à destination et en sortie des ports du St-Laurent.

A compter de la fin du mois de mars prochain, la Compagnie Générale Transatlantique assurera un service rapide, exclusif et hebdomadaire des ports atlantiques français (Rouen, Le Havre et Bordeaux) à destination et en sortie des ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec. Cinq navires assureront la ligne. Le premier d'entre eux, "Le MOYNE D'IBERVILLE" est prévu pour charger à Rouen le 25 mars, à Bordeaux le 29, décharger et recharger dans les ports du St-Laurent du 10 au 15 avril pour terminer son voyage en Europe du 25 au 28 avril.

Le nouveau service de la Compagnie Générale Transatlantique offrira en dehors des modes conventionnels de transport par mer d'importantes possibilités de transport, soit sur palettes, soit en contenants, dont les avantages multiples et en particulier les tarifs seront certainement appréciés des Importateurs et Récepteurs Canadiens.

La Compagnie Furness, Withy, Montréal, assure la représentation fret de la Compagnie Générale Transatlantique.

Cote des grains

MARCHE A TERME WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
LIN				
Mai	3.02½	3.02¼	3.01½	3.02
Juillet	3.04⅜	3.04⅜	3.03⅞	3.04¼
Oct.	3.09	—	—	3.09
GRAINE DE COLZA				
Mars	2.90¼	2.90¼	2.88	2.89¾
Juillet	2.77½	2.77½	2.76	2.77
Nov.	—	—	—	2.74¾
AVOINE				
Mai	90	90	89⅞	90
Juillet	—	—	—	89½
Oct.	—	—	—	90
ORGE				
Mai	1.27⅞	1.27	1.27⅞	1.28
Juillet	—	—	—	1.27⅞
Oct.	—	—	—	1.27⅞
SEIGLE				
Mai	1.36⅛	1.36⅛	1.35⅞	1.36⅝
Juillet	13.3⅛	1.33⅛	1.33	1.33⅝
Oct.	1.35½	1.36¼	1.35½	1.36¼

MARCHE AU COMPTANT WINNIPEG

AVOINE — 2 Cw 87½; Ex 3 Cw et 3 Cw 86⅛; Ex 1 fourragère 86¼; 1 fourragère 85½; 2 fourragères 83½; 3 fourragères 79½; fourragère mélangée 45.

ORGE — 1 et 2 Cw 6-rang et 1 Cw 2-rang 1.27½; 2 Cw 2-rang, 3 Cw 6-rang, 3 Cw 2-rang et 1 fourragère 1.23½; 2 fourragères 1.20½; 3 fourragères 1.17½.

SEIGLE — 1 et 2 Cw 1.36⅝; 3 Cw 1.28⅝; 4 Cw 1.16⅝; ergotée 1.10⅝; rail 1.35⅝.

LIN — 1 Cw 2.96⅝; 2 Cw 2.94⅞; 3 Cw 2.66; rail 2.97.

GRAINE DE COLZA — No 1 Cdn 2.90¾; No 2 Cdn 2.75¾.

Change

Australie (schilling)	$0.042147
Belgique (franc)	$0.021856
Angleterre (livre)	$3.02⅜
Bulgarie (lev)	$0.9285
Tchécoslovaquie (couronne)	$0.1522
Danemark (couronne)	$0.1570
France (franc)	$0.2196
Allemagne (mark)	$0.2735
Hollande (florni)	$0.3069
Hongrie (forient)	$0.065527
Italie (lire)	$0.001742
Mexique (peso)	$0.086971
Norvège (couronne)	$0.1520
Pologne (zloty)	$0.2716
Roumanie (leu)	$0.1810
Espagne (pesetos)	$0.018159
Suède (couronne)	$0.2192
Suisse (franc)	$0.2506
Etats-Unis (dollar)	$1.083⅛
Vénézuéla (bolivar libre)	$0.2423
Yougoslavie (dinar)	$0.0869

Cotations sont en dollars canadiens.

FONDS MUTUELS

Adanac	2.47	2.70
Andrea Equity	3.32	3.63
All Cdn Com	7.41	8.12
All Cdn Div	9.35	10.25
American Growth	5.84	6.38
Associate Investors	5.39	5.44
Beaubran	39.50	42.89
Canadian Growth	6.24	6.86
Canada Security	4.92	5.41
Cdn Gas Energy	10.95	12.00
Cdn Investment Fund	3.93	4.31
Cdn Trusteed	4.71	5.15
Canafund	52.52	55.15
Champion Mutual	6.96	7.57
Collective Mutual	5.83	6.34
Commonwealth Intl	10.18	11.16
Commonwealth Intl Lev	9.91	10.86
Corporate Investors	5.70	6.23
Diversified Income A	1.41	1.55
Diversified Income B	5.48	6.02
x-Dividend Shares	3.57	3.92
Dominion Compound	4.26	4.63
Dominion Equity	5.88	6.12
x-Dreyfus	13.52	14.76
Entarea Investment	5.07	5.12
European Growth	6.07	6.63
Exec Fund of Canada	6.94	7.29
Federated Financial	5.00	5.46
Federated Growth	6.70	7.32
Fonds Collectif A	7.00	7.61
Fonds Collectif B	5.24	5.40
Fonds Collectif	7.99	8.68
Fonds Desjardins A	4.82	
Fonds Desjardins B	4.73	
Fraser	10.85	10.90
Gis Compound	8.38	9.07
Gis Income	3.88	4.24
Growth Equity	5.34	5.84
Growth Oil and Gas	14.71	
Guardian Growth	5.31	5.77
Harvard	9.33	10.36
Investors Growth	9.39	10.20
Investors Intl Mutual	6.37	6.93
Investors Mutual	5.02	5.46
x-Keystone Cust S-1	21.60	23.66
x-Keystone Cust S-4	6.34	6.94
x-Keystone Cust K-2	6.50	71.0
Keystone Canada	7.64	8.39
Le Fonds P.E.P.	4.17	4.53
Molson M Fund	3.74	3.81
Mutual Accumulating	5.34	5.84
Mutual Bond	8.66	9.65
Mutual Growth	5.38	5.88
Mutual Income	6.26	6.84
One William Street	16.49	
Natural Resources	6.34	6.93
Prêt et Revenu Mutuel	7.05	7.71
Provident Mutual	6.20	6.75
x-Putnam Growth	13.18	14.41
Radisson	4.49	4.93
Regent Fund	8.52	9.31
Research Investment	15.91	17.39
Savings Investment	7.05	7.71
x-Tv Elecronics	9.65	10.52
Timed Investment Fund	6.46	6.49
United Accumulative	9.57	10.46
Universal Svgs Equity	5.27	5.76
Western Growth	5.27	5.76
Western Growth	5.27	5.76
York Fund of Canada	3.49	3.68

x — Fonds américains

FONDS AMERICAINS

Affil Fund	8.51	9.21
American Bus Shares	3.70	4.00
Boston Fund	9.18	10.03
Bullock Fund	14.64	16.04
Keystone Cust S-1	21.60	23.66
Keystone Cust S-4	6.34	6.94
Keystone Cust K-2	6.50	7.10
Mass Inv Growth	11.37	12.64
Wellington Fund	13.69	14.88

Cotations en fonds américains.

MINES HORS LISTE

Bald Mountain	2½	3½
Indept	3	5
Lun Echo	37	42
Nat Mal	50	55
Oklend	—	2
W Leys	1	3
Young Dave	16	18

Marché étranger

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Clairtone	300	11	11	11
Falconbr	100	92	92	92
Noranda	200	58	58	58
Pow Corp	100	11	11	11
Que N Gas	500	10⅜	10⅜	10⅜
Cent Del Rio	900	13¼	13	13¼
Inkon Helm	200	410	410	410
Provo Gas	500	550	550	550
Agnico	200	132	132	132
Bethlm	300	700	700	700
Cowichan	4000	45	45	45
Cons Mosh	500	34	34	34
Cons Morrisn	100	460	460	460
Dee.horn	500	28	28	28
Discovery	100	140	140	140
Denison	2100	55½	55¼	55½
Dickensn	100	370	370	370
Leitch Gold	100	750	750	750
Madsen RL	300	131	131	131
Man Bar	2000	25	25	25
Opemiska	100	11½	11½	11½
Que Chib	1000	14½	14½	14½
Thompson	500	43	43	43
Siscoe	1000	435	435	435
Un Keno	1300	425	425	425

Nouveaux bons d'épargne émis par les Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — La Maison blanche a annoncé le lancement d'un nouveau bon d'épargne aux Etats-Unis. Dénommé Actions de la liberté, Freedom Shares, ces bons porteront un taux d'intérêt de 4.74 pour cent, nettement supérieur à celui de 4.25 pour cent dont bénéficient les bons actuels. Ils viendront à échéance dans 4 ans et demi et ne pourront être remboursés moins d'un an après leur achat. Ils seront émis à partir du premier mai.

Le président Johnson et le secrétaire au Trésor, M. Henry Fowler, avaient annoncé l'automne dernier le prochain lancement d'un nouveau bon d'épargne à rendement élevé afin de stimuler l'épargne aux Etats-Unis.

Bénéfices net

Par la Presse CANADIENNE

Canadian Jamieson Mines Ltd., pour les neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 1966: $763.122 soit l'équivalent de 30.4 cents l'action.

Codville Distributors Ltd., pour les 39 semaines ayant pris fin le 31 décembre 1966: $161, 103 soit l'équivalent de 32.1 cents l'action au regard de $154,234 ou 30.8 cents l'action en 1965.

Teck Corp. Ltd., pour les trois mois ayant pris fin le 31 décembre 1966: $412,707 soit l'équivalent de 8.9 cents l'action au regard de $512,142 ou 11 cents l'action en 1965.

Londres

LONDRES, Reuter — Les actions ordinaires étaient fermes lors de l'ouverture à la Bourse de Londres aujourd'hui mais quelques meneurs ont dû céder des gains initiaux.

Au début de l'après-midi, la tendance était mixte et le marché peu actif. Les privilégiées se sont mieux comportées en général au cours de ces échanges peu nombreux.

Parmi les canadiennes, Canadian Pacific a été en vedette à $128 1-4 et International Nickel s'est aussi amélioré. Mais les valeurs-dollar ont généralement reflété l'incertitude de Wall Street et les virements ont été peu nombreux et de tendance irrégulière.

Les banques canadiennes, toutefois, ont été de nouveau soutenues. Les banques anglaises ont été ternes mais les assurances se sont raffermies.

Les denrées

MONTREAL (PC) — Cours de denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture :

OEUFS : prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra gros 50.2, A-gros 46.1, A-moyen 39.8, A-petits 35.6.

BEURRE : arrivages courants 92 .58, 93 .59. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .61.

FROMAGE : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42 1-2 coloré 42 3-4.

POMMES DE TERRE : prix de gros Québec .90 les 50 livres; N.-B. $1.05 à $1.08 les 50 livres; .27 à .28 les 10 livres; I.P.E. $1.95 à $2 les 75 livres, $1.30 à $1.40 les 50 livres; .35 à .36 les 10 livres.

POUDRE DE LAIT ECREME : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 18 à 19 1-2; procédé par rouleau, no 1 en sacs: 17 à 18; autre catégorie pour nourrissage 15 1-2 à 16. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 13 à 14; poudre de lait de 4 à 4 1-2 cents.

Le dollar

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or fin en argent américain et par le marché libre de l'or européen : $35.15 à l'achat et $35.17 à la vente.

Prix de l'once troye d'or à la Bourse londonnienne des lingots : $35.15 17-20, 251 shillings 17-20 pence.

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien était inchangé à 92 15-32 par rapport à la devise américaine. La livre sterling était en hausse de 1-64 à $2.79 7-32.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a gagné 1-16 aujourd'hui et sa cote est de $1.08 3-16 en fonds canadiens.

La livre sterling est montée de 3-16 à $3.02 1-16.

PARIS, Reuter — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, vaut aujourd'hui 48.50 sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce américaine de $20 cote 135.60.

Dividendes

Par la Presse CANADIENNE

Asbestos Corp., 25 cents l'action ordinaire, 31 mars, inscription le 10 mars.

Bell Telephone Co., 62 cents l'action ordinaire, 14 avril, inscription le 15 mars.

Canada Iron Foundries Ltd., $1.06 1-4 l'action privilégiée à 4 1-4 pour cent, 17 avril, inscription le 17 mars; 25 cents l'action ordinaire, 3 avril, inscription le 3 mars.

Gordon Mackay and Stores Ltd., 12 1-2 cents l'action de série A; 12 1-2 cents l'action de série B, 15 mars, inscription le 1er mars.

Nova Scotia Light and Power Co. Ltd., 10 cents l'action ordinaire, 1er avril, inscription 1er mars.

Ontario Steel Products Ltd., 25 cents l'action ordinaire, 15 mars, inscription le 14 avril.

Safeway Stores Inc., 27 1-2 cents l'action ordinaire, 31 mars, inscription le 3 mars.

Texaco Canada Ltd., $1 l'action privilégiée à 4 1-2 pour cent, 20 avril, inscription le 20 avril.

Westfair Foods Ltd., 50 cents l'action de série A; 35 cents l'action privilégiée à $1.40, 15 avril, inscription le 15 mars.

MINES HORS LISTE

Bald Mountain	2½	3½
Indept	3	5
Lun Echo	37	42
Nat Mal	50	55
Oklend	—	2
W Leys	1	3
Young Dave	16	18

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h. ce matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

POMMES : de fantaisie, Wolf River, $2.25, McIntosh $3 à $3.50 Russet $4.50 à $5, Cortland $2.25 à $2.50, délicieuses $4 la boite à verger.

BETTERAVES : en sac de 50 livres $1.25 à $1.50, petites $1.75.

CAROTTES : $1.25 les 50 livres, $2.25 à $2.50 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

CHOUX : Verts gros, moyens, Savoie, $1.75 à $2 le cageot de 50 livres.

NAVETS : $1.75 à $2 le sac de 50 livres, $2.25 le boisseau.

OIGNONS : jaunes, sacs de 50 livres, no 1, $4.25, type espagnol $5, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, $4.50 à $4.75.

PANAIS : $2.50 à $3 le boisseau, $2.50 la douzaine de cellos de 24

ME ERNESTO BARBINI DIRIGERA "LA BOHÈME"

(par J.R.) "La Bohème" est le plus bel opéra de Puccini. C'est une oeuvre parfaite, qui se complète par elle-même." Ainsi le maestro Ernesto Barbini qualifie l'opéra que présentera prochainement à Québec le Théâtre Lyrique de Nouvelle-France. Au cours d'une brève entrevue, le maestro invité du TLNF a dit son enthousiasme de diriger "La Bohème" à Québec.

C'est le soprano Jacqueline Martel, qui interprétera le rôle de Mimi, qui servait d'interprète, précisant "la chance de chanter avec le maestro". "J'ai étudié avec un professeur qui était ami de Puccini, dit Jacqueline Martel, et je me sens aussi à l'aise avec le maestro Barbini".

Me Barbini a dirigé presque tous les opéras de Puccini. Il qualifie cette musique de "musique de tous les jours, différente de celle d'un Wagner. "La Bohème", dit le maestro, est une histoire toute simple qui peut arriver à tout le monde".

Concluant sur le travail fait à ce jour avec la distribution du TLNF, Me Barbini affirme : "Québec me donne la nostalgie de l'Europe. La jeune compagnie est formidable, ne manque pas d'entrain. Les gens sont bien préparés. J'en suis surpris agréablement".

BIOGRAPHIE
ERNESTO BARBINI

Maestro Ernesto Barbini est directeur musical du "Royal Conservatory Opera School" de Toronto, chef d'orchestre au "Canadian Opera Co." depuis 1953, et directeur fondateur du "Collegium Musicuem".

Né à Venise en Italie, il fut dès l'âge de six ans considéré comme un enfant prodige. Ses études musicales se firent aux conservatoire de Venise et de Padoue. Il obtenait à l'âge de 23 ans une maîtrise en orgue et en piano, et par la suite un doctorat en composition et en direction d'orchestre.

En 1938 Me Barbini vint aux Etats-Unis à titre de répétiteur et directeur de la classe d'orchestre au "Chicago Opera School". Il dirige l'Opéra de Caracas au Venezuela avant d'être engagé en 1940 comme chef d'orchestre à l'opéra de Chicago.

Au cours de la seconde guerre mondiale nous le retrouvons dans les forces armées américaines puis il est engagé dès 1945 par le Métropolitan Opéra. Précédant sa venue à Toronto, il fut invité par la "San Francisco Opera Co" la "Cincinnati Civic Opera Co", et fit plusieurs tournées à travers les Etats-Unis avec la "Charles L. Wagner Co".

A la télévision canadienne, il se distingua tout particulièrement lors des représentations "Otello et Rigoletto" de Verdi. Le gouvernement italien lui décernait en janvier 1964 la plus haute décoration culturelle, c'est-à-dire Chevalier de l'Ordre de la République Italienne.

L'oeuvre présentée en version originale

Le Théâtre Lyrique de Nouvelle France présentera en version originale l'op-ra "LA BOHEME" de Puccini. Cet opéra en quatre actes de G. Giacosa et L. Illica sera placé sous l'habile direction musicale du Maestro Ernesto Barbini, qui en est seulement à sa deuxième apparition dans la capitale provinciale.

En effet, bien des mélomanes se souviendront sans doute du premier passage à Québec de Maître Barbini alors qu'il dirigeait le Métropolitain Opera Co. dans une tournée provinciale.

Le Maestro Ernesto Barbini est né à Venise en Italie et il est présentement directeur du "Royal Conservatory Opera School" de Toronto, et chef d'orchestre au "Canadian Opera Co."

Faisant partie de la distribution : Jacqueline Martel, Constance Lambert, Pierre Duval, Gilles Lamontagne, Guy Lepage, Roland Gosselin et Yvon Coutu. Cet opéra sera mis en scène par Roger Gosselin, dans des décors d'Yvon Sanche. Les Choeurs du TLNF seront sous la direction de Charles Dumas. Nctons la participation de la Maîtrise du Chapitre de Québes dirigée par l'abbé Georges Marchand.

Ernesto Barbini

Trois filles dans une île

Ce film danois a été tourné en 1958 en eastmancolor et est d'une durée de 88 minutes.

Cette comédie fut réalisée par Gabriel Alex avec Alex Bang, Karl Stegger et Jorn Jeppesen.

Deux îles de l'archipel danois, Birko et Hveno sont en état de guerre froide et les habitants, de part et d'autre, se traitent avec mépris. Mais voici qu'un jour, trois garçons de Birko, dont le fils du maire, décident d'épouser les trois filles du maire de Hveno. Ils menacent même de s'exiler si on leur refuse la permission.

La découverte de pétrole sur l'île de Birko et la venue des Américains viennent encore accroître l'animosité des deux maires et des habitants. Devant l'opposition croissante de leurs parents, les trois garçons quittent clandestinement l'île pour aller enlever leurs fiancées.

Tout finit cependant par s'arranger.

"La Bohème": le plus bel opéra de Puccini

ACTE I

LA MANSARDE

C'est la veille de Noël...Dans une mansarde, habitent ensemble Rodolphe, le poète, et Marcel, le peintre. Tous deux travaillent vaguement, le premier à une chronique, le second à un tableau. Ils s'agitent pour lutter contre le froid, car l'argent manque pour alimenter le feu... Alors, sacrifice suprême, le manuscrit du drame dans lequel Rodolphe a mis toute son âme fournira une brève flambée, hélas ! trop courte.

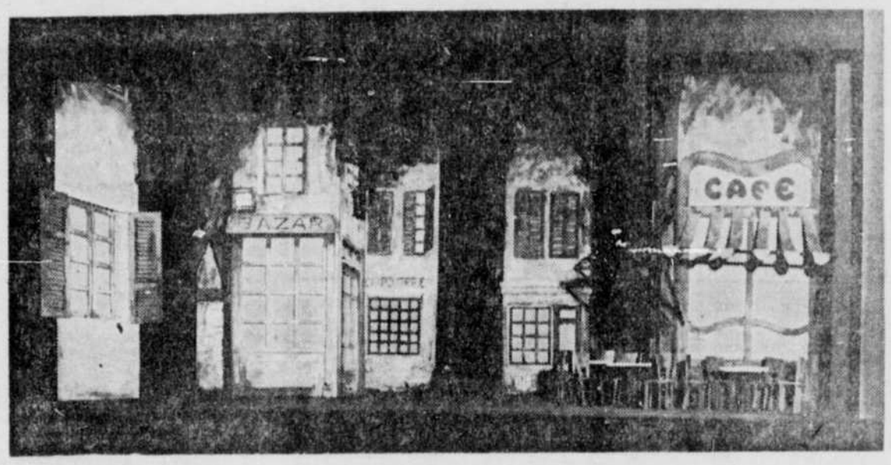

● LES DECORS de "La Bohème" seront signés Yvon Sanche

Coline, le philosophe, et Schaunard, le musicien, deux amis, entrent successivement, le premier transi de froid et battant la semelle, le second précédé de deux jeunes garçons qui portent des provisions; il montre quelques pièces, gagnées de façon inespérée. Cet argent permettra aux amis de faire réveillon. L'entrain renaît, lorsque paraît Benoît, le propriétaire, venant réclamer plusieurs termes échus. Ils l'entourent, l'étourdissent de leur verve et finissent par le renvoyer bredouille.

Les quatre compagnons décident d'aller finir la soirée au café Momus, mais Rodolphe ayant sa rubrique à terminer rejoindra ses amis plus tard... On frappe à la porte, ô surprise, une voix de femme..! Rodolphe s'empresse d'ouvrir : c'est Mimi, une voisine, venue timidement demander de la lumière. Elle défaille de froid; Rodolphe la ranime, et chacun raconte à l'autre son existence. Ils se sentent très attirés l'un vers l'autre, et quand les amis viennent relancer Rodolphe sous la fenêtre, Mimi décide d'accompagner ce dernier chez Momus.

ACTE II

CHEZ MOMUS LE MEME SOIR

Tous les magasins du Quartier Latin sont ouverts, la foule circule, arrêtée au passage par les marchands ambulants qui vantent à grands cris leurs friandises et leurs colifichets. Marcel Schaunard et Coline font des emplettes dans les boutiques, puis se repoignent chez Momus et s'installent à la terrasse. Paraissent Rodolphe et Mimi; à la demande de cette dernière, le poète lui offre un bonnet de dentelle blanc et rose, puis ils rejoignent leurs amis qui adoptent tout de suite (la gaie fleuriste) de Rodolphe.

Parait Musette, ancienne conquête de Marcel, suprêmement élégante, et flanquée d'un vieux galantin, M. de Saint - Phar, qu'elle mène tambour battant. Apercevant Marcel et ses amis, elle s'installe délibérément à la table voisine et essaye par tous les moyens d'attirer l'attention de son ancien amoureux. Après des paroles aigre-douces, et un échange de regards furieux, Musette et Marcel tombent dans les bras l'un de l'autre, et nos (bohèmes), laissant le malheureux St-Phar payer leur note, disparaissent dans la foule qui se presse sur le passage de la Garde Nationale qui sonne la retraite.

ACTE III

LA PORTE D'ENFER

Une aubré triste d'hiver sous un ciel de neige, quelques semaines plus tard. Des laitiers et des maraîchers entrent dans Paris sous le contrôle des douaniers. Au premier plan, une guinguette, dont l'enseigne n'est autre que la fameuse toile sur laquelle peinait Marcel, au premier acte; on y entend la voix de Musette qui fredonne gaiement.

Paraît Mimi, pauvre petite silhouette frileuse et timide; elle fait demander Marcel, et devant cet ami dévoué, sa peine immense éclate : Rodolphe, jaloux, la chasse injustement; la toux rauque qui l'épuise inquiète Marcel, qui lui promet d'intervenir.. Elle s'éloigne. Paraît Rodolphe, à qui Marcel arrache la vérité : loin d'être jaloux, il cherche à éloigner Mimi, pour qu'elle guérisse dans un milieu moins misérable. Mimi qui a tout entendu, éclate en sanglots, et Rodolphe, vaincu, promet de la garder (jusqu'aux jours)... Et l'acte se termine sur une nouvelle querelle de Marcel et Musette.

ACTE IV

Nous retrouvons Rodolphe et Marcel dans leur atelier... Ils évoquent tristement Musette et Mimi, qui les ont quittés... Leur pauvreté est de plus en plus grande. Paraissent Schaunard et Coline, et bientôt leur jeunesse et leur gaîté sont les plus fortes Mais Musette, bouleversée, surgit, coupant court à leurs bouffonneries... Elle annonce l'arrivée de Mimi, qui, très malade, veut revoir Rodolphe. Bouleversés, ils installent la pauvrette sur le lit... Il faudrait un médecin, des remèdes, mais que faire sans argent ? Chacun décide de vendre quelque chose : Muette, ses boucles d'oreilles, par exemple. Quant à Coline, il prononce un (adieu) plein de philosophie à sa Chère douillette et va l'engager au Mont de Piété. Ils pourront ainsi satisfaire le dernier caprice de leur petite malade : un manchon pour y réchauffer ses pauvres mains...

Restés seuls, Rodolphe et Mimi évoquent avec tendresse les souvenirs heureux de leur grand amour. Les forces de la petite modiste s'en vont lentement... Mais elle aura sa dernière joie: voici Musette avec le joli manchon. Les garçons apportent le cordial... Le médecin va venir... Un faible espoir luit un instant... Mais hélas, la pauvre Mimi, heureuse près de celui qu'elle aime, les mains blotties dans son manchon, expire doucement, dans un sourire; et nos amis, bouleversés, assistent, impuissants, au désespoir de Rodolphe.

● C'EST A JACQUELINE MARTEL qu'on a confié le célèbre rôle de Mimi dans "La Bohème". Plusieurs artistes réputés, dont : Pierre Duval, Constance Lambert, Gilles Lamontagne, Guy Lepage, Roland Gosselin, font également partie de la distribution.

America America

Ce film américain a été tourné en 1963 et est d'une durée de 174 minutes. Ce drame psychologique écrit et réalisé par Elia Kazan groupe les acteurs Stathis Giallelis, Linda Marsh et Katharine Balfour.

En 1896, en Turquie, un jeune Grec, Stavros, rêve d'émigrer aux Etats-Unis. Il se rend d'abord à Constantinople où tout semble se dresser contre son projet. Un cousin le présente à une famille riche comme un candidat intéressant en vue d'un mariage avec l'aînée des filles. Mais Stavros, toujours hanté par l'Amérique, refuse la vie facile qui lui est offerte. Il profite du passage à Constantinople d'une riche Américaine qui, en retour des faveurs qu'il lui accorde, lui paye son passage vers New York. Menacé de déportation à son arrivée, il parvient à déjouer les officiers d'immigration et demeure en Amérique.

Kazan a trouvé dans l'histoire de sa propre famille le sujet de son film. Il manifeste une fois de plus ici un sens profond de l'analyse psychologique. Le style, à la fois réaliste et poétique, est admirablement servi par des images d'une grande beauté plastique et par une direction d'acteurs remarquable.

Appréciation morale : Le film met en valeur la ténacité et le courage d'un jeune homme épris de liberté. Les adultes pourront, en regard du contexte de l'oeuvre, juger à leur valeur les écarts de conduite du héros. Adultes.

Jean-Guy GAULIN au Palais Montcalm le 16 mars

"...De la philosophie à la musique en passant par sa voiture, il parle de tout avec la chaleur d'un vivant, de quelqu'un qui ne s'arrête jamais de bouillonner... Chose certaine, il a la fureur de vivre intensément chaque minute et c'est probablement ce qui lui donne tant d'inspiration dans ses chansons."
(Le Soleil — Christiane Brunelle, 30 juill. 1966)

"Jean-Guy Gaulin : Un chansonnier dont le succès ne se dément jamais."
(L'ACTION, Jean Royer)

"D'une boîte à chansons à une autre, combien l'ont vu témoigner d'une simplicité déroutante, d'une spontanéité qui gêne parfois, d'une franchise qui désarme toujours..."
(André Beaudoin, sept. 1965)

Jean-Guy Gaulin est un des quatre artistes qui présenteront "Québec Chante" au Palais Montcalm, le 16 mars en soirée. Les autres interprètes à ce spectacle seront : Louise Poulin, Sylvain Lelièvre et Yves Albert.

Le Théâtre de L'Estoc
PRESENTE

Soldat Sveik

... l'une des grandes oeuvres du répertoire dramatique universel, unanimement acclamée à Berlin, Londres, Villeurbanne et Paris.

Mise en scène par Jean-Louis Trembtay

Avec

Denis André	Annette Leclerc
Jean Authier	Yves-Erick Marrier
Odette Blouin	Michel Mondé
Paul Bussière	Michel Pascal
Marc Doré	Jean Ricard
Jean Guy	Michelle Rousseau
Richard Joubert	Maurice Trembtay

Les Dates

24 et 25 février — 1, 2, 3 et 4 mars. Soirées à 8.30 hres; matinées les samedis à 4 heures.

Admission : Les mercredis, jeudis, vendredis : $1.50 et $2.00
Samedis : $2.00 et $2.50
Matinées : $1.00
Réservations 529-9947.

THEATRE LYRIQUE DE NOUVELLE FRANCE
(OPERA DE QUEBEC) PRESENTE
les 2, 4, 9 et 11 mars, au
PALAIS MONTCALM
La Bohème
opéra en quatre actes de G. Giacosa et L. Illica — musique de Puccini (Version originale)
AVEC :
Mimi — JACQUELINE MARTEL
Musette — CONSTANCE LAMBERT
Rodolphe — PIERRE DUVAL
Marcel — GILLES LAMONTAGNE
Orchestre symphonique de Québec
sous la direction de :
Maître Ernesto Barbini
Mise en scène :
ROGER GOSSELIN
Billets en vente au Palais Montcalm (seulement)
Informations, tél.: 529-0786

Palais MONTCALM
le 16 mars à 8h.30 p.m.
"QUEBEC CHANTE"
avec
★ SYLVAIN LELIEVRE
(chante l'amour et la vie)
(du Soleil)
★ LOUISE POULIN
"elle est Barbara & Gilles Vigneault" au féminin.
★ JEAN-GUY GAULIN
"son succès ne se dément jamais"
★ YVES ALBERT
"Le folklore tout pur et tout nu"
Commandes postales:
Orch.: $1.50 - $2.00
Balcon: $1.00 - $1.50 - $2.00

Directement de Montréal: 120,000 spectateurs
Le programme choc de l'année avec spectacle sur scène
ÉTRANGE! BIZARRE! CHOQUANT!
A L'ÉCRAN
* Les soeurs siamoises peuvent-elles se marier?
* Comment un homme-tronc peut-il trouver l'amour?
* Un nain peut-il aimer une femme normale?
Les ERREURS et les CAPRICES de la NATURE chez les HUMAINS
Tout est VRAI!
L'AMOUR chez les MONSTRES
UNE HISTOIRE D'AMOUR FANTASTIQUE
2e FILM
SUR LA SCÈNE
VIVANTS EN CHAIR ET EN OS
UNE ASSEMBLÉE DE PHÉNOMÈNES HUMAINS EXTRAORDINAIRES ET UNIQUES DE BIZARRERIES DE LA NATURE
★
L'HOMME aux 2 VISAGES
LA FEMME-REPTILE
L'HOMME-PHOQUE
GIOVANNI TOMANI JR.
SUR LA SCÈNE EN PERSONNE
"BARBOUZE CHÉRIE"
MIREILLE DARC "GALIA" en couleurs
3 ATTRACTIONS EXTRAORDINAIRES
VOTRE SEULE ET UNIQUE CHANCE DE LES VOIR
Commençant demain
CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67
972 St-Jean
522-6300
CAPITOL

SORTIS EN HURLANT D'EN ARRIERE DE L'ENFER...
COMBATTANT COTE A COTE COMME DES DECHAINES!
Major Dundee
PANAVISION* - COLOR

CHARLTON HESTON RICHARD HARRIS JIM HUTTON JAMES COBURN

Major Dundee, de l'Union... Commandant d'un régiment de renégats et déserteurs!
Capt. Tyreen, des Confédérés. Juré de tuer l'homme qu'il appelait le commandant!
Lieutenant Graham.... Il apprit à tuer avec une rouge écharnée!
Sam Potts le manchot.... Ses passions étaient le whisky et la fourrée!
Le clairon à visage poupin... Il n'avait jamais tué ni embrassé une femme!
La jolie Teresa... Avec elle, les hommes ou brûlaient le feu du combat!

2e FILM AUDIE MURPHY ...le bandit en razzia qui jura de détruire la horde de hors-la-loi!
"REPRESAILLES EN ARIZONA"
TECHNICOLOR* TECHNISCOPE*
Dernier spectacle complet: 7H.10
CARTIER-LAIRET
1019 Ave Cartier - 525-9340 3e Ave - 523-5050
CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67

light

Jean-Paul Fillion... "ouvreur de chemins pour aller parler aux gens"

Entrevue de JEAN ROYER

Jean-Paul Filion. De la peinture. Du théâtre. Un roman. De la poésie. Et la chanson. "La parenté". Puis, le silence. La solitude. L'absence. Et de nouveau la chanson. Pour "parler aux gens". Pour ouvrir le chemin. Vers la prairie verte en plein printemps. En plein matin. Pour l'amitié et pour l'amour. Pour se connaître et se comprendre. Pour s'identifier.

Pour reconnaître le pays. Son pays. Son geste. Son nom.

Jean-Paul Filion. Qui continue son chemin. Avec un bagage neuf de chansons. Qui parlent d'amour et de gigue. De tendresse et de violon usé. De pain et d'amitié.

Jean-Paul Filion. Comme Ti-Jean Québec. Sympathique et vrai. Sincère et heureux de vivre. Parce que vivre, c'est être heureux, c'est essayer de l'être.

"Tu m'as mis au monde", chante Jean-Paul Filion. Et la chanson est un autre acte d'amour.

Voyez comme il en parle!

Parler aux gens

—Jean-Paul Filion, du nouveau dans la chanson, pour vous?

—Oui. Un nouveau disque en mars. On a un peu de problème, avec nos chansons: elles se vendent mal, au Québec. Mais je n'ai aucunement l'intention de me conditionner pour rejoindre le public. Et il faut dire que les chansons poétiques, sur disque ou en spectacle, se vendent très mal. Moi, je n'aime pas tellement écrire une chanson poétique, de toute façon. Je parle plutôt de chansons expressives, ou sentimentales, ou d'amour. Et ces chansons-là se vendent très mal. A l'avenir, je veux absolument parler au monde! C'est comme si la vie n'avait appris que c'est important pour moi de parler aux gens, à la société, au pays. Je n'ai pas de recette, de critère, ni de références extérieures. Si on pouvait en parler avec humour, ce serait le mieux! En tout cas, pour parler aux gens, il faut soigner son langage afin de n'être jamais abstrait Autrement, la chanson n'est pas viable!

—Ce n'est pas une chanson "du centre de l'eau"! La chanson est différente de la poésie, pour vous?

Une chanson de tous les jours

—J'écris toujours des poèmes. Mais ce qui m'habite, quant je fais un poème, c'est une sorte d'état du dimanche! Et quand je fais des chansons, c'est un état de la semaine, disons! Et je voudrais avoir la même plume "de la semaine" pour écrire tant le poème que la chanson. J'ai cherché toute ma vie à avoir la plume de tous les jours, et pour faire des poèmes, et pour faire des chansons. Je n'aime pas qu'on soit différents, sophistiqués au moment de prendre la plume pour écrire un poème! Il faut un langage bien taillé, mais un langage de tous les jours, pour parler à tout le monde. La difficulté est de se faire comprendre. Il faut travailler. J'ai connu Georges Brassens à Paris. Et, dix chansons de Brassens, ça veut dire un manuscrit de l'épaisseur d'un bottin téléphonique! Brassens peut faire cent pages de texte (prose et vers) sur un sujet: il va se libérer, tricoter sur le thème. Au bout du compte, il aura ramasser cinq bonnes strophes, en raccourci: et là, chaque mot frappe. C'est une faiblesse de nos chansonniers, en général: bâcler un texte. J'en suis toujours frappé. Les gars bâclent, trop souvent. Ils sont pressés d'écrire: il faut des chansons pour faire des disques...

Petit pays...

—Parler aux gens: pour leur dire quoi?

—Je veux leur dire "Bonjour!" J'ai été un gars très longtemps reclus. J'étais habité par des soifs, des désirs de dire, de m'exprimer. Les moyens que j'ai employés ont été: la peinture, au début, ensuite l'écriture, des pièces, quatre ou cinq téléthéâtres, un petit roman et deux plaquettes de poèmes. J'ai souffert, au bout d'un certain nombre d'années, de solitude. Assez horriblement. Je me suis réveillé après la trentaine, le moral assez bas. Pourquoi? A cause du marché québécois: très restreint. Le livre ne se vendait pas. Je me rappelle, mon petit roman "Un homme en laisse": on avait gagné le prix de la Province en 1963. Au bout de trois ans mon éditeur me fait un rapport: 900 volumes vendus. Pourtant, la critique avait été bonne, le livre avait été primé, les Editions du Jour ont une bonne diffusion. Et une plaquette de poèmes, on en vend cinq cents en cinq ans! Par la chanson, je pense avoir choisi un meilleur marché, si petit soit-il encore. Si on habitait un pays de 40 à 50 millions, le problème serait tout-à-fait différent. Je trouve dommage que des gars solides comme Félix et Gilles Vigneault soient obligés de s'exiler. Après avoir fait le tour du jardin en peu de temps. Si les gars deviennent des apatrides après cinq ans de travail, de montée, de labeur, de conscience professionnelle, s'ils sont obligés d'aller chanter pour les Français ou les Chinois, je trouve ça extrêmement dommage!

—Ça vous intéresse de chanter pour les Anglais!

—Non, ça ne m'intéresse pas. Je suis sûr qu'on n'est pas compris. Moi, j'ai été chanté à Vancouver, à l'automne: autant aller chanter au Japon! Ou ne rien dire! Même en faisant traduire nos chansons: il y a une touche, un esprit, une culture qu'ils ne comprennent pas du tout.

"La Parenté"... à apprivoiser

—Que vous demande le public, selon vous?

—Le public actuel ne me connaît pas. Je ne suis revenu à la chanson que depuis quelques mois. Le bagage de chansons que j'apporte, les gens ne le connaissent pas encore. Moi, je suis marqué par "La parenté"! J'ai tout le monde à apprivoiser, du plus jeune au plus vieux, avec mes nouvelles chansons: pour passer des choses plus à mon goût, plus récentes ,plus actuelles d'expression, de pensée ou de sentiment. On ne peut pas toujours verser dans "La Parenté"! De toute façon, je me dis: s'ils en veulent, ils en prendront, sinon, tant pis! Je me f..., non pas des gens, mais de moi. Dans ce sens que si ça n'accroche pas, je ne suis pas en peine pour trouver autre chose pour vivre si agréablement, pour m'exprimer. Quoiqu'en premier lieu actuellement mon intérêt se manifeste autour du mot chanson. Mais je ne rêve pas de devenir une grande vedette, ou d'avoir de l'argent: j'ai des goûts matériels et intérieurs très modestes. Je serais beaucoup plus content de mourir avec de jolis poèmes sur ma table que d'avoir écrit cent chansons pour courir après des choses qui ne sont pas pour moi désirables!

—Pour vous, avec la chanson, c'est le poète dans la rue?

—Ici, je pense qu'on a besoin pour un bon bout de temps que les poètes aillent dans la rue. C'est nécessaire. Notre culture est en formation. Les gens ont des goûts très modestes. Ils n'iront pas lire de la poésie! Un coup comme a donné Vigneault, je trouve ça très important! Lui et d'autres ont tracé un chemin: on peut arriver après eux et faire un peu ce qu'on aime, ce qu'on veut dire, plus facilement.

S'identifier

—Qu'est-ce qui est le plus important pour vous dans la vie?

—Etre heureux. Se sentir bien. Avec soi et avec l'autre. "Un gars tout seul, y est pas ben sur sa chaise!" C'est l'harmonie. La recherche intérieure. Le "beau lac tout bleu" de la chanson de Vigneault. C'est très difficile. Mais je capitalise là-dessus: je cherche chaque jour à apprendre le sens des mots, des gestes, des attitudes. A prendre conscience de chaque acte posé. A m'identifier. Pour moi, vivre heureux, ce serait m'identifier le plus possible.

Et pour rendre les autres heureux, il faut l'être soi-même. On met bien du temps à comprendre ces choses-là. Parce qu'on a tous été embrigadés dans une sorte d'état de soumission, de renoncement et d'abnégation qui était négative. Et pour notre génération, on apprend ça à trente ou quarante ans: à s'affirmer, à être autonome, consentir à être soi-même et différent. Ça coûte cher!

Jusqu'au printemps...

—Vous dites: "je suis un ouvreur de chemin"!

—Oui. Pour moi, faire ma trace, ouvrir mon chemin, c'est aller parler aux gens, pour leur dire: qu'il fait beau, que je suis en amour, qu'il fera beau demain, que Ti-Jean Québec est un gars sympathique! J'ai besoin de dire cela, aujourd'hui. J'ai bien le goût de jaser, avec ou sans guitare. Le seul moyen d'atteindre la prairie verte, après une longue solitude, c'est de chanter. Que les chansons soient entendues. Si j'étais boulanger, mon ambition serait de faire du pain: mais le meilleur pain du monde!

—C'est important, pour vous, l'amitié?

—Oui. Très important. Il y en a tellement peu: c'est plus rare que l'amour!

—Vous parlez souvent dans vos chansons du "printemps"!

—Oui. On court après quelque chose! Le mot "vie", c'est très abstrait. Mais le drame de l'homme, c'est d'être fini dans l'infini, d'être déchiré au ventre comme ça! Alors, c'est cet espèce d'appel du lendemain, du beau jour, du printemps, c'est le désir de jours meilleurs, c'est cet état de plénitude qui fait qu'on se dise un beau matin: "C'est-y beau, vivre, c'est-y beau!"

Jean-Paul Fillion

Par Jean Royer

CHRONIQUE des arts

Notre théâtre: comme le premier cri de l'enfant

Si j'avais à vous parler de théâtre, je dirais, selon le lieu commun bien connu: le théâtre, c'est une fête! Vous me répondriez, et pour cause: "Drôle de fête que le théâtre de notre siècle! On ne s'y amuse pas souvent! Et nos propres auteurs ne sont pas non plus les plus gais!"

Là, je vous donnerai raison volontiers. En ajoutant qu'il y a des fêtes féeriées et d'autres où l'on travaille! Actuellement, notre théâtre se forge. Nous sommes en plein travail, en pleine définition: nous nous cherchons. Après, nous nous amuserons de nos défauts bien cernés!

* * *

Mais, avant d'aller plus avant dans ma réponse, je préciserais que le théâtre est essetiellement une fête qui réunit les hommes. Le théâtre a quelque origine sacrée. Cet art collectif a été inventé par les hommes comme pour une prière aux dieux. Comme pour communiquer avec les dieux, avec les esprits, avec les idées et sentiments qui viennent, aux hommes, de l'Olympe. Le théâtre se faisait d'ailleurs aux fêtes religieuses, les plus importantes des anciennes civilisations. Et ce théâtre était souvent total: réunissant danses et chants.

Après avoir parlé aux dieux, les hommes se sont ensuite mis en scène. Le théâtre devenait le miroir de la société, de l'homme prenant conscience de sa façon d'être. De mystère sacré, le théâtre devenait célébration profane. Il passait des immenses enceintes grecques à la place publique. Il passait du parvis de l'église à la place publique.

Il est remarquable que l'histoire du théâtre soit toujours à peu près la même dans toutes les civilisations. Jouant tour à tour des rôles sacré et profane. Il est remarquable aussi que la qualité d'un théâtre corresponde exactement à la qualité d'une société, d'une civilisation. Ainsi, le théâtre grec était fait par les plus grands poètes. Ainsi le théâtre que s'offrait la Rome décadente était fait par des fauves et des gladiateurs.

Le théâtre reflète — comme tous les autres arts, d'ailleurs — les préoccupations d'une société et d'une époque.

* * *

Alors, vous m'aviez dit, je crois, que notre théâtre n'est pas très amusant! Vous me citez Marcel Dubé, Françoise Loranger, Claude Jasmin. Vous trouvez leurs drames déprimants!

Mais pensez un peu à ce que nous sommes, au Québec: nous ne sommes pas gais! Pensez à nos grèves, à nos problèmes de tout ordre. A ce volcan libéré de nos silences passés, de nos soumissions aveugles, de la double, et même triple, colonisation dont nous avons été victimes. Pensez à l'amour qu'un jansénisme destructeur nous a ravi durant deux siècles. Et dont nous avons une profonde nostalgie. Et plus de misère encore à s'approprier. Pensez à notre histoire, faite de luttes et de défaites dont nous portons encore le poids. Pensez au matriarcat. Dont la famille, dont la mère même furent victimes. Pensez à cette scyzophrénie collective qui nous a toujours fait replier sur nous-mêmes. Avec la peur au beau milieu. La peur! Ce fut trop longtemps le plus fort sentiment des Canadiens français! Peur de l'eau, du feu, de la femme, de Dieu. Peur de tout. Dont il faut maintenant se délivrer. La blessure est profonde. Elle prendra du temps à guérir.

L'hiver moral de notre histoire nous a gelé les mots dans la bouche et dans le coeur. Il nous faut maintenant apprendre à parler. A nous parler, d'abord.

Et c'est justement par le théâtre que nous apprendrons à parler. Por l'exorcisme. Puis par l'affirmation. Après, par le lyrisme d'une parole d'aimer. Enfin, par la comédie de nous-mêmes, libérés de nos complexes.

Le théâtre est donc pour nous, aujourd'hui, une fête obligatoire .Que l'on se donne pour se mieux connaître. Pour apprendre à parler. Et cela, ce n'est pas gai: le coeur fait mal, qui se débarrasse du passé et se met à battre pour un amour nouveau. Notre théâtre est comme le cri nécessaire de l'enfant qui naît au monde. Après avoir été porté au ventre de sa mère.

Et si nous ne crions pas, nous mourrons! Avalés par le silence du passé!

CINÉ BULLETIN

BIENVILLE. — Samedi: L'empreinte de Frankenstein (A) à 6.30, 9.25. Le baiser du vampire (A) à 8.05. Dimanche, matinée à 1.30. En soirée, même horaire que samedi soir.

CANADIEN. — La jument verte (P) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (3e semaine).

CANARDIERE. — L'espionne de Madrid (A) à 1.05, 4.20, 7.45. Le journal d'une femme en blanc (AR) à 2.35, 6.00, 9.25. Fin à 11.15 hres. (9e semaine).

CAPITOL. — Barbouze chérie (A) à 1.05, 4.32, 8.05. Sur scène, en personne: L'homme aux deux visages, l'homme-phoque, la plus grosse femme du monde, la femme-reptile, un des plus petits hommes du monde à 2.35, 6.05, 9.40. L'amour chez les monstres (AA) à 3.20, 7.50, 10.25. Fin à 11.30 hres.

CARTIER. — Le major Dundee (A) à 1.00, 4.56, 8.52. Nouvelles à 3.14, 7.10. Représailles en Arizona (A) à 3.21, 7.17. Films à venir à 4.50, 8.46. Fin à 11.06.

EMPIRE. — Sujet court à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Le grand restaurant (T) à 1.34, 3.34, 7.34, 9.34. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

IMPERIAL. — La grande parade du rire (T) à 1.21, 4.46, 8.03. Le mystère de la chambre forte (AR) à 2.51, 6.16, 9.33. Sujet court à 1.00, 4.25, 7.42. Fin à 10.59.

LAIRET. — Le major Dundee (A) à 1.00, 4.56, 8.52. Nouvelles à 3.14, 7.10. Représailles en Arizona (A) à 3.21, 7.17. Films à venir à 4.50, 8.46. Fin à 11.06.

LE BIJOU. — Harum Scarum (A) à 6.20, 9.45. When the Boys Meet the Girls (A) à 8.05. Dimanche: Harum Scarum à 12.30, 3.35, 6.35, 9.50. When the Boys Meet the Girls à 1.45, 5.00, 8.15. (2e semaine).

LEVIS. — Samedi, matinée pour les jeunes: Tarzan aux Indes (T) à 1.30. En soirée, L'ange pervers (D) à 6.00, 9.10. Les hors-la-loi de Casa Grande (A) à 7.40. Dimanche: Les hors-la-loi de Casa Grande à 1.30, 7.40. L'ange pervers à 3.00, 6.00 et 9.10 hres.

LIDO. — Samedi, matinée pour les jeunes, deux films à 1.00. En soirée, Le corniaud A) à 6.00, 9.30. A la française A) à 7.50. Dimanche: Le corniaud à 1.45, 5.30, 9.20. A la française à 3.50 et 7.30 hres.

PARIS. — Les tribulations d'un Chinois en Chine (A) à 12.10, 3.25, 6.30, 9.55. Trois filles sur une île (AA) à 1.45, 5.05 et 8.30 hres.

PIGALLE. — Solo pour une blonde (D) à 12.30, 3.45, 6.50, 10.05. Opération vipère jaune (A) à 1.50, 5.15, 8.35. Actualités à 3.35 et 8.25 hres.

PRINCESSE. — Le monde s'écroule (AA) à 1.00, 5.57. Hercule se déchaîne (A) à 2.51, 7.48. Aventures en Floride (T) à 4.25, 9.22. Sujet court à 2.45, 7.42. Fin à 10.54 hres.

RIALTO. — Nouvelles à 1.15, 4.27, 7.49. Les mousquetaires du rire (T) à 1.22, 4.34, 7.56. Annonces à 2.47, 5.59, 9.21. Violence à la loi (AR) à 2.53, 6.05, 9.27. Fin à 11.01 hres.

SILLERY. — Robinson Crusoé sur Mars (T) à 7.30. L'homme à tout faire (A) à 9.30. Samedi, matinée pour les jeunes: Le cavalier de la terreur (AA) à 2.00. Fin à 11.15. Dimanche: L'homme à tout faire à 1.35, 5.35, 9.25. Robinson Crousoé sur Mars à 3.45, 7.25. Fin à 11.10 hres.

STE-FOY — (Salle Alouette) Doctor Zhivago (AR) à 2.15 et 8.15 hres. (10e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) Terreur sur la savane (AR) à 1.00, 4.20, 7.40. Ce drôle de paradis (P) à 2.30, 5.55, 9.20. Fin à 11.10 hres.

ST-ROMUALD. — L'éveil de l'amour (P) à 7.30. Déesse du Rio Beni (AA) à 9.00. Et la femme créa l'amour (D) à 9.30. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30: L'odyssée de Charles Lindberg (T). Le canari jaune (AA). Dimanche: L'éveil de l'amour à 6.00. La déesse du Rio Bini à 7.40. Et la femme créa l'amour à 8.10 hres.

STUDIO 8. — Le passagère (A) à 6.30 et 9.30 hres. Dimanche: America. America (A) à 6.30 et 9.30 hres.

VICTORIA. — Sujet court à 1.00, 4.20, 7.35. Les mousquetaires du rire (T) à 1.15, 4.35, 8.00. Violence à la loi (AR) à 2.30, 6.05, 9.35. Fin à 11.10 hres.

QUÉBEC LA RÉCLAME

La "FEMME EN BLANC" DOIT RESTER!

9ième Sem.

UN SUCCÈS! FINALE!

AVEZ-VOUS UNE OPINION SUR LE CONTROLE DES NAISSANCES ET LA PILULE CONTRACEPTIVE!

SI VOUS NE DEVEZ VOIR QU'UN FILM CETTE ANNEE, NE MANQUEZ PAS CELUI-CI! ★★★

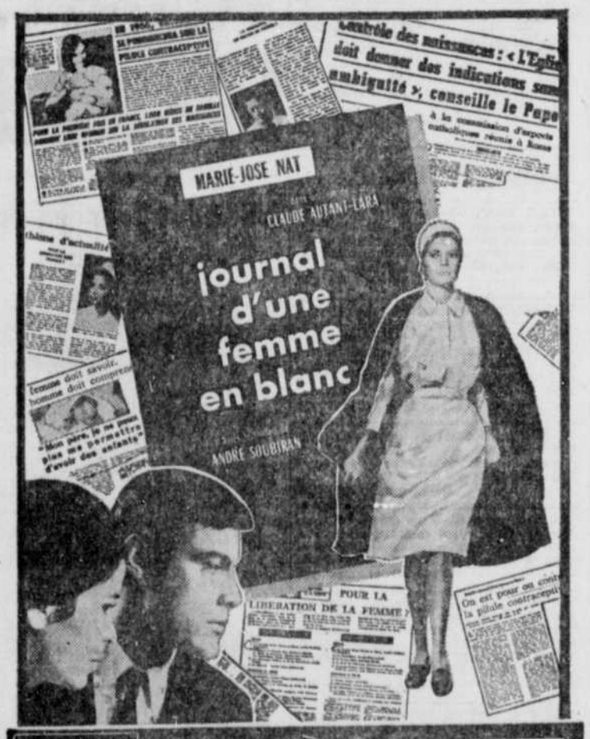

COMPLÉMENT DE PROGRAMME — SARA MONTIEL — EN COULEURS

L'ESPIONNE DE MADRID

CANARDIÈRE

Tél.: 661-8575
Stationnement gratuit
Centre Commercial Canardière

UNE EXPLOSION DE GAULOISERIE OU LA VIE S'ETALE AVEC HUMOUR ET IMPERTINENCE

LA JUMENT VERTE

EN COULEURS

SANDRA MILO
FRANCIS BLANCHE
BOURVIL

SOUS-TITRES ANGLAIS

Un film de Claude Autant Lara d'après le roman de Marcel Aymé

CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67 passeports et livrets de boni

3e SEM.

le Canadien

Place Laurier — 656-9922

"DOCTOR ZHIVAGO"

10e SEMAINE

IN PANAVISION AND METROCOLOR

METRO-GOLDWYN-MAYER PRESENTS A CARLO PONTI PRODUCTION

DAVID LEAN'S FILM

GAGNANT DE 6 OSCARS

Attraction supplémentaire "LA COURSE EN CANOT" filmée au dernier Carnaval

CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67 passeports et livrets de boni

ACHETEZ VOS BILLETS D'AVANCE AU CINEMA OU PAR MALLE

Aucune réservation par téléphone

CINÉMA Ste-FOY SALLE ALOUETTE 656-0592

MATINEE MERCREDI-SAMEDI DIMANCHE SEULEMENT

Programmation et Prix
Mats, mercredi-samedi, 2h..... $1.50
Mat. Dimanche 2H. $2.00
Tous les Soirs 8H.15..... $2.00

Pour Groupes contactez le Gérant 656-0592

JE SUIS UNE SÉPARATISTE DANOISE

A UN SEUL CINEMA

CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67 passeports et livrets de boni

STE-FOY CHAMPLAIN

Ce drôle de paradis 2h.30 - 5h.50 - 9h.20
Terreur sur la Savane 1h., 4h.20, 7h.40

Etat de crise de la presse en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — Déjà aux prises à de graves problèmes financiers, ainsi qu'en témoigne la baisse de plus de 60 pour cent des bénéfices de la chaîne Beaverbrook, annoncée cette semaine, la presse britannique va devoir faire face à une augmentation de deux livres par tonne, soit de près de 4 pour cent, du prix du papier journal fabriqué en Grande-Bretagne. Ses frais d'exploitation en seront majorés de 0.5 à 1.5 pour cent.

La Commission nationale des prix a décidé hier d'autoriser cette augmentation malgré les restrictions sur les hausses des prix, l'exception étant justifiée par l'accroissement du coût de la matière première qui doit être importée.

DROIT DE PASSAGE

Le fait de confondre ces deux idées donne lieu à des scènes navrantes sur nos chemins publics. Songez moins à ce droit de priorité qui vous appartient, qu'à votre chance de tirer votre épingle du jeu, vous rappelle "Prudentia".

LE SEUL et UNIQUE... LOUIS DE FUNÈS

dans

Un endroit où, passer une soirée, est follement drôle..!

LE GRAND RESTAURANT

TECHNISCOPE et EASTMANCOLOR

avec BERNARD BLIER

2e semaine

CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67 passeports et livrets de boni

Cinéma Empire

24 côte de la Fabrique, 524-2880

1H., 3H., 5H., 7H., 9H.

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Animaux à vendre

VENDONS ACHETONS chiens enregistrés Boston Bulls, Berger Allemand, Cockers, Boxer, Caniches, autres chiens, 70 chiens, prix spéciaux, chiens pour cultivateurs. Pour informations; LEBOEUF KENNELS' REG'D, St-Casimier, Co. Portneuf. TEL.: 339-2955.
66673 25-2 (1 fs) 10

Appartements à louer

HAUTE-VILLE, rue St-Réal, 2½ pièces, comprenant cuisine, boudoir, salle de bain, meublé, chauffé, moderne, eau chaude, en très bonne condition. Pour informations; Tél.: 529-7865, soir seulement.
66568 18-2 (12 fs) 13

Argent à prêter

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 466, de la Couronne. — 529-4982.
65880 27-1 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802 — Soir: 523-9620.
65929 30-1 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailiargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
65930 30-1 (1 ms) 15

THIBEAULT & ASS. INC.
MEMBRE: Better Business Bureau, malgré restrictions actuelles du crédit, pouvons consentir prêts d'accomodation, conditions raisonnables, première, deuxième hypothèque. Consultation gratuite, service à domicile, aucune commission, aucun frais d'évaluation. Prêt protégé en cas: décès, maladie, accident, chômage, grève, embarras financier, 285 est St-Joseph, bureau 522-6464 — soir 623-0505.
66294 10-2 (1 ms) 15

PRET 1ère et 2ème hypothèque. Pour informations; Tél.: 842-5654.
65941 24-1 (1 ms - 6 fs) 15

A vendre — Divers

EQUIPEMENT de boucherie "Hobart": hache-viande, scies électriques, balances, calculatrices, trancheuses à jambon, délicatisseurs. Bonnes conditions. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY, 775, Côte d'Abraham, Québec.
66102 4-2 (1.mer.s. au 4-3) 21

CONTINUEZ les versements, $24.75 pour ménage de 3 appartements, comprenant 20 morceaux encore entreposés. Vendrais en bloc ou séparément. Demandez: GREGOIRE. Tél.: 626-1102.
66451 17-2 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photos-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
66498 20-2 (1 ms) 21

LAVEUSE électrique, à partir de $20. garantie 30 jours. Aussi réparations et pièces. Simard Laveuse Service, 385 13e Rue; Tél.: 523-7953.
66318 10-2 (1 ms) 21

CONCENTRES "Du chef Syl", indispensables pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon appelez: 663-3548.
66194 7-2 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS neufs, à partir de $63.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
65928 30-1 (1 ms) 21

CONTINUER les versements de $21.53 par mois, pour ménage, 20 morceaux, encore entreposés, vendrais en bloc ou séparément, demander M. Jacques, 523-5143.
66417 10-2 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées, E. RICHARD Economie Royal, 5 rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
66452 17-2 (1 ms) 21

4 MACHINES à liqueurs, aussi une machine à change, prix raisonnable. Pour informations; s'adresser à: 281 St-Vallier Est, M. Lessard; Tél.: 524-4676.
66486 14-2 (12 fs) 21

ENCHERE BROCHU, achetons, vendons machineries et de tout. Pour informations; s'adresser à: 903 Avenue Royale, Beauport; Tél.: 667-0101.
66607 21-2 (12 fs) 21

STERILISATEUR à biberon, balai à roulettes, berceuse pour enfants. Pour informations, Tél.: 626-3025.
66559 17-2 (12 fs) 21

ROBE ET VOILE de mariée, modèle classique, grandeur 5 et 7 ans, prix raisonnable. Pour informations; le soir; téléphonez entre 5½ et 7 hres à: 522-8692, dans le jour à: 529-8407.
23-2 (3 fs) 21

LIT d'enfant de 4 pieds, imitation de bois, ajustable. Pour informations; Tél.: 523-3785.
23-2 (3 fs) 21

POELE blanc à l'état neuf, 2 ronds avec four, en parfait ordre, prix: $20.00. Pour informations; Tél.: 523-4869.
23-2 (3 fs) 21

SET DE CUISINE, poêle, mobilier de chambre, lingerie, robes, manteau d'hiver et d'été, blouses, 8 et 9 ans. Pour informations: Tél.: 872-2250.
66664 23-2 (12 fs) 21

CARROSSE de bébé à vendre, très bon marché. Pour informations; Tél.: 525-6713.
22-24-25-2 21

FIANCES, occasion formidable vendrait ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause rupture, pour conditions. Pour informations; M. Grégoire, TEL.: 626-1102.
66710 25-2 (1ms 6fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0817.
66300 13-2 (1ms) 21

A BAS PRIX
AMEUBLEMENTS et équipements usagés de restaurant, poêles à patates frites, etc. Les Entreprises St-Laurent, 1194 rue St-Jean, Québec 4.
66090 3-2 (1 ms) 21

GROS ET DETAIL
AVONS 1000 Habits pour hommes en Vénitien importés d'Angleterre, valeur $89.50 pour $49.50 chacun. Modèles 1967. Aussi Habits 2 pantalons valeur $49.50 pour $29.50. Escompte spécial aux marchands et colporteurs. Venez et épargnez jusqu'à 30% en achetant directement du manufacturier. ST-LAWRENCE CLOTHING, 95 est, rue St-Vallier, Québec.
66060 28-1 (1 ms) 21

PRIX APRES DEMENAGEMENT
MEUBLES neufs, lit continental $29.91 set de chambre noyer, $78., set de cuisine noyer, $44., set de salon lit $66., réfrigérateur 11 p.c., $147., poêle 4 ronds, $114., stéréo combiné, noyer, $155. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Foyer du Meuble Inc., 144 St-Vallier Ouest; Tél.: 5299-9648.
66035 26-1 (1 ms) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses
Aussi pièces en mains
Beatty
BUREAU J.-G. COUTURE
43, Ave Bégin, Lévis
Téléphone — 837-5393
66010 31-1 (mar. j. s. au 30-3) 21

A vendre — Divers

FIANCES, MENAGE, 20 morceaux, encore entreposé, à vendre, pour balance de termes, vraie aubaine. Voir M. Corriveau; Tél.: 529-9648.
66694 24-2 (1 ms) 21

CAMPING, équipement de camping au complet, neuf, avec tente, etc., etc., valeur de $350.00 prix de débarras: $150.00. Pour informations; Tél.: 529-4843 jour; ou 529-9453 soir; demandez M. Leclerc.
66692 25-2 (12 fs) 21

POLYON-POLCPROPYLENE, choix de toutes les couleurs, fil pour tissage et artisanat, et tricot de tout genre. Pour informations; Tél.: 623-4652, Madame Lessard, 43 des Lilas ouest, Québec.
66656 24-2 (2 fs) 21

UN POELE électrique avec 2 feux et fourneau pour Monsieur ou demoiselle. Pour informations; Tél.: 524-9570.
24-2 (3 fs) 21

POELE combiné: huile et électricité, très propre. Pour informations; Tél.: 525-5850.
24-2 (3 fs) 21

REFRIGERATEUR "Indesit", capacité de 8½ pieds à l'état neuf ayant servi 9 mois. Pour informations; TEL.: 523-6723.
66713 25-2 (2fs) 21

VENTE MEUBLES NEUFS
BON PRIX BON CHOIX
Les plus bas prix sont garantis sur l'achat de mobiliers de chambre, mobiliers chesterfield et de divan-lit, fauteuils de repos, mobiliers de cuisine et de dinette, lits continentaux, lits superposés, lampes de table et de plancher, cuisinières électriques, réfrigérateurs, lessiveuses, congélateurs, lave-vaisselle, fournaises à l'huile, radio-stéréo, téléviseurs miroirs. Facilités de paiement si désiré. Ouvert tous les soirs. HENRI TURCOTTE LTEE, 330 rue de la Couronne, Québec, TEL.: 529-3365.
66716 25-2 (6fs) 21

AUBE
ESTAMPES
plus creuses, meilleures
746, RACINE
QUEBEC
Tél.: 524-2783
66094 4-2 (s. au 25-2) 21

Avis Divers

AVIS AUX FUMEURS

100,000 cigares à sacrifier à .03, .04, et .05, 50,000 livres tabac à .50 lb., taxe incluse, ajouter .10 la lb. pour transport. Pour informations écrire: JOSEPH TREMBLAY, 245 St-Vallier Ouest, Québec.
66393 9-2 (j. v. s. au 7-4) 25

Barbiers

SALON DE BARBIER, notre mot d'ordre: Service courtois, rapide, hygiénique, stationnement facile, coupes de tous genres. Pour informations; TEL.: 525-6736.
25-2, 4-11-3, 27

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
66458 16-2 (1 ms) 35A.

Bureau à louer

COIN MAGUIRE, Chemin St-Louis, sous-sol, 1,500 pi. carrés à louer, en tout ou en partie, pour commerce ou bureaux, etc. Pour informations; Tél.: 527-1892.
66401 13-2 (12 fs) 37

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B

Achetons aussi à prix raisonnable tous chevaux pour abattre.
ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés.: 837-9239 — 837-8989
Tél. Bureau: 837-7124
19-1 (j.v.s. au 18-3) 55

Clavigraphes

E LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
63931 30-1 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 450 DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
66293 10-2 (1 ms) 60

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Rideaux, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
66458 20-2 (1 ms) 60

Commerces à louer

ST-ROCH, poste d'épicerie bien établi, pouvant servir à d'autres commerces, avec logement de 4 pièces, plus salle de bain, très bonne clientèle. Pour informations; Tél.: 524-4352.
66545 16-2 (12 fs) 65

Commerce à vendre

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321 St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
66454 17-2 (1 ms) 66 j.n.o.

COMMERCE DE TAXI à Orsainville, radio, téléphone. Pour informations; Tél.: 623-9711.
66490 14-2 (12 fs) 66

BOULEVARD STE-ANNE, magnifique motel, 16 unités, plus résidence privée. Pour cause de maladie, il faut vendre. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN Ltée, 321 St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121, demandez l'agent, M. Roy.
66131 31-1 (1 ms) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321 St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
66454 18-2 (1 ms) 66 j.n.o.

ETABLISSEZ VOTRE OU VOS FILS pour moins de $8,000. Commerce en marche depuis de nombreuses années, bonne clientèle. Ecrire Casier Postal: 2060 L'ACTION, Place Jean Talon, Québec, P.Q.
23-2 (3 fs) 66

Commerce à vendre

CORDONNERIE A VENDRE, compris machines, balance de marchandises. Pour informations; Tél.: 523-6250.
66655 23-2 (12 fs) 66

EPICERIE - BOUCHERIE, logement compris, directement du propriétaire, chiffre d'affaires $70,000.00 par année. Pour informations; Tél.: 525-6744.
66690 24-2 (12 fs) 66

RESTAURANT à vendre, centre touristique, direct du propriétaire. Pour informations; TEL.: 524-0486 ou 529-4286.
66700 25-2 (12 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
66287 7-2 (1 ms) 66A.

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
65933 27-1 (1 ms) 74

Divers

Bouillon "Du Chef Syl" pour malades vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Si non, Tél.: 663-3548.
66194 7-2 (1 ms) 75

Ecoles

ECOLE BLUTEAU cours commercial bilingue jour et soir, 5e à 13e année. Spécialités: conversation anglaise, initiation aux affaires, classement. Pinçons nos élèves; 473 Canardière; 524-3215.
65971 28-1 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE. Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL. Tél.: 522-7490.
66604 24-2 (1 ms) 81

STENOTYPIE, cours du jour, cours du soir et cours par correspondance. Renseignez-vous en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec: 175, rue St-Jean; Tél.: 524-7619.
66499 20-2 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE. Méthode à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau. INSTITUT LATIN "836" rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
66175 3-2 (1 ms) 81

BART SCHOOL
731, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-3889 — 522-6160 — 653-1853.
66285 7-2 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
66296 13-2 (1ms) 81

COURS DE COUTURE
RENSEIGNEZ-VOUS sur nos cours de couture, complets par professeurs diplômés. Inscrivez-vous immédiatement. ECOLE DE COUPE & COUTURE Couturier, 41, Ave Bégin, Lévis; Tél.: 837-8524.

Ecole de danse

ECOLE de danse Yvon Martel Enr., cours privés, technique et pratique. Escompte 50% sur le 1er cours. 704, St-Jean, — 523-3592.
66286 7-2 (1 ms) 81A. j.n.o.

Entrepôts à vendre ou à louer

38, MARCHE CHAMPLAIN, entrepôt de 24,000 pieds, 14 grandes chambres froides, ascenseur, chauffage, eau chaude, évaluation municipale: $80,000.00, à liquider pour $30,000.00. Pour informations; LUCIEN COURTIER, TEL.: 653-9945, soir: 656-6471.
66676 25-2 (2 fs) 85

Entrepreneurs

JOS. BEGIN & FILS INC.
CONSTRUCTION
Construction à l'épreuve du feu, menuiserie générale, 1800, DE LA RONDE, Tél.: 661-1301.
66106 11-2 (s. au 4-3) 88

Femmes, filles deman.

NOUVELLE ANNEE - NOUVELLE CARRIERE
Joignez-vous à la merveilleuse industrie de la vente des cosmétiques AVON. Un excellent revenu. Expérience non-essentielle; nous vous enseignons.
TERRITOIRES LIBRES dans comtés de Lévis, Beauce, Lotbinière, Nicolet, Yamaska. Ecrire: MADAME MARIE DESPRES, C.P. 37, SILLERY, QUEBEC 6.
16-2 (j. v. s. au 18-3) 90

CHERCHEZ-VOUS... du travail à temps partiel? AVON vous offre une merveilleuse OCCASION! téléphonez
523-7706
TERRITOIRES LIBRES dans: St-Thomas d'Aquin, St-Charles Garnier, St-Malo, Sacré-Coeur, Beauport, Courville.
25-2 (3 fs) 90

Femmes, filles demand.

FILLES DEMANDEES avec ou sans expérience, se présenter au: CERCLE UNIVERSITAIRE, 65 rue D'Auteuil, Québec.
66711 25-2 (6fs) 90

Hommes demandés

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
a des emplois vacants pour célibataires de 18 à 30 ans, dont la taille est d'au moins 5'8", qui ont une onzième année complétée ou plus et remplissent les conditions physiques requises. Les intéressés s'adresseront au
bureau de la Gendarmerie, le plus rapproché ou au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa 7, Ontario.
66412 (10-11-13-17-18-20-24-25-27-2) (3-4-6-10-11-13-17-18-20-3) 105

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec La Directrice du Service Social aux parents non mariés, 43 d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-V.; Tél.: 529-1751.
66181 2-2 (mar. j. s. au 2-3) 105B.

Huile à chauffage

J.-L. HARTON, 315 Latourelle, Tél.: 522-6821, Huile pour brûleurs.
65653 14-1 (mar.j.s. au 14-3) 110 A

Instruments de musique

FRED TREMBLAY
Batterie $75.00 à $1,000. Musique d'orchestre 50% réduction, Guitare $12.50, chansons, etc. — Comptant — Crédit populaire — Aussi réparations.
448, 1ère Avenue
Québec 3. Tél.: 524-1090
16-2 (mar.j.s. au 14-3) 75

Batteries $75.00 et plus

ST-CYR & FRERE INC.
Tél.: 522-1233 - 522-1234
66448 15-2 (1 mer. s. au 15-3) 115
754, St-Joseph Est, Québec

Logement à louer

ST-SACREMENT, rue Frontenac, 3e étage, 5 pièces plus chambre de bain, chauffé, eau chaude, $80.00 par mois, adultes. Pour informations; TEL.: 527-3628.
66693 25-2 1-3 118

BEAUPORT, logement libre le 1er mai, 4 appartements plus chambre de bain, entrée "220", situé rue Labelle. Pour informations; TEL.: 663-4857.
25-2 (2 fs) et 2-3 (3 fs) 118

CHARLESBOURG, logement de 3 pièces plus sale de bain, entrée "220", $53.00 par mois. Pour informations; TEL.: 626-5156.
66581 18-2 (12fs) 118

GIFFARD, près St-Pie X, 5 pièces chauffées, $98.00, entrée laveuse et sécheuse, meublé, si désirée, libre le 1er mars. Pour informations, Tél.: 661-8766.
66697 25-2 (6 fs) 118

CHARLESBOURG, logement de 4 pièces, plus chambre de bain. Pour informations; Tél.: 623-3362.
66606 21-2 (12 fs) 118

ST-PIE X, 3 appartements, chauffé, chambre de bain, meublé, eau chaude fournie, stationnement, libre le 1er mai, $95.00. Pour informations; Tél.: 661-2633.
66631 21-2 (12 fs) 118

4 PIECES, neuf, chauffé, près centre d'achats, école, piscine, libre pour le 1er mai. Pour informations; Tél.: 656-1775 ou 527-3735.
6651 22-2 (12 fs) 118

ST-PIE X, 2½ belles pièces, meublé, chauffé, éclairé, propre, entrée seule, endroit tranquille près autobus, hôpitaux, stationnement, pour filles, garde-malade, etc, libre le 1er mai. Pour informations; s'adresser à: 1845 Sir Adolphe Chapleau, Québec.
66667 23-2 (12 fs) 118

A LOUER, un logement de 4 pièces, chauffé, plus salle de bain, avec stationnement, libre le 1er avril ou 1er mai 67. Pour informations; Tél.: 667-1237.
23-2 (3 fs) 118

DEUX LOGEMENTS, un 3 pièces à $80.00; un 4 pièces à $85.00, chauffés, eau chaude, stationnement, 2e étage. Pour informations; Tél.: 529-5341.
23-2 (3 fs) 118

LOGEMENT 4 pièces, chauffé, à louer. Pour informations; Tél.: 525-9352.
23-2 (3 fs) 118

3 PIECES, refait à neuf. Pour informations; TEL.: 525-5051.
66709 25-2 (12fs) 118

GIFFARD, Avenue Royale, logement à louer chauffé, 4 pièces, 2e étage, face à l'église et près des écoles. Pour informations; s'adresser à: 3350 Avenue Royale, Giffard.
25-2 (s. au 11-3) 118

Hommes, femmes demandés

Secrétaire demandé (ée)

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE BANLIEUE DE QUEBEC
Qualifications et qualités requises:
1—Cours secondaire complété avec succès.
2—Très bonnes connaissances du français.
3—Bonnes connaissances de la dactylo.
4—Beaucoup d'initiative.
Ecrire en donnant curriculum et salaire désiré.
CASIER 2083, L'ACTION,
3 PLACE JEAN-TALON, QUEBEC 2
25-2 (1 fs) 106

Immeubles

MAISONS et COMMERCES

MAISONS A VENDRE

ST-SAUVEUR, 6 revenus, non chauffés, briques. Prix $31,500. Acompte $3,000.
PROPRIETE de 10 revenus rapportant $5,408 brut annuel. Prix d'aubaine. Acompte $1,500.
COURVILLE, 2 logements 5 pièces, construction 3 ans pour $17,000.
COURVILLE, propriété de 4 logements de 4 pièces plus chambre de bain, non chauffés, bonne condition.
CENTRE DE LA VILLE, 6 revenus rapportant $4,800. genre flats et local commercial à échanger pour propriété à logements dans Québec ou banlieue.
VILLE VANIER, 2 logements 6 pièces, 2 garages, construction de 8 ans pour $19,000. Acompte raisonnable.
VILLE VANIER, 3 logements sur terrain magnifique. Prix $7,000.
VILLE DUBERGER, plain pied 5½ pièces, bien situé avec petit acompte.
SILLERY, plain pied 5 pièces, amiante, chauffé. Aubaine à $6,500.
ST-ALBERT, 6 logements 5 pièces, briques et plâtre pour $40,000 conditions faciles.
PLAIN PIED, Ville Duberger, Charlesbourg, Ste-Foy, de 5 ou 6 pièces avec ou sans comptant.
ST-SACREMENT, 3 logements 1 de 6 pièces, très bien situés, garage. Acompte $10,000.
STE-FOY, 8 logements. 4-5 pièces et 4-4 pièces rapportant 10%. Acompte $12,000.
HAUTE-VILLE, propriété 18 logements, revenu brut $21,000. Dépenses $6,458.00. Acompte $40,000.
ST-THOMAS D'AQUIN, 8 logements 5 pièces. Acompte $15,000.

COMMERCES A VENDRE

LIMOILOU, garage en opération avec propriété de 3 logements si désiré. Garage seul $6,500. Avec propriété $32,000. Conditions faciles.
MOTEL de 23 unités ouvrable à l'année pour $30,000 d'acompte. Bonnes affaires.
SALON DE COIFFURE dans St-Roch, moderne, 6 séchoirs, occasion exceptionnelle à $5,500. Acompte $1,300.
EPICERIE moderne avec ou sans propriété, bon chiffres d'affaires, aussi échange possible pour propriété à revenus.
MOTEL, occasion unique pour 1967. 21 unités plus piscine sur terrain magnifique de 125,000 pieds avec piscine. Le tout pour $150,000. dont $75,000 comptant, balance 7% d'intérêt.
EPICERIE LICENCIEE, bonnes affaires. Acompte $3,000.
EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, bon rendement $6,500. Acompte $3,500.
MOTEL moderne, 40 unités, salle à manger, casse-croûte, barsalon, piscine ouvert à l'année, gros revenus.
RESTAURANT licencié en opération. Prix $12,500.
COMPTOIR LUNCH, équipement récent, bonnes affaires. Acompte $3,000.
MANUFACTURE de liqueurs douces, grosses affaires, prix raisonnable. Accepterais échange.
TAVERNE très bien située. Acompte $18,000. Accepterais échange.

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE
873, St-Vallier Ouest (Courtiers) — Tél.: 681-6358
66718 25-2 (1 fs) 111

Logements à louer

ST-JEAN-BAPTISTE, 4 appartements Pour informations; TEL.: 524-8597 ou plus chambre de bain, non chauffé, 523-3630.
66715 25-2 (2fs) 118

BEAUPORT, 7 pièces, chauffé, moderne, foyer centre résidentiel, $105.00 par mois. Pour informations; Tél.: 663-3707.
23-2 (3 fs) 118

LOGEMENT chauffé de 4 pièces, plus salle de bain, balcon, stationnement, rue Pierre Maufay, près école et autobus. Pour informations; Tél.: 681-3262.
24-2 (3 fs) 118

GIFFARD, 1er mai, 4 pièces, plus salle de bain. Pour informations; Tél.: 663-7930.
66685 24-2 (4 fs) 118

LATOURELLE, logement de 3 pièces, "220", non chauffé, 1er plancher, prix raisonnable. Pour informations; Tél.: 522-1398.
66666 24-2 (6 fs) 118

Local à louer

TROIS MAGASINS et "bachelors" en construction, 722 St-Jean, très modernes, meublé ou non, différentes grandeurs, prêts le 1er mai. Pour informations; Tél.: 525-5427.
65865 9-2 (1 ms - 6 fs) 119A.

STE-ODILE, local commercial, face à l'église, conviendrait pour dentiste, oculiste, couturière, assurance, conviendrait également pour commerce de lingerie de bébé. Pour informations; Tél.: 623-1436.
66669 23-2 (12 fs) 119A.

ST-ROCH, libre immédiatement. Pour informations; s'adresser à: Tél.: 524-2866.
24-2 (3 fs) 119A.

LOCAL A LOUER. Pour informations; Tél.: 529-1456.
24-2 (3 fs) 119A.

MAGNIFIQUE LOCAL pour tous genres de commerce, avec grande montre. Pour informations; Tél.: 527-6493 ou 522-6265.
66689 24-2 (12 fs) 119A.

Machinerie

A VENDRE, souffleur "Sicard" 8 pieds, moteur diesel 6-71, camion Dodge 600 complet avec charrue, outillage de garage tel que "lift" compresseur, etc., chaufferette 150,000 B.T.U. à l'huile "Kelly Hot Shutt". Pour informations: Tél.: 354-2443, Ste-Louise, Co. L'Islet.
66654 23-2 (3 fs) 120

Maisons à vendre

LOCATAIRE
Neufchâtel et Orsainville, 10 maisons neuves, 5 pièces, habitable immédiatement ou 1er mai. Intérêt 6¾. Aucun comptant. Aucun frais caché.
Payable comme loyer.
Sur contrat notarié. Si vous n'êtes pas satisfait, nous reprenons votre maison aux mêmes conditions.
BACQUE CONSTRUCTION INC.
30, Ave Desnoyers, Neufchâtel
Tél.: 842-1533
Demandez P.-E. Hudon
66657 25-2 (1 fs) 127

Propriétés à vendre

POSTE MEDICAL A VENDRE
Résidence de 10 pièces avec bureau adjacent, pour médecin. Disponible. A environ 35 milles de Québec. Clientèle établie. Population régionale d'environ 8,000 à 12,000 âmes. Pour renseignements: R. Jacques Plante, Tél.: 656-0268.
MONTREAL TRUST COURTIER
529-8841
25-2 (3 fs) 178

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
66605 22-2 (1 ms) 127

ST-PASCAL, rue Capricieuse, 2 logements, pas chauffés, prix d'occasion, pas d'agent, du propriétaire. Pour informations; s'adresser à: soir seulement: 2694 Mgr Gosselin, Giffard.
23-2 (3 fs) 127

MAISON NEUVE à vendre, 6 pièces, pierre et brique, située rue des Caps, St-Romuald, financement 6¾%, selon votre budget. Pour informations; Tél.: 837-3256.
23-2 (12 fs) 127

LEVIS, St-Isidore, maison seule, grand terrain. Pour informations; s'adresser à: 28 Guénette, Lévis; Tél.: 837-7656.
66659 23-2 (12 fs) 127

BATISSE COMMERCIALE, située à 239 St-Vallier Ouest, à vendre à très bon prix, conviendrait très bien pour épicerie, boucherie, etc., très bon poste d'affaire, G. TREMBLAY; Tél.: 529-9648 ou P. METHOT; Tél.: 623-4392.
66695 24-2 (1 ms) 127

SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT
. . . consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une
MAISON UNIFAMILIALE
MAISON A REVENUS
COMMERCES EN GENERAL
Courtage immobilier
YVES GERMAIN
LTEE
321, ST-PAUL, QUEBEC.
TEL.: 529-8121
66456 18-2 (s. au 11-3) 127 j.n.o.

239 ST-VALLIER OUEST, propriété commerciale pourrait convenir pour épicerie ou autre commerce, véritable aubaine, financement facile. Pour informations; ROYAL TRUST COURTIER, demandez M. Philippe Méthot, TEL.: 529-0171, rés. 623-4392.

LORETTEVILLE: 14 terrains, Rue Gabriel Lalemand arrière hôpital St-Ambroise, magnifique endroit, rue pavée et asphaltée, prix raisonnable, R. Turcotte, 529-5311 Rés. 681-8452.
QUEBEC, 5 maisons appartements 14 et 18 logements 3, 4, 5 pièces avec ameublement dans St-Pascal, construction 1966, très bon revenu, A Girard, 529-5311 Rés: 683-8771.
STE-FOY, Boul. Charest: 2,950,342 p.c. de terrain, site commercial et industriel, à recommander, R. Dumas, 529-5311 Rés: 653-0785.
QUEBEC, rue St-Jean: tabagie, gros chiffre d'affaire, prix spécial, acompte, balance payable mensuellement, A. Valcourt 529-5311, Rés: 872-9581.
COURVILLE, Rue Larue: magnifique maison 3 logements 2, 4, 6 pièces, construction 1965, pierre granit et brique américaine, très grandes pièces, garage, maison à voir, Colette Fournier, 529-5311 Rés: 626-3216.
ST-ROMUALD, Rue du Collège: maison 4, 6 pièces, solarium, chauffage eau chaude, grand terrain, prix raisonnable, O. Allard 529-5311, Rés: 837-3067.
CHARLESBOURG, Rue Jean-Talon: 2 logements 5, 11 pièces, pierre brique et amiante, chauffage eau chaude dans plinthes, garage, aussi terrain avec atelier. D. Gaumond, 529-5311, Rés: 667-1290.

MAISONS ET COMMERCES DEMANDES
Maisons seules et à logements, aussi commerces dans Québec et banlieue, avons acheteurs sérieux.
COURTIERS
TRUST GENERAL DU CANADA
2, ave Chauveau, Québec
529-5311
25-2 (1fs) 127

Une paire pour chacun

Vous montrerez cet ensemble fièrement quand vous l'aurez fait — chacun l'admirera.

Centre pour votre table qui la rendra exquise, parure facile au crochet. Crochetez cet ensemble de petites serviettes pour le déjeuner, et en plus grand comme centre de table.

Demandez le patron 7431.

Envoyez .50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Par ici, mesdames, messieurs, pour de véritables aubaines !

Vous avez quelque chose à vendre ou à acheter, consultez les annonces classées dans l'ACTION.
ANNONCES CLASSEES DE "L'ACTION" — 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine, les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.
Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Maisons demandées

DAME ACHETERAIT maison près église si possible 2 logements, propre avec garage, dans St-Sauveur ou dans la ville, paierait comptant. Pour informations; ECRIRE au Casier Postal 2082 L'ACTION. Place Jean-Talon, Québec, P. Q.
66701 25-2 (12 fs) 128

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux 2, 6, 12 logements, ville et banlieue, Immeubles Belvédère Ltée, courtiers; Tél.: 681-6358.
65937 30-1 (1 ms) 128

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd. 74, SOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
66100 4-2 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 500 17e RUE, Limoilou, Québec 8. — Tél.: 524-1480.
65934 27-1 (1 ms) 138

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
66301 13-2 (1 ms) Mdses Sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !
MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock du printemps et d'été au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
66289 7-2 (1 ms) Mdses Sèches.

Médecins

Dr CHS. RINFRET. Voie urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
66459 20-2 (1 ms) 140

Meubles à vendre

MEUBLES ANTIQUES et aussi articles d'ameublements de maison pour cause de départ. Pour informations; TEL.: 661-2117.
66712 25-2 (2fs) 144

Pianos à vendre

PLUSIEURS bons pianos usagés, en bonne condition, à vendre et livrés à destination. Pourriez voir et essayer chez Monsieur Louis Carrier, Pintendre, Lévis. Pour informations; Tél.: 837-0816.
66531 16-2 (12 fs) 165

Carrière et profession

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage général de bureau, mentionnez: âge, références et salaire demandés. Ecrire à: C.P. 244, STE-FOY, Québec.
66665 23-2 (6 fs) 176A.

Psychologie

DEPRESSION, peine d'amour, nerveux, insomnie, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude. Centre de conceptologie et psychologie, 750 est, St-Joseph — 524-5849.
66290 7-2 (1 ms) 179

Réceptions, noces, anniversaires, etc.

SALLE "BOSSO NOVA", salle de réceptions, banquet, noces, soirée tout genre. Pour informations; Tél.: 842-2788 ou 842-8081.
66369 9-2 (1 ms) 183A.

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144, St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
66298 13-2 (1 ms) 188A

BEATTY SERVICE

Réparation de laveuses Beatty, Connor, Bendix Pièces pour toutes marques.
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue,
Québec — 529-8479
65939 28-1 (mar.j.s. au 28-3) 188A

Réparations de T.V.

REPARATIONS radios, stéréos, haute-fidélité, poêles, réfrigérateurs, etc. Service à domicile. $2.50; Tél.: 523-0012, 251, 4e Rue.
66174 1-2 (1 ms) 190A.

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
66299 13-2 (1 ms) 189

Reprisage invisible

REPRISAGE d'habits, pardessus, etc. Reprisage français, 710 Côte d'Abraham, 522-2347.
65511 3-1 (mar. j. s. au 2-3)

Restaurants

PLAGE ET CHALET Belle-vie à St-François à L'Ile d'Orléans désire louer le restaurant pour la saison de l'été. Pour informations; TEL.: 283-3292.
25-2 (2 fs) et 2-3 (3 fs) 192

Servantes demandées

STE-FOY, jeune fille avec expérience. Bon salaire, chambre seule, 3 enfants. Pour informations; TEL.: 653-5934.
66703 25-2 (2fs) 198

MENAGERE demandée, personne d'âge mur pour presbytère d'une petite ville des Cantons de l'Est. Salaire convenable à la personne pouvant tenir maison pour trois à quatre personnes. Pour informations; écrire à: Casier Postal 2078, L'ACTION, QUEBEC.
66496 15-2 (12 fs) 198

BONNE demandée avec références, St-Sacrement, 819 Avenue Mönk, 2 personnes, bon salaire. Pour informations: TEL.: 527-4446.
66587 18-2 (12fs) 198

STE-FOY, jeune fille avec expérience. Bon salaire, chambre seule, 3 enfants. Pour informations; Tél.: 653-5934.
66635 21-2 (12 fs) 198

MENAGERE, 25 ans et plus, ouvrage général pour 2 personnes, références exigées. Pour informations; Tél.: 823-2468.
66632 21-2 (6 fs) 198

Servantes demandées

HAUTE VILLE, on demande une personne pas moins de 25 ans, pour service général, 2 adultes, références exigées. Pour informations; Tél.: 525-5050.
66652 22-2 (6 fs) 198

JEUNE fille de campagne, de bonne apparence, distinguée, ayant une 9e année, pour 2 personnes, ouvrage général, lavage en dehors, soirées et dimanches libres. Ecrire à: 825 rue St-Jean, en donnant votre numéro de téléphone.
66594 22-2 (6 fs) 198

AIDE FAMILIALE. Jeune fille sérieuse, aimant les enfants, pourrait demeurer au même endroit. Ecrire à: Casier Postal 2081, 3 Place Jean Talon, Québec 3; Tél.: 683-3260.
23-2 (3 fs) 198

Spécialistes

DR LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Spécialité maladies de la peau et de cuir chevelu, 969, avenue des Erables, Québec; Tél.: 522-1003.
65938 28-1 (mar.j.s. au 28-3)202

Tabac, cigarettes

TABAC A CIGARETTES
"Arcadia"
Fait par le plus grand manufacturier du Canada
½ livre (taxes incluses) $1.40
CIGARILLOS
"Pinzon"
Le seul petit cigare qui peut remplacer la cigarette.
Très doux — ch. 03
Boite de 25 75
Boite de 50 ..... $1.50
Dans les dépôts
TREMBLAY
372 Dorchester sud, Québec 524-6764
245 St-Vallier ouest, Qué.
737 Ste-Claire, Québec
431 3e Avenue, Québec
825 St-Vallier ouest, Qué.
22 Marché Champlain, Qué.
3069 Ave Royale, Giffard
St-Grégoire Montmorency
St-Romuald
Tabagie Pouliot, Beauport
Tabagie Perron, coin Ste-Anne - Cartier Chicoutimi
66269 4-2 (20 fs) 203B

Tabac en feuilles

FUMEURS, ATTENTION ! J'ai les meilleurs tabacs en feuilles, plus bas prix du marché. Gros et détail. Liste de prix sur demande. Spécial: 50 cigares pour $2.35. Pipes à $0.95. RENE ST-JEAN, 304, de la Couronne, Québec.
65940 26-1 (mar. j. s. au 25-3) 204

Téléviseurs à vendre

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE. 430, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-3522.
66297 13-2 (1 ms) 209B.

INCROYABLE ! seul atelier reconditionnant votre téléviseur, trouble de châssis, jobbé $12, garanti, lampes neuves, 17-21-24 pouces $18.95 garantie 12 mois. Téléviseurs $30. à $190, garanties 1 an. Location $10.00 par mois, montants versés crédités si désireux d'acheter. PLANTE & GAGNON, 773 rue St-Vallier Ouest. Tél.: 651-5496.
66457 18-2 (j.v.s. au 20-4) 209B

Terrains à vendre

2 TERRAINS de 10,000 pieds chacun à vendre sur Avenue Garonne, Charlesbourg. Pour informations; Tél.: 524-2321 ou 524-6778.
66482 14-2 (1 ms) 210

TERRAIN pour Bungalow et bloc appartements, Orsainville, Charlesbourg, St-Pie X, aucune agence. Directement du propriétaire. Pour informations; Tél.: 661-2633.
66524 15-2 (12 fs) 210

Terres à vendre

MONT STE-ANNE, mi-chemin, entre St-Féréol, 850,000 pieds carrés, 0.03 le pied, conviendrait pour développement. Pour informations; Tél.: 626-5908.
66503 15-2 (12 fs) 212

BEAUPORT, Jardin des Cascades, plusieurs terrains, près du Boulevard Métropolitain. Pour informations; Tél.: 661-4809.
66502 15-2 (12 fs) 212

Sévère critique et éloge d'un disque de Jean-Pierre Ferland

PARIS (AFP) — Le critique théâtral du Monde a jugé avec un peu de sévérité de tour de chan tque Jean-Pierre Ferland donne actuellement au théâtre populaire de la chanson :

"En petit cousin de Brel," écrit-il, "il évoque de sa voix chaude la ville ou les fleurs du macadam : il trouve quelques expressions heureuses. Quand il chante le coeur qui s'épuise, s'enracine, et qu'il vaut mieux alors aller vivre ailleurs, il a des accents vrais, une certaine émotion.

"Mais ce gentil garçon bien sympathique à la maladie des clichés, des expressions recherchées et faussement poétiques, des vilains jeux de mots."

PARIS (AFP) — Une sélection des plus récentes chansons de Jean-Pierre Ferland vient d'être gravée sur un disque 33 tours par l'éditeur Barclay.

"L'aumanité" lui a consacré ce matin une fort élogieuse critique :

"Le disque, écrit le journal, que Jean-Pierre Ferland vient d'enregistrer prouve qu'il est un auteur - compositeur - interprète à classer parmi les meilleurs. Félix Leclerc a semé de la bonne graine du côté de Montréal.

A l'écoute de ce microsillon, on ne peut s'empêcher d'apparenter J.-P. Ferland au style de Jacques Brel, ce qui est loin de lui déplaire.

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

"OK" AU PLUS GRAND CENTRE "OK"
de voitures usagées "OK" de la vieille capitale
DE GRANDS SPECIAUX OFFERTS PAR LES VENDEURS SUIVANTS :

Lucien vous offre	Jacques vous offre	Paul vous offre	Frank vous offre
1961 FORD Décapotable, V-8, tout équipé. $950.	1966 CHEVROLET Hard-Top, 2 portes, bas millage. $2695.	1963 CHEVROLET Impala, Hard-Top, V-8, 32,000 milles. $1525.	1965 PONTIAC V-8, coach, automatique. $1250.

LA PORTE AUTOMOBILES LTEE
"OK" 565 BOUL. HAMEL - 529-4561 "OK"
Où le service domine !
66717 25-2 (2 fs) A.V.

AUBAINES DE FEVRIER

66 — Chevrolet Impala V8-A-T-R-P-S	$2,750
66 — Acadian Beaumont, V8-A-T-R-P-B-P-S	$2,975
65 — Chevelle Sedan 6-A-T-R	$2,000
65 — Olds H.T. V8-A-T-R-P-B-P-S	$2,975
65 — Pontiac Sedan V8-A-T-R-P-B-P-S	$2,100
64 — Buick Conv. V8-A-T-R-P-B-P-S	$2,150

Aussi DEMONSTRATEURS 66
Ski-doo usagés
SPECIAL DE LA SEMAINE
66 OLDS TORONADO - DEMONS.
DENIS PEPIN AUTOS LTEE
2475, CHEMIN SAINTE-FOY — TEL. : 653-2861
66672 25-2 (1 fs) A.V.

Bas prix — Qualité

1966 BUICK Wild Cat, Hard-Top, 4 portes, démonstrateur.
1966 PONTIAC Parisienne, Hard-Top, 2 portes, bas millage.
1963 PONTIAC V-8, sedan $1150
1964 VOLKSWAGEN "1500" Stat.-wagon $1095
1962 BUICK décapotable $1400
1963 PLYMOUTH Fury hard-top $1350
Garantie 12 mois
Jos. Bouchard Automobiles Ltée
Pontiac — Buick — Acadian — Vauxhall — G.M.C.
Boul. Ste-Anne – Château-Richer
Tél. : 824-4201 — 524-7417
66653 25-2 (1 fs) A.V.

SPECIAUX DE LA SEMAINE

66 Chevrolet, Capri, 4 P.	$3,095	63 Chevy II	$ 995
65 Corvair, H.T.	$1,595	64 Ford, déc.	$1,995
63 Oldsmobile, H.T.	$1,895	66 Rambler 990, déc.	$2,995
65 Pontiac, Sed.	$1,895	64 Epic, coach	$ 895

ROGER BARRE AUTOS LTEE
Centre de l'auto et camions usagés
1095 de la Canardière Tél. : 529-3335
66597 22-2 (1 mer. s. au 27-2) A.V.

"POUR UN ACHAT FACILE"
— SPECIAUX DE LA SEMAINE —

65 RENAULT R-8, automatique, simili-cuir, très propre, un an de garantie. $10.25 par semaine
64 RENAULT Caravelle convertible toit dur, très propre un an de garantie $10.25 par semaine
63 GORDINI excellentes conditions $7.00 par semaine
59 CHEVROLET 4 portes, hard top, V-8 automatique, radio, prix débarras. $333.
66 PEUGEOT "404" 6,000 milles, comme neuf, garantie de la compagnie transférable. $16.00 par semaine
64 COMET convertible, 18,000 milles, comme neuf. $12.00 par semaine
CARETTE AUTOS LTEE
2060 ouest, boul. Charest
681-7398 — 681-7371
Venez à pied ..... Repartez en voiture
25-2 (1 fs) A.V.

Volkswagen '67
$1828.
TOUT EQUIPE
Ceinture de sécurité, lumières de recul et chaufferette à gasoline incluses.
$100. COMPTANT
plus taxe de vente
$15. PAR SEMAINE
Attention spéciale aux étudiants
JOS. LAHOUD
AUTO LTEE
34 Dorchester
Québec — Tél. : 529-9051
65787 14-1 (j. mer. v. au 13-3) A.V.

1966 CHEVROLET coupé, 6 cylindres automatique, 2000 milles, radio avant et arrière, pneus blancs, enjoliveurs de roues, lumières de recul, signaux indicateurs, laveur de vitre, $2150. S'adresser à 1400 Dorchester-Nord, Québec.
20-2 (6 fs) A.V.

FAIRLANE 65, 6 cylindres, transmission manuelle, 25,000 milles, scrupuleusement entretenu, $1,500.00. Pour informations; Tél.: 837-6407.
66636 21-2 (12 fs) A.V.

1965 PONTIAC Laurentien, radio, V-8, automatique, $1975. S'adresser: HUDON AUTOMOBILES ENR., 1400 Dorchester-Nord, Québec; Tél.: 523-4769.
21-2 (6 fs) A.V.

CADILLAC, Sedan de Ville 1962, entièrement équipée, automatique. Directement du propriétaire. Pour informations; s'adresser à: M. PAUL DELISLE; Tél.: Bur.: 692-1990.
66691 24-2 (12 fs) A.V.

RINFRET AUTOS
1964 Chevrolet, 1964 Vauxhall sedan 4 portes, millage 15,000 milles, 1963 Mercury décapotable, 1963 Pontiac Laurentien, 6 cylindres, 1963 Ford Fairlane, station, 1963 Ford Galaxie "500" 1962 Volkswagen, 1961 station Pontiac; 210 rue du Pont, Québec; Tél.: 523-4708.
66529 16-2 (1 ms) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES
1966 Pontiac sedan, 1966 Volvo, 1965 Renault R-8, 1964 Ford Galaxie, 1963 Renault Caravelle, 1963 Chevrolet sedan, 1962 Chevrolet sedan 1962 Acadian Beaumont convertible, 1962 Volkswagen, 1961 Willys Jeep, cabine vitrée, 1961 Rambler Classic; Turmel Auto, 1385 Dorchester nord, Québec; Tél.: 522-2793. Rond-Point Lévis; 837-2647.
66698 25-2 (1 ms) A.V.

Autos à vendre

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET, 210 DU PONT, QUEBEC Tél.: 523-4703.
66107 6-2 (1 ms) A.D.

BOULEVARD HAMEL AUTOS ENR. Achetons, vendons, échangeons. 105, Boul. Hamel; Tél.: 681-6281.
66292 10-2 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400 Dorchester-Nord coin de l'Espinay. Tél.: 525-4769.
66600 21-2 (1 ms) A.D.

Débosselage et peinture

BEAUJEU & FILLION Ltée, Débosselage peinture, vitrage, 1600 Dorchester 522-2256 ou 683-9998.
66104 3-2 (1 ms) D.P.

Garage — Service

DOMPEUSES (HOIST) "EDBRO" TELESCOPIQUES et AUTRES
LES PLUS réputées sur le marché. Boites complètes en acier. Structure d'acier pour boite de camion, neuves et usagées. Mécanique, soudure, alignement. Opérateur électrique pour portes de garage et d'entrepôt. — Consultez nos experts avant d'acheter. — GARAGE LABRIE LTEE, Beaumont, Bellechasse. — Tél.: Région 418 837-3606.
65820 19-1 (j. v. s. au 17-3) G.S.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scrapé". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
66288 7-2 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.
PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs, Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser : à 589, 1ère AVENUE. Tél.: 529-0661.
66089 31-1 (mar. j. s. au 30-3) A.A.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET, 210 DU PONT, QUEBEC Tél.: 523-4703.
66107 6-2 (1 ms) A.D.

BOULEVARD HAMEL AUTOS ENR. Achetons, vendons, échangeons. 105, Boul. Hamel; Tél.: 681-6281.
66292 10-2 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400 Dorchester-Nord coin de l'Espinay. Tél.: 525-4769.
66600 21-2 (1 ms) A.D.

Débosselage et peinture

BEAUJEU & FILLION Ltée, Débosselage peinture, vitrage, 1600 Dorchester 522-2256 ou 683-9998.
66104 3-2 (1 ms) D.P.

Garage — Service

DOMPEUSES (HOIST) "EDBRO" TELESCOPIQUES et AUTRES
LES PLUS réputées sur le marché. Boites complètes en acier. Structure d'acier pour boite de camion, neuves et usagées. Mécanique, soudure, alignement. Opérateur électrique pour portes de garage et d'entrepôt. — Consultez nos experts avant d'acheter. — GARAGE LABRIE LTEE, Beaumont, Bellechasse. — Tél.: Région 418 837-3606.
65820 19-1 (j. v. s. au 17-3) G.S.

La Commission Carter propose la création d'une Commission du revenu

OTTAWA (P.C.) — Dans le rapport qu'elle a présenté hier au gouvernement fédéral, la Commission royale d'enquête Carter sur la fiscalité propose un système entièrement nouveau d'administration fiscale, comprenant la création d'un organisme indépendant et non politique connu sous le nom de Commission du revenu.

La Commission Carter estime que les fonctions du ministère du Revenu national devraient être assumées par cette commission qui ferait rapport directement au parlement par l'entremise du ministre des Finances et aurait à peu près les mêmes rapports avec le gouvernement que ceux qu'a la Banque du Canada.

La Commission recommande également la création d'une nouvelle Cour de l'impôt qui remplacerait la commission actuelle de l'impôt sur le revenu et assumerait les fonctions judiciaires de la Commission du tarif.

La nouvelle Cour compterait trois divisions : une cour de l'impôt sur le revenu, une cour de l'impôt sur les transactions et une cour du tarif douanier. Les appels seraient interjetés devant la Cour de l'Echiquier.

Le ministère actuel du Revenu national formerait le noyau de la nouvelle Commission.

La Commission proposée aurait à sa tête un président fort dont le statut et le traitement seraient à un niveau au moins égal à ceux des présidents des sociétés de la couronne ou d'autres agences indépendantes et importantes de l'Etat".

La Commission aurait trois groupes de commissaires : les commissaires de l'impôt sur le revenu, les commissaires des impôts sur les transactions taxes de vente et les commissaires du tarif douanier.

La responsabilité de la politique fiscale effective continuerait d'incomber au gouvernement, et en particulier au ministre des finances.

La nouvelle Commission du Revenu devrait aussi tenir des audiences publiques sur les problèmes d'impôts et sur les règlements fiscaux projetés.

La Commission Carter souligne que par ce voeu elle ne laisse pas entendre qu'elle ait découvert des lacunes inquiétantes au ministère du Revenu national. Au contraire, dit le rapport, la commission a constaté que les fonctionnaires remplissent leurs fonctions avec dévouement et d'une façon consciencieuse.

Mais, elle ajoute que "une administration qui est fondamentalement à l'abri de l'influence politique devrait relever le moral des gens qui y travaillent".

Quand le taux de chômage ou les augmentations de prix dépassent les limites: un débat obligatoire

OTTAWA (P.C.) — Quand le taux de chômage ou les augmentations de prix dépassent les limites fixées dans les objectifs économiques convenus, un débat complet aux communes devrait être obligatoire, estime la commission royale d'enquête Carter.

La commission d'enquête sur la fiscalité réclame des mesures fédérales rapides et plus efficaces pour prévenir ou enrayer l'inflation et les récessions.

Ainsi, dit le rapport de la commission, le gouvernement devrait être tenu de déclarer quelles mesures il entend prendre au sujet de la situation.

"Il s'agit d'empêcher le gouvernement de tarder à agir et encourager le prompt recours à des mesures décisives".

Dans une conjecture semblable, dit encore la commission, le gouvernement devrait avoir l'autorisation d'agir rapidement en modifiant des impôts spécifiques dans des limites précises.

Ces changements seraient soumis à l'approbation ultérieure du parlement.

La commission suggère aussi deux grande recommandations :

1) Le gouvernement fédéral devrait chercher à mettre en oeuvre un régime régulier et complet de consultations permanentes entre Ottawa et les provinces au sujet des politiques de stabilisation;

2) Une fois l'expérience acquise, on devrait passer graduellement de la consultation à l'élaboration d'engagements et d'accords obligatoires.

De nombreuses résolutions seront étudiées au congrès des étudiants progressistes-conservateurs

Par Gérard Alarie

Ottawa (PC) — Le congrès annuel de la Fédération des étudiants progressistes-conservateurs, qui s'est ouvert vendredi à Ottawa et durera jusqu'à dimanche, a été saisi de diverses résolutions dont l'une propose l'adoption d'une version bilingue d'O Canada comme hymne national du pays.

Ce projet de résolution demande qu'une version d'O Canada soit établie qui comprenne à la fois des expressions anglaises et des expressions françaises et que le parlement canadien l'adopte comme hymne national.

Près de 300 jeunes Canadiens convergeaient vendredi vers la capitale pour prendre part à ce congrès qui doit entendre notamment le chef du parti, M. John Diefenbaker, le président de l'Association nationale du parti, M. Dalton Camp, généralement décrit comme étant "anti-Dief", et les députés Davie Fulton et George Hees, tous les deux candidats à la succession de M. Diefenbaker.

Un comité des résolution du congrès a procédé vendredi à une condensation de tous les projets de résolutions qui étaient parvenus des diverses régions du pays.

Le cahier de résolutions présente aux délégués demande notamment l'interruption des bombardements américains contre le Nord Vietnam, un changement à la constitution du parti progressiste-conservateur du Canada de façon à assurer une revision périodique du leadership du chef du parti, et diverses mesures en vue de favoriser l'investissement de capitaux canadiens au Canada.

Les projets de résolutions appellent également une restructuration du parti national de façon à le rendre "plus démocratique."

Ils proposent la création d'un organisme indépendant, formé par les congrès annuels du parti national, qui aurait autorité sur les techniques d'élections et de recherches politiques. Cet organisme permanent et pourrait embaucher son propre personnel, dit la résolution.

Par ailleurs un poste de commissaire devrait être crée au sein du parti national qui soit habilité à examiner tous les documents se rapportant au financement et aux structures du parti.

Vu la participation au congrès des principales personnalités du parti, on croit qu'il contribuera à situer le ton du congrès pour la nomination d'un chef du parti qui aura lieu du 6 au 9 septembre à Toronto.

Que les provinces se retirent complètement du domaine de l'impôt des compagnies

OTTAWA PC — La Commission royale d'enquête sur la fiscalité recommande que les provinces se retirent complètement du domaine de l'impôt des compagnies et qu'Ottawa perçoivent ses propres impôts sur le revenu de même que ceux des provinces.

Chaque palier de gouvernement devrait être responsable de la perception et de l'administration d'un grand impôt. Ottawa percevrait ses propres impôts sur le revenu et ceux des provinces et les provinces percevraient leurs propres taxes de vente, là où elles existent, ainsi que les taxes fédérales de vente.

Pour éviter un gachis administratif et la désastreuse dégénération en régimes fiscaux non coordonnés et se livrant concurrence, la Commission recommande que les deux paliers de gouvernemenis s'entendent pour imposer les mêmes choses.

"Ainsi, un accord fédéral-provincial serait souhaitable pour établir les nouvelles assiettes proposées d'impôt sur le revenu et de taxe de vente".

Amendement à la Constitution

Ottawa, estime la Commission, devrait avoir le rôle dominant à l'égard de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés commerciales. Les remises actuelles d'impôt sur le revenu aux particuliers ne devraient pas augmenter. Si Ottawa désire accorder plus de latitude fiscale aux provinces, il devrait le faire en réduisant le taux de sa taxe de vente au Jétail.

La Commission recommande que ce taux soit fixé à 7 pour

Chasse

L'animal le plus difficile à prendre au piège dans l'est du Canada est le chien-coyote, une bête hybride.

Hellyer s'excuse

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Défense du Canada, M. Paul Hellyer, s'est excusé des mots qu'il avait eus à l'endroit du lieutenant-général Frank Fleury, contrôleur-général des forces armées canadiennes.

Le ministre a dit devant le comité parlementaire pour la Défense qu'il regrettait avoir déclaré quoi que ce soit à propos du général au cours d'une interview accordée à l'aéroport de London, en Ontario, mercredi dernier.

Le général Fleury qui a témoigné devant ce comité mercredi a déclaré à cette occasion que le manque de loyauté au sein du quartier-général de la Défense, l'an dernier, l'avait fait vomir et que le contrôle de l'information y était pratiquement inexistant.

Citation erronée

Par la suite, on a cité M. Hellyer comme ayant déclaré que le général Fleury était le principal responsable pour la situation qu'il avait lui-même décrite.

Jeudi soir, M. Hellyer a rectifié en disant avoir déclaré que le général Fleury était "partiellement" responsable et non "principalement" comme quelqu'un l'avait tout d'abord cité. "Je regrette avoir dit quoi que ce soit de tel" a ajouté le ministre. "Je m'excuse auprès du général Fleury".

M. Hellyer n'a plus fait aucun commentaire au cours de la séance de ce comité durant l'après-midi, séance au cours de laquelle M. Gordon Churchill, ancien ministre de la Défense du gouvernement conservateur, a attaqué le général Fleury.

S'EXERCER

Exercez-vous à vous exécuter convenablement dans une situation urgente, vous rappelle "Prudentia". Habituez-vous à signaler vos intentions, à emprunter la bonne voie, à exécuter convenablement tous vos virages, en sommes, à faire tout convenablement, en tout temps.

• PARTICIPANTS PUNIS — Trois anciens Nazis qui ont conduit à la mort 93,000 Juifs hollandais dont Anne Frank durant la deuxième grande guerre ont reçu leur sentence, variant de 5 à 15 ans de prison, à Munich. Ces Nazis avaient ainsi contribué à faire donner la mort à la jeune Anne Frank dont la photo est publiée ci-haut. (Téléphoto U.P.I.)

Verdict de suicide

Un jury du coroner a rendu un verdict de "suicide à la suite d'un pacte" à la suite de l'enquête du coroner sur la mort de deux jeunes gens qui se sont donné la mort, le 17 janvier dernier, à l'aide d'une carabine de calibre .303.

Selon les témoignages entendus, il appert que les deux jeunes gens s'aimaient à l'extrême et qu'ils ont décidé de mourir ensemble. Le pacte avait été décidé le vendredi précédent et c'est le lendemain que le jeune homme avait acheté la carabine.

Un blessé à Val St-Michel

Un accident d'automobiles a fait un blessé, vers 5h.15 hier après-midi, sur le boulevard Pie XI, à Val St-Michel.

Il s'agit de M. Laurent Huot de la rue Maufils, à Québec. Il a été conduit à l'hôpital St-Ambroise à Loretteville. Il souffre de blessures aux jambes. Son état n'est pas grave.

MISE EN GARDE

Il est bon en tout temps de mettre les automobilistes en garde contre le danger de l'alcool au volant vous rappelle "Prudentia". Mais quand on sait le nombre de ceux qui ont perdu la vie à cause de la boisson au volant, on se rend compte que la mise en garde est constamment à l'ordre du jour.

Sicotte dit qu'il a plaidé coupable en échange d'une sentence suspendue

MONTREAL (PC) — Louis Sicotte a révélé hier qu'il avait accepté de plaider coupable à des accusations d'incendie criminel en échange d'une sentence suspendue, après avoir été soumis présumément à une séance de huit heures de torture en octobre 1965.

Sicotte témoignait à l'enquête préliminaire de 11 policiers et quatre enquêteurs d'assurance accusés de brutalité.

L'homme d'affaires montréalais bénéficia d'une sentence suspendue après avoir reconnu sa culpabilité et versé un cautionnement pour garder la paix durant deux ans, à l'issue de sa comparution à des accusations d'incendie criminel.

Après les présumées tortures et pendant qu'il se remettait de ses blessures à l'hôpital Notre-Dame, Sicotte reçut la visite de deux policiers provinciaux qui lui promirent une sentence suspendue à condition qu'il ne souffle pas mot des blessures subies durant sa détention.

Sicotte, qui révélait hier cet autre chapitre de son histoire, identifia les deux policiers provinciaux comme étant le sergent Paul-Emile Picard et Marcel Ste-Marie, qui figurent tous deux à la liste des 15 accusés dans cette affaire.

Sicotte déclara avoir accepté de signer une déclaration où il expliquait que ses blessures aux côtes et ailleurs lui avaient été infligées par trois matamores à sa sortie d'une boîte de nuit de la rue Saint-Denis.

"Je signai une telle déclaration à cause d'une entente", expliqua Sicotte.

"Je devais plaider coupable ... J'avais donc à m'inventer une histoire pour expliquer mes blessures. Après avoir signé la déclaration, je demandai si le marché serait respecté ou si j'allais être victime d'une autre farce".

Le procureur en chef de la couronne, Me Gabriel Lapointe, aurait répondu là-dessus : "Il en sera comme on vous l'a promis".

Des témoignages précédents ont révélé que Sicotte a été admis à l'hôpital souffrant de 21 fractures aux côtes et d'un orteil cassé. Selon des médecins, certaines fractures remontaient alors à un mois.

L'audience a ajournée jusqu'à mardi.

Radio-Canada pourrait recevoir des directives plus précises

OTTAWA (PC) — Pendant bien des années, la société Radio-Canada s'en est surtout remis à sa propre interprétation quant à la façon de fournir un service optimum de radiodiffusion nationale. Il se peut qu'elle reçoive des directives plus précises si la nouvelle loi qui se dessine est mise en oeuvre.

Sous sa forme revisée, la loi de la radiodiffusion se propose de placer la juridiction du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion entre la société Radio-Canada et le Parlement.

Dès lors, la société d'Etat n'aura plus besoin de s'adresser au Parlement tous les ans pour obtenir les fonds nécessaires à son exploitation.

Au lieu de cela, elle retirera une subvention pour une durée de cinq ans. Cela n'empêchera pas le BGR de faire rapport au Parlement tous les ans de l'administration de la société Radio-Canada sur laquelle il a juridiction.

Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, qui répond de la société Radio-Canada au Parlement, et le président du Bureau des gouverneurs, M. Andre Stewart, reconnaissent tous deux que le gouvernement devrait donner des directives plus précises en matière de radiodiffusion, qu'il s'agisse de la société d'état ou des postes privés.

Directives

M. Stewart n'a pas manqué de souligner, dans une interview, que c'est précisément l'absence des directives gouvernementales à l'égard des radiodiffuseurs qui est à la source de toutes les difficultés auxquelles s'est heurté le bureau des gouverneurs depuis qu'on lui a conféré son rôle d'arbitre et de régulateur en 1958.

Le libre blanc, où le gouvernement expose ses vues sur la refonte de la loi, suppute l'opportunité d'accorder des pouvoirs encore plus étendus au bureau des gouverneurs, y compris celui d'imposer des sanctions.

Le bureau est présentement composé de trois gouverneurs. Mlle LaMarsh suggère d'en porter le nombre à cinq, à plein temps, et d'augmenter en même temps le personnel administratif. Elle y voit un excellent moyen de renforcer la responsabilité du BGR tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Il est vrai que le BGR en principe, s'était vu confier ce rôle dès sa création, en 58.

Or, en pratique, la société Radio - Canada, dit le livre blanc, a soutenu qu'elle avait toujours le droit de regard dans l'application de la loi de la radiodiffusion dans la mesure où il s'agissait de fournir un service national de contenu et de caractère essentiellement canadien. Et, sur ce point, la société a toujours prétendu n'être responsable qu'au seul Parlement.

Mlle LaMarsh a fait valoir devant le comité de la radiodiffusion que la nouvelle loi conférera au Bureau des gouverneurs le droit de faire des règlements, sur des plans d'ensemble, quant à la programmation de Radio-Canada et des stations privées.

CLUB AUTOMOBILE QUEBEC

Avis d'assemblée générale annuelle des membres

Prenez AVIS que l'assemblée générale annuelle des membres du Club Automobile Québec sera tenue au siège social, 871, chemin Saint-Louis, Québec, à 5h. 00 p.m., le lundi 27 février 1967, aux fins d'approuver le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle des membres; d'approuver le rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1966; de ratifier les actes posés par les administrateurs durant l'année; d'élire les administrateurs pour le prochain terme; de nommer les vérificateurs des comptes de la corporation pour le prochain terme; pour toutes autres questions qui peuvent être légalement soumises à l'assemblée.

Conrad LeBlanc
secrétaire

AVIS
JOSEPH EDGAR FERDINAND CHARETTE

Avis est par les présentes donné que je présenterai une requête au lieutenant-gouverneur en conseil, demandant le changement de mon nom de Joseph Edgar Ferdinand Charette en celui de Joseph Edgar Ferdinand Charest.
Québec, le 21 février 1967.
Le Requérant,
(SIGNE) Ferdinand Charette
(connu sous le nom de Ferdinand Charest),
296 de l'Eglise, Québec 2.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 19650
DANS LA COUR PROVINCIALE
Goodfellow Lumber Ltd,
Demandeur
vs
St-Vallier Electric Inc.,
Défendeur
AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7ième jour de mars 1967 à 10 heures de l'avant-midi, à 107 Des Saules, Lauzon, P. Q.
Lesdits biens consistent en: Camion G.M.C., génératrice, etc . . .
Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, le 25 février 1967.
L. COULOMBE, H.C.S.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 534
DANS LA COUR PROVINCIALE
Imprimerie Boissinot & Fils Ltée,
Demandeur
vs
Armand Bédard,
AVIS LEGAL
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 5ième jour de mars 1967 à 10 heures de l'avant-midi, à 20, 3ième Avenue, Québec.
Lesdits biens consistent en: carabines, moteur Johnson, canne à pêche, etc.
Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, le 25 février 1967.
A. SENECHAL, H.C.S.

VILLE LES SAULES

COMTE DE QUEBEC, P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR TRAVAUX DE VOIRIE, D'AQUEDUC, D'EGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL

La Corporation de Ville Les Saules demande des soumissions pour des travaux de voirie, comprenant mise à l'infrastructure et gravelage de rues, chaînes de rues et des puisards ainsi que le pavage permanent de même que, pour des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial.

Les plans, devis et formules de soumissions sont disponibles au bureau de l'ingénieur-conseil, M. Louis-P. Couture, Edifice Lacroix, Rond Point du Pont de Québec, Ste-Foy, moyennant un dépôt de cinquante dollars (50.00) qui sera entièrement remboursé seulement à ceux qui auront présenté des soumissions et ce, sur remise en bon état des dits documents dans les dix (10) jours de l'octroi du contrat. Les soumissions devront être scellées et marquées "SOUMISSIONS — CONTRATS 67-A-148 et 67-A-149".

Les soumissions devront parvenir au bureau du secrétaire-trésorier avant cinq (5) heures p.m., lundi, le 13 mars 1967 à l'Hôtel de Ville, 1050, Boulevard Masson, Ville Les Saules, Québec, pour être ouvertes publiquement à la réunion du conseil à 8 heures 30 p.m., le même jour, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la Corporation Municipale de Ville Les Saules, pour une somme égale à 10 pour cent du montant total de la soumission.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

G.-Henri Légaré,
secrétaire-trésorier,
Hôtel de Ville,
1050, Boulevard Masson,
Ville Les Saules, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE DE ST-GERVAIS

(COMTE DE BELLECHASSE)

APPEL D'OFFRES

ECOLE ST-GERVAIS

Dossier : 6522
Projet :

Agrandissement de l'école du village, Rue Principale St-Gervais, Cté Bellechasse

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu ("Soumission pour l'agrandissement de l'école du village — St-Gervais") et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 5 hres de l'après-midi (H.N.E.) le 20 mars 1967.

Suivant un pré-avis à cet effet par téléphone (842-5067), les entrepreneurs-généraux peuvent se procurer les plans et devis de l'architecte et des ingénieurs en charpente et électricité au bureau de l'architecte situé à 51, rue St-Charles, Neufchâtel, moyennant un dépôt remboursable de $100.00.

Suivant la procédure du Bureau des Soumissions Déposées de Québec, et les prescriptions indiquées aux "Conditions générales de Soumission", les sous-entrepreneurs des spécialités suivantes devront présenter leurs propres soumissions aux entrepreneurs-généraux à deux jours ouvrables de la réception des soumissions globales par le propriétaire : 16 mars 1967.

Plomberie, chauffage, électricité, ventilation, charpente d'acier, bois lamellé, travaux de maçonnerie, isolation, couverture fenêtres en aluminium, vitrerie et portes en aluminium, métal ouvré, cadres en acier, divisions de toilette et casiers métalliques, lattes et enduits, enduit spécial, plafonds, finis de planchers, recouvrements de planchers, quincaillerie, peinture, aménagement paysagiste.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionnée dans les formules de soumission.

Toute soumission non complétée conformément aux instructions aux soumissionnaires ou qui ne serait pas accompagnée des documents requis dûment complétés ne sera pas considérée pour fins d'adjudication du contrat.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune soumission.

Les entrepreneurs devront soumissionner suivant l'arrêté ministériel 2380 et devront utiliser les formules de soumission remises à chaque soumissionnaire par l'architecte.

Dans le cas où le soumissionnaire est une corporation, la soumission doit être accompagnée d'une résolution ou d'un règlement autorisant la signature de la soumission et des documents.

Les soumissions seront publiquement ouvertes le soir de la réception des soumissions lors de l'assemblée de la Commission scolaire convoquée pour 8:30 hres p.m. à l'école existante de la rue Principale.

Avis émis à St-Gervais
le 22 février 1967
André Godbout,
Secrétaire-trésorier,
Rue de la Fabrique,
St-Gervais - Cté Bellechasse

AVIS LEGAL
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 11009
DANS LA COUR SUPERIEURE
CLEMENT ROY,
demandeur
vs
Benoit Boutin,
St-Louis Pintendre,
défendeur
AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 8 mars 1967, à 2 heures de l'après-midi, à St-Louis Pintendre.
Les dits biens meubles et effets consistant en : tracteurs, compresseur, camions usagés, etc.
Le tout suivant la loi.
Québec, le 25 février 1967.
Leclerc & Leclerc, H.C.S.
C. P. 8, Qué. 4

AVIS LEGAL
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 311-936
RESTAURANT LA CHAUMIERE,
demanderesse
vs
JACQUES MERCIER,
défendeur
AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 9 mars 1967, à dix heures de l'avant-midi, à Ste-Foy, au No 1311, rue Montpellier.
Les dits biens meubles et effets consistant en : télévision, stéréo, set de salon, tables, bibelots, etc.
Le tout suivant la loi.
Québec, le 25 février 1967.
LOUIS GIROUX,
Hussier Cour Supérieure

AVIS LEGAL
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 313-806
DANS LA COUR PROVINCIALE
GUY ROULEAU,
demandeur
vs
LUC POULIN,
défendeur
AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 8 mars 1967, à dix heures de l'avant-midi, à Ste-Foy, à 929, Place Bel-Oeil, app. 1.
Les dits biens meubles et effets consistant en : télévision, bureau, fauteuils, tables, lampes, radio, etc.
Le tout suivant la loi.
Québec, le 25 février 1967.
LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure

AVIS LEGAL
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 1885
DANS LA COUR PROVINCIALE
CHAMPLAIN AUTO FORD INC.,
demanderesse
vs
PAUL BOUTET,
défendeur
AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 8 mars 1967, à une heure de l'après-midi, à Québec, 264, rue Caron.
Les dits biens meubles et effets consistant en : bureau, chaises, machine à chèques, filières, extincteur, compresseur, etc.
Le tout suivant la loi.
Québec, le 25 février 1967.
Louis GIROUX,
Hussier Cour Supérieure

AVIS LEGAL
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 13-324
DANS LA COUR SUPERIEURE
COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUEBEC,
demanderesse
vs
MAURICE BELANGER,
défendeur
AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref le 8 mars 1967, à six heures de l'avant-midi, à Neuville, Motel L'Egaré.
Les dits biens meubles et effets consistant en : Equipement de restaurant comprenant : poêles, réfrigérateur, tables, chaises (motel), 5 télévisions, tables, chaises, lits, bureaux, etc.
Le tout suivant la loi.
Québec, le 25 février 1967.
LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure

Selon le député créditiste de Roberval

Les juges devraient avoir un traitement égal à celui des personnalités de la télévision

Ottawa (PC) — Le député créditiste de Roberval, M. Charles-Arthur Gauthier, a déclaré hier aux Communes qu'à son avis les juges devraient commander un traitement au moins égal à celui des personnalités du sport et de la télévision.

Intervenant dans un débat sur un projet de loi visant à augmenter le traitement des juges, M. Gauthier s'est dit d'accord avec l'augmentation proposée. "Les fonctions de juge sont les plus difficiles qui soient", a-t-il dit.

Il a souligné la nécessité de mettre grand soin dans les nominations des juges.

Par ailleurs, M. Richard Bell PC — Carleton a déclaré, intervenant dans le même débat que les juges devraient retourner à leur tribunal. "En prenant part à des commissions d'enquête ou à du travail d'arbitrage", a-t-il dit, "les juges courent le risque d'être décrits comme pro-syndicalistes ou anti-syndicalistes".

Il a ajouté qu'il accueillait favorablement toute mesure législative qui vise à assurer l'impartialité de la magistrature.

Durant le débat, le solliciteur général, M. Larry Pennell, a souligné que le traitement des juges n'a pas été revisé depuis 1963.

"Le gouvernement ne propose pas des augmentations uniformes pour tous les juges mais plutôt des augmentations où celles-ci semblent justifiées", a-t-il dit.

Les juges nommés par le gouvernement fédéral qui ne s'engageraient pas dans des charges additionnelles comme juges de Cours supérieures ou juges de Cours de magistrat pourront toucher une augmentation de salaire de $2,000 par année, a souligné M. Pennell.

"Cette disposition", a-t-il ajouté, donnera aux juges, qui n'acceptent pas de charges additionnelles, un traitement égal à ceux qui en acceptent."

Le solliciteur général a expliqué qu'il s'agissait de mettre fin à des plaintes de certains juges dirigées contre leurs confrères qu'ils accusent d'accepter des charges additionnelles à seule fin de réaliser des gains d'argent.

FAITS DIVERS

Un quinquagénaire trouve la mort lors de l'incendie de sa demeure

M. Alexandre Pépin, 52 ans, de St-Ephrem, dans la Beauce, a péri, jeudi soir, lors de l'incendie qui a détruit sa demeure dans le rang des Prairies.

Les flammes ont été aperçues par des voisins dans la chambre à coucher de M. Pépin qui demeurait seul étant célibataire. Le quinquagénaire n'aurait pu quitter le brasier qui était attisé par des vents de 40 milles à l'heure.

Les policiers provinciaux se sont rendus sur les lieux à l'aide d'une charrue à neige car toutes les routes étaient bloquées. Le corps a été transporté à la morgue Gilbert.

Vol à main armée dans une Caisse Populaire

Deux individus qui avaient le visage recouvert de cagoule ont perpétré un vol à main armée, vers 8h.30, hier soir, à la Caisse populaire St-Ursule, au centre d'achat du Parc Neilson, à Ste-Foy.

Le montant du vol n'a pas été dévoilé par les policiers de Ste-Foy. Les deux individus auraient emporté le contenu de deux tiroirs-caisses. Deux employés se trouvaient dans la succursale lors du vol. Personne n'a été blessé.

Le lieutenant Fréchette s'est rendu sur les lieux en compagnie de plusieurs agents, et a institué une enquête. Une description des deux voleurs a été remise à la police.

Trouvé sans vie dans une auto à Deschambault

Un homme d'une cinquantaine d'années a été trouvé sans vie dans son automobile, vers 3h., hier après-midi, dans le rang No 3, à Deschambault, non loin de Portneuf. Ce sont les agents Lavoie et Godin du poste de Portneuf qui ont découvert le corps de M. Josaphat Laperrière, de Val St-Michel.

Il est possible que M. Laperrière soit mort de causes naturelles, mais on ne cache pas la possibilité que la tempête qui a sévi dans la région soit à l'origine du décès du quinquagénaire. Une autopsie devait être pratiquée ce matin, sur le corps de l'homme par le Dr Richard Authier, médecin-légiste.

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES

AUJOURD'HUI

SAMEDI

CANAL

8.30 A.M.
11—Musique
8.45
4—Musique
9.13
11—Aujourd'hui à CBVT
9.15
4—Horaire commenté
11—Cours Universitaires — "Biologie humaine"
9.20
4—Dessins animés
9.30
4—La roulotte du gros Bill
10.00
11—Cours Universitaires — "Civilisation grecque"
10.30
4—Un coin de paradis
10.45
11—Cours Universitaires — "Littérature anglaise"
11.00
4—Histoire du Far West
11.30
4—Le choix de . . .
11—Tour de terre — "La vache"
12.00 P.M.
4—De tout, de tous
11—Pépinot
12.30
4—Passeport musical — (*)
5—Music
11—Viens voir — Animateur : l'abbé Ambroise Lafortune.
12.58
5—Opening
1.00
5—CBC Sports Presents — CBS Golf Classic
11—Golf
1.30
4—La Sieste — "Conquérants de l'Orient" — Adultes.
1.45
11—Les 4 saisons
2.00
5—CBC Sports Presents — Championship Curling
11—Elles
3.00
4—Aventures d'outre-mer
5—Wonderful World Of Golf (*)
11—Bob Morane — "Le démon solitaire"
3.30
4—Colonel March
11—Cent millions de jeunes — "L'école alpine d'Aoste" — Documentaire italien.
4.00
4—Histoire vécue
5—CBC Sports Presents — Kaleidesport
11—L'enfant du cirque — "Le mariage de Joey" —Gorki veut trouver une épouse pour son père.
4.30
4—Denis, la petite peste
11—Images en tête — "Racines" — Adultes, avec réserves — Film à sketches, avec Beatrice Flores et M. A. Negron. Quelques scènes de la vie mexicaine. Oeuvre de valeur. Mélange heureux de réalisme et de poésie.
5.00
4—Allez-4
5—Frankenstein Jr. — (*)

CANAL

5.30
5—Bugs Bunny — (*)
6.00
4—Corporation des instituteurs du Québec
5—Teen Club
6.15
4—Les détectives
6.30
11—Téléjournal
6.45
4—Actualité
11—Langue vivante
7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—Beverly Hillbillies — (*)
11—Hebdo-Sport
7.30
5—Tarzan — (*)
11—Suivez cet homme — (*)
8.00
4—Les arpents verts — (*)
11—Sincèrement, Fernand Gignac Invitée : Jacqueline Lemay, chanteuse.
8.30
4—A la brunante — "Par la porte d'or" — Adultes — Comédie dramatique, avec Charles Boyer et Olivia de Havilland. Afin de pouvoir entrer aux Etats-Unis un aventurier épouse une institutrice américaine.
5—N.H.L. Hockey — (*) New York at Montreal
11—Soirée du hockey — (*) New York à Montréal
10.15
5—In Person — (*)
11—Les couche-tard
10.30
4—Les Andréberius — (*)
10.45
5—The Outdoorsman
10.46
11—Téléjournal
11.00
4—Actualité — Météo
5—CBC-TV News
11.02
11—Nouvelles sportives
11.12
4—Nouvelles sportives
11.14
5—After II — "Over — Exposed"
11.16
11—Cinéma — "Orient-Express" — Adultes, avec réserves — Drame, avec Silvana Pampinini et Henri Vidal. Dans un village des Alpes, l'arrêt forcé d'un train provoque plusieurs incidents, de caractère amoureux ou policier.
11.18
4—Adagio — "S.O.S. Noronha" (*) — Adultes et adolescents — Drame, avec Jean Marais et Daniel Ivernel. Les opérateurs d'une station de radio ont maille à partir avec une bande de forçats. Remarquable de sobriété et de vérité. Courage. Sens du devoir.
12.34 A.M.
5—Sign Off
12.58
4—Fin des émissions
1.00
11—Fin des émissions
(*)—Programmes en couleurs

DEMAIN

DIMANCHE

CANAL

8.30 A.M.
11—Musique
9.13
11—Aujourd'hui à CBVT
9.15
11—Cours Universitaires — "Introduction aux mathématiques modernes"
9.45
4—Musique
10.00
11—Cours Universitaires — "Stylistique et composition"
10.15
4—Horaire commenté
10.20
4—Symphonie de Chicago
10.30
5—Music
10.45
11—Cours Universitaires — "Economie politique"
10.58
5—Opening
11.00
5—Church Service
11.15
4—En Matinée — "Sainte-Jeanne" — Adultes.
11.30
11—Le jour du Seigneur
12.00 P.M.
5—U. K. Film
12.15
5—Sacred Heart Program
12.30
5—The Living Word
11—Récital
12.45
4—Le Ralliement des créditistes
5—Crossroads
1.00
4—Répondez M. le député
5—F.D.R.
11—Panorama religieux
1.15
4—Sur demande
1.30
5—Country Calendar
11—Les travaux et les jours
1.45
4—La Sieste — "L'école buissonnière" — Adultes — Comédie, avec Bernard Blier et Dumont. Un instituteur éprouve des difficultés à faire accepter sa conception de l'enseignement. Sujet bien traité.
2.00
5—Chorus Gentlemen
11—Grandgallo et Petitro
2.30
5—Counterpoint
11—Vagabond — "Chercheurs d'or"
3.00
5—Music For A Sunday Afternoon
11—Du sport et des hommes —(*) Championnat de ski alpin — 1er tournoi d'athlétisme de Los Angeles.
3.30
4—Voici l'Expo — (*) avec le maire Jean Drapeau
4.00
4—La belle époque — (*)
5—Heritage
11—Partout
4.27
5—CBC-TV News

CANAL

4.30
4—Télé-Quilles
5—Through The Eyes Of Tomorrow
11—M. et Mme Détectives "Dernière aventure"
5.00
5—The Nature Of Things
11—De plus près
5.30
4—Au nom de la loi
5—Hymn Sing
11—L'heure des quilles
6.00
4—Les hommes volants — (*)
5—The Avengers
6.30
4—Music-Hall Catelli
11—Expo 67 — (*)
7.00
4—Ciné-Spectacle — "La revanche d'Ali Baba" — Adultes, avec réserves.
5—Hey Landford — (*)
11—Walt Disney présente — (*) Dessins animés, documentaires et longs métrages de Walt Disney.
7.30
5—Flashback — (*)
8.00
5—Ed Sullivan — (*)
11—Les beaux dimanches — Micheline et cie, émission de variétés, avec Micheline et ses invités : Lucille Dumont, Claire Gagnier et Michel Conte. Petit concert chez Pierrette et Léopold Simoneau, à St-Bruno. Pour quelques amis, Pierrette Alarie chante Debussy et Poulenc, et Léopold Simoneau chante Schubert. Pierrette et Léopold Simoneau chantent ensuite en duo Schubert et Massenet.
8.30
4—Formi . . . formidable
9.00
4—Le Baron — (*)
5—Bonanza — (*)
10.00
4—Mode "67"
5—Sunday
11—Conférence de presse
10.30
11—Le professeur Guillemin
11.00
4—Actualité — Météo
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.12
4—Nouvelles sportives
11.14
5—Sign Off
11.16
11—Sport-Dimanche
11.24
4—En fin de soirée — "Un homme revient" —Adultes — Etude sociale, avec Anna Magnani et Gino Cervi. Après la guerre, un ingénieur italien remet de l'ordre dans ses affaires et dans son foyer. Assez mélodramatique.
11.30
11—D'hier à demain — "Le Moyen Age" — La vie, les hommes et les institutions du Moyen Age.
12.30 A.M.
11—Fin des émissions
1.16
4—Fin des émissions
(*)—Programmes en couleurs

VIDEZ VOS GRENIERS

AU PROFIT DES PAUVRES DE QUEBEC

La demande est pressante . . . on récupère de tout . . .

Téléphonez-nous, on ira chercher vos surplus →

LE COMPTOIR EMMAÜS
160 St-Paul, Québec — 692-0385

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

LUNDI

CANAL

7.30 A.M.
4—Musique
7.45
4—Dessins animés
8.00
4—Programme St-Georges Côté
8.30
4—36 - 24 - 36
8.45
4—Toast et café — (*)
9.00
5—Music
11—Musique
9.28
5—Opening
9.30
5—Quebec Schools
9.45
4—TV-Bingo
9.58
11—Aujourd'hui à CBVT
10.00
5—Quebec Schools
11—Roman de la science
10.15
4—Ciné-Matinée — "Chair à poisson"
10.30
5—Friendly Giant
11—La souris verte
10.45
5—Chez Helene
11—Film du matin : "Poly"
11.00
5—Mr. Dressup
11—Inspecteur Leclerc "L'affaire des bons enfants"
11.25
5—The Bonnie Prudden Show
11.30
11—Long métrage — "Le gendarme de Champignol" — Adultes — Comédie, avec Jean Richard, Roger Pierre et Noël Roquevert. Un gendarme muté dans un village se heurte à l'hostilité des habitants, puis au frère de sa fiancée, redoutable bandit.
11.45
4—Palmarès
11.55
5—CBC-TV News
12.15 P.M.
4—Horaire commenté
12.20
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.05
11—Téléjournal
1.10
4—Qui suis-je ?
1.15
11—Ciné-feuilleton — "Le temps des copains"
1.30
4—Féminité
11—Long métrage — "Ballade pour un voyou" — Adultes, avec réserves — Drame policier, avec Laurent Terzieff et Hildegarde Neff. Un jeune repris de justice accepte de transporter une valise contenant un engin secret. Images remarquables. Amour libre.
2.15
4—La Sieste — "Jane Eyre" — Adultes — Drame psychologique, avec Orson Welles et Joan Fontaine. Un amour profond naît entre une jeune gouvernante et le propriétaire d'un riche manoir. Oeuvre intéressante. Romantisme assez sombre.
2.30
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—Take Thirty
11—Femme d'aujourd'hui
3.30
5—Edge of Night
3.45
4—Mouchette

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maître Br.

SAMEDI, LE 25 FEVRIER
UNE DEFENSE ORIGINALE.

Voici un coup de flanc très original, dont l'idée est venue à Thomas Erdos, un brillant élément de la jeune génération des bridgeurs parisiens. Le principe en est simple, mais l'application est très nouvelle. Voici les mains :

	♠ A R 9 ♥ 6 5 ♦ V 9 3 ♣ A V 10 9 5 N	
♠ D 6 4 ♥ V 10 9 3 ♦ A 8 6 ♣ R 8 2	O	E ♠ 8 5 3 ♥ A 8 7 2 ♦ D 10 5 4 ♣ D 4
	S ♠ V 10 7 2 ♥ R D 4 ♦ R 7 2 ♣ 7 6 3	

Après les enchères :

NORD	SUD
1 Trèfle	1 Sans-Atout
2 Sans-Atout	3 Sans-Atout

Nord ayant fait preuve d'optimisme, pour le moins, en encourageant à la manche son partenaire dont la réponse montre en principe de 8 à 10 points, Sud n'avait, évidemment, qu'à accepter l'invitation qui lui était faite. Le contrat était donc 3 Sans-Atout. Ouest entame du Valet de Coeur pour l'As d'Est qui renvoie le 2 de Coeur pris par le Roi. Petit Trèfle pour le 9 du mort et la Dame d'Est (Ouest ayant fourni le 2 de Trèfle, montrant trois cartes dans cette couleur).

Est était Thomas Erdos, et le contrat chuta finalement d'une levée. COMMENT ? QUELLE CARTE FAUT-IL JOUER, A CE STADE DU COUP, ET POURQUOI ? SUD AURAIT-IL PU GAGNER SON CONTRAT ?

BRILLANTE CONTRE-ATTAQUE

Erdos, en Est, réfléchit puis fit CONTRE-ATTAQUA BRILLAMMENT DE LA DAME DE CARREAU.

Il est clair, en effet, que Sud détient la Dame de Coeur; jouer Coeur revient donc à lui fournir une rentrée dans sa main pour refaire une impasse à Trèfle : Sud a certainement gagné s'il a la Dame de Pique ou l'As de Carreau. Il faut donc espérer qu'Ouest détient l'As de Carreau et Sud le Roi; et, dans ce cas, IL EST ESSENTIEL DE JOUER LA DAME DE CARREAU POUR QUE LA LEVEE DE CARREAU CONCEDEE AU DECLARANT SOIT FAITE PAR LE MORT ET NON PAR LA MAIN DE SUD.

Si Sud couvre du Roi, Ouest prend et rejoue Carreau et, que l'on mette le Valet ou le 9, il faut rejouer Trèfle du mort, et chuter. Si Sud met Petit Carreau, la Dame fait la levée et Est continue Carreau : Sud et Ouest jouent petit et la levée est faite par le 9 du mort, QUI REJOUE ENCORE CARREAU. Ouest est alors en main avec l'As, mais il joue le Roi ou le 8 de Trèfle, replaçant la main au mort qui devra perdre encore de Dame de Pique.

Il est intéressant de voir que la contre-attaque à Trèfle fait aussi chuter le contrat. Sud n'arrivant pas à faire une levée de Carreau dans sa main pour réaliser la Dame de Coeur et faire l'impasse à Pique !

Sud aurait pu gagner uniquement s'il avait joué le Valet de Pique à la seconde levée et encaissé trois tours de Pique avant de donner la Dame de Trèfle ! Une donne passionnante . . .

AVIS

On me prie d'annoncer que le tournoi pour l'obtention des deux trophées pour Dames et Messieurs, aura lieu Mardi le 28 Février plutôt que le lundi. Qu'on se le dise ! !

Louisette-F. PARADIS.

MOTS CROISES

PROBLEME No 35

HORIZONTAL

1—Cyclade — Ville de Suisse.
2—Arracher les poils — Sain, qui contribue à la santé.
3—Boucher avec de la maçonnerie — Tête d'une tige de blé.
4—Opération consistant à coudre les lèvres d'une plaie — Action de désirer.
5—Ville du Portugal — Hardi, qui ose.
6—Symbole chimique — Terre entourée d'eau — Possédée — Chemin de halage.
7—Enleva — Du verbe agiter — Adj. possessif.
8—Ville d'Autriche — Enveloppe coriace de quelques fruits — Désagréable à la vue.
9—Brut — Haut — Perroquet.
10—Note de la gamme — Pointe de terre qui s'avance dans la mer — Division du compas — Pronom personnel.
11—Autre nom du sisymbre (Bot) — Gros canard sauvage.
12—Arbre qui a les deux âges de la coupe du bois — Prénom féminin.
13—Etendue d'eau entourée de terre — Effort fait avec un levier.
14—Etendre en tirant — Plaisant et amusant (Pop).
15—Milieu (Vx) — Oiseau du genre chouette.

VERTICAL

1—Qui a plusieurs couleurs.
2—Etendre, allongé — Poète persan né à Chiraz.
3—Suite de noms — Préfixe — Adj. démonstratif.
4—Pommade de blanc de plomb — Pied de vigne — Adj. possessif.
5—Rivière du Brésil — Carnet servant à prendre des notes.
6—Conjugaison — Elevé, construit — Embellir d'ornements.
7—Prénom féminin — Faiblement teintée de rouge.
8—Point cardinal — Exposé en vente — Trois fois.
9—Jupon des femmes de Tahiti — Poinçon du cordonnier.
10—Rivière de Belgique — Action de sortir du repos — Ruisseau.
11—Qui a une grande envie de voir — Plante des pays chauds.
12—Fleuve de l'U.R.S.S. — Chemin bordé de maisons — Petite quantité.
13—Colère — Mesure algérienne — Philosophe français né à Guingamp.
14—Etoffe de laine très forte — Fleuve de France.
15—Panier d'osier dans lequel on récolte le raisin.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés Par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 34

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	G	A	L	O	P		H	U	M	E	R		G		V
2		C	O	N		T	A	N	I	S		R	A	M	A
3	E	R	S		O	U	T	I	L		R		D	O	T
4		E		B		F	E	R		P	I	F		N	A
5	A		A	I	L		R		C	A	P	U	C	I	N
6	K	A	S	S	E	L		T	A	R	E	T		L	
7	E		S	E	S		T		B	O	R		V	I	F
8	N	O	I	R		S	A	M	O	S		P	I	E	R
9	E	U	S		B	E	L		T		C	E	T	O	
10		R		R	A	M	E	E		M	A	T	A	D	I
11	P	A	R	A	D	E	R		F		S	E	L		D
12	A		G		T	E	R		G	R	E		R	S	
13	L	A	S		N		P	R	E	U	X		C	E	P
14	I	N	I	A		F	I	O	L	E		S	O	N	
15	R		S		C	A	S	S	E		H	E	R	S	E

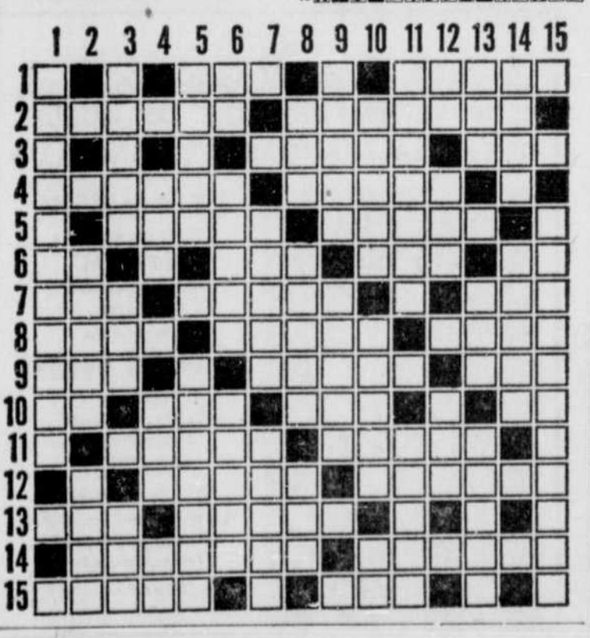

LES ECHECS

NOUVELLES BREVES

— On annonce pour la fin de semaine du 1 et 2 avril, à Rochester, N.Y., le Lake Ontario Open. Un groupe de Québécois se proposent d'y participer et de faire un peu de propagande pour le tournoi du Carnaval. Le tournoi est dirigé par le maître franco-américain, le Dr Eric Marchand, chef de recherches à Eastman Kodak.

— Jacques Faille n'a pas joué les meilleurs coups de développement, après un meilleur début, contre Jean Couture, en 6e ronde du championnat de la ville, et il a perdu rapidement. Jean Couture se trouve seul en première position, avec une fiche 5½-½. Il suivi de Serge Lacroix, 5-1, qui sera probablement son adversaire de 7e ronde.

— De la part de participants au championnat de la ville, une mention à ceux qui se dévouent pour l'organisation en particulier, MM. Gérard Côté, secrétaire-trésorier de la Ligue, et Jean-Marie Morin, directeur du tournoi. — N. 240267.

Indépendant et petit

Les Barbades, pays qui a acquis son indépendance tout récemment, est le plus petit pays indépendant de l'hémisphère occidental, car il possède un territoire de 166 milles carrés seulement.

T.V. en couleur

Plus de 9,500,000 foyers possédaient un appareil de T.V. en couleur aux Etats-Unis au premier janvier, 1967, soit 17.3 pour cent de tous les foyers américains.

Feu Chs-Eugène Rioux

Le 3 février 1967, s'éteignait pieusement dans le Seigneur, à l'hôpital du Foyer Villa-Maria de St-Alexandre, Kam., M. Chs-Eugène Rioux, époux en premières noces de feu dame Anna Gagnon et en secondes noces de dame Anna-Marie Rochette.

Malade depuis de nombreuses années, il laisse le souvenir d'un grand chrétien, doué de grandes qualités de coeur et d'esprit. Tous ceux qui l'approchaient étaient édifiés. Sa bonté naturelle ne lui fit jamais défaut, et même en face de la souffrance et de l'épreuve il savait conserver sa belle sérénité.

Outre son épouse, Anna-Marie Rochette, il laisse dans le deuil ses filles et gendres : M. et Mme Roland Plamondon (Aline), M. et Mme M. Dionne (Odette), M. et Mme Arthur Tremblay (Jeannette), la Rév. Sr Marguerite - Marie, Recluse J. M. (Marguerite), M. et Mme Maurice Martineau (Thérèse), M. et Mme Dr Benoit Légaré (Suzanne), M. et Mme J.-M. Hallé (Marie-Paule), M. et Mme Laurent Hamel (Pierrette); son frère : Jacques Rioux, de Nanaïmo, C.-B.; et sa soeur : Estelle Rioux (Mme Wilfrid Gagné); ses beaux-frères et belles-soeurs : M. Charles Trépanier, M. Wilfrid Gagné, MM. Henri Simon, Philippe Rochette, Albert Rochette, Mmes Henri Simon (Alberte Gagnon), Philippe Desjardins (Lucia Gagnon), Philippe Rochette (Lucienne Côté), Albert Rochette (Angèle Germain), la Rév. Sr Alexina Rochette, c.n.d., Montréal, et Mlles Carméline, Gabrielle et Laurette Rochette, institutrices à Giffard.

Il laisse aussi plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, dont le Rév. Père Bernard Trépanier, o.p., de Sherbrooke, et la Rév. Sr Marguerite - Marie Trépanier, n.d.p.s.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Augustin de Portneuf, le 7 février, où il fut aussi inhumé au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. (**)

Décès de Mme Clément Dumas

Dame Lina Vallières, épouse de M. Clément Dumas, est décédé le 23 février 1967 à l'âge de 32 ans. Madame Dumas deemurait au 220 des Bouleaux, ouest, Québec.

Outre son époux madame Dumas laisse dans le deuil ses fils Claude et Richard Dumas; son père et sa mère, M. et Mme Omer Vallières (Antoinette Côté); ses beaux-parents, M. et Mme Sylvio Dumas; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Marcel Vallières, Mme Liliane Tremblay, M. et Mme Adrien Tremblay (Gilberte Vallières), M. et Mme Robert Vallières, M. et Mme Yvan Letiec (Suzanne Vallières), M. et Mme Jean Giroux (Muriel Vallières), M. et Mme François Dumas, M. et Mme Charles Dumas de Montréal, M. et Mme Joseph Gauthier de Montréal, M. et Mme Pierre Dumas, de Montréal, Mlle Suzanne Dumas de Montréal, Mlle Jeanne-d'Arc Dumas, Mlle Henriette Dumas, M. et Mme Sylvio Dumas, jr. M. et Mme Gerry Burns, d'Ottawa, M. et Mme Albert Dumas de Paris, Louis Dumas, Mlle Marcelle Dumas, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Madame Dumas repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, Ltée, 990, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu lundi le 27 février 1967 en l'église Ste-Odile et l'inhumation au cimetière Belmont.

Voteurs nombreux

Il y a 250,000,000 d'électeurs inscrits sur les listes électorales en Inde, ce qui fait de ce pays la république démocratique la plus populeuse au monde.

La reproduction de cette prière a été payée par Mme R. C. de Québec en remerciement pour faveur obtenue avec promesse de faire publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres. Sincères remerciements.

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je remets entre vos mains si tendres les faveurs que nous implorons de vous.

Regardez nos coeurs, nos besoins spirituels et temporels, vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ.

Nous promettons, si nous sommes exaucés d'aider à Vous faire connaître sous le vocable de "MARIE, REINE DES COEURS" et de chercher à répandre votre gloire céleste.

Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous vous implorons avec confiance, demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, entendez-nous . . . Nous avons confiance en vous.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous . . . Nous avons confiance en vous.

O Marie, Reine des Coeurs, exaucez-nous . . . Nous avons confiance en vous.

N.B. — Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

imprimatur :
† J.-C. Chaumont, P.A., V.G.

SERVICE ANNIVERSAIRE

M. Ernest Blouin

Lundi le 27 février 1967, à 8 h. 30 a.m., en l'église de St-Fidèle, sera chanté le service anniversaire de M. Ernest Blouin, chimiste, époux de dame Marguerite Paré. Parents et amis sont invités à y assister.

Décès de Soeur Marie-Laure de Jésus (Falardeau)

Dimanche midi, le 19 février 1967, décédait Soeur Marie-Laure-de-Jésuh (Laura Falardeau), à la Maison-mère des Petites Franciscaines de Marie, Baie Saint-Paul. Elle avait l'âge de 81 ans et 6 mois, et de profession religieuse: 51 ans et 6 mois.

Native de la ville de Québec, paroisse Saint - Jean - Baptiste, elle était fille de Joseph Falardeau, meublier, et de Virginie Cantin. A 28 ans, elle entrait chez les Petites Franciscaines de Marie où elle prenait l'habit brun le 12 août 1914 et devenait professe le 12 août 1915.

Elève des R.R. SS. du Bon-Pasteur, couvent de Charlesbourg, Québec, elle possédait talent et qualifications pour l'enseignement de la musique.

Ce fut son occupation habituelle tout le long de sa carrière.

Quand sa santé ne put résister aux fatigues d'une activités suivie, elle continua encore de s'intéresser à son art, pour en faire profiter les couvents où elle séjourna et même plusieurs hospitalisées de l'Hôpital Sainte-Anne, Baie Saint-Paul, qui eurent l'avantage d'apprendre d'elle chant, solfège, piano.

Elle résida successivement à Auburn (Maine£ E.-U.., Worcester (Mass.) E.-U., Tadoussac, Montréal (S.-Jean-Vianney de Rosemont), Dolbeau (Ecole Ste-Thérèse - d'Avila), S.-Jean-de-Québec et Montréal (Résidence Morin. Elle fut supérieure au Pensionnat que la Communauté dirigeait alors à Tadoussac (Saguenay) de 1934 à 1937.

Des nombreuses vocations sacerdotales et religieuses de son entourage familial, plusieurs ont été ravies par la mort. Pour pleurer sa perte, lui survivent deux soeurs: Madame Narcisse Béchard, retirée à l'Ermitage Saint-Joseph, Victoriaville, et Madame Gaudiose Bédard, d'Asbestos (Richmond), ainsi qu'un beau-frère, Monsieur Gaudias Bédard, et un grand nombre d'autres parents: cousins, cousines, neveux et nièces.

Aux funérailles, mercredi, le 22 février, le R.P. Yves-Marie Gaudreau, franciscain, aumônier de la Maison-mère, fit la levée du corps. Un cousin, le R. P. Louis-Marie Sylvain, dominicain, supérieur de la maison Montmorency, Québec, chanta le service. Il était assisté, pour les lectures et l'homélie, par M. le chanoine Paul-Emile Crépeault, curé, paroisse Saint-Esprit, Québec, un autre cousin.

Décès de M. Edmond Flynn

M. Edmond Flynn ex-employé à la Commission des Accidents de Travail, époux de feu dame Corinne Chaussegros de Léry, est décédé le 24 février 1967 à l'âge de 82 ans. Monsieur Flynn demeurait à 939 Casot, Québec.

Il laisse dans le deuil sa fille: Mlle Louise Flynn, son frère et ses belles-soeurs: Lieutenant colonel et Mme Percy Flynn et Mme Francis Flynn.

Monsieur Edmond Flynn repose présentement à sa résidence 939 Casot sous les soins d'Arthur Cloutier et Fils Ltée.

Les funérailles auront lieu mardi le 28 février 1967 en l'église Notre-Dame-du-Chemin et l'inhumation au cimetière Belmont.

Décès de M. Joseph Picard

M. Joseph Picard, époux de Georgianna Marcotte, est décédé le 14 février, à Québec, à l'âge de 76 ans et 8 mois. Il demeurait à 533, rue Saint-Sauveur.

Outre son épouse, il laisse dans le dueil ses enfants, gendres et belles-filles: Mlles Lucille et Jeannine Picard, M. et Mme Emilien Picard (Marie-Paule Chabot), M. et Mme Lionel Barrette (Adrienne Chabot); ses petites-filles: Christine Picard et Hélène Barrette; sa soeur, Mme Henri Bélanger (Marie-Ange Picard); ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Antonio Houde, M. et Mme Jules Gamache.

SERVICES SPÉCIAUX

527-2579 527-3568

A.F. BARDOU ENR.
Fleuriste
1664, CHEMIN ST-LOUIS
QUEBEC

66093 4-2 (s. au 25-2) S.S.

Achetez directement de L'IMPORTATEUR
ECONOMIES jusqu'à 50% SUR MONTRES
françaises, allemandes suisses, etc.
Marques réputées
LONGINES — BULOVA
ACCUTRON — OMEROUSO etc.
SPECIAL Montre 17 pierres Rég. $18.00 pour $9.95
SPECIALITES : Réparation de montres horloges et bijoux par un expert SUISSE
Omer Rousseau
BIJOUTIER IMPORTATEUR DIAMANTAIRE
802 est, St-Joseph, Qué.
Tél. : 524-1372

25-2 8-3 S.S.

Fleurs José
Coin Henri-Bourassa Canardière
523-6901 623-2950
FLEURISTE

23-2 6-3 S.S.

Décès de M. Fortunat Roy

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 23 février, àl'âge de 65 ans, est décédé M. Fortunat Roy, époux de dame Louise Ruel demeurant à 37, rue Samson, Lévis.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, ses fils et filles : M .et Mme Richard Roy (Gertrude Boivin) Lévis, M. et Mme Albert Shaienks (Claudette Roy) Montréal, M. Michel Roy, Lévis; son beau-père: M. Georges Ruel, Saint-Charles de Bell.; ses frères, beaux-frères et belles-soeurs : Mme Alphondor Roy, Lévis, M. Joseph Roy, Québec, M. et Mme Adjutor Roy (Rose Turcotte) St-Catharines, Ont., M. et Mme L.-O. Ruel (Laure Sawyer) Shawinigan, M. et Mme J.-A. Caron (Léonie Ruel) Montréal, M. et Mme Léonce Ruel (Régina Ringuet) Montmagny, M. et Mme Jean-Paul Auclair (Reine Ruel) Québec, M. et Mme Paul Pelletier (Jeanne Ruel) Lévis, M. et Mme C.-E. Ruel (Lucienne Lachance) Saint-Jérôme, M. et Mme Philippe Carrier (Georgette Ruel) Saint-Charles de Bell., M. Eugène Marquis, Saint-Gervais.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Limitée, 58, ave Bégin, pour l'église Notre-Dame et de là ua cimetière paroissial.

Décès de Mme Achille Delisle

Mme Achille Delisle, née Philomène Beaumont, épouse de M. Achille Delisle est décédée le 24 février, à Ville Les Saules à l'âge de 78 ans 10 mois. Elle demeurait à 2965 Maria Goretti.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mlle Jeanne-d'Arc Delisle, M. et Mme Lorenzo Delisle (Régina Côté), Mlle Gemma Gaumont fille adoptive; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Théodore Beaumont, Mme Octave Hamel.

La dépouille mortelle est exposée à Sylvio Marceau Inc., 270 Marie de L'Incarnation.

Les funérailles auront lieu lundi 9 hres a.m. en l'église de Ville Les Saules, et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest St-Vallier.

Décès de M. François McNicoll

Monsieur François McNicoll, est décédé le 24 février 1967 à l'âge de 67 ans. Monsieur McNicoll demeurait au 361 ave Proulx, Ville Vanier.

Monsieur McNicoll laisse dans le deuil ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et sa belle-soeurs: M. Henri McNicoll, M. et Mme Thomas-Louis McNicoll de Beauharnais, Mme Joseph Tremblay de Beauharnais, Mme Léo Lalancette de Jonquière, M. et Mme Oscar Tremblay (Rejana McNicoll) de Jonquière, M. et Mme Charles-Eugène Allard (Hélène McNicoll), du Lac-St-Jean, M. et Mme Laurent Doré (Yvonne McNicoll), Mlle Jeannette McNicoll, Mme Philippe McNicoll.

Monsieur McNicoll repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 990, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu lundi le 27 février 1967 en l'église Notre-Dame de Recouvrance et l'inhumation au cimetière St-Charles.

A Québec aujourd'hui

Arts

GALERIE D'ART LOUIS JOLLIET — exposition des sculptures de Jacques Lacroix.

ACADEMIE DE QUEBEC — exposition des "Ueintres de la Provence".

MUSEE DU QUEBEC — expositions en cours : vingt-cinquième anniversaire des Indépendants — dessins de Georges Saint-Pierre — Peintures de Claude Picher.

Spectacles

INSTITUT CANADIEN — Matinée enfantine à 3 hres p.m. samedi. Film et chant.

SOCIETE ARTISTIQUE DE L'UNIVERSITE LAVAL — ciné-campus présente dimanche à 7 hres et 9 hres p.m. "La Rumeur" avec A. Hepburn et J. Garner. Au Théâtre de la cité univesritaire, pavillon des Sciences de l'Administration.

CRO-MAGNON — samedi à 8 hres 30 et 10 hres 30 p.m. Jean-Luc Giguère, chansonnier.

THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE — L'Estoc présente samedi à 4 hres et 8 hres 30 p.m. "Le brave soldat Sveik".

LA RESILLE — samedi à 9 hres p.m. la Chorale de l'Université Laval; dimanche de 9 hres à minuit, le Trio Guy Gignac.

Convocations

SERVICE AUXILIAIRE DES VEUVES — Dimanche le 26 février, à 7 hres p.m. à l'hôpital St-François D'Assise, 45 ave Leclerc, on célébrera le quatrième anniversaire de fondation de l'association. Le révérend Père Jean-Paul Montmagny o.p., conférencier invité, prononcera une causerie intitulée: "Qu'est-ce que le bonheur".

Décès de M. Lucien Duchesneau

M. Lucien Duchesneau, constable du corps Commissionnaire, époux de dame Lucienne Bérubé est décédé le 24 février, à Québec à l'âge de 53 ans et 8 mois. Il demeurait à 168 rue Bigaouette.

Outre son épouse il laisse dans le deuil ses filles: Lise, Francine, Monique et Ginette; sa belle-mère: dame Vve Lucien Bérubé; ses soeurs: Mme Chs-Eugène Carrier (Cécile Duchesneau), Mme Wilfrid Giroux (Marguerite Duchesneau), Mme Arole Judd (Gemma Duchesneau), Mme Louis-Philippe Richard (Thérèse Duchesneau); ses belles-soeurs: Gabrielle Bérubé (Mme J.-P. Frenette), Adrienne Bérubé (Mme Paul-E. Roberge), Thérèse Bérubé (Mme Marcel Descombe), M. Raymond Bérubé, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à Sylvio Marceau Inc., 224 Oeust St-Vallier.

Les funérailles auront lieu mardi en l'église de St-Sauveur et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maision Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest St-Vallier.

Guérilla

Le Portugal possède 100,000 soldats dans ses colonies africaines et dépense environ $30,000,000 par année pour combattre les rebelles nationalistes.

Démographie

La population de la Russie était de 234,400,000 en 1966. Il y a 1,000 ans, son territoire actuel était habité par 8,000,000 de personnes.

Cinéma italien

L'Italie a exporté plus de 4,000 films cinématographiques au cours de 1966, et qui ont rapporté des bénéfices de $44,000,000.

Villégiature

Plus de 3,500,000 touristes ont pris leurs vacances en Yougoslavie l'année dernière. La plupart d'entre eux venaient de pays européens.

avis de décès

BEAUDOIN. — A L'Ancienne-Lorette le 24 février 1967 à l'âge de 72 ans et 8 mois est décédée dame Christiana Céleste épouse en 1e noce de feu Jos Savoie et en 2e noce de Jos Beaudoin, demeurant à 1560, Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire J.-Léo Bédard, 1547, rue Notre-Dame, à 8 heures 50, pour l'église de L'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial.

25-2 (2fs)

BONSAINT. — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 24 février 1967, à l'âge de 51 ans est décédé M. Isidore Bonsaint, époux de dame Elisabeth Gendreau, demeurant à 973 avenue Royale, St-Jean, I. O.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr. 43 avenue Royale, St-Pierre, I. O., à 9 heures 30 pour l'église de St-Jean et de là au cimetière paroissial.

24-2 (2 fs)

DELISLE. — A Ville Les Saules le 24 février 1967 à l'âge de 78 ans est décédée Philomène Beaumont épouse de Achille Delisle demeurant à 2965, Maria Goretti, Ville Les Saules.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ des résidences funéraires Sylvio Marceau Inc. 270, Marie de L'Incarnation à 8 heures 45, pour l'église de Ville Les Saules et de là au cimetière St-Charles.

25-2 (1fs)

DUCHESNEAU — A Québec le 24 février 1967 à l'âge de 53 ans, est décédé Lucien Duchesneau (Constable du Corps Commissionnaire) époux de dame Lucienne Bérubé demeurant à 168, rue Bigaouette.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ des résidences funéraires Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

25-2 (2fs)

DUMAS. — A Québec, le 23 février 1967, à l'âge de 32 ans, est décédée dame Lina Vallières, épouse de M. Clément Dumas, demeurant à 220 des Bouleaux Ouest.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 990 1ère avenue à 8 heures 40 pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière Belmont. Trajet en automobile. 24-2 (2 fs)

FLYNN. — A Québec le 24 février 1967 à l'âge de 82 ans est décédé M. Edouard Flynn, exemployé de la Commission des Accidents du Travail, époux de feu dame Corinne Chaussegros De Léry, demeurant à 939, Casot.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de sa résidence à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

25-2 (2fs)

GLADU. — A Québec le 24 février 1967 à l'âge de 50 ans et 2 mois est décédé M. Alfred Gladu, sapeur des pompiers de la Cité de Québec, époux de dame Laurette Marquis demeurant à 1875, 23e rue.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, ave Bardy, angle de la Carnadière, à 8 heures 50, pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile.

La dépouille mortelle sera exposée à compter de samedi soir 7 heures p.m.

25-2 (2fs)

GOULET. — A St-Ferréol, le 23 février 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Arthur Goulet, fils de feu Joseph Goulet et de dame Philomène Fontaine. Il demeurait au 14 Ave Royale à St-Ferréol.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert, 11,241 Ave Royale, à Beaupré, à 9 heures 15 pour l'église de St-Ferréol et de là au cimetière paroissial.

24-2 (2 fs)

LAPOINTE. — A Québec, le 23 février 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Jean-Marie Lapointe, époux de dame Marguerite Vandry, demeurant à 7785 avenue Gosselin, Charlesbourg.

Les obsèques auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine, 7685 1ère Avenue, Charlesbourg, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Maria Gorette, avenue Gonthier et de là au cimetière St-Charles de Bellechasse.

24-2 (2 fs)

Mc NICOLL. — A Québec, le 24 février 1967, à l'âge de 67 ans est décédé M. François Mc Nicoll, demeurant à 361 avenue Proulx, Ville Vanier.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990 1ère avenue, à 9 heures 40 pour l'église de N.-D. de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. Trajet en automobile.

24-2 (2 fs)

MARCOUX. — A St-Michel de Bellechasse le 23 février 1967 à l'âge de 82 ans est décédée dame Lucia Picard épouse de feu Arthur Marcoux demeurant à 2761, Louisbourg, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ du funérarium Lépine, 2815, Chemin de Quatre Bourgeois à 8 heures 45, pour l'église de St-Louis de France, Route de l'église et de là au cimetière Belmont.

25-2 (1fs)

MONETTE. — A Outremont, le 23 février 1967, à l'âge de 58 ans est décédée dame Lucille Berthiaume, épouse de M. René Monette (agronome) et mère de Mme Jean Couvrette (Lise), Serge, Mme Roy Boyley (Francine), André, demeurant à 961 avenue Rockland.

Les funérailles auront lieu lundi le 27 février à 9 hres 30.

Départ du salon funéraire J.-S. Vallée Ltée, 1111 Laurier Ouest, Outremont, à 9 heures pour l'église de Ste-Madeleine.

L'inhumation se fera à la Côte-des-Neiges. 24-2 (2 fs)

NOREAU. — A Québec, le 23 février 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Eugène Noreau, époux de dame Marguerite Noël, demeurant à 264 De La Reine.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ du funérarium Lépine, 705 St-Vallier-est, à 8 heures 45 pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

24-2 (2 fs)

RIVARD. — A St-Casimir le 24 février 1967 à l'âge de 76 ans est décédée dame Marie-Anne Grondines épouse de feu M. Henri Rivard.

Les funérailles auront lieu mardi (28) à 10 heures.

Départ des Salons J.-A. Lacoursière à 9 heures 50, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial.

25-2 (2fs)

ROY. —A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 23 février 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Fortunat Roy, époux de dame Laure Ruel, demeurant à 37 Samson, Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des Foyers funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

24-2 (2 fs)

TALBOT. — A Valcartier le 23 février 1967 à l'âge de 48 ans est décédée accidentellement Mlle Eva Talbot demeurant à 112, rue Morissette, Loretteville.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ du salon funéraire Antonio Falardeau & Fils, 30, St-Joseph, à 9 heures 45, pour le centre paroissial de Loretteville et de là au cimetière paroissial.

25-2 (2fs)

TARDIF. — A Valcartier le 23 février 1967 à l'âge de 53 ans est décédé accidentellement Lucien Tardif époux de dame Jeannette Pageau demeurant à 144, St-Joseph, Loretteville.

Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures.

Départ des salons funéraires Antonio Falardeau & Fils, 30, St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église de Château-D'Eau et de là au cimetière St-Charles.

25-2 (2fs)

VEZINA. — A Québec, le 23 février 1967, à l'âge de 87 ans et 8 mois est décédée dame Ezilda Letarte, épouse de feu Honoré Vézina, demeurant à 2420 de la Ronde.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1640 avenue Bardy, angle La Canardière, à 8 heures 45 pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière Belmont. Trajet en automobile.

24-2 (2 fs)

VEZINA. — A Québec le 24 février 1967 à l'âge de 75 ans et 1 mois est décédé M. Emile Vézina, garde-magasin, époux de dame Odila Boyte, demeurant à 317, rue Smith.

Les funérailles auront lieu lundi à 2 heures.

Départ des salons de la Cie H. Moisan 253 est, St-Joseph à 1 heure 50, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

25-2 (2fs)

REMERCIEMENT —

BEDARD. — Monsieur Théophile Bédard et son fils Roland remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Madame Théophile Bédard, née Alda Drouin, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

66714 25-2 (1fs) Rem.

PICARD. — Madame Joseph Picard et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Monsieur Joseph Picard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

66699 25-2 (1 fs) REM.

· dignité
· courtoisie
· discrétion

LA CIE HUBERT MOISAN
directeurs de funérailles
253 est St-Joseph
Québec 2.
524-2473

Si Ottawa acceptait les recommandations de la commission Carter

L'ÉCART ENTRE L'IMPÔT SUR LE REVENU AU CANADA ET CELUI DES ÉTATS-UNIS SERAIT GRANDEMENT RÉDUIT

La commission Carter a étudié tous les aspects des impôts fédéraux

La commission a étudié tous les aspects des impôts fédéraux, à l'exception du tarif douanier.

"Nous espérons," dit le rapport, "que les Canadiens relèveront le défi que constitue l'adoption de nos recommandations. Bien des gens éprouvent de la difficulté à regarder de vieux problèmes d'un oeil neuf, surtout dans un domaine comme celui de la fiscalité ou certaines idées sont profondément ancrées."

"On causerait beaucoup de tort si l'on adoptait toutes les mesures que le public trouve acceptables tout en rejetant les autres, sans se rendre compte que l'adoption des premières, attrayante du point de vue politique, ne peut s'effectuer qu'à la condition de s'intégrer dans un programme général.

Il faudra surmonter ces obstacles et bien d'autres encore si l'on veut doter le Canada d'un des meilleurs régimes d'imposition qu'il soit possible de concevoir".

Au chapitre des relations fédérales - provinciales, la commission recommande qu'Ottawa perçoive ses propres impôts sur le revenu des particuliers de même que ceux des provinces et que les provinces perçoivent les taxes de vente.

La commission recommande également la création d'une nouvelle Cour de l'impôt qui remplacerait la commission actuelle de l'impôt. Les appels seraient interjetés devant la Cour de l'Echiquier.

Deux membres de la Commission, MM. Donald Grant, d'Halifax, et Emile Beauvais, de Québec, ont soumis des rapports minoritaires.

M. Grant n'accepte pas la recommandation de la commission au sujet de l'impôt sur les gains de capital tandis que M. Beauvais prétend qu'il pourrait y avoir gain fortuit pour les actionnaires à gros revenus.

Les autres membres de la commission étaient MM. Harvey Perry, de Toronto, Charles Walls, de Victoria et Mme S.M. Milne de Winnipeg.

Se basant sur les chiffres de 1964, la commission estime que, selon le régime fiscal qu'elle propose, les revenus fédéraux auraient été accrus de $222,000,000.

ESTIMATION

Ainsi; la commission estime que les impôts sur les sociétés commerciales auraient été accrues de $532,000,000 alors que les impôts sur le revenu des particuliers auraient été de $42,000,000 inférieurs, les impôts sur les droits de succession, qui ont été de $143,000,000, auraient été abolis et les taxes de vente réduites de $125,000,000.

Cette année là, les impôts sur les revenus des compagnies avaient rapporté au trésor fédéral la somme de $1,259,000,000 les impôts sur le revenu des particuliers $1,865,100,000, les impôts sur les droits successoraux $90,600,000 et les taxes de vente $946,100,000. "Nous sommes pleinement conscients que les conclusions du présent rapport", dit la Commission, "représentent une sévère critique du régime actuel".

Le fisc n'accorde pas un traitement équitable à tous les Canadiens; les Canadiens sont moins prospères qu'ils ne peuvent l'être et le régime actuel d'imposition a contribué à ce malheureux résultat; les frais d'application et de perception ont été accrus inutilement par le chevauchement des services fédéraux et provinciaux.

On ne s'est pas servi du régime fiscal d'une manière aussi efficace qu'on aurait dû le faire afin de maintenir le plein emploi.

Les rouages fédéraux utilisés en vue de solliciter des suggestions et de les analyser avant l'adoption de nouvelles mesures législatives relatives à l'impôt sont inadéquats.

Bien que des recettes actuellement exemptes d'impôt seraient assujetties à la nouvelle assiette, dont les allocations familiales, les ristournes des coopératives, les dividendes des compagnies d'assurance, les prestations d'assurance chômage et d'assurance-maladie, les gains de jeux du hasard et les payes de grève.

Les exemptions fiscales qui sont actuellement de $1,000 pour tout le monde et de $300 par enfant à charge seraient remplacées par une exemption de $1,000 dans le cas des individus et de $2,100 dans le cas d'une famille.

On tiendrait compte en outre de l'argent dépensé pour élever les enfants. Ces frais s'élèveraient à $100 pour le premier enfant et à $60 pour chaque autre enfant.

La Commission estime que ces exemptions seraient plus avantageuses pour les familles à bas revenu et à revenus moyens que les exemptions actuelles.

OTTAWA PC — Plus de 46 pour cent de tous les contribuables canadiens verraient leurs impôts directs diminuer de plus de 15 pour cent si les recommandations de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité étaient acceptées par le gouvernement fédéral.

Tout compte fait, signale la Commission dans son rapport, plus de 3,100,000 contribuables verraient leurs impôts directs diminuer de plus de 15 pour cent et de ce nombre, presque 1,400,000 ne verseraient aucun impôt direct sous le nouveau régime.

Par contre, le total des impôts fédéraux, y compris les taxes de vente, aurait augmenté de $222,000,000 en 1964 si l'ensemble des réformes fiscales prposées par la Cammission avait été en vigueur cette année-là.

Les impôts sur les résidents canadiens auraient été réduits de $49 millions mais les impôts canadiens sur le revenu provenant de sociétés de non-résidents auraient augmenté de $271,000,000.

La commission recommande:

1. — Le retrait des présentes concessions fiscales spéciales qu'on fait aux industries minières et pétrolières et aux sociétés d'assurances.

2. — Le retrait du taux actuel moins élevé, qui est de 21 pour cent, à l'égard de la première tranche de $35,000 du revenu des sociétés commerciales, étant donné que toutes les compagnies seront un jour imposées au seul taux uniforme de 50 pour cent.

L'écart entre l'impôt sur le revenu au Canada et celui des Etats-Unis serait grandement réduit dans la plupart des cas, voire comblé dans certains cas.

Dans le cas de familles qui ont deux enfants et des revenus supérieurs à $6,500, estime la Commission, les impôts sur le revenu au Canada sont de 18 à 36 pour cent plus élevés qu'aux Etats-Unis.

On considère souvent que c'est un facteur qui porte les Canadiens à émigrer aux Etats-Unis.

Sous le nouveau régime proposé, un contribuable qui gagne $10,000 par année et qui doit actuellement payer $195 d'impôt de plus par année au Canada, verrait cette différence réduite à $7.

Une famille qui a deux enfants et un revenu de $5,000 paie actuellement $26 de plus en impôts au Canada. Si les réformes proposées par la Commission étaient acceptées, les impôts versés au Canada par cette même famille seraient de $33 inférieurs à ceux versés aux Etats-Unis.

Pour ce qui est des taxes de vente, les voeux de la Commission aboutiraient à une baisse d'environ 12 pour cent des taxes fédérales de vente payées par les familles dont le revenu se situe entre $2,000 et 10,000.

Taux uniforme de 50% sur la première tranche de $35,000 du revenu des sociétés commerciales

OTTAWA PC — La commission royale d'enquête Carter sur la fiscalité recommande dans le volumineux rapport qu'elle a présenté hier au gouvernement de supprimer le taux d'impôt de 21 pour cent sur la première tranche de $35,000 du revenu des sociétés commerciales pour le remplacer par un taux uniforme de 50 pour cent.

Actuellement, ce taux de 50 pour cent ne s'applique qu'aux sociétés commerciales réalisant un revenu supérieur à $35,000.

La commission recommande que tous revenus d'affaires soient imposés au début à un taux uniforme de 50 pour cent.

L'incitation à l'expansion des affaires qui constitue le taux moins élevé d'impôt sur le revenu des sociétés serait remplacée par un nouveau stimulant que la commission juge plus efficace pour les nouvelles et petites entreprises, sous forme d'amortissements accélérés.

La commission ajoute toutefois qu'elle ne s'intéresse à aucun stimulant "qui sert à perpétuer les petites entreprises et l'inefficacité dans le monde des affaires."

Ces voeux font partie d'une longue série de recommandations qui changeraient considérablement la façon dont on traite les entreprises d'affaires aux fins de l'impôt. Voici les autres propositions importantes:

— on amenderait la loi pour obtenir l'assurance que toutes les catégories de revenus entrent dans les revenus d'affaires aux fins de l'impôt, y compris les gains de biens immobiliers les dons, ou l'annulation des dettes.

— toutes les dépenses raisonnablement rattachées au gain ou à la production de revenus seraient rendue déductibles à un moment donné; de même que la possibilité de reporter à deux années antérieures et à une période subséquente d'une durée indéfinie les pertes d'affaires;

— des limitations plus rigoureuses à l'égard des pertes suscitées par la déduction des dépenses personnelles;

— des règles inflexibles et arbitraires pour freiner l'exploitation des comptes de dépenses;

— se fier davantage aux méthodes de comptabilité et éliminer des règles arbitraires par exemple dans le traitement fiscal des réserves et dans l'évaluation des stocks.

Le taux actuel de 21 pour cent sur la première tranche de $35,000 a été fortement critiqué par la commission. Etabli en 1949, ce taux représente une concession à l'égard des petites sociétés.

Ce taux peu élevé, dit le rapport, a les grands défauts de ne pas s'appliquer aux entreprises non constituées en corporations qui ont peut-être autant ou plus de difficultés à trouver des fonds:

— d'être inefficace parce qu'il s'applique peu importe que le taux de rendement soit élevé ou faible et d'ouvrir bien des voies aux abus.

De plus, cette incitation, dit le rapport, ne tient pas compte de l'ampleur du revenu global de la compagnie et réduit ainsi le taux marginal d'imposition dans le cas des grandes sociétés commerciales qui n'ont pas de mal à trouver de fonds sur le marché.

La commission propose plutôt que les entreprises remplissant les conditions voulues aient la permission de réclamer les allocation de coût en capital jusqu'à concurrence du montant intégral du coût effectif en capital dans le calcul du revenu imposable pour n'importe quelle année ou pour une période d'années la limite étant une valeur globale de $250,000 sans égard au taux maximum d'allocations de coût en capital prévu dans les règlements.

Pour être admissibles, les compagnies devraient remplir trois conditions: 1—avoir des revenus bruts inférieurs à $10,000,000; 2—les résidants canadiens devraient détenir au moins 70 pour cent de l'intérêt avantageux dans l'entreprise;

3—70 pour cent de l'intérêt avantageux devrait être détenu par un ou plusieurs particuliers dont aucun n'a un intérêt de plus de 30 pour cent dans une autre entreprise répondant aux conditions requises ou n'a eu au cours des 10 années précédentes un intérêt avantageux de plus de 30 pour cent dans une autre entreprise répondant aux conditions requises.

Coopératives

OTTAWA (P.C.) — La commission royale d'enquête Carter propose de supprimer la disparité fiscale qui existe entre les coopératives et les autres sociétés commerciales.

Si les recommandations de la commission sont adoptées par Ottawa, les membres des coopératives de consommateurs, des syndicats de crédit et des caisses populaires seraient imposées à l'égard des ristournes ou remises d'intérêt qui leur sont versées ou créditées.

Les organisations elles-mêmes, coopératives ou syndicats de crédit, seraient imposées au nouveau taux proposé de 50% du revenu imposable, taux uniforme pour toutes les sociétés commerciales.

En vertu de la loi actuelle, les coopératives paient l'impôt sur leur revenu après avoir versé un dividende à leurs membres.

Les sociétés commerciales d'autre part paient l'impôt sur leur revenu avant de verser des dividentes.

"C'est éminemment souhaitable", fait observer la commission. "On devrait imposer les gens à l'égard des montants nets qui s'ajoutent à leur pouvoir d'achat, sans égard aux modalités de leur acquisition". La commission recommande aussi d'abolir l'exemption fiscale de trois ans accordée aux nouvelles coopératives. Les nouvelles coopératives seraient toutefois admissibles aux nouvelles incitations proposées par la commission dans le cas de toutes les nouvelles entreprises d'affaires sous forme de dispositions d'amortissement accéléré.

De plus, la commission croit qu'il faudrait empêcher les coopératives et les syndicats de crédit de transmettre à leurs membres, à l'abri de l'impôt, le revenu de biens et le revenu d'affaires provenant d'INITIATIVES QUI NE SE RATTACHENT PAS à leurs fonctions primordiales d'organisation mutuelle.

Abolition de la taxe de vente fédérale de 12% appliquée au niveau du fabricant

OTTAWA (PC) — La Commission royale d'enquête sur la fiscalité recommande au gouvernement d'abolir la taxe fédérale de vente de 12 pour cent maintenant appliquée au niveau du fabricant pour la remplacer par une taxe fédérale de vente au détail qui serait de sept pour cent à l'égard des biens et services de consommation.

Les aliments, le logement et les biens de production seraient toutefois exempts de la nouvelle taxe proposée par la commission Carter.

On estime que de cette façon le fardeau moyen de la taxe fédérale de vente qui frappe les personnes dont le revenu est de moins de $10,000 par année serait allégé d'environ 10 pour cent mais que la nouvelle taxe rapporterait presque autant que la taxe actuelle.

Le rapport ajoute qu'étant donné que le taux proposé de sept pour cent se traduira par une réduction des recettes fédérales provenant des taxes de vente ne provoquera aucune augmentation générale du niveau des prix.

Les recommandations de la Commission auraient pour résultat de faire passer à 12 pour cent les taxes de vente des provinces qui imposent déjà une taxe de vente au détail de cinq pour cent. Neuf des provinces, c'est-à-dire toutes sauf l'Alberta, ont déjà décrété ou annoncé des taxes de vente variant de quatre à six pour cent.

Si le gouvernement fédéral acceptait cette nouvelle assiette des taxes de vente au détail, ainsi que les taux recommandés, la commission suggère que celui-ci devrait persuader les provinces d'imposer une taxe indirecte de vente au au détail. A l'heure actuelle, la constitution limite le champ d'imposition des provinces aux taxes directes.

Seraient exempts de la nouvelle taxe tous les aliments, y compris les boissons gazeuses, le bonbon, les repas peu couteux au restaurant, le logement y compris les maisons et les loyers, le combustible et l'électricité, tous les services éducatifs, les services d'hôpitaux, de médecins, de dentistes, d'infirmières, d'avocats et d'entrepreneurs de pompes funèbres, les livres, les journaux et les revues, les remèdes achetés sur ordonnances de même que les appareils et dispositifs pour les handicapés.

Seraient aussi exempts les biens de production, les articles d'exportation, les édifices et les structures finis.

La Commission recommande aussi la suppression éventuelle de la taxe de vente sur les matériaux,, mais au dire de la Commission, même si elle ne pouvait trouver de raisons économiques ou sociales justifiant l'imposition d'une telle taxe, il est maintenant impossible de la supprimer immédiatement car la perte de revenus du gouvernement fédéral serait trop lourde.

La Commission recommande l'abolition de la taxe spéciale d'accise sur certains produits dits de luxe, comme les appareils de radio et de télévision, les phonographes, les tubes électroniques, les cosmétiques, les articles de toilette, les horloges et les montres, la bijouterie, les cartes à jouer, les appareils de jeu à pièce de monnaie, les briquets, les allumettes, les pipes, les fume-cigarettes, les rouleuses.

Toutefois, la taxe d'accise et les droits d'accise seraient maintenus sur l'alcool et les produits du tabac. Ces taxes et droits rapportent actuellement près de 10 pour cent de toutes les recettes budgétaires fédérales.

"L'acceptation de ces taxes, dit le rapport, est facilitée par l'attitude qui prédomine et suppose que ces articles sont nuisibles et devraient être dispendieux".

Les services taxables que la commission recommande d'imposer immédiatement sont les services de téléphone et de télégraphes, les services d'hôtel, de motels, de maisons de logement à l'exclusion des boissons fortes, les réparations et services d'autos, les services de buanderie et de nettoyage à sec, les repas pris dans les restaurants, les salons de coiffure et de beauté, de même que les services d'habillement et de photographie.

Accord fédéral-provincial pour établir les nouvelles assiettes d'impôt sur le revenu et de la taxe de vente

OTTAWA (PC) — La commission royale d'enquête sur fiscalité recommande que les provinces se retirent complètement du domaine de l'impôt des compagnies et qu'Ottawa perçoivent ses propres impôts sur le revenu de même que ceux des provinces.

Ainsi, chaque palier de gouvernement devrait être responsable de la perception et de l'administration d'un grand impôt. Ottawa percevrait ses propres impôts sur le revenu et ceux des provinces et les provinces percevraient leurs propres taxes de vente, là ou elles existent, ainsi que les taxes fédérales de vente dont on préconise l'application au niveau du détaillant.

Pour éviter un gâchis administratif et la désastreuse dégénération en dix régimes fiscaux non coordonnés et se livrant concurrence, la commission recommande que les deux paliers de gouvernements s'entendent pour imposer les mêmes choses.

"Ainsi, un accord fédéral-provincial serait souhaitable pour établir les nouvelles assiettes proposées d'impôt sur le revenu et de taxe de vente".

Ottawa, estime la commission, devrait avoir le rôle dominant à l'égard de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés commerciales. Les remises actuelles d'impôt sur le revenu aux particuliers ne devraient pas augmenter. Si Ottawa désire accorder plus de latitude fiscale aux provinces, il devrait le faire en réduisant le taux de sa taxe de vente au détail.

La commission recommande que ce taux soit fixé à 7 pour cent. Le rapport recommande aussi que les impôts sur les biens transmis au décès soient abolis, vu que la nouvelle assiette proposée d'impôt sur le revenu incluerait la plupart des dons et des héritages. Il faudrait un amendement à la constitution pour permettre aux provinces d'imposer indirectement aux détaillants une taxe de vente, puisqu'elles sont actuellement limitées aux taxes directes.

La perte des recettes provinciales subie par le retrait du domaine de l'impôt des compagnies, pourrait être compensée par une tranche de revenus fédéraux des impôts que versent les sociétés commerciales ou par une réduction de la taxe fédérale de vente, afin de permettre aux provinces d'accroitre leurs propres taxes de vente.

La commission note qu'elle a été forcée de pénétrer dans le domaine des relations fiscales fédérales-provinciales, parce que toutes les modifications apportées au régime fédéral, équivaut à modifier les systèmes provinciaux d'impôts.

"Il est évident, dit le rapport, que l'accord fédéral-provincial sur les modifications de fond à l'assiette fiscale, sera une nécessité ineluctable si l'on veut maintenir une assiette uniforme. Sans une assiette uniforme, le régime fiscal risquerait de dégénérer en une agglomération de 11 régimes fiscaux dépourvus de coordination et qui se feraient concurrence. Ce serait désastreux".

Dans le domaine des relations fédérales-provinciales, la commission fonde ses recommandations sur cinq considérations fondamentales.

1—Ottawa doit continuer d'exercer le rôle principal dans la détermination des assiettes de l'impôt sur le revenu des particuliers et sur celui des sociétés commerciales. Il est essentiel de consulter les provinces mais Ottawa doit être plus que "le bienveillant président d'un comité de provinces.

2—Le gouvernement fédéral doit veiller à ce que le régime fiscal ne devienne pas une arme avec laquelle les provinces fortes tyranisent les provinces faibles ni un moyen de dresser des barrières entre les provinces.

3—Le gouvernement fédéral devrait continuer d'assumer la principale responsabilité pour la redistribution du revenu des particuliers, même si la constitution ne l'oblige nullement à le faire.

4—Le gouvernement d'Ottawa devrait s'opposer à d'autres augmentations des remises d'impôt sur le revenu des particuliers pour garder l'impôt sur le revenu des particuliers comme son instrument le plus efficace de stabilisation économique.

Droit à l'employé de déduire certaines dépenses de son revenu

OTTAWA (P.C.) — La commission royale d'enquête sur la fiscalité recommande que l'on accorde aux employés le droit de déduire de leur revenu imposable des dépenses qui se rattachent raisonnablement à l'obtention de ce revenu.

A l'heure actuelle, souligne la commission Carter, de telles dépenses peuvent être déduites par les entreprises d'affaires et les 500,000 Canadiens travaillant à leur propre compte.

Ces travailleurs paient ensuite l'impôt sur leur revenu net tandis que quatre millions et demi d'employés qui n'ont pas le même privilège sont imposés à l'égard du revenu brut.

La commission estime également que l'on devrait appliquer de nouvelles limites rigides quant aux frais de déplacement et de représentation. Elle propose d'appliquer une limite précise pour les repas et le logement, limite qu'elle fixe à $25 par jour aux prix actuels et à raison de $35 à $50 pour frais d'inscriptions aux conférences fixées à deux par année.

Un maximum de $5 à $10 par jour serait alloué pour frais de représentation.

Les droits ou cotisations de club, de syndicat et d'association payés par l'employeur au nom de l'employé devraient figurer dans le revenu de l'employé.

La paie de grève serait également incluse dans le revenu des membres des syndicats

CALENDRIER

Samedi, 25 février 1967
S. Léandre

Demain :
3e dimanche du Carême

SOLEIL: Lever: 6.47 Coucher: 5.41
LUNE: Lever: 8.19 Coucher: 8.04

Les marées, samedi le 25 fév.
Hautes: 2.21 a.m. — 2.17 p.m.
Basses: 6.48 a.m. — 7.11 p.m.
Les marées, dimanche le 26
Hautes: 7.32 a.m. — 8.00 p.m.
Basses: 3.10 a.m. — 3.01 p.m.
Les marées, lundi le 27 février
Hautes: 8.18 a.m. — 8.47 p.m.
Basses: 3.58 a.m. — 3.43 p.m.

PHASES de la LUNE en FEVRIER
Dernier quart. le 1er, à 6 h. 03 p.m.
Nouvelle lune le 9 à 5 h. 44 a.m.
Premier quartier le 17 à 10 h. 56 a.m.
Pleine lune le 24 à 0 h. 43 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu, qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

Ministère des Affaires intergouvernementales

Le gouvernement Johnson a l'intention de changer le ministère des Affaires fédérales-provinciales en celui des affaires intergouvernementales.

Le nouveau projet de loi a été d'ailleurs été inscrit au feuilleton de l'Assemblée législative.

Selon le premier ministre, le ministère subira des changements majeures qui lui permettront de jouer un rôle prépondérant dans les relations extérieures du Québec.

En fait, le ministère, qui sera entièrement restructuré, deviendra la plaque tournante de tous les autres ministères dans leur relation avec les autres provinces, le fédéral et l'étranger. Dorénavant, le ministère des Affaires intergouvernementale sera la filière exclusive pour tout ce qui intéressera la province à l'extérieur de ses frontières, que ce soit en éducation, industrie, commerce, échanges culturels ,etc.

LOI DES CORONERS

Un autre projet de loi a aussi été inscrit au feuilleton de la Chambre. Il s'agit de la loi des coroners qui sera présentée par le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand.

Ces deux projets de loi avaient été mentionnés dans le Discours du Trône lors de l'ouverture de la session.

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

NOUVEAUX DUPLICATEURS SCOLAIRES
NEUFS et USAGES - Représentant exclusif "ROTO"
Procédé à stencil et encre — Procédé liquide (alcool)
Ameublement du Bureau en bois et en métal.
A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc.
1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest) coin ave St-Sacrement
Tél. : 681-0535
ETABLIE DEPUIS 23 ANS

CLUB VENTE-PUBLICITÉ DE QUÉBEC
QUEBEC SALES AND ADVERTISING CLUB

DINER-CAUSERIE
LUNDI 27 FEVRIER
6 HRES P.M.
Au Restaurant Marino
Causerie de
M. Otakar Koufsky
Directeur
Centre commercial tchécoslovaque pour Expo '67
Titre de la causerie
"L'organisation des ventes et de la publicité en Tchécoslovaquie"
Tous les membres et leurs amis sont invités

CHARPENTE DE TOIT PLUS SOLIDE

Bois et sous-produits
pour construction domiciliaire ou industrielle, rénovation, réparation.
MATERIO INC
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
355, rue Dupuy Tél. : 623-9871
PRES DU NOUVEAU BOULEVARD LAURENTIEN

Benoit Dumais Ltée.
2320 rue Mont Thabor — Québec 3, P.Q.
TEL. : 523-2977
ENTREPRENEUR GENERAL
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires
Maisons modèles: Loretteville, Tél.: 842-1647 Orsainville, Tél.: 626-1704

VILLE DE BELAIR
DEMANDE UN
INSPECTEUR MUNICIPAL
Devoirs — Faire respecter tous les règlements de la municipalité concernée et principalement celui de l'urbanisme qui comprend : lotissement, zonage, construction, etc . . .
Qualifications — Cours secondaire 12ième année ou l'équivalent, langue anglaise considérée mais non nécessaire, connaissance générale de l'organisation d'une ville, capable de préparer et soumettre des rapports détaillés en relation avec ses devoirs et autres, ci-rattachants, automobile exigée.
Salaire et avantages — Salaire de base, $90.00 par semaine, dépenses de millage lorsque requis,
vacance annuelle
bénéfices sociaux, congés, assurance-maladie.
Faire parvenir vos applications, pour le 7 mars, à Monsieur Fernand Gingras, secrétaire, Commission d'Urbanisme, 37, Route du Golf, R.R. 3, Loretteville, P.Q.

CLINIQUE BEDARD
CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél. : 525-7164